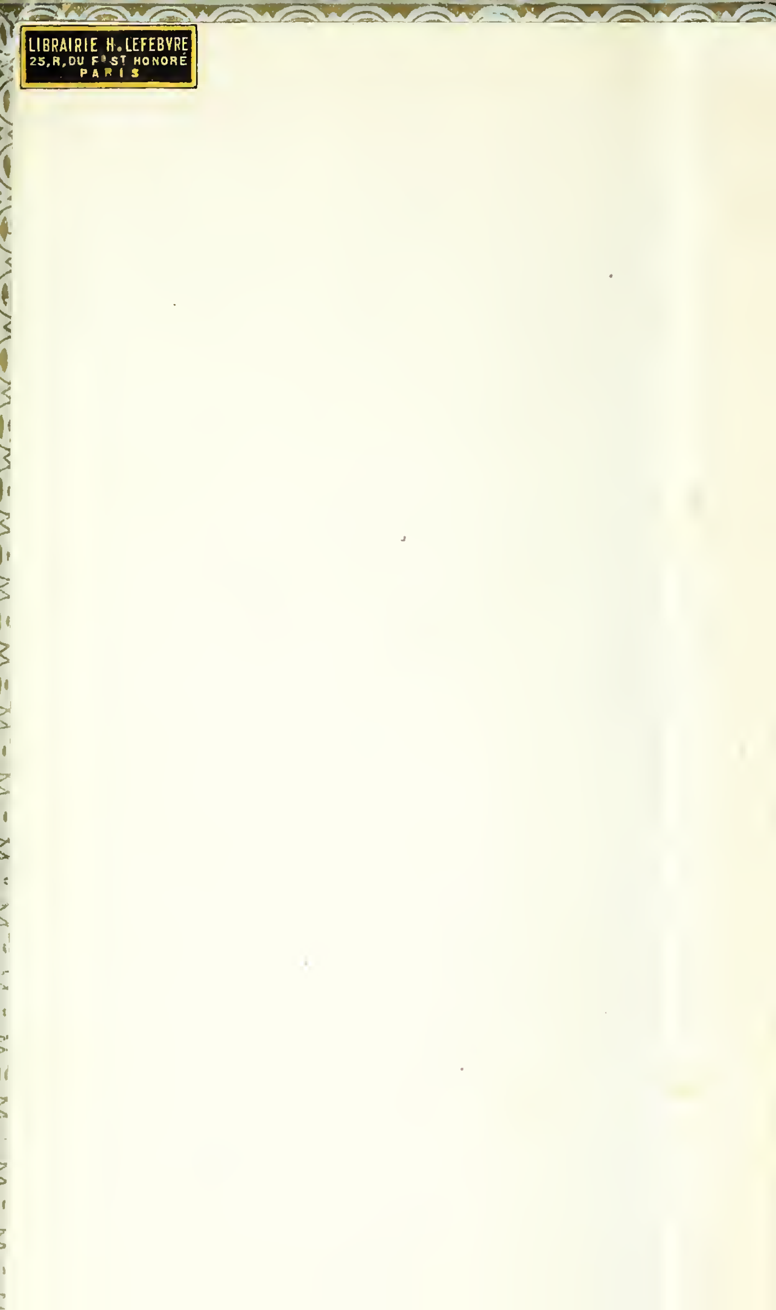



LIBRAIRIE H. LEFEBVRE
25, R. DU Fg ST HONORÉ
PARIS

Prix de Conduite et d'application,

décerné à M^r. Duval Auguste

Institution St Joseph de la Ferté-Macé.

le 9 [illegible] 1859

Charuel

[illegible]

BIBLIOTHÈQUE

DES

ÉCOLES CHRÉTIENNES

APPROUVÉE

PAR Mgr L'ÉVÊQUE DE NEVERS.



Saint Louis devant Damiette.



HISTOIRE

DE

SAINT LOUIS

Roi de France

Par de Buiy



P. 194

[illegible]

Tours

Ad. Mame & Cie

ÉDITEURS

HISTOIRE

DE

SAINT LOUIS

ROI DE FRANCE

PAR DE BURY

NOUVELLE ÉDITION

Revue et corrigée avec soin



TOURS

A^{d} MAME ET Cie, IMPRIMEURS-LIBRAIRES

1852

HISTOIRE

DE

SAINT LOUIS

ROI DE FRANCE



LIVRE PREMIER

Mort de Louis VIII. — La reine Blanche de Castille est nommée régente. — Son caractère. — Éducation de Louis. — La régente met fin à la révolte des Albigeois. — Les factieux attaquent le comte de Champagne. — Courage et fermeté du jeune roi. — Les Anglais sont repoussés. — Mariage du roi. — Politique de nos rois sur les mariages des grands. — Majorité de saint Louis. — Les assassins du Vieux de la Montagne. — Mariage des princes Robert et Alphonse, frères du roi. — Démêlés de l'empereur Frédéric avec le pape.

Louis VIII, roi de France, père de saint Louis, était dans la quarantième année de son âge et la troisième de son règne, lorsque, revenant à Paris après le siége de la ville d'Avignon, il se sentit vivement pressé d'un mal qu'il avait tenu caché jusque alors, et fut forcé de s'arrêter au château de Montpensier, en Auvergne. Ce fut en cette occasion que ce prince fit voir qu'il était véritablement chrétien. Quel que fût ce mal, dont l'histoire ne nous a pas appris la véritable cause, les médecins lui proposèrent un remède que la loi de Dieu lui défendait; mais il le rejeta avec indignation, et prononça ces belles paroles : *Qu'il aimait mieux mourir que de conserver sa vie en commettant un péché mortel.*

Cependant, le mal ayant augmenté, et ce prince sentant les approches de la mort, il ne s'occupa plus que du soin de mettre ordre à ses affaires. Ayant fait venir autour de son lit les évêques et les grands seigneurs qui l'avaient accompagné, il leur déclara qu'il nommait la reine Blanche de Castille, son épouse, régente de l'État pendant la minorité de son fils Louis. Cette nomination fut faite en présence de l'archevêque de Sens, des évêques de Beauvais, de Noyon et de Chartres, et du chancelier Garin, qui la déclarèrent authentiquement, après sa mort, par des lettres scellées de leurs sceaux. Il recommanda son fils aux seigneurs français qui étaient présents, et principalement à Matthieu II de Montmorency, connétable de France; à Philippe, comte de Boulogne; au comte de Montfort, aux sires de Coucy et de Bourbon, princes de son sang, et à plusieurs autres seigneurs, qui lui promirent que ses intentions seraient exactement exécutées; qu'ils feraient serment de fidélité au prince son fils, et qu'ils soutiendraient l'autorité de la reine durant sa régence.

Pendant que cela se passait à Montpensier, Blanche était restée à Paris, où elle attendait avec impatience l'arrivée du roi pour le féliciter sur ses conquêtes : elle n'était pas instruite de sa maladie. Pressée du désir de le revoir, elle s'était mise en chemin pour aller le joindre, lorsqu'elle rencontra le jeune Louis, qui revenait précipitamment, accompagné du chancelier et de plusieurs autres seigneurs. Elle reconnut, à la tristesse répandue sur les visages, la perte que la France venait de faire. Elle retourna aussitôt à Paris afin de concerter, avec les fidèles serviteurs du roi, les mesures les plus promptes qu'il convenait de prendre pour le faire couronner.

La régente ne fut pas longtemps sans apercevoir des semences de division dans les discours de plusieurs

grands vassaux de la couronne, par les demandes qu'ils lui firent, et surtout par le refus de plusieurs d'entre eux de se trouver à la cérémonie du couronnement du roi, qui fut faite le premier dimanche de l'Avent de l'année 1226. Le nombre des seigneurs qui assistèrent ne fut pas, à beaucoup près, aussi grand qu'il devait être suivant l'usage, et en conséquence des lettres que la régente leur avait fait écrire pour les y inviter; mais elle ne laissa pas de faire célébrer la cérémonie.

La cour, et tous ceux qui devaient assister à cette cérémonie, s'étaient rendus à Reims. Thibaud, comte de Champagne, était en chemin pour s'y trouver; mais, comme il approchait de la ville, on l'envoya prier de n'y pas entrer, à cause du bruit faux, mais fâcheux, qui courait de lui, qu'il avait fait empoisonner le feu roi.

L'affront qu'on venait de faire à ce seigneur ne pouvait manquer, vu son caractère brouillon, de le jeter dans le parti des factieux, et il semble qu'il eût été de la prudence de ne pas lui en donner l'occasion. Mais ou l'on savait qu'il y était déjà, ou la reine régente ne se crut pas assez d'autorité pour obtenir des grands seigneurs assemblés qu'il n'en fût pas exclu.

Quoi qu'il en soit, il fut un des premiers à faire ouvertement des préparatifs pour la révolte, de concert avec deux autres seigneurs mécontents : c'étaient Pierre de Dreux, comte de Bretagne, surnommé *Mauclerc*, auquel Philippe-Auguste avait fait épouser l'héritière de ce comté; et Hugues de Lusignan, comte de la Marche, qui avait épousé Isabelle, fille d'Aymard, comte d'Angoulême, veuve de Jean Sans-Terre, roi d'Angleterre, mère de Henri III qui y régnait alors.

Comme l'archevêché de Reims était alors vacant, ce fut de Jacques de Bazoche, son suffragant comme évêque de Soissons, que Louis reçut cette onction sa-

crée qui relève aux yeux des peuples chrétiens la majesté des rois. Quoiqu'il fût encore bien jeune, il était déjà assez instruit pour y voir autre chose qu'une simple cérémonie. Il ne put faire sans trembler le serment de n'employer sa puissance que pour la gloire de Dieu, pour la défense de l'Église et pour le bien de son peuple. Il s'appliqua ces paroles qui commencent la messe ce jour-là, et dont David se servait pour dire : *Qu'il mettait en Dieu toute sa confiance, et qu'il s'assurait d'être exaucé.*

Cette cérémonie est trop connue pour qu'on doive s'arrêter à la décrire, je dirai donc seulement que, lorsqu'elle fut finie, on fit asseoir le roi sur un trône richement paré; qu'on mit entre ses mains le sceptre et la main de justice; et qu'ensuite tous les grands seigneurs et prélats qui étaient présents lui prêtèrent serment de fidélité, ainsi qu'à la reine sa mère pour le temps que sa régence durerait.

Dès le lendemain, la reine partit pour ramener le roi à Paris; elle souhaita qu'il n'y eût aucunes marques de réjouissances, comme il n'y en avait point eu à Reims : car, quelque satisfaction qu'elle eût de voir régner son fils, rien n'effaçait de son cœur le regret dont elle était pénétrée de la perte qu'elle venait de faire. D'ailleurs, l'affliction était si générale, que les grands et le peuple n'eurent pas de peine à suspendre les mouvements de leur joie, et la sagesse de la régente ne lui permettait pas de perdre en vains amusements un temps dont elle avait besoin pour arrêter et éteindre les factions qui se formaient dans l'État.

Blanche de Castille était une princesse dont la prudence, la présence d'esprit, l'activité, la fermeté, le courage et la sage politique rendront à jamais la mémoire chère et respectable aux Français. Elle s'appliqua uniquement à dissiper les orages qui se formaient contre l'État; elle n'eut d'autres vues que de conser-

ver à son fils les serviteurs qui lui étaient restés fidèles, de lui en acquérir de nouveaux, et de prévenir les dangereux desseins de ses ennemis. Les seigneurs de la cour se ressentirent de ses bienfaits, et tout le monde admira les manières obligeantes et naturelles qu'elle employait pour gagner les cœurs, qui étaient d'autant plus sensibles, qu'elle accompagnait ces grâces du plus parfait discernement.

Comme le comte de Boulogne était un des plus puissants seigneurs de l'État, et celui dont le roi pouvait attendre plus de secours ou de traverses, elle n'oublia rien pour le mettre dans ses intérêts. Philippe-Auguste lui avait donné le comté de Mortain; mais Louis VIII s'en était réservé le château en confirmant ce don. Blanche commença par le lui remettre, et lui rendit en même temps le château de l'Ile-Bonne, que le feu roi s'était pareillement réservé; et, dans la suite, elle lui céda encore l'hommage du comté de Saint-Pol, comme une dépendance de celui de Boulogne.

La reine Blanche traita avec la même générosité Ferrand, comte de Flandre. Philippe-Auguste l'avait fait prisonnier à la bataille de Bouvines, et n'avait pas voulu lui rendre la liberté, à moins qu'il ne payât une rançon de cinquante mille livres, somme alors très-considérable, et qu'il ne donnât pour sûreté Lille, Douai et l'Écluse. La régente, de l'avis des grands du royaume, rendit au comte sa liberté, et lui fit remise de la moitié de sa rançon, à condition de laisser seulement pendant dix ans entre les mains du jeune roi la citadelle de Douai. Ce bienfait l'attacha si fortement aux intérêts de la reine et de son fils, que rien ne put l'en écarter, et qu'il résista constamment à toutes les sollicitations des seigneurs mécontents.

Cependant le comte de Champagne avait levé le premier l'étendard de la révolte : il avait fait une ligue avec

les comtes de Bretagne et de la Marche. Ils avaient commencé par faire fortifier et garnir de munitions de guerre et de bouche les châteaux de Beuvron en Normandie, et de Bellesme dans le Perche, dont le feu roi avait confié la garde au comte de Bretagne.

La régente, usant de la plus grande diligence, avant que les mécontents fussent en état de se mettre en campagne, assembla promptement une armée assez nombreuse pour accabler le comte de Champagne. Elle fut parfaitement secondée par Philippe, comte de Boulogne, oncle du roi; par Robert, comte de Dreux, frère du comte de Bretagne; et par Hugues IV, duc de Bourgogne. Elle marcha avec eux, accompagnée du roi son fils, en Champagne, contre le comte Thibaud. Ce seigneur, surpris de cette marche rapide, mit bas les armes et eut recours à la clémence du roi, qui lui pardonna et le reçut en ses bonnes grâces.

Le parti révolté, étant notablement affaibli par le retour du comte de Champagne sous l'obéissance du roi, la régente fit marcher aussitôt l'armée au delà de la Loire, contre les deux autres chefs. Le roi les fit citer deux fois devant le parlement. N'ayant pas obéi, et étant cités une troisième fois, ils se rendirent à Vendôme, où était le roi. Comme ils n'avaient point d'autre ressource que la miséricorde de ce prince pour éviter le châtiment qu'ils méritaient, ils y eurent recours. La bonté du roi, la nécessité de ménager les autres seigneurs, parents ou amis des deux comtes, l'espérance de rétablir plus promptement, par les voies de la douceur, la tranquillité de l'État, engagèrent la régente à faire obtenir du roi, non-seulement le pardon, mais encore des grâces et des conditions très-avantageuses par un traité que le roi fit avec eux.

Aussitôt après, le comte de Bretagne, pour prouver son attachement aux intérêts du roi, marcha avec Imbert de Beaujeu, connétable de France, contre

Richard, frère du roi d'Angleterre, l'empêcha de rien entreprendre sur les terres de France, et l'obligea de se retirer. Le roi d'Angleterre fut obligé de faire une trêve pour un an ; il l'obtint par la médiation du pape Grégoire IX, qui venait de succéder à Honoré III.

Les choses étant ainsi pacifiées, la régente renouvela les traités faits, sous les précédents règnes, avec l'empereur Frédéric II et avec Henri son fils, roi des Romains, par lesquels ils s'engageaient à ne prendre aucune liaison avec l'Angleterre contre la France. Elle employa tous ses soins pour se maintenir en bonne intelligence avec les princes alliés de la France, pour s'attacher le plus qu'elle pourrait des seigneurs vassaux de la couronne, et elle fut toujours attentive à prévenir et à arrêter dans leur naissance les entreprises des esprits brouillons ; car elle ne devait pas compter qu'ils en demeurassent à une première tentative : ils en avaient tiré trop d'avantages, et d'ailleurs l'esprit de faction s'apaise bien moins par les bienfaits qu'il ne s'anime par l'espérance d'en extorquer de nouveaux.

Quoique la conduite des affaires de l'État donnât beaucoup d'occupation à la reine régente, cependant elle savait encore trouver assez de temps pour les soins nécessités par l'éducation du prince son fils, à laquelle elle présidait elle-même. Les historiens contemporains ont négligé de nous apprendre quel était le gouverneur de Louis : nous devons croire que la reine en faisait les principales fonctions. Nous ignorons aussi le nom et les qualités de son précepteur, qu'on ne lui donna que fort tard, suivant l'usage de ce temps-là ; mais, quel qu'il fût, il est certain que les voies lui étaient bien préparées par les soins que la reine régente en avait déjà pris. Nous voyons dans les Mémoires du sire de Joinville, auteur contemporain et confident de Louis, qu'elle n'épargna

rien pour mettre auprès de son fils les personnes les plus capables pour la vertu et pour la science. De la part du jeune prince, la docilité, la douceur, le désir de profiter, la droiture de l'esprit et surtout celle du cœur, rendaient aisée une fonction si épineuse et si difficile. La reine s'attacha surtout à l'instruire, dès son bas âge, de la connaissance de Dieu et des véritables vertus dont il est le modèle. Aussi n'oublia-t-il jamais ce que sa mère lui avait dit un jour, lorsqu'il était encore jeune : *Mon fils, vous êtes né roi; je vous aime avec toute la tendresse dont une mère est capable; mais j'aimerais mieux vous voir mort que de vous voir commettre un péché mortel.* Il grava ces instructions si profondément dans son cœur, qu'il donna toujours à l'exercice de la religion et à la retraite les moments qu'il dérobait aux fonctions de la royauté.

On n'oublia pas en même temps de lui procurer les instructions qui peuvent contribuer à former l'esprit, mais autant qu'on pouvait le faire dans ce siècle-là, où la sphère de la science était encore fort bornée. On rapporte, comme un éloge de ce prince, qu'il savait écrire (car les plus grands seigneurs ne savaient pas même signer leur nom), qu'il entendait très-bien le latin et l'Écriture sainte, et les ouvrages des Pères de l'Église qui ont écrit dans cette langue.

La reine prenait en même temps de pareils soins pour l'éducation de ses autres enfants. Ils étaient quatre, savoir : Robert, qui fut depuis comte d'Artois; Jean, comte d'Anjou; Alphonse, comte de Poitiers, et Charles, comte de Provence. Chacun recevait les instructions dont son âge pouvait être capable. L'exemple de leur frère aîné leur donnait une émulation qui les excitait à lui ressembler, en acquérant les mêmes connaissances et en pratiquant les mêmes vertus.

La reine Blanche réussit encore à persuader à ses

enfants que leur plus grand bonheur dépendait de la parfaite union qui devait régner entre eux : ils profitèrent si bien des avis de cette sage mère, que ces princes furent pénétrés toute leur vie, pour le roi, leur frère aîné, de cette amitié tendre et respectueuse qui fait ordinairement la félicité des supérieurs comme des inférieurs; de son côté, Louis les traita toujours avec la plus grande bonté, moins en roi qu'en ami.

L'union de Philippe, comte de Boulogne, oncle du roi, avec la reine régente, était un frein pour les esprits brouillons qui n'étaient pas rentrés sincèrement dans le devoir. Ils entreprirent de la rompre, et ils s'y prirent de façon à réussir. Ils lui firent représenter qu'étant celui de tous les princes qui, après les frères du roi, était son plus proche parent, étant fils de Philippe-Auguste, c'était un affront pour lui que la regence du royaume fût en d'autres mains que les siennes, et surtout en celles d'une femme, et d'une femme étrangère, qui, pour ces deux raisons, devait être exclue du gouvernement du royaume de France : ils l'assurèrent de leurs services pour soutenir son droit, s'il voulait le faire valoir.

Le comte Philippe concerta avec plusieurs seigneurs le projet de se saisir de la personne du roi, qui se trouvait dans l'Orléanais. Ils avaient résolu d'exécuter ce complot sur le chemin d'Orléans à Paris, lorsque le roi retournerait dans sa capitale. Ce prince, en ayant été averti par le comte de Champagne, se réfugia à Montlhéry, d'où il fit sur-le-champ avertir la reine sa mère et les habitants de Paris. Blanche en fit partir promptement tous ceux qui étaient capables de porter les armes; et tout le chemin, depuis Paris jusqu'à Montlhéry, fut aussitôt occupé par une nombreuse armée et une foule incroyable de peuple, au milieu de laquelle le roi passa comme entre deux haies

de ses gardes. Ce n'était qu'acclamations redoublées et que bénédictions qui ne cessèrent point jusqu'à Paris. Le sire de Joinville rapporte que le roi se faisait toujours un plaisir de ce souvenir et de parler de cette journée, qui lui avait fait connaître l'amour que ses peuples lui portaient. Les seigneurs conjurés qui s'étaient rendus à Corbeil pour l'exécution de leur dessein, voyant leur coup manqué, firent bonne contenance, et, traitant de terreur panique la précaution que le roi avait prise, ils se retirèrent pour former un nouveau projet de révolte qui n'éclata cependant que l'année suivante.

Ce fut pendant la tranquillité que procura dans le royaume l'accommodement avec les seigneurs mécontents, dont je viens de parler, que la régente termina une autre affaire importante, dont la consommation fut très-glorieuse et fort utile pour le royaume, ayant procuré la réunion à la couronne du comté de Toulouse et de ses dépendances.

Le pape sollicitait vivement la régente de ne point abandonner la cause de la religion et de continuer à réduire les Albigeois, dont la mort du roi son mari avait arrêté la ruine totale. Le légat, pour ce sujet, fit payer par le clergé une grosse contribution, que la reine employa utilement. Elle procura des secours à Imbert de Beaujeu, dont la prudence et l'activité avaient conservé les conquêtes qu'on avait faites sur ces hérétiques. Ayant reçu un nouveau renfort, il fatigua tellement les Toulousains par ses courses continuelles aux environs de leur ville, par les alarmes qu'il leur donnait sans cesse, qu'il les mit enfin à la raison, et obligea le comte de Toulouse à rentrer dans le sein de l'Église et à abandonner les Albigeois.

Le cardinal de Saint-Ange, qui était revenu en France depuis quelque temps, profita de la consternation des Toulousains : il leur envoya l'abbé Guérin

de Grand-Selve pour leur offrir la paix. Ils répondirent qu'ils étaient prêts à la recevoir ; et, sur cette réponse, la régente leur ayant fait accorder une trêve, on commença à traiter, et l'on ne tarda pas à conclure un arrangement, aux termes duquel la ville de Toulouse et les places environnantes furent remises au roi.

Après cette paix conclue, on tint un célèbre concile à Toulouse pour réconcilier cette ville à l'Église. Il fallut toutefois encore quelques années pour rétablir une parfaite tranquillité dans le pays, où il se fit de temps en temps quelques soulèvements par les intrigues du comte de la Marche et de quelques autres seigneurs ; mais elles n'eurent pas de grandes suites.

Ce que je viens de rapporter s'exécuta pendant la troisième année de la minorité du jeune roi, à la gloire de la reine régente et au grand regret des factieux, qui, n'osant plus s'attaquer directement au roi, résolurent de tourner leurs armes contre Thibaud, comte de Champagne, pour se venger de ce qu'il les avait empêchés de se rendre maîtres de la personne de Louis

Le comte de Bretagne, auquel il ne coûtait pas plus de demander des grâces que de s'en rendre indigne, et le comte de la Marche, étaient toujours les chefs de cette faction, aussi bien que le comte de Boulogne, qui, sans vouloir paraître d'abord et se mettre en campagne, se contenta de faire fortifier Calais et quelques autres places de sa dépendance.

Entre les seigneurs ennemis du comte de Champagne, il y en eut quelques-uns qui, faisant céder le ressentiment qu'ils nourrissaient contre lui à leur haine et à leur jalousie contre la régente, proposèrent, pour la perdre, un projet qu'ils crurent infaillible : ce fut de détacher de ses intérêts ce seigneur dont la puissance était le principal appui de la régente, et

qui pouvait devenir son plus redoutable ennemi, à cause de la situation de ses États au milieu du royaume. Il fallait, à cet effet, lui faire reprendre ses anciennes liaisons. La comtesse de Champagne, Agnès de Beaujeu, était morte. Thibaud, jeune encore et n'ayant qu'une fille, cherchait à se remarier : on lui offrit la princesse Yolande, fille du comte de Bretagne, quoique, par le traité de Vendôme, elle eût été promise à Jean de France, frère du roi ; Thibaud écouta volontiers cette proposition. Après quelques négociations l'affaire fut conclue, et le jour pris pour amener la jeune princesse à l'abbaye du Val-Secret, près de Château-Thierry, où la cérémonie du mariage devait se faire.

Quoique cette affaire eût été tenue fort secrète, la régente, toujours attentive aux moindres démarches des seigneurs mécontents, fut instruite, par ses espions et par les préparatifs que l'on faisait pour cette fête, de ce qui se passait. Elle en prévit les suites, en instruisit le roi son fils, et l'engagea à écrire au comte de Champagne. Louis suivit ce conseil, et envoya Godefroi de la Chapelle, qui rencontra Thibaud comme il était en chemin pour aller accomplir son mariage. L'envoyé du roi parvint à le faire changer de résolution, et le comte de Champagne retourna à Château-Thierry, où peu de temps après il épousa Marguerite de Bourbon, fille d'Archambaud, huitième du nom.

Ce changement et cette démonstration du comte de Champagne mirent les seigneurs invités dans une plus grande fureur que jamais contre lui. La plupart de ceux qui devaient se trouver au mariage étaient ennemis du roi et de la régente, et cette assemblée avait moins pour objet la célébration des noces qu'un concert entre eux pour une révolte générale, dans laquelle ils s'attendaient bien à engager le comte de Champagne. Ils prirent donc la résolution de lui faire

la guerre à outrance ; mais, pour y donner au moins quelque apparence de justice, ils affectèrent de se déclarer protecteurs des droits qu'Alix, reine de Chypre, cousine de Thibaud, prétendait avoir sur le comté de Champagne.

Ce fut donc sous le prétexte de protéger cette princesse, dont les droits étaient fort incertains, qu'il attaquèrent tous ensemble le comte de Champagne, dans le dessein de l'accabler.

Ce fut alors que le comte de Boulogne, oncle du roi, se déclara ouvertement avec le comte Robert de Dreux, le comte de Brienne, Engucrrand de Coucy, Thomas son frère, Hugues, comte de Saint-Pol, et plusieurs autres. Ayant assemblé toutes leurs troupes auprès de Tonnerre, ils entrèrent en Champagne, quinze jours après la Saint-Jean, mirent tout à feu et à sang, et vinrent se réunir auprès de Troyes, à dessein d'en faire le siége, disant partout qu'ils voulaient exterminer celui qui avait empoisonné le feu roi : car c'était encore un prétexte dont ils coloraient leur révolte.

Le comte de Champagne, n'étant pas assez fort pour résister à tant d'ennemis, parce que ses vassaux étaient entrés dans la confédération, eut recours au roi, comme à son seigneur, et le conjura de ne le pas abandonner à la haine de ses ennemis, qu'il ne s'était attirée que pour lui avoir été fidèle ; et cependant il fit lui-même détruire quelques-unes de ses places les moins fortes, pour empêcher les ennemis de s'y loger. Le seigneur Simon de Joinville, père de l'auteur de l'*Histoire de saint Louis*, se jeta pendant la nuit, avec beaucoup de noblesse, dans la ville de Troyes pour la défendre ; ce secours fit reprendre cœur aux habitants qui parlaient déjà de se rendre.

Le roi, sur cet avis, envoya aussitôt commander de sa part aux confédérés de mettre bas les armes,

et de sortir incessamment des terres de Champagne. Ils étaient trop forts et trop animés pour obéir à un simple commandement. Ils continuèrent leurs ravages; mais, se voyant prévenus par le seigneur de Joinville, ils s'éloignèrent un peu des murailles de Troyes, et allèrent se camper dans une prairie voisine, ayant à leur tête le jeune duc de Bourgogne. Louis, qui avait bien prévu qu'il ne serait pas obéi, avait promptement assemblé son armée; et, s'étant fait joindre par Matthieu II, duc de Lorraine, il vint en personne au secours du comte de Champagne.

Les approches du souverain, dont on commençait à ne plus mépriser si fort la jeunesse, étonnèrent les rebelles. Ils envoyèrent au-devant de lui le supplier de leur laisser vider leur querelle avec le comte de Champagne, le conjurant de se retirer, et de ne point exposer sa personne dans une affaire qui ne le regardait point. Le roi leur répondit qu'en attaquant son vassal ils l'attaquaient lui-même, et qu'il le défendrait au péril de sa propre vie. Quand ce jeune prince parlait de la sorte, il était dans sa quinzième année, et commençait déjà à développer ce courage et cette fermeté qui lui étaient naturels, et dont la reine, sa mère, lui avait donné l'exemple et lui avait enseigné l'usage. Sur cette réponse, les rebelles lui députèrent de nouveau pour lui dire qu'ils ne voulaient point tirer l'épée contre leur souverain, et qu'ils allaient faire leur possible pour engager la reine de Chypre à entrer en négociation avec le comte Thibaud, sur la discussion de leurs droits. Le roi répliqua qu'il n'était point question de négociation, qu'il voulait, avant toutes choses, qu'il sortissent des terres de Champagne; que, jusqu'à ce qu'ils en fussent dehors, il n'écouterait ni ne permettrait au comte d'écouter aucune proposition. On vit, en cette occasion, l'impression que fait la fermeté d'un souverain armé qui

parle en maître à des sujets rebelles. Ils s'éloignèrent dès le même jour d'auprès de Troyes, et allèrent se camper à Jully. Le roi les suivit, se posta dans le lieu même qu'ils venaient d'abandonner, et les obligea de se retirer sous les murs de la ville de Langres, qui n'était plus des terres du comté de Champagne.

Ce qui contribua encore beaucoup à ce respect forcé qu'ils firent paraître pour leur souverain, ce fut la division que le comte de Flandre, à la prière de la régente, fit dans le comté de Boulogne, dont le comte, qui était le chef le plus qualifié des ligués, fut obligé de quitter le camp pour aller défendre son pays. On le sollicita en même temps de rentrer dans son devoir, en lui représentant qu'il était indigne d'un oncle du roi de paraître à la tête d'un parti de séditieux, et combien étaient vaines les espérances dont on le flattait pour l'engager de se rendre le ministre de la passion et des vengeances d'autrui. La crainte de voir ses terres désolées, comme on l'en menaçait, eut tout l'effet qu'on désirait. Il écrivit au roi avec beaucoup de soumission, et se rendit auprès de sa personne, sur l'assurance du pardon qu'on lui promit.

Quant au différend de la reine de Chypre avec le comte de Champagne, le roi le termina de cette manière : la princesse fit sa renonciation aux droits qu'elle prétendait avoir sur le comté de Champagne, à condition seulement que Thibaud lui donnerait des terres du revenu de mille livres par an, et quarante mille livres une fois payées. Le comte n'étant pas en état de fournir cette somme, le roi la paya pour lui, et le comte lui céda les comtés de Blois, de Chartres et de Sancerre, avec la vicomté de Châteaudun. Le roi, par ce traité, tira un grand avantage d'une guerre dont il avait beaucoup à craindre; mais elle ne fut pas entièrement terminée.

Le comte de Bretagne, principal auteur de cette révolte, et dont l'esprit était très-remuant, n'oublia rien pour engager le roi d'Angleterre à seconder ses perfides desseins. Il lui envoya l'archevêque de Bordeaux et plusieurs seigneurs de Guyenne, de Gascogne, de Poitou et de Normandie, qui passèrent exprès en Angleterre pour presser Henri de profiter des conjonctures favorables qui se présentaient de reconquérir les provinces que son père avait perdues sous les règnes précédents. Ils l'assurèrent qu'il lui suffisait de passer en France avec une armée, pour y causer une révolution générale. L'irrésolution de ce prince fut le salut de la France. Hubert du Bourg, à qui il avait les plus grandes obligations pour lui avoir conservé sa couronne, était tout son conseil. Ce ministre, gagné peut-être par la régente de France, comme on l'en soupçonnait en Angleterre, s'opposa, presque seul, à la proposition qu'on fit au roi de passer en France, et son avis fut suivi. Il se fit même, cette année, une trêve d'un an entre les deux couronnes : ce qui n'empêcha pas le roi d'Angleterre d'envoyer un corps de troupes anglaises au comte de Bretagne. Ayant fait avec ces troupes, jointes aux siennes, quelques courses sur les terres de France, il fut cité à Melun, pour comparaître à la cour des pairs; et, sur le refus qu'il fit de s'y rendre, on le déclara déchu des avantages que le roi lui avait faits par le traité de Vendôme. Ensuite ce prince partit de Paris avec la reine régente, et marcha avec son armée pour aller punir le comte de Bretagne. Louis vint mettre le siége devant le château de Bellesme, place très-forte, qui avait été laissée à la garde du comte, par le traité de Vendôme. La place fut prise en peu de temps par capitulation. Aussitôt après, les Anglais, mécontents du comte de Bretagne, dont les grands projets n'avaient

abouti à rien, moins par sa faute que par celle de leur roi, retournèrent en Angleterre.

Quelque ascendant que le roi, conduit par les conseils de la reine sa mère, eût pris sur ses vassaux par la promptitude avec laquelle il avait réprimé leur audace, la France n'en était pas plus tranquille; et l'on voyait sous ce nouveau règne, comme sous les derniers rois de la seconde race, et sous les premiers de la troisième, tout le royaume en combustion par les guerres particulières que les seigneurs se faisaient les uns aux autres pour le moindre sujet; mais elles faisaient un bon effet, en suspendant les suites de la jalousie et de la haine que la plupart avaient contre la régente. Comme l'État se trouvait assez tranquille cette année, elle négocia heureusement avec plusieurs seigneurs qu'elle mit dans les intérêts du roi son fils, en les déterminant, par ses grâces, par ses bienfaits et par ses manières agréables et engageantes, à lui rendre hommage de leurs fiefs; affermissant par ce moyen, autant qu'il lui était possible, l'autorité de ce jeune prince; mais elle ne put rien gagner sur le comte de Bretagne.

C'était un esprit indomptable, qui, voyant la plupart des vassaux du roi divisés entre eux, ne cessait de cabaler, et fit si bien, par ses intrigues auprès du roi d'Angleterre, que ce prince se détermina enfin à prendre la résolution de faire la guerre à la France et d'y passer en personne.

L'année précédente, il avait assemblé à Portsmouth une armée nombreuse. Il s'était rendu en ce port avec tous les seigneurs qui devaient l'accompagner; mais, lorsqu'il fut question de s'embarquer, il se trouva si peu de vaisseaux, qu'à peine eussent-ils suffi pour contenir la moitié des troupes. Henri en fut si fort irrité contre Hubert du Bourg, son ministre

et son favori, qu'il fut sur le point de le percer de son épée, en lui reprochant qu'il était un traître qui s'était laissé corrompre par l'argent de la régente de France. Le ministre se retira pour laisser refroidir la colère de son maître. Quelques jours après, le comte de Bretagne, étant arrivé pour conduire dans quelqu'un de ses ports l'armée d'Angleterre, comme on en était convenu, se trouva frustré dans ses espérances : néanmoins, quand il se fut aperçu que le roi, après avoir jeté son premier feu, avait toujours le même attachement pour son ministre, il prit lui-même le parti de l'excuser, et il réussit si bien qu'il le mit en grâce, s'assurant qu'après un pareil service, du Bourg ne s'opposerait plus à ses desseins.

Avant de partir pour retourner en Bretagne, le comte voulut donner une assurance parfaite de son dévouement au roi d'Angleterre : il lui fit hommage de son comté de Bretagne, dont il était redevable au seul Philippe-Auguste, roi de France ; et, comme il savait que plusieurs seigneurs de Bretagne étaient fort contraires au roi d'Angleterre, il ajouta dans son serment de fidélité, qu'il le faisait contre tous les vassaux de Bretagne qui ne seraient pas dans les intérêts de l'Angleterre. Henri, en récompense, le remit en possession du comté de Richemont et de quelques autres terres situées en Angleterre, sur lesquelles le comte avait des prétentions. Il lui donna plus de cinq mille marcs d'argent pour l'aider à se soutenir contre le roi de France, et lui promit qu'au printemps prochain il l'irait joindre avec une belle armée.

Le comte, étant de retour et assuré d'un tel appui, ne ménagea plus rien : il eut la hardiesse de publier une déclaration dans laquelle il se plaignait de n'avoir jamais pu obtenir justice, ni du roi ni de la régente, sur les justes requêtes qu'il avait présentées plusieurs fois. Après avoir exagéré l'injustice qu'on lui avait faite par

l'arrêt donné contre lui à Melun, la violence avec laquelle on lui avait enlevé le château de Bellesme et les domaines qu'il possédait en Anjou, il protestait qu'il ne reconnaissait plus le roi pour son seigneur, et qu'il prétendait n'être plus désormais son vassal. Cette déclaration fut présentée au roi, à Saumur, de la part du comte par un chevalier du Temple. C'etait porter l'audace et la félonie aussi loin qu'elles pouvaient aller.

Sa témérité ne demeura pas impunie. Dès le mois de février le roi vint assiéger Angers, et le prit après quarante jours de siége. Il aurait pu pousser plus loin ses conquêtes, et même accabler le comte de Bretagne; mais les seigneurs, dont les troupes composaient une partie de son armée, qui n'aimaient pas que le roi fît de si grands progrès, lui demandèrent après ce siége leur congé, qu'il ne put se dispenser de leur accorder. Il retira le reste de ses troupes, et fut obligé de demeurer dans l'inaction jusqu'à l'année suivante.

Mais, pendant cet intervalle, la régente ne fut pas oisive : elle regagna le comte de la Marche, et conclut avec lui un nouveau traité à Clisson, par lequel le roi s'obligea de donner en mariage sa sœur Élisabeth au fils aîné de ce comte. Elle traita avec Raimond, nouveau comte de Thouars. Ce seigneur fit hommage au roi des terres qu'il tenait en Poitou et en Anjou, et s'engagea à soutenir la régence de la reine contre ceux qui voudraient la lui disputer ; et enfin elle remit dans les intérêts du roi plusieurs seigneurs qui promirent de le servir envers et contre tous. Elle leva des troupes, et mit le roi en état de s'opposer vigoureusement au roi d'Angleterre, qui faisait des préparatifs pour passer en France.

Effectivement, ce prince étant parti de Portsmouth le dernier avril de l'an 1230, vint débarquer à Saint-Malo, où il fut reçu avec de grands honneurs par le comte de Bretagne, qui, soutenant parfaitement sa

nouvelle qualité de vassal de la couronne d'Angleterre, lui ouvrit les portes de toutes ses places. Louis n'eut pas plutôt appris ce débarquement, qu'ayant assemblé son armée, il se mit à sa tête, vint se poster à la vue de la ville d'Angers, où il demeura quelque temps pour voir de quel côté le roi d'Angleterre tournerait ses armes. Louis était alors dans la seizième année de son âge. La régente lui avait donné, pour l'accompagner et l'instruire du métier de la guerre, le connétable Matthieu de Montmorency et plusieurs autres seigneurs qui lui étaient inviolablement attachés. Louis, voyant que les ennemis ne faisaient aucun mouvement, s'avança jusqu'à quatre lieues de Nantes et fit le siége d'Ancenis. Plusieurs seigneurs de Bretagne, qui s'étaient fortifiés dans leurs châteaux à l'arrivée des Anglais, dont ils haïssaient la domination, vinrent trouver le roi pour lui offrir leurs service et lui rendre hommage de leurs terres.

Le roi, avant de recevoir ces hommages, avait tenu, comme on le voit par des actes, une assemblée des seigneurs et des prélats, où le comte de Bretagne, pour peine de sa félonie, avait été déclaré déchu de la garde du comté de Bretagne, qu'il ne possédait qu'en qualité de tuteur de son fils et de sa fille Yolande, auxquels le comté de Bretagne appartenait, du chef de leur mère.

Cependant Ancenis fut pris, et les Anglais ne firent aucun mouvement pour le secourir. Le roi s'avança encore plus près de Nantes, et fit insulter les châteaux d'Oudon et de Champtoceau, qu'il emporta aussi sans que l'armée ennemie s'y opposât. On eût dit que le roi d'Angleterre n'était venu en Bretagne que pour s'y divertir; car ce n'étaient que festins, que réjouissances, que fêtes dans la ville de Nantes, tandis que les ennemis étaient aux portes. Rien n'était plus propre que cette inaction à confirmer le soupçon qu'on avait

depuis longtemps, que le favori du roi d'Angleterre était pensionnaire de la régente de France.

Comme la saison s'avançait, et comme on voyait clairement que les Anglais, parmi lesquels les maladies et la disette commençaient à se faire sentir, ne pouvaient désormais exécuter rien d'important, la régente pensa à mettre la dernière main à un ouvrage qu'elle avait déjà fort avancé, et qui était de la dernière importance pour le bien de l'État. C'était la réconciliation des grands du royaume entre eux, et leur réunion entière avec le roi. On laissa sur la frontière autant de troupes qu'il en fallait pour arrêter l'invasion de l'ennemi, et la cour se rendit à Compiègne au mois de septembre 1230. Ce fut là, après beaucoup de difficultés, tant les intérêts étaient compliqués, que la régente, bien convaincue que le repos du roi son fils et la tranquillité de l'État en dépendaient, eut le bonheur de réussir. Les comtes de Flandre et de Champagne se réconcilièrent avec le comte de Boulogne, à qui l'on donna une somme d'argent pour le dédommager des dégâts faits sur ses terres par ordre de la cour. Jean, comte de Châlons, reconnut le duc de Bourgogne pour son seigneur, et promit de lui faire hommage. Le duc de Lorraine et le comte de Bar furent réconciliés par le comte de Champagne et par la régente. Tous les seigneurs promirent au roi de lui être fidèles, après que ce prince et la régente leur eurent assuré la confirmation de leurs droits et de leurs priviléges, suivant les règles de la justice, les lois et les coutumes de l'État.

Le roi d'Angleterre, ne voulant pas qu'il fût dit qu'il n'était passé en France que pour y donner des fêtes, se livrer au plaisir et y ruiner ses affaires, prit l'occasion de l'éloignement du roi pour conduire ce qui lui restait de troupes en Poitou et en Gascogne, où il reçut les hommages de ceux de ses sujets qui rele-

vaient de lui à cause de son duché de Guyenne. Étant ensuite revenu en Bretagne, et voyant que son séjour en France lui serait désormais inutile après ce qui venait de se passer à Compiègne, il reprit la mer et arriva à Portsmouth au mois d'octobre, fort chagrin d'avoir fait une excessive dépense, et perdu par les maladies beaucoup de ses officiers.

Le départ du roi d'Angleterre laissait le comte de Bretagne exposé à toute la vengeance du roi; mais le comte de Dreux, fort empressé à tirer son frère du danger où il était, obtint sa grâce de Louis, qui voulut bien, par bonté, accorder au comte de Bretagne une trêve de trois années, qui fut conclue au mois de juillet 1231.

Le roi et l'État firent, cette année, deux grandes pertes par la mort des deux seigneurs les plus illustres et les plus distingués par leur valeur dans les armées, et dans les conseils par leur prudence. Je veux parler de Matthieu II de Montmorency, qui exerça la charge de connétable sous trois rois avec la plus grande fidélité, et du célèbre Garin, chancelier de France.

Montmorency avait accompagné Philippe-Auguste dans l'expédition qu'il fit en Palestine avec Richard, roi d'Angleterre, contre les infidèles. Il contribua beaucoup à la fameuse victoire que Philippe remporta à Bouvines, dans laquelle Montmorency prit seize bannières, en mémoire de quoi, au lieu de quatre alérions qu'il portait dans ses armoiries, Philippe voulut qu'il en mît seize. Montmorency commanda depuis aux siéges de Niort, de Saint-Jean-d'Angély, de la Rochelle, et de plusieurs autres places qu'il prit sur les Anglais. Quoique l'histoire ne nous apprenne pas le nom du gouverneur de saint Louis pendant sa minorité, il ne faut pas douter que Montmorency n'en fît les fonctions. Louis VIII, étant au lit de la mort, pria ce seigneur d'assister de ses forces et de ses conseils

le jeune Louis; Matthieu le lui promit; et, fidèle à sa parole, il réduisit les mécontents, soit par la force, soit par la prudence, à se soumettre au roi et à la régente sa mère. Quoique Louis n'eût encore que quinze ans, il accompagnait, dans toutes les expéditions militaires, Montmorency qui lui apprenait le métier de la guerre, dans lequel ce jeune prince devint un des plus expérimentés capitaines de l'Europe. L'histoire nous apprend que Montmorency est le premier connétable de France qui ait été général d'armée; car, auparavant, la charge de connétable répondait à peu près à celle de grand écuyer. Son courage, son crédit, son habileté, illustrèrent beaucoup sa famille, et commencèrent à donner à la charge de connétable l'éclat qu'elle a eu depuis.

Le chancelier Garin avait été d'abord chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, ensuite garde des sceaux, puis évêque de Senlis, et enfin chancelier. Génie universel, d'une prudence et d'une fermeté éprouvées, grand homme de guerre avant qu'il fût promu à l'épiscopat, il se trouva avec Philippe-Auguste à Bouvines, où il fit les fonctions de maréchal de bataille, contribua beaucoup à la victoire par ses conseils et par son courage, et fit prisonnier le comte de Flandre. Évêque digne des premiers siècles, quand il cessa d'être homme de guerre, ce fut lui qui éleva la dignité de chancelier au plus haut degré d'honneur, et lui assura le rang au-dessus des pairs de France. Il commença le *Trésor des Chartes*, et fit ordonner que les titres de la couronne ne seraient plus transportés à la suite des rois, mais déposés en un lieu sûr. Il continua jusqu'à sa mort à aider de ses conseils la reine Blanche, et conserva, sous la régence, le crédit qu'il avait depuis quarante ans dans les principales affaires de l'État.

La France commença donc à respirer après tant de

désordres causés par les guerres civiles. La régente n'oublia rien pour rétablir l'ordre et la tranquillité dans tout le royaume ; elle continua ses soins pour accommoder encore les différends de quelques seigneurs, qu'on n'avait pu terminer dans le parlement de Compiègne.

Elle fit revenir à Paris les professeurs de l'Université, qui s'étaient tous retirés de concert, à l'occasion d'une querelle que quelques écoliers, à la suite d'une partie de débauche, avaient eue avee des habitants du faubourg Saint-Marceau, et sur laquelle le roi n'avait pas donné à l'Université la satisfaction qu'elle avait demandée avec plus de hauteur que de raison.

On tint la main à l'exécution d'une ordonnance publiée quelque temps auparavant contre les Juifs, dont les usures excessives ruinaient toute la France. On fit fortifier plusieurs places sur les frontières ; et enfin on renouvela les traités d'alliance avec l'empereur et le roi des Romains, pour maintenir la concorde entre les vassaux des deux États, et empêcher qu'aucun d'eux ne prît des liaisons trop étroites avec l'Angleterre.

Le roi étant entré dans sa dix-neuvième année, la régente pensa sérieusement à le marier, et choisit pour son épouse la fille aînée du comte de Provence, Raymond Bérenger. Ce seigneur était de l'illustre et ancienne maison des comtes de Barcelone, dont on voyait les commencements sous les premiers rois de la seconde race. La naissance et la beauté de Marguerite la rendaient également digne de cet honneur. Ses parents lui avaient fait donner une éducation assez semblable à celle que Louis avait reçue de la reine sa mère. Ce prince l'épousa à Sens, où elle fut en même temps couronnée par l'archevêque.

Cependant la trêve de trois ans que Louis avait accordée au comte de Bretagne, était sur le point de finir : le comte y avait même fait des infractions par

plusieurs violences exercées sur les terres de Henri d'Avaugour, à cause de l'attachement que ce seigneur avait fait paraître pour la France. Le comte, toujours en liaison avec le roi d'Angleterre, avait obtenu de lui deux mille hommes qu'il avait mis dans les places les plus exposées de sa frontière. Le roi, instruit de ses intrigues, résolut de le pousser plus vivement qu'il n'avait encore fait. Le comte de Dreux et le comte de Boulogne étaient morts pendant la trêve. Le comte de Bretagne avait perdu dans le premier, qui était son frère, un médiateur dont le crédit eût été une ressource dans le cas où ses affaires eussent tourné mal ; et dans le second, un homme toujours assez disposé à seconder ses mauvais desseins. Le roi, ayant assemblé ses troupes, s'avança sur les frontières de Bretagne avec une nombreuse armée. On y porta le ravage partout ; de sorte que le comte, se voyant sur le point d'être accablé, envoya au roi pour le prier d'épargner ses sujets et d'écouter quelques propositions qu'il espérait lui faire agréer. Le comte lui représenta que les engagements qu'il avait avec le roi d'Angleterre, tout criminels qu'ils étaient, ne pouvaient être rompus tout d'un coup : il le supplia de vouloir bien lui donner le temps de se dégager avec honneur, et lui accorder une trêve jusqu'à la Toussaint, pendant laquelle il demanderait au roi d'Angleterre une chose qu'assurément ce prince n'était pas en état de lui accorder, savoir : qu'avant le mois de novembre il vînt à son secours en personne avec une armée capable de résister à celle des Français ; et promit que, sur son refus, il renoncerait à sa protection et à l'hommage qu'il lui avait fait, et remettrait entre les mains du roi toute la Bretagne. Le roi, qui savait qu'en effet le roi d'Angleterre ne pourrait jamais en si peu de temps faire un armement de terre et de mer suffisant pour une telle expédition, ac-

corda au comte tout ce qu'il lui demandait ; mais à condition qu'il lui livrerait trois de ses meilleures places, et qu'il rétablirait dans leurs biens les seigneurs bretons partisans de la France. Le comte de Bretagne accepta ces conditions. Peu de temps après il passa en Angleterre, où il exposa à Henri l'état où il était réduit, le pria de venir en Bretagne avec une armée, lui demanda l'argent nécessaire pour soutenir la guerre contre un ennemi aussi puissant que celui qu'il avait sur les bras, et dit que, faute de cela, il serait obligé de faire sa paix à quelque prix que ce fût.

Le roi d'Angleterre répondit qu'il lui demandait une chose impossible, lui reprocha son inconstance et lui fit avec chagrin le détail des grosses dépenses que l'Angleterre avait faites pour le soutenir, sans qu'il en eût su profiter. Il lui offrit néanmoins encore quelques secours de troupes s'il voulait s'en contenter. Le comte, de son côté, se plaignit qu'on l'abandonnait après qu'il s'était sacrifié pour le service de la couronne d'Angleterre, qu'il était entièrement ruiné, et que le petit secours qu'on lui offrait était moins pour le défendre que pour l'engager à se perdre sans ressources ; et l'on se sépara fort mécontent de part et d'autre. Après ce que nous avons rapporté de la dernière expédition du roi d'Angleterre en Bretagne, il serait bien difficile de décider lequel de lui ou du comte s'était conduit avec le plus d'imprudence.

Le comte de Bretagne n'eut pas plutôt repassé la mer, qu'il vint se jeter aux pieds du roi pour lui demander miséricorde, en confessant qu'il était un rebelle, un traître, qu'il lui abandonnait tous ses États et sa propre personne pour le punir comme il le jugerait à propos.

Le roi, touché de la posture humiliante où il voyait le comte, fit céder ses justes ressentiments à sa compassion ; et, après lui avoir fait quelques reproches

sur sa conduite passée, il lui dit que, quoiqu'il méritât la mort pour sa félonie et pour les maux infinis qu'il avait causés à l'État, il lui donnait la vie ; qu'il accordait ce pardon à sa naissance, qu'il lui rendait ses États, et qu'il consentait qu'ils passassent à son fils, qui n'était pas coupable des crimes de son père. Le comte, pénétré de la bonté du roi, lui promit de le servir envers et contre tous. Il lui remit ses forteresses de Saint-Aubin, de Champtoceau et de Mareuil pour trois ans, et s'obligea de plus à servir à ses frais pendant cinq ans en Palestine, et à rétablir la noblesse de Bretagne dans tous ses priviléges. Très-content d'en être quitte à si bon marché, il retourna en Bretagne, d'où il envoya déclarer au roi d'Angleterre qu'il ne se reconnaissait plus pour son vassal. Henri ne fut point surpris de cette déclaration ; mais sur-le-champ il confisqua le comté de Richemont et les autres terres que le comte possédait en Angleterre. Le comte, pour s'en venger, fit équiper dans ses ports quelques vaisseaux avec lesquels il fit courir sur les Anglais, troubla partout leur commerce, et remplit par là, dit Matthieu Paris, historien anglais, son surnom de *Mauclerc*, c'est-à-dire, homme malin et méchant.

La soumission du comte de Bretagne fut de la plus grande importance pour affermir l'autorité du jeune roi. La vigueur avec laquelle il l'avait poussé retint dans le respect les autres grands vassaux de la couronne ; mais il ne fut pas moins attentif à prévenir les occasions de ces sortes de révoltes que prompt à les réprimer.

Les alliances que les vassaux contractaient par des mariages avec les ennemis de l'État, et surtout avec les Anglais, contribuaient beaucoup à perpétuer les troubles : aussi une des précautions que prenaient les rois, à cet égard, était d'empêcher ces sortes d'alliances autant qu'il était possible ; et dans les traités

qu'ils faisaient avec leurs vassaux, cette clause était ordinairement exprimée, que ni le vassal, ni aucun de sa famille ne pourrait contracter mariage avec étrangers sans l'agrément du prince. Louis était très-exact à faire observer cet article important. Le roi d'Angleterre, dans le dessein d'acquérir de nouvelles terres et de nouvelles places en France, demanda en mariage à Simon, comte de Ponthieu, Jeanne, l'aînée de ses quatre filles et sa principale héritière. Le traité du mariage fut fait. Elle fut épousée au nom du roi d'Angleterre par l'évêque de Carlisle, et le pape même y avait contribué. Malgré ces circonstances, Louis s'opposa à ce mariage, dont il prévoyait les suites dangereuses pour l'intérêt de l'État. Il menaça le comte de Ponthieu de confisquer toutes ses terres, s'il l'accomplissait, et tint si ferme, que le comte, sur le point de se voir beau-père du roi d'Angleterre, fut obligé de renoncer à cet honneur. Mais un autre mariage, qui fut conclu cette même année, récompensa la comtesse Jeanne de la couronne que Louis lui avait fait perdre en l'obligeant de refuser la main du roi d'Angleterre. Ferdinand, roi de Castille, écrivit au monarque français pour le prier d'agréer la demande qu'il voulait faire de cette vertueuse princesse : ce qu'il obtint d'autant plus aisément, qu'il en avait plus coûté au cœur de Louis pour arracher un sceptre des mains d'une personne du plus grand mérite, et sa proche parente; car elle descendait d'Alix, fille de Louis le Jeune. On le vit encore, quelque temps après, consoler la comtesse Mathilde d'avoir été contrainte de préférer le bien de l'État à son inclination pour un gentilhomme Il lui fit épouser le prince Alphonse, frère de Sanche, roi de Portugal, neveu de la reine Blanche, qui avait fait élever cette jeune demoiselle à la cour de France.

Le roi tint la même conduite à l'égard de Jeanne,

comtesse de Flandre, veuve du comte Ferrand. Simon de Montfort, comte de Leicester, et frère cadet d'Amauri de Montfort, connétable de France, s'était établi en Angleterre pour y posséder le comté de Leicester, dont il était héritier du chef de sa grand'-mère, et dont le roi d'Angleterre n'aurait pas voulu lui accorder la jouissance s'il était demeuré en France. Ce seigneur, homme de beaucoup de mérite, était en état, par ses grands biens et par le crédit où il était parvenu en Angleterre, d'épouser la comtesse de Flandre. Le roi, dans un traité fait à Péronne avec elle quelques années auparavant, n'avait pas manqué d'y faire insérer un article par lequel elle s'engageait de ne point s'allier avec les ennemis de l'État. Ce fut en vertu de ce traité qu'il l'obligea de rompre toute négociation sur ce mariage. Il empêcha aussi Mathilde, veuve du comte de Boulogne, oncle du roi, dont nous avons déjà parlé, d'épouser le même Simon de Montfort.

Cette conduite de Louis faisait connaître à toute la France combien il avait profité, dans l'art de régner, des instructions que lui avait données la reine sa mère. Cette princesse cessa de prendre la qualité de régente du royaume, sitôt que le roi eut vingt et un ans accomplis, et ce fut le 5 avril 1236. Ce terme de la minorité fut avancé depuis par une ordonnance de Charles V, suivant laquelle les rois de France sont déclarés majeurs dès qu'ils commencent leur quatorzième année.

La première affaire importante que Louis eut en prenant le gouvernement de son État lui fut suscitée par le comte de Champagne, que sa légèreté naturelle ne laissait guère en repos. Il se brouillait tantôt avec son souverain, tantôt avec ses vassaux, tantôt avec ses voisins, et une couronne dont il avait hérité depuis deux ans ne contribuait pas à le rendre plus traitable.

Il était fils de Blanche, sœur de Sanche, roi de Navarre. Sanche était mort en 1234, sans laisser d'héritiers; Thibaud, son neveu, lui succéda au trône de Navarre. Il trouva dans le trésor de son prédécesseur 1,700,000 livres, somme qui, réduite au poids de notre monnaie d'aujourd'hui, ferait environ 15,000,000. Avec ces richesses et cet accroissement de puissance, il se crut moins obligé que jamais de ménager le roi.

Il prétendait que la cession qu'il avait faite des comtés de Blois, de Chartres, de Sancerre et des autres fiefs dont il avait traité avec le roi pour les droits de la reine de Chypre, n'était point une vente, mais seulement un engagement de ces fiefs avec pouvoir de les retirer en rendant la somme d'argent que le roi avait payée pour lui : il entreprit donc de l'obliger à les lui rendre. Outre son humeur inquiète, il fut encore animé par le comte de la Marche, et surtout par la comtesse sa femme, qui, après avoir rabaissé sa qualité de reine d'Angleterre en épousant un simple vassal du roi de France, conservait néanmoins toujours sa fierté, et ne pouvait plier sous le joug de sa dépendance.

Il y avait un an que ces intrigues se tramaient. Dès que le roi en fut averti, il en prévint l'effet. Il fit assembler promptement les milices des communes et celles de ses vassaux. Ses ordres ayant été exécutés, son armée se trouva prête à marcher avant que le roi de Navarre eût pu mettre en défense ses places les plus voisines de Paris. Mais Thibaud, qui savait qu'avec ses seules forces il ne pourrait pas résister à la puissance du roi, avait pris, l'année précédente, des mesures pour suspendre l'orage. Comme il s'était croisé pour faire le voyage de la Terre-Sainte, il crut pouvoir se prévaloir des priviléges accordés aux croisés par les papes, dont l'un était de ne pouvoir être attaqués par leurs ennemis.

Le roi, qui connaissait ce qu'il pouvait et ce qu'il devait faire en conscience en cette matière, n'eut pas beaucoup d'égard à cette réclamation : il assembla son armée au bois de Vincennes, dans la ferme résolution de fondre incessamment sur la Brie et sur la Champagne.

Le roi de Navarre, fort embarrassé, car le roi avait résolu de le punir, prit le parti de la soumission, qui lui avait déjà réussi. Il envoya promptement un homme de confiance, qui vint témoigner au roi le regret que le roi de Navarre avait de lui avoir donné lieu de soupçonner sa fidélité, et le supplier de lui pardonner sa faute. Le roi, toujours porté à la douceur, pourvu que son autorité n'en souffrît pas, répondit qu'il était prêt à recevoir les soumissions du roi de Navarre à ces conditions : la première qu'il renonçât à ses injustes prétentions sur les fiefs qu'il lui avait cédés par un traité solennel ; la seconde, que, pour assurance de sa fidélité, il lui remît incessamment entre les mains quelques places de ses frontières de Brie et de Champagne ; la troisième, qu'il accomplît au plus tôt son vœu d'aller à la Terre-Sainte ; et la quatrième, que de sept ans il ne remît le pied en France. L'envoyé consentit à tout, et le roi de Navarre vint, peu de jours après, trouver le roi, auquel il livra Bray-sur-Seine et Montereau-Faut-Yonne ; c'est là ce que son infidélité et son imprudence lui valurent.

L'accommodement fait avec le roi de Navarre établit la tranquillité dans le royaume, et le fit jouir, pendant cette année, d'une heureuse paix, durant laquelle le roi fut garanti d'un grand péril qu'il n'était pas possible de prévoir. On avait appris en Orient que le pape ne cessait d'exciter les princes chrétiens à s'unir ensemble pour le secours de la Palestine ; que le roi de France, qui joignait à une grande puissance

beaucoup de courage et de zèle pour sa religion, était de tous les princes celui sur lequel le pape pouvait le plus compter pour le faire chef d'une de ces expéditions générales qui avaient déjà mis plusieurs fois le mahométisme sur le penchant de sa ruine, et qui avaient causé de si grandes pertes aux Musulmans. Un roi de ces contrées, qu'on nommait *le Vieux de la Montagne* et prince des Assassins, crut qu'il rendrait un grand service à son pays s'il pouvait faire périr Louis. Pour cet effet il commanda à deux de ses sujets, toujours disposés à exécuter aveuglément ses ordres, de prendre leur temps pour aller tuer ce prince. Ils partirent dans cette résolution ; mais la providence de Dieu, qui veillait à la conservation d'une tête si précieuse, toucha le cœur du prince Assassin par le moyen de quelques chevaliers du Temple, qui lui firent des représentations à ce sujet. Il envoya un contre-ordre ; ceux qui le portaient arrivèrent heureusement en France avant ceux qui étaient chargés du premier ordre, et avertirent eux-mêmes le roi. Ce prince profita de cet avis, et se fit une nouvelle compagnie de gardes, armés de massues d'airain, qui l'accompagnaient partout, persuadé que la prudence humaine, renfermée dans ses justes bornes, n'est point opposée à la soumission aux décrets de la Providence. On fit la recherche des deux Assassins, et on les découvrit. On les renvoya sans leur faire aucun mal : on leur donna même des présents pour leur maître, que l'aveugle obéissance de ses sujets rendait redoutable. Mais le roi le traita depuis honorablement dans son voyage de la Terre-Sainte, comme on le verra dans la suite.

Cette visible protection du Ciel fut un nouveau motif au roi pour redoubler sa ferveur et sa piété. Il les fit paraître quelque temps après, en dégageant à ses frais la couronne d'épines de notre Seigneur, un

morceau considérable de la vraie croix et d'autres précieuses reliques qui avaient été engagées par Baudouin, empereur de Constantinople, pour une très-grosse somme d'argent. Ces précieuses reliques furent apportées en France et reçues au bois de Vincennes par le roi, qui les conduisit de là à Paris, marchant nu-pieds, aussi bien que les princes ses frères, tout le clergé et un nombre infini de peuple. Ces reliques furent ensuite placées dans la Sainte-Chapelle, où on les conserva comme un des plus précieux trésors qu'il y eût dans le monde.

Ce qui contribua beaucoup à entretenir la paix dans le royaume, fut la résolution que prirent quelques-uns des vassaux du roi, les plus difficiles à gouverner, d'accomplir le vœu qu'ils avaient fait d'aller à la Terre-Sainte. Le roi de Navarre, le comte de Bretagne, Henri, comte de Bar, le duc de Bourgogne, Amauri de Montfort, connétable de France, et quantité d'autres seigneurs, passèrent en Palestine, où plusieurs d'entre eux périrent sans avoir rien fait de mémorable, ni de fort avantageux pour la religion.

Pendant que ces seigneurs étaient occupés dans la Palestine à faire la guerre aux infidèles, les États de Louis étaient dans la plus grande tranquillité. Ce prince, occupé tout entier de la religion et du bonheur de ses peuples, partageait également ses soins entre cette double tâche. Les mariages des grands étaient alors l'objet le plus important de la politique de nos souverains. Mathilde, veuve de Philippe, comte de Boulogne, oncle du roi, avait promis par écrit de ne marier sa fille unique que de l'agrément de Louis. Elle fut fidèle à sa promesse. Le monarque qui, peu de temps auparavant, s'était opposé à l'union de la mère avec le comte de Leicester, seigneur anglais d'une ambition démesurée, consentit

que la fille épousât Gaucher IV, chef de la maison de Châtillon, seigneur français, aussi distingué par sa fidélité que par sa haute naissance. Ce fut aussi par le même principe qu'après avoir forcé la comtesse de Flandre à renoncer à l'alliance du même Leicester, il lui permit de s'unir au comte Thomas, cadet de la maison de Savoie, oncle de la reine Marguerite, le cavalier le mieux fait de son temps, plus estimable encore par les qualités de l'esprit et du cœur, mais peu avantagé des biens de la fortune.

Mais de tous ces mariages, les plus célèbres furent ceux des princes Robert et Alphonse, frères du roi. Le premier avait été accordé avec la fille unique du feu comte de Flandre; la mort prématurée de cette riche héritière inspira d'autres vues. Louis choisit, pour la remplacer, Mathilde ou Mahaut, sœur aînée du duc de Brabant, princesse en grande réputation de sagesse. Alphonse, par le traité qui mit fin aux croisades contre les Albigeois, avait été promis à la princesse Jeanne, fille unique du comte de Toulouse; mais comme ils n'étaient alors l'un et l'autre que dans la neuvième année de leur âge, la célébration de leurs noces avait été différée jusqu'à ce moment.

Quelques jours après, le monarque, qui eut toujours pour ses frères la plus tendre affection, arma ces deux princes chevaliers, l'un à Compiègne, l'autre à Saumur. Alors il donna à Robert pour son apanage le comté d'Artois, et à Alphonse le Poitou et l'Auvergne La cérémonie de leur chevalerie se fit avec une magnificence qui avait eu peu d'exemples.

Pendant que la paix dont la France jouissait donnait à Louis le temps de se livrer à tous ces soins; pendant qu'il vivait en bonne intelligence avec les princes ses voisins, il s'était élevé dans l'Europe une guerre entre le pape Grégoire IX et l'empereur Frédéric II, qui causa beaucoup de scandale dans la chré-

tienté. Les deux princes firent tous leurs efforts, chacun de son côté, pour engager Louis dans leurs intérêts. Ils voulurent même le prendre pour médiateur. Ce prince essaya tous les moyens pour les concilier; n'ayant pu y parvenir, il se conduisit dans cette affaire avec tant de prudence et de désintéressement, il fit paraître tant de zèle pour la religion et le bien de l'Église, tant de générosité et de modération, qu'il fut regardé comme le prince le plus sage de l'Europe.

LIVRE DEUXIEME

Le comté de la Marche se révolte contre le comte de Poitiers. — Le roi d'Angleterre déclare la guerre au roi de France. — Bataille de Taillebourg, où le roi est victorieux. — Henri d'Angleterre demande la paix. — Louis interdit à ses seigneurs la possession de fiefs en Angleterre. — Le pape se retire à Lyon. — Maladie du roi. — Il fait vœu d'aller au secours des chrétiens de la Terre-Sainte. — Il juge un différend entre les comtes de Flandre et de Hainaut.

Le roi, âgé de vingt-six ans, avait, par les conseils et la prudente conduite de la reine sa mère, rétabli l'autorité royale à peu près au même état où la sagesse et la fermeté de son père et de son aïeul l'avaient portée. Les grands vassaux paraissaient soumis, et il avait pris la résolution de maintenir la tranquillité dans ses États, au point qu'il pût lui-même conduire dans quelque temps du secours aux chrétiens de l'Orient. Mais l'esprit d'indépendance, dangereuse condition du gouvernement féodal, n'était pas encore éteint. Il était difficile que le roi d'Angleterre, le comte de Toulouse et le comte de la Marche regar-

dassent tranquillement la prospérité de Louis. Le premier, par la félonie de ses ancêtres, avait trop perdu sous les règnes précédents, et le second, sous le présent règne. Le troisième était un esprit inquiet; il avait une femme trop impérieuse et fière de sa qualité de reine, qui le gouvernait, et souffrait très-impatiemment de voir son mari vassal du roi de France. Aucun d'eux, séparément des autres, n'eût été fort à craindre; mais, unis ensemble, ils pouvaient causer beaucoup de désordres. Jacques, roi d'Aragon, qui possédait Montpellier et d'autres fiefs, était assez disposé à entrer dans leurs intrigues.

Il s'était tenu, l'année précédente, une conférence à Montpellier, entre lui, le comte de Toulouse et le comte de Provence, dans laquelle, entre autres résolutions qu'ils y avaient prises, ils avaient fait avec le roi d'Angleterre une ligue pour attaquer la France. La conduite du comte de Provence paraissait, en cette occasion, pleine d'ingratitude, vu qu'il était beau-père du roi, qu'il lui avait de grandes obligations, et même de toutes récentes pour avoir garanti la Provence que l'empereur avait voulu faire envahir par le comte de Toulouse. Le roi d'Angleterre avait signé, vers l'an 1238, une prolongation de trêve pour quelques années avec la France; mais, cherchant un prétexte plausible pour la rompre, il trouva dans le dessein que le roi avait d'investir incessamment Alphonse, son frère, du comté de Poitou, parce que Henri lui-même, plusieurs années auparavant, avait donné l'investiture de ce comté, qu'il prétendait lui appartenir, à Richard son frère. Ce traité demeura secret jusqu'à ce qu'on se crût en état dé l'exécuter; ce fut le comte de la Marche qui le premier leva le masque à l'occasion des faits suivants.

Louis, en exécution du testament du roi son père, donnait à ses frères, dès qu'ils avaient atteint l'âge

de vingt et un ans, les apanages qui leur étaient destinés. En 1238, il avait fait Robert, son frère, chevalier à Compiègne; il l'avait en même temps investi du comté d'Artois, et lui avait fait épouser Mathilde, fille du duc de Brabant. Il voulut alors faire aussi chevalier Alphonse, son troisième frère. La cérémonie s'en fit le jour de la Saint-Jean, à Saumur, où il avait convoqué toute la noblesse de France avec un grand nombre d'évêques et d'abbés; et, quelques jours après, il le mit en possession des comtés de Poitou et d'Auvergne.

Tout se passa, au moins en apparence, avec une satisfaction universelle; et le roi, au sortir de Saumur, mena le nouveau comte de Poitou dans la capitale de son comté. Le jeune prince y reçut les hommages de ses vassaux, et le roi commanda au comte de la Marche de faire le sien comme les autres. Il obéit avec beaucoup de répugnance. Il fit hommage pour son comté de la Marche et pour les autres domaines qu'il possédait en Poitou, en Saintonge et en Gâtinais.

Après toutes ces cérémonies, le roi était parti pour se rendre à Paris, et avait laissé à Poitiers le comte son frère, qui, n'ignorant pas les menées du comte de la Marche, dont toute l'application tendait à soulever la noblesse d'au delà de la Loire, voulut qu'il lui renouvelât son hommage. Il l'envoya prier de venir à Poitiers aux fêtes de Noël. Le comte s'y étant rendu, Alphonse lui déclara ses intentions. Il répondit qu'il était prêt à lui donner cette satisfaction, et que, dès le lendemain, il lui ferait son hommage. Mais ayant rendu compte à sa femme de ce qu'on lui avait proposé et de ce qu'il avait promis, elle se moqua de lui, lui disant qu'ayant donné dans un piége facile à prévoir, il n'eût pas dû avoir la faiblesse d'engager ainsi sa parole, et elle ajouta qu'il était temps de se déclarer et de rompre ouvertement avec le comte de Poitiers.

Ils concertèrent ensemble la manière de le faire, et voici comment ils s'y prirent.

Le comte de la Marche, s'étant fait escorter par un grand nombre de gens armés, vint trouver le prince, qui l'attendait à dîner, et lui parla de la manière la plus arrogante. Il ajouta plusieurs menaces en se retirant, et il monta sur un cheval qu'on lui tenait tout prêt ; puis il sortit de Poitiers, après avoir mis le feu à la maison où il avait logé. Il traversa avec grand bruit toute la ville, qu'il laissa dans un grand étonnement d'une si prodigieuse audace. Le prince n'aurait pas manqué de le faire arrêter s'il avait eu le temps de se reconnaître ; mais le comte avait pris toutes ses sûretés, et fut en un moment hors de la ville, avec sa femme et toute sa famille.

Alphonse ne tarda pas à informer la cour de ce qui s'était passé, et le roi comprit qu'il en fallait venir à la guerre. Le comte de la Marche s'y était bien attendu ; il ne pensa plus qu'à mettre ses forteresses en état de défense et à lever des troupes. Il envoya en Angleterre demander au roi l'exécution de la parole qu'il lui avait donnée de passer incessamment en France. Il lui manda qu'il devait moins se mettre en peine d'amener des troupes que d'apporter beaucoup d'argent ; qu'en arrivant il trouverait une armée prête à lui obéir ; qu'il était assuré du comte de Toulouse, du roi d'Aragon, du roi de Navarre, de toute la noblesse de Poitou et de Gascogne, qui n'attendait que son arrivée pour se déclarer contre la France et pour le remettre en possession des provinces que les rois ses prédécesseurs avaient perdues sous les derniers règnes.

Le roi d'Angleterre, qui attendait avec impatience quelque coup d'éclat de la part du comte, apprit cette nouvelle avec joie. Il promit à l'envoyé tout ce que son maître demandait, et lui dit qu'il assemblerait

incessamment son parlement pour se mettre en état de passer la mer aux fêtes de Pâques. En effet, il fit expédier des lettres circulaires à tous ceux qui avaient droit d'y assister, par lesquelles il leur ordonnait de se rendre à Londres, afin de lui donner des avis sur des affaires de la dernière importance pour le bien de l'État.

Tandis que les membres du parlement se disposaient à s'assembler à Londres, le comte Richard, frère du roi, arriva de son voyage de la Palestine, où il avait acquis beaucoup plus de gloire que le roi de Navarre et les autres seigneurs français qui s'y étaient trouvés en même temps que lui, et dont plusieurs lui étaient redevables de leur salut et de leur liberté.

Lorsque le roi d'Angleterre eut communiqué son dessein au prince son frère, voyant qu'il avait son approbation, il résolut de surmonter tous les obstacles qu'on pourrait y apporter. Il avait bien prévu que le parlement n'approuverait pas cette guerre : il en fut encore plus convaincu lorsqu'il apprit que la plupart des membres, étant arrivés à Londres, s'étaient mutuellement engagés, avec serment, à ne consentir à aucune lévée d'argent, quelque instance que le roi pût faire. Ils tinrent leur parole. Mais leurs remontrances mirent Henri dans une colère qu'il ne put contenir. Il répliqua dans des termes pleins d'aigreur et d'amertume, et conclut, en jurant par tous les saints, qu'il exécuterait son projet malgré la lâcheté de ceux qui l'abandonnaient, et qu'il passerait la mer avec une flotte aux fêtes de Pâques. Il congédia le parlement, qui néanmoins, avant de se séparer, enregistra ce qu'il avait représenté au roi.

Sitôt qu'on eut appris à la cour de France la résolution du roi d'Angleterre, Louis convoqua un parlement à Paris, pour demander conseil sur le châtiment que méritait un vassal qui ne voulait point reconnaître

son seigneur. Toute l'assemblée répondit d'une voix que le vassal était déchu de ses fiefs, et que le seigneur devait les confisquer comme un bien qui lui appartenait. En conséquence, le roi fit, de son côté, tous les préparatifs nécessaires : il assembla les troupes des communes et de ses vassaux, et fit faire un très-grand nombre de machines alors en usage pour les siéges. Tout fut prêt à la fin d'avril, temps marqué pour se réunir en Poitou; le roi y fit la revue de son armée près de Chinon.

Elle se trouva composée de quatre mille chevaliers avec leur suite, ce qui faisait un très-grand nombre d'hommes, et de vingt mille autres soldats très-bien armés. Le roi, profitant du temps et des lenteurs du roi d'Angleterre, que les vents contraires retenaient à Portsmouth, entra sur les terres du comte de la Marche, où il se vengea des courses que ce comte avait commencé de faire sur les terres de France : il s'empara de plusieurs places ou forteresses, telles que Montreuil en Gastine, la Tour-de-Bergue, Moncontour, Fontenay-le-Comte et Vouvant.

Hugues, trop faible pour un tel ennemi, n'osait tenir la campagne; mais, pour arrêter l'impétuosité française, en attendant le secours d'Angleterre, il jeta ses troupes dans ses places, fit le dégât partout, brûla les fourrages et les vivres, arracha les vignes, boucha les puits et empoisonna ceux qu'il laissa ouverts. La comtesse reine, sa femme, cette furie que l'historien de son fils traite d'empoisonneuse et de sorcière, et dont on avait changé le nom d'Isabelle en celui de Jézabel, porta la fureur encore plus loin. Désespérée de l'issue malheureuse d'une guerre dont elle était l'unique cause, elle résolut d'employer les voies les plus lâches et les plus honteuses, plutôt que de voir retomber sur son mari le juste châtiment de l'insolence avec laquelle elle l'avait poussé. A cet

effet, elle prépara de ses propres mains un poison dont elle avait le secret, et envoya quelques-uns de ses gens aussi scélérats qu'elle pour le répandre sur les viandes du roi. Déjà ces malheureux s'étaient glissés dans les cuisines; mais leurs visages inconnus les firent remarquer : certain air inquiet, embarrassé, acheva de les rendre suspects. On les arrêta; ils avouèrent leur crime et furent mis à mort. On doubla depuis la garde du roi, et aucun inconnu ne l'approcha plus sans être auparavant visité.

Sur ces entrefaites le roi d'Angleterre arriva au port de Royan avec beaucoup d'argent, ce qui fâchait extrêmement les Anglais, et ce que les Poitevins, gens dont la foi était fort décriée, souhaitaient avec le plus de passion. Henri était accompagné de Richard, son frère, de Simon de Montfort, comte de Leicester, à la tête de trois cents chevaliers, et de plusieurs autres seigneurs anglais, que Henri avait engagés à le suivre par ses caresses et par ses présents. La comtesse de la Marche, sa mère, l'attendait au port. Il fut accueilli en Saintonge avec beaucoup de joie par les seigneurs ligués; et dès qu'il fut débarqué, il envoya des ambassadeurs au roi, qui faisait le siége de Fontenoi, place alors très-forte. La garnison, commandée par un fils naturel du comte de la Marche, se défendait avec beaucoup de valeur, et le comte de Poitiers venait d'y être blessé. Le roi reçut les ambassadeurs avec bonté, les fit manger à sa table et ensuite leur donna audience Ils lui exposèrent le sujet de leur mission, qui se réduisit à dire que le roi leur maître était fort surpris qu'on rompît si hautement la trêve faite entre les deux États, et qui ne devait finir que dans deux ans.

Le roi les écouta avec modération, et répondit qu'il n'avait rien de plus à cœur que de garder la trêve et même de la prolonger, ou de faire la paix à des condi-

tions raisonnables, sans demander aucun dédommagement; que c'était le roi leur maître qui la rompait manifestement, en venant avec une flotte soutenir la rébellion des vassaux de la couronne de France; qu'il n'appartenait pas au roi d'Angleterre de se mêler des différends qu'ils avaient avec leur souverain; que le comte de Toulouse et le comte de la Marche n'étaient en aucune manière compris dans le traité de trêve; que c'était leur félonie qui leur avait attiré sa juste indignation et le châtiment qu'il allait leur faire subir, comme à des traîtres et à des parjures. Les ambassadeurs étant retournés vers leur prince, il rejeta toute proposition de paix, animé par les agents du comte et de la comtesse de la Marche, qui assurèrent que la guerre lui procurerait bientôt de plus grands avantages que ceux qu'on lui offrait, et que la conduite du roi de France, en cette occasion, n'était qu'un effet de la crainte que la présence de Henri et la puissance de la ligne lui inspiraient. Dans cette persuasion, il envoya sur-le-champ deux chevaliers de l'Hôpital-de-Jérusalem déclarer la guerre au roi.

Louis, sur cette dernière dénonciation, protesta, en présence de toute sa cour, que c'était avec beaucoup de regret qu'il entrait en guerre avec le roi d'Angleterre, dont il aurait voulu acheter l'amitié aux dépens de ses propres intérêts. On pressa donc plus vivement qu'on n'avait fait jusque alors le siége de Fontenoi, et la ville fut prise au bout de quinze jours, au grand étonnement des ennemis, qui regardaient cette place comme imprenable. Le fils du comte de la Marche et toute la garnison furent obligés de se rendre à discrétion. On conseilla au roi de les faire pendre pour donner de la terreur aux rebelles; mais il n'y voulut pas consentir, disant que le fils du comte de la Marche était excusable, n'agissant que par les

ordres de son père. Il se contenta de les envoyer dans les prisons de Paris.

La bonté du roi, jointe à la valeur avec laquelle il poussait son entreprise, fit plus d'effet que n'en auraient eu les conseils violents qu'on lui donnait : car, après cette conquête, plusieurs autres forteresses se rendirent à lui sans attendre qu'elles fussent attaquées. Il garda les plus fortes, et fit détruire les autres. Il y en eut quelques-unes qui résistèrent et qui furent forcées; par ce moyen le roi s'ouvrit le chemin iusqu'à la Charente, et s'avança vers Taillebourg, place située sur cette rivière.

Le roi d'Angleterre, qui s'était mis en marche avec ses troupes, s'était rendu à Saintes, où il avait passé quelques jours pour y grossir son armée des troupes du comte de Toulouse, et des autres seigneurs ligués que le comte de la Marche lui avait fait espérer, et qui ne venaient qu'en petit nombre. Cependant il sortit de cette ville, et marcha en descendant la Charente, pour en défendre le passage contre l'armée française. Il se campa sous Tonnay-Charente, et, ayant appris que le roi prenait la route de Taillebourg, il vint se poser vis-à-vis de cette place, qu'il trouva déjà rendue au roi : ce prince s'y était logé avec les principaux seigneurs, et avait fait camper son armée dans la prairie aux environs de la ville.

Les deux armées n'étaient séparées que par la rivière, qui en cet endroit est fort profonde, mais peu large. Le roi d'Angleterre avait vingt mille hommes de pied, six cents arbalétriers, et seize cents chevaliers qui, en comptant leur suite, faisaient un corps très-considérable de cavalerie. Le roi, en commençant la campagne, avait autant d'infanterie, et presque le double de cavalerie; mais il en avait perdu une grande partie par les siéges et par les maladies que les grandes chaleurs avaient causées. Son dessein

était de passer la Charente, et celui du roi d'Angleterre de l'empêcher. La profondeur de la rivière était un grand obstacle pour les Français.

Il y avait devant Taillebourg un pont de pierre, mais si étroit, qu'il y pouvait à peine passer quatre hommes de front. Henri s'en était emparé, aussi bien que d'un fort qui était de son côté à la tête du pont. Louis cependant pensait à forcer ce passage. Il avait fait préparer sur la rivière quantité de bateaux, pour s'en servir à faire passer le plus qu'il pourrait de ses troupes, dans le même temps qu'il ferait attaquer le pont.

L'ardeur du soldat ne lui permit pas de délibérer plus longtemps, et un mouvement que le roi d'Angleterre fit faire à son armée pour l'éloigner du bord de la rivière de deux portées d'arc, engagea l'affaire lorsque le roi y pensait le moins. Quelques officiers de l'armée française prirent ce mouvement pour une retraite. Dans cette pensée, cinq cents hommes, sans en avoir reçu l'ordre, se détachent et attaquent le pont. L'exemple de ceux-ci en entraîna d'autres, plusieurs se jetèrent dans les bateaux et gagnèrent l'autre bord.

Les Anglais soutinrent vaillamment l'attaque du pont, et on se battit dans ses défilés avec beaucoup de valeur de part et d'autre. Les assaillants n'ayant pu d'abord emporter ce poste, leur ardeur, comme il arrive dans ces attaques brusques, se ralentit par la résistance des ennemis. Le roi, qui était accouru au bruit, les ranima par sa présence et encore plus par son exemple. Il s'avança, l'épée à la main, et, se jetant au plus fort de la mêlee, suivi de plusieurs seigneurs, il poussa les Anglais hors du pont et s'en rendit maître.

Le péril ne fit qu'augmenter par cet avantage : car le roi ayant très-peu de terrain, et ses soldats n'arri-

vant qu'à la file par le pont, et peu pouvant passer en même temps dans les bateaux, il se trouva exposé à toute l'armée ennemie avec une fort petite troupe; mais l'ardeur qu'inspire un premier succès suppléant au nombre, on fit reculer les Anglais, on gagna du terrain; la plupart des troupes passèrent, et se rangèrent en bataille à mesure qu'elles arrivaient. Les Anglais, auxquels on ne donna pas le temps de revenir de leur première frayeur, reculèrent et ensuite tournèrent le dos : on les poursuivit l'épée dans les reins jusqu'à Saintes, où plusieurs Français, emportés par leur ardeur et par la foule, entrèrent mêlés avec eux, et furent faits prisonniers. Cette action se passa la veille de la Madeleine de l'année 1242.

Après cette déroute, le roi d'Angleterre, qui n'avait que très-peu de troupes réunies, les autres étant dispersées par leur fuite, était au moment d'être enveloppé dans la campagne et d'être fait prisonnier. Le comte Richard, voyant le péril auquel le roi son frère était exposé, trouva le moyen de l'en garantir. Il savait que le roi de France l'estimait, qu'il avait de l'amitié pour lui, et que les grands services qu'il avait rendus dans la Palestine à plusieurs seigneurs français, en les tirant des mains des infidèles, lui avaient acquis une grande considération à la cour de France. Il quitta son casque et sa cuirasse; il s'avança vers l'armée française; n'ayant qu'une canne à la main, et demanda à parler au comte d'Artois, frère du roi. Le comte s'étant avancé et l'ayant reçu avec beaucoup de civilité, Richard le pria de le conduire au roi. Ce prince, que la modération n'abandonna jamais, même au sein de la victoire, fit beaucoup de caresses à Richard, et l'assura de la disposition où il était de lui donner toute satisfaction. Richard le supplia de lui accorder une suspension d'armes pour le reste de la journée et jusqu'au lendemain. Le roi, toujours porté

à la paix, lui accorda sa demande et lui dit ces paroles en le congédiant : « Monsieur le comte, la nuit porte avis, donnez-en un salutaire au roi d'Angleterre, et faites en sorte qu'il le suive. » Le roi voulait lui faire entendre qu'il devait conseiller à Henri de faire une bonne paix avec la France, et de se départir de la protection qu'il donnait à des rebelles contre leur souverain. Mais Richard pensa d'abord à mettre la personne du roi son frère en sûreté. Il piqua vers le lieu où il était, et lui ayant appris qu'il avait obtenu une suspension d'armes pour le reste du jour et pour la nuit, il le pressa de partir et de se retirer dans la ville de Saintes : ce qu'il fit sans retard, avec ce qu'il avait pu recueillir de ses troupes. Il y trouva le comte de la Marche, qui était aussi affligé que lui de cette malheureuse journée. Il lui parla avec beaucoup d'aigreur, lui fit de grands reproches de l'avoir engagé mal à propos dans cette guerre, sans lui tenir les paroles qu'il lui avait données.

Cependant le roi, pendant la nuit, fit passer le pont de Taillebourg à toute son armée, et établit son camp au même lieu où le roi d'Angleterre avait eu le sien le jour précédent. Dès le matin il envoya faire un grand fourrage jusque sous les murailles de Saintes, et l'on en ravagea tous les environs.

Le comte de la Marche, espérant avoir sa revanche, fit, sans consulter le roi d'Angleterre, une grande sortie sur les fourrageurs qui s'étaient débandés, et les chargea vigoureusement, suivi de ses trois fils et d'un corps considérable de Gascons et d'Anglais, outrés de leur défaite du jour précédent et de cette nouvelle hardiesse des Français. Ceux-ci se défendirent avec la même vigueur qu'ils étaient attaqués, et quoiqu'en nombre beaucoup inférieur, ils tinrent ferme et battirent en retraite, mais avec grande perte.

Trois cents hommes de la commune de Tournai furent taillés en pièces, et le reste était dans un danger évident d'être enveloppé; car le roi d'Angleterre, dissimulant sagement son ressentiment, envoyait sans cesse de nouvelles troupes au comte de la Marche, et sortit même pour le soutenir. L'officier qui commandait le fourrage des Français, se voyant en cette extrémité, envoya promptement demander du secours au camp. Le comte de Boulogne, dont le quartier était le plus avancé, ayant reçu cet avis, courut aussitôt le porter au roi, et fit en même temps prendre les armes à toutes les troupes. Chacun se rangea sous ses drapeaux, et le roi fit avancer à grands pas les escadrons et les bataillons qui se trouvèrent le plus tôt en état de marcher. Ces premières troupes arrêtèrent la furie de l'ennemi. Le comte de Boulogne tua de sa main le châtelain de Saintes, qui portait la bannière du comte de la Marche, et insensiblement les deux armées s'étant rassemblées, l'action devint générale. Sitôt que les deux rois parurent, on entendit crier : *Montjoie! Saint-Denis!* de la part des Français; et *Réalistes!* de celle des Anglais. On combattit de part et d'autre avec un acharnement extraordinaire, et tel qu'on devait l'attendre de deux partis animés, l'un par la victoire du jour précédent, et l'autre par le désir de réparer sa perte. On se battait dans un pays fort peu propre à une bataille, embarrassé de vignobles et plein de défilés où il était impossible de s'étendre, de sorte que c'était plutôt une infinité de petits combats qui se donnaient, qu'une bataille régulière. La victoire fut longtemps douteuse par l'opiniâtre résistance des Anglais, parmi lesquels Simon de Montfort, comte de Leicester, se distingua beaucoup. Mais Louis, qui se trouvait partout, secondé par la noblesse de France, presque toujours invincible lorsqu'elle est d'intelligence avec son sou-

verain, combattit avec tant de valeur et de conduite, que l'ennemi plia de tous côtés, et fut repoussé jusque sous les murailles de Saintes, où le roi d'Angleterre se sauva, laissant la victoire et le champ de bataille aux Français.

Le nombre des morts n'est pas connu; mais il dut être grand, à en juger par la manière dont les historiens parlent de l'ardeur et de l'opiniâtreté des combattants. Le seigneur Henri de Hastings, vingt autres seigneurs anglais et une grande partie de l'infanterie ennemie, furent faits prisonniers par les Français. Le seigneur Jean Desbarres avec six chevaliers, et quelques autres, furent pris par les Anglais.

Cette seconde victoire, remportée par le roi en personne, réduisit les ennemis à la dernière extrémité, et força le comte de la Marche à songer à la paix. Il envoya secrètement un de ses confidents à Pierre, comte de Bretagne, l'ancien complice de ses premières révoltes, qui était dans le camp du roi. Il le pria de ménager son accommodement tel qu'il plairait à Sa Majesté de lui accorder, lui donna ses pleins pouvoirs à cet effet. Le comte de Bretagne, sans rien demander en particulier, obtint le pardon du comte de la Marche aux conditions qu'il plairait au roi de prescrire. Elles furent fâcheuses, et pourtant elles attestèrent la très-grande clémence du roi, qui avait le pouvoir et le droit de dépouiller ce seigneur rebelle de tous ses États. Ces conditions étaient que toutes les places que le roi avait prises sur le comte et la comtesse de la Marche lui demeureraient et au comte de Poitou à perpétuité; que le roi serait quitte de la somme de cinquante mille livres tournois qu'il leur payait tous les ans; qu'il pourrait faire paix ou trêve avec le roi d'Angleterre, comme bon lui semblerait, sans leur consentement, et sans qu'ils y fussent compris; que le comte de la Marche ferait au roi hommage pour le

comté d'Angoulême, pour Castres, pour la châtellenie de Jarnac, pour tout ce que le roi lui laissait et pour tout ce qui en dépendait; qu'il ferait pareillement hommage-lige au comte de Poitiers pour Lusignan, pour le comté de la Marche et toutes leurs dépendances; et cela contre tous hommes et femmes qui pourraient vivre et mourir.

Cependant le roi d'Angleterre était demeuré à Saintes, afin d'y délibérer sur le parti qu'il avait à prendre pour le reste de la campagne, lorsqu'il fut instruit par le comte Richard, son frère, du traité que le comte de la Marche avait fait. Ce prince en avait appris le détail par un de ces seigneurs français qu'il avait tirés de la captivité des Turcs, lequel, par reconnaissance pour son bienfaiteur, et par une générosité très-mal entendue, crut pouvoir en cette occasion trahir le secret de son souverain. Il fit savoir de plus au comte Richard que le roi, dont l'armée augmentait tous les jours par l'arrivée de quantité de nouvelles troupes de tous les coins du royaume, avait résolu d'investir Saintes incessamment, de la prendre par force ou par famine, et d'obliger le roi d'Angleterre, et tous ceux qui se trouveraient dans la place, de se rendre à discrétion. Ce fut le 28 juillet que cet avis fut donné.

Henri eut peine à croire cette nouvelle; mais il reçut un pareil avis presque en même temps de la part de Guy et de Geoffroi de Lusignan, deux des fils du comte de la Marche. Ils l'assuraient que, dès la nuit suivante, Saintes serait investie; que même les habitants étaient d'intelligence avec le roi de France, et qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour sortir de cette ville. Henri était sur le point de se mettre à table; mais l'affaire était si pressante, qu'il monta sur-le-champ à cheval. Il fut suivi de ceux qui étaient les plus prêts à partir. Le reste des seigneurs prit après lui

le chemin de Blaye, où il leur fit savoir qu'il se rendrait. Cette route, qui était de treize à quatorze lieues, se fit presque toute d'une traite. L'armée se mit à la débandade sans vivres et sans provisions. Les bagages furent abandonnés et pillés ; le roi d'Angleterre y perdit sa chapelle, qui était fort riche, et plusieurs autres meubles précieux dont les Français profitèrent.

Le roi, averti de la fuite du roi d'Angleterre, se consola de l'avoir manqué, par la reddition de Saintes, où il fut reçu avec une extrême joie du peuple et du clergé. Il en sortit aussitôt pour suivre l'armée anglaise dont plusieurs soldats furent faits prisonniers. Il cessa de la poursuivre, s'étant trouvé incommodé après quelques lieues de chemin; et le roi d'Angleterre, ne se croyant pas encore en sûreté à Blaye, gagna Bordeaux, et mit la Garonne entre les Français et lui.

Pour revenir au comte de la Marche, lorsque Pierre de Bretagne alla lui annoncer les conditions auxquelles le roi lui pardonnait, elles lui parurent si dures, qu'il en demeura tout consterné et fut quelque temps sans parler, tant il était pénétré de douleur.

Mais le comte de Bretagne lui fit comprendre qu'il valait mieux conserver une partie de ses États que de perdre le tout. Il faut observer que, lorsqu'un seigneur vassal faisait la guerre à son souverain, ce qui s'appelait tomber en félonie, le seigneur avait droit de confisquer tous les biens de son vassal ; et c'était pour punir le roi d'Angleterre de cette félonie, que Philippe-Auguste s'était mis en possession de la plus grande partie des fiefs que les prédécesseurs de Henri possédaient en France.

Le comte de la Marche prit enfin son parti, et apporta lui-même au roi le traité signé. Il se jeta à ses pieds pour lui demander pardon. La reine sa femme, dont l'orgueil ne fut jamais plus humilié qu'en cette occasion, parut aussi en posture de suppliante. Le

roi fit promettre au comte sur-le-champ, qu'en vertu de son hommage et de sa qualité de vassal, il accompagnerait au plus tôt avec ses troupes le comte de Bretagne contre le comte de Toulouse, qu'on avait pareillement résolu de châtier.

La fuite du roi d'Angleterre causa la ruine de tout son parti en Poitou et en Saintonge. Renaud de Pons employa le crédit de tous les amis qu'il avait à la cour pour faire sa paix : il l'obtint avec beaucoup de peine, en se livrant lui-même et sa ville de Pons à la miséricorde du roi. Guillaume, l'archevêque, seigneur de Parthenay, en fit autant. Le vicomte de Thouars, et tous les autres, rachetèrent de même leur ruine prochaine par une entière soumission. Les autres places qui appartenaient au roi d'Angleterre dans ces contrées ouvrirent leurs portes et se rendirent au roi sans résistance, excepté Montauban et quelques châteaux des environs qui furent assiégés et pris.

On n'était encore qu'au mois d'août, et la consternation était si grande parmi les Anglais, que Henri appréhenda pour la Gascogne. Il fut informé que Louis était sur le point de marcher vers cette province, et de plus, quoiqu'on ne fît pas alors sur mer des armements pareils à ceux qu'on a vus depuis, cependant les armateurs des deux nations se faisaient une cruelle guerre, où les Anglais avaient ordinairement le dessous. Tant de mauvais succès obligèrent le roi d'Angleterre à demander la paix. Le roi, tout porté qu'il était à la douceur, ne voulut rien décider sans l'avis de son conseil. Les conjonctures étaient des plus favorables pour chasser de France les Anglais ; mais on était à la fin de la campagne. Les chaleurs excessives avaient causé tant de maladies et de morts dans l'armée, qu'elle en était fort affaiblie : le roi lui-même ne se portait pas bien ; et ce fut principalement cette dernière raison qui obligea le con-

seil de ce prince à écouter les propositions du roi d'Angleterre, auquel on accorda, non pas la paix, mais une trêve de cinq ans.

Rien ne pouvait arriver de plus heureux pour les seigneurs de la suite de Henri : tous étaient réduits à la dernière misère. Ils quittèrent l'armée sans congé pour regagner leur pays ; mais n'osant s'embarquer en Gascogne, parce que l'ancien comte de Bretagne, feignant d'ignorer la trêve, infestait la Manche, ils demandèrent la permission de passer en France. Le roi leur fit donner tous les passe-ports nécessaires. « C'est une sorte de grâce, disait-il, que je ne refuserai jamais à mes ennemis. » Ils traversèrent donc tout le royaume pour se rendre à Calais, et en furent quittes pour des railleries qu'il leur fallut essuyer.

Quelques courtisans voulurent aussi mêler Henri dans leurs plaisanteries, mais Louis leur imposa silence d'un ton très-sérieux. *Quand ce ne serait pas*, leur dit-il, *fournir au roi mon frère un prétexte de me haïr, sa dignité mérite bien qu'on en parle avec respect ; il faut espérer que les aumônes et les bonnes œuvres qu'on lui voit faire, le tireront du mauvais pas où les méchants l'ont jeté par leurs conseils imprudents.* Sentiments vraiment dignes d'un héros qui trouve toujours des motifs de faire grâce à un ennemi malheureux ; sentiments aussi, dans un cœur tel que celui de saint Louis, conformes aux préceptes de l'Évangile, qui nous ordonne de pardonner à nos ennemis. Le saint monarque fit mieux encore; il usa des plus rudes menaces pour obliger le comte de Bretagne à laisser la mer libre Le roi d'Angleterre en profita pour se retirer dans son royaume, où les réflexions qu'il fit sur sa malheureuse expédition lui ôtèrent le désir de revenir désormais soutenir en France les rebelles à leur souverain.

Ainsi finit l'année 1242, qui termina, à la gloire

de saint Louis, une guerre dangereuse qui paraissait devoir ruiner la France : guerre civile allumée par des vassaux également redoutables par leurs qualités personnelles, par leurs alliances, par l'étendue, les richesses et la puissance de leurs domaines ; guerre étrangère projetée par les rois de Navarre, de Castille et d'Aragon ; conseillée par un grand empereur, entreprise et soutenue par un monarque puissant en hommes et en richesses. Louis, presque seul, trouva dans sa prudence et son courage les moyens de résister à tant d'ennemis réunis, et, seul contre tous, les réduisit à recourir à sa clémence et à ses bontés. Les rois de Navarre, de Castille et d'Aragon n'osèrent se joindre au roi d'Angleterre, qui, vaincu deux fois, fut forcé de rentrer dans son île et d'y paraître en un état déplorable ; enfin les vassaux rebelles, humiliés et domptés, furent contraints de rentrer dans leur devoir sans pouvoir en sortir.

Quand on réfléchit que Louis n'avait que vingt-huit ans lorsqu'il exécuta de si grandes choses, et que son caractère était encore fort au-dessus de sa fortune, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'un tel prince, par ses grandes qualités et ses vertus, était né pour commander à l'univers et pour en faire le bonheur.

Louis, après avoir pourvu à la tranquillité des pays qu'il venait de soumettre, revint à Paris et fut reçu des habitants avec ces transports de joie qu'ils ont coutume de faire éclater lorsqu'ils revoient leur prince couvert de gloire, surtout lorsqu'il les a eux-mêmes préservés des malheurs de la guerre. Leur joie augmenta encore par la naissance d'un prince auquel la reine Marguerite donna le jour dans le même temps. Il fut tenu sur les fonts par l'abbé de Saint-Denis, baptisé par l'évêque de Paris, et nommé Louis comme son père et son aïeul.

Après avoir dompté les Anglais et les rebelles, le roi avait encore à soumettre le comte de Toulouse. Il avait été un des principaux et des plus ardents chefs de la Ligue. Il y avait fait entrer Roger, comte de Foix; Amauri, vicomte de Narbonne, Pons de Olargues, et quantité d'autres des plus puissants seigneurs du pays. Mais en trahissant son souverain, il était lui-même trahi par ses vassaux, qui le haïssaient et qui avaient moins dessein de le soutenir, que de l'engager à se perdre lui-même, en prenant le parti du roi d'Angleterre. En effet, Guillaume Arnaud, de l'ordre de Saint-Dominique, inquisiteur de la foi, et Étienne, de l'ordre de Saint-François, son collègue, ayant été assassinés par les Albigeois, dans le palais même du comte de Toulouse, à Avignon, et sans qu'il en eût fait faire les moindres perquisitions, le comte de Foix et les autres vassaux du comte prirent cette occasion pour dégager leur parole, protestant qu'ils ne reprendraient jamais les armes en faveur d'un fauteur d'hérétiques et d'un persécuteur déclaré des catholiques. C'était cette conduite qui avait empêché le comte de Toulouse, abandonné par ses vassaux, de venir joindre avec ses troupes le comte de la Marche et le roi d'Angleterre; de sorte que jamais diversion ne fut plus favorable au roi, et c'est ce qui lui facilita beaucoup ses victoires. Le comte de Foix en profita pour secouer la domination du comte de Toulouse, et pour faire de son comté un fief relevant immédiatement de la couronne de France. Le comte de Toulouse, dans cet embarras, ne pensa plus qu'à faire sa paix avec le roi. Tandis que l'évêque de Toulouse agissait pour lui à la cour de France, il écrivit au roi pour lui demander pardon de sa révolte, et le laissa maître des conditions qu'il voudrait lui imposer. Louis lui pardonna, et lui accorda la paix, conformément à ce qui avait été convenu par

l'ancien traité de Paris. Le comte, pour sûreté de sa parole, livra encore quelques forteresses au roi, il renonça à tout commerce avec les hérétiques, et fit punir de mort ceux qui avaient assassiné les inquisiteurs ; et pour marquer au roi la sincérité de son retour à l'obéissance qu'il devait à son souverain, il lui remit entre les mains les lettres de l'empereur Frédéric II, par lesquelles ce prince l'exhortait à persister dans sa révolte.

Il serait difficile de pénétrer les motifs de cette conduite étrange du monarque allemand. Louis, malgré les grands avantages qu'on lui offre, refuse constamment de prendre les armes contre Frédéric ; celui-ci, sans autre espérance que d'exciter des troubles, soulève contre lui une partie de son royaume. Que de générosité d'un côté, que de duplicité de l'autre ! Telle est la supériorité de la véritable vertu.

Au mois d'avril 1243, la trêve faite entre la France et l'Angleterre l'année précédente, après les batailles de Taillebourg et de Saintes, fut confirmée à Bordeaux et entièrement exécutée. Jusque-là, en considérant la manière dont on s'était comporté de part et d'autre, depuis que les armées eurent quitté la campagne, il semble qu'on n'avait fait qu'un simple projet de traité : par celui de Bordeaux le roi demeura en possession de toutes ses conquêtes. Henri lui rendit les places qu'il avait prises depuis la dernière campagne, et s'obligea de lui payer cinq mille livres sterling en cinq années.

Le fruit des victoires de Louis et de cette trêve, en même temps si glorieuse et si avantageuse, fut la tranquillité de la France, qui n'avait pas joui depuis longtemps d'une si profonde paix. C'est ce qui donna lieu à ce prince de penser plus que jamais à assurer celle de l'Église.

Il y avait dix-huit mois que le saint-siége était

vacant, par le décès de Célestin IV; les cardinaux en rejetaient la faute sur Frédéric, et Frédéric sur les cardinaux. Ceux-ci se plaignaient surtout que l'empereur retenait encore dans ses prisons ceux de leurs collègues qu'il avait pris sur mer, lorsqu'ils allaient au concile convoqué par Grégoire IX, et protestaient qu'ils n'éliraient point de pape que les cardinaux prisonniers ne fussent mis en liberté, afin de procéder ensemble à la nouvelle élection. L'empereur se relâcha sur ce point et délivra les cardinaux; mais voyant qu'ils ne pouvaient encore s'accorder, que leurs divers intérêts les tenaient partagés, et qu'une affaire de cette importance n'était pas plus avancée qu'auparavant, il eut recours aux moyens les plus violents pour les contraindre à la finir; car il fit investir Rome par son armée et ravager toutes les terres des cardinaux.

Le roi, animé d'un zèle sans doute beaucoup plus pur et moins violent, écrivit en même temps aux cardinaux une lettre fort vive sur le même sujet, dans laquelle il leur reprochait leur partialité et leur insensibilité pour le bien général de l'Église, leur promettant néanmoins sa protection contre Frédéric, *dont nous ne craignons*, disait-il, *ni la haine, ni les artifices, et dont nous blâmons la conduite, parce qu'il semble qu'il voudrait être en même temps empereur et pape.*

Les cardinaux, pressés et sollicités ainsi de toutes parts, s'assemblèrent à Anagni, et élurent enfin, le jour de la Saint-Jean-Baptiste, le cardinal Sinibalde, Génois, de la maison de Fiesque, qui prit le nom d'Innocent IV. C'était un homme de mérite, d'un grand sens, fort habile, et aimé de l'empereur, qui, connaissant la fermeté de Sinibalde, dit à un de ses confidents, lorsqu'il apprit la nouvelle de cette élection: *Le cardinal était mon bon ami; mais le pape sera pour moi un dangereux ennemi.*

Cependant Frédéric témoigna beaucoup de joie, en public, de l'élection de Sinibalde, et lui envoya une solennelle ambassade, dont était chef le fameux Pierre Desvignes, chancelier de l'Empire, celui qui nous a conservé quantité de lettres sur les différends de l'empereur avec les papes.

Les ambassadeurs présentèrent à Innocent une lettre de ce prince, par laquelle il lui faisait offre de ses services et toute sa puissance pour le bien de l'Église, et ajoutant toutefois à la fin du compliment, *sauf les droits et l'honneur de l'Empire et des royaumes que nous possédons;* paroles dont la signification était bien différente à la cour de l'empereur et à celle des papes, et qui faisait entre eux toute la difficulté des accommodements. Le pape répondit à l'empereur qu'il le verrait avec joie rentrer dans la communion des fidèles, et qu'il le recevrait à bras ouverts, pourvu qu'il satisfît l'Église sur les points pour lesquels Grégoire, son prédécesseur, l'avait excommunié. La négociation n'eut aucun succès, non plus que les sollicitations du roi, qui avait cette paix fort à cœur. Frédéric recommença à mettre en usage les voies de fait. Il fit garder tous les passages des Alpes. Il mit en mer quantité d'armateurs pour empêcher que le pape pût avoir communication avec les autres princes; et quelques pères cordeliers ayant été pris et trouvés saisis de lettres du pape pour diverses cours de l'Europe, Frédéric les fit pendre.

Pendant que cette rupture jetait de nouveau l'Italie dans la consternation, la France était dans la joie par la naissance d'un successeur à la couronne. C'était le troisième enfant que Dieu donnait au roi : les deux autres étaient deux filles qui furent nommées, l'une Blanche, et l'autre Isabelle. On donna au prince nouveau-né le nom de Louis, comme nous l'avons dit précédemment.

Le roi, qui désirait, autant qu'il lui était possible, de maintenir la tranquillité dans son royaume et s'assurer de la fidélité de ses sujets, fit cette année une chose qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait osé entreprendre. Plusieurs seigneurs et gentilshommes français, et principalement les Normands, avaient des fiefs en Angleterre. La coutume voulait que, quand il y avait guerre entre les deux nations, ceux qui, en vertu de ces fiefs qu'ils possédaient dans l'un et dans l'autre royaume, étaient vassaux des deux rois, se déclarassent pour le parti de celui dont ils tenaient le plus considérable de leurs fiefs, comme ses sujets naturels, tant que la guerre durait. Alors le prince contre lequel ils servaient, saisissait les autres fiefs du seigneur qui se trouvaient dans son royaume, sous la condition de les restituer après la guerre. Cette coutume ne s'observait pas seulement entre les rois de France et d'Angleterre; on en usait de même toutes les fois que l'Empire était en guerre avec la France

Le roi prit donc la résolution d'abolir cet usage à l'égard de l'Angleterre; et, dans une assemblée qu'il tit des seigneurs qui avaient des fiefs dans les deux royaumes, il leur déclara qu'il leur laissait la liberté entière de le choisir, lui ou le roi d'Angleterre, pour leur seul et unique seigneur; mais qu'il voulait qu'ils se prononçassent pour l'un ou pour l'autre, alléguant à propos ce passage de l'Évangile, que *personne ne peut servir deux maîtres en même temps*. Quelque intérêt qu'eussent ces seigneurs à ne pas subir cette nouvelle loi qui les privait des biens qu'ils possédaient soit en Angleterre, soit en France, ils s'y soumirent néanmoins, les uns par complaisance pour le roi, les autres parce qu'ils voyaient que leur résistance serait inutile. Quelques-uns passèrent au service d'Angleterre, la plupart s'attachèrent à celui de

France; et le roi dédommagea ceux-ci de ce qu'ils perdaient, en leur donnant les terres de ceux qui le quittaient, ou d'autres récompenses. A cette nouvelle le roi d'Angleterre, qui avait le talent de faire toujours mal ce qu'il aurait pu faire bien, se livra à toute l'impétuosité de son caractère; et, sans garder aucune mesure, ni proposer aucune option, comme avait fait le roi de France, il confisqua les terres que les seigneurs français, et principalement les Normands, possédaient dans ses États. Ceux-ci en furent tellement irrités, qu'ils firent tous leurs efforts pour engager le roi à déclarer la guerre à Henri; mais il les adoucit par ses promesses et ses libéralités.

Tandis que Louis prenait les mesures les plus efficaces pour maintenir la tranquillité dans le royaume, l'Italie se trouvait livrée plus que jamais aux horreurs de la guerre civile, dont le pape rejetait toujours la faute sur l'empereur, et l'empereur sur le pape.

Cependant l'empereur poussa si vivement le pape, qu'il fut obligé de s'enfuir d'Italie et de venir chercher un asile en deçà des Alpes. Il se sauva d'abord au travers de bien des dangers à Gênes, sa patrie; mais, ne se croyant pas encore en sûreté, il en partit sans trop savoir quel lieu il choisirait pour sa retraite. Son dessein était de venir en France; mais il n'était pas sûr qu'on voulût l'y recevoir, et son incertitude n'était pas sans fondement.

Soit qu'il eût déjà fait sonder le roi sur ce sujet, soit que les seigneurs de France ne fussent pas dans une disposition favorable pour lui, il ne s'adressa pas directement à ce prince; mais il prit une autre voie. Il savait que le roi avait une extrême considération pour l'ordre des Cîteaux, et qu'il devait honorer de sa présence le chapitre général qui s'y tiendrait au mois de septembre. Il engagea l'abbé et tout l'ordre

à demander au roi son agrément pour sa retraite dans le royaume.

Le roi se rendit effectivement à Cîteaux avec la reine sa mère, les comtes d'Artois et de Poitiers, et quelques autres des principaux seigneurs de France. Comme c'était la première fois qu'il venait à cette célèbre abbaye, on l'y reçut avec les honneurs et les cérémonies dus à la majesté et à la vertu d'un si grand prince. L'abbé de Cîteaux, les abbés de l'ordre et les religieux, au nombre de cinq cents, vinrent au-devant de lui. Le roi descendit de cheval, et reçut leurs compliments avec la plus grande bonté.

Ce prince entra dans le chapitre; et lorsqu'il s'y fut assis, accompagné des seigneurs et de la reine sa mère, à laquelle, par respect, il fit prendre la première place, l'abbé de Cîteaux, à la tête de ce grand cortége d'abbés et de religieux, vint se jeter à ses pieds. Le roi, les voyant tous à genoux, se mit à genoux lui-même, les fit relever et leur demanda ce qu'ils souhaitaient de lui. L'abbé fit un discours fort pathétique pour supplier Sa Majesté de prendre en main la cause du chef de l'Église persécuté par l'empereur, et finit en le conjurant, les larmes aux yeux, de vouloir bien lui donner un asile dans son royaume. Les autres abbés et les religieux accompagnèrent le discours de l'abbé de leurs gémissements et de leurs larmes, et firent connaître au roi que c'était une grâce que l'ordre en général, pour lequel il avait tant de bontés, lui demandait.

Le roi leur répondit qu'il était très-édifié de l'attachement qu'ils faisaient paraître pour le père commun des fidèles, qu'ils ne pouvaient pas douter que lui-même n'en eût aussi beaucoup et qu'il ne fût très-sensible aux maux que souffrait le pape; qu'il aurait égard à leur demande; qu'il était disposé à soutenir les intérêts de l'Église et à la mettre à couvert de

toutes sortes d'injures ; qu'il prendrait la protection du pape autant que son devoir et son honneur l'exigeaient de lui ; mais qu'il ne pouvait point recevoir le pape en France, qu'il n'eût consulté auparavant les seigneurs qui l'accompagnaient, et il ajouta qu'il ne tiendrait pas à lui que tout l'ordre ne fût satisfait.

Mais les principaux seigneurs, consultés quelque temps après, ne furent pas d'avis que le pape vînt faire sa demeure en France. La jalousie qu'ils avaient conçue contre la puissance des ecclésiastiques dans le royaume, avec lesquels ils contestaient sans cesse sur les bornes de leur juridiction, leur fit appréhender la présence du pape, en qui cette puissance réside avec plus de plénitude. On le fit prier, comme il s'avançait vers Lyon, de ne pas passer outre. Le roi d'Angleterre et le roi d'Aragon lui refusèrent pareillement l'entrée de leurs États : de sorte qu'il fut obligé de demeurer à Lyon, qui n'était pas encore alors réuni au royaume de France. Cette ville relevait de l'Empire, de manière néanmoins que l'archevêque en était le seigneur, et que les empereurs, depuis longtemps, n'y avaient aucune autorité. Dès lors le pape résolut de faire son séjour à Lyon et d'y assembler un concile pour y citer Frédéric et le déposer, s'il refusait de s'accommoder avec le saint-siége.

Sur ces entrefaites, il survint un accident qui jeta toute la France dans la plus extrême consternation. Le roi fut attaqué à Pontoise (Joinville dit à Paris) d'une dyssenterie cruelle, jointe à une fièvre ardente, qui fit en peu de jours désespérer de sa vie. Il se condamna lui-même ; et après avoir donné quelques ordres sur des affaires importantes, il ne pensa plus qu'à paraître au jugement de Dieu, et sans attendre qu'on l'avertît de son devoir, il demanda et reçut avec les plus grands sentiments de piété les sacrements de l'Église.

C'est en ces tristes occasions que paraissent l'estime et l'amour que les peuples ont pour leur souverain, et jamais on n'en vit de plus sensibles et de plus sincères marques qu'en celles-ci. L'affliction était générale par toute la France. La noblesse, les ecclésiastiques, le peuple, prenaient également part à ce malheur public. Les églises ne désemplissaient point; on faisait partout des prières et des processions; on venait en foule de toutes les provinces, chacun voulant s'instruire par soi-même de l'état où ce prince se trouvait. Il tomba dans une si profonde léthargie, qu'on fut en doute s'il était mort : de sorte qu'une dame de la cour, qui l'avait toujours soigné pendant sa maladie, voulut lui couvrir le visage; mais une autre s'y opposa, soutenant qu'il n'était pas encore mort : il fut un jour dans cet état, et le bruit de sa mort se répandit dans toute l'Europe. La reine mère ordonna qu'on exposât la châsse de saint Denis; elle fit apporter le morceau de la vraie croix et les autres reliques qu'on avait eues de l'empereur Baudouin, et les fit mettre sur le lit du malade, en faisant hautement à Dieu cette fervente prière : *Seigneur, glorifiez, non pas nous, mais votre saint nom; sauvez aujourd'hui le royaume de France que vous avez toujours protégé.* Le roi revint à l'instant de son assoupissement, ce qui fut regardé de tout le monde comme un effet miraculeux opéré par ces monuments sacrés de la passion du Sauveur du monde. Les premières paroles que ce prince proféra dans ce moment, furent pour demander à Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, homme célèbre par ses écrits et par la sainteté de sa vie, la croix pour faire vœu, en la prenant, d'aller au secours des chrétiens de la Terre-Sainte, avec résolution d'employer ses armes et la vie qui lui avait été rendue à les délivrer de la tyrannie des infidèles. Ce fut en vain que le sage prélat lui repré-

senta les suites d'un si grand engagement : il insista d'un air si touchant et si impérieux tout ensemble, que Guillaume lui donna cette croix si désirée. Il la reçut avec un profond respect, la baisa, et assura qu'il était guéri. En effet, son mal diminua considérablement. Dès que sa santé fut affermie, il vint à Paris goûter le plus grand plaisir qui puisse toucher un bon roi : il connut qu'il était tendrement aimé. L'empressement tumultueux du peuple, les transports inouïs d'allégresse, et la joie répandue sur tous les visages lui firent mieux sentir la place qu'il occupait dans tous les cœurs, que n'eussent pu le faire des arcs de triomphe, des fêtes ou des harangues étudiées. Aussi s'appliqua-t-il plus que jamais au bonheur de ce même peuple, aux prières duquel il ne doutait pas qu'il eût été rendu.

Le vœu que le roi venait de faire diminua de beaucoup la joie que le retour de sa santé avait donnée à toute la cour. La reine mère, qui prévoyait qu'il accomplirait infailliblement cette promesse, en parut presque aussi consternée qu'elle l'avait été du danger extrême où elle l'avait vu quelques moments auparavant. Le roi, après deux mois de convalescence, se trouva parfaitement rétabli : il n'exécuta pas néanmoins son dessein. Les préparatifs pour une expédition si importante, et d'autres affaires, lui firent différer le voyage pendant deux ans et demi ; et, en attendant, il demanda au pape des missionnaires pour prêcher la croisade dans le royaume, et s'appliqua, durant cet intervalle, à mettre la France en état de se passer de sa présence.

Cependant toute l'Europe était attentive à ce qui se passait au concile convoqué à Lyon par le pape Innocent IV. Il avait commencé à la fin du mois de juin de l'année 1245. Le but de ce concile n'était pas seulement de terminer les différends de l'empereur

avec le saint-siége, et de rendre la paix à l'Église, mais encore d'unir tous les princes chrétiens entre eux pour la défense de la religion contre les infidèles. L'engagement que le roi avait déjà pris par son vœu était un grand exemple, et l'on peut même assurer que, sans lui, toutes les bonnes intentions du pape auraient eu peu d'effet.

La première de ces deux importantes affaires fut celle qui occupa d'abord le concile, il ne s'agissait pas moins que de la déposition de l'empereur. Je n'entrerai point dans le détail de tout ce qui s'y passa : cela m'éloignerait trop de mon sujet. Je dirai seulement qu'après plusieurs sessions on alla aux suffrages, et la condamnation, ainsi que la déposition de l'empereur, fut résolue.

Louis ne prit alors aucun parti dans cette affaire, et résolut de garder la neutralité. De retour à Paris, et toujours occupé de la pensée de la croisade, le roi fit, à cette occasion, un trait de plaisanterie à ses courtisans qui engagea quelques-uns à se croiser autant par respect humain que par dévotion.

C'était la coutume que le roi, aux fêtes de Noël, fît présent aux seigneurs qui étaient à sa cour de certaines capes, ou casaques, dont ils se revêtaient sur-le-champ : c'est ce qui, dans les anciens comptes de la maison du roi, est appelé du nom de livrée, parce que le roi donnait ou livrait lui-même ces habits aux seigneurs. Il en avait fait un plus grand nombre, et d'étoffes plus précieuses qu'à l'ordinaire. La veille de Noël, qu'il avait destinée à cette distribution, il fit savoir qu'il irait à la messe de grand matin.

Les seigneurs se rendirent de bonne heure dans sa chambre, où l'on avait affecté d'avoir peu de lumière. Le roi leur distribua ces capes; et, après qu'ils les eurent prises, ils le suivirent à la messe. Quand il fit jour, ou bien à la clarté des cierges de l'église, chacun

remarqua, à l'endroit de la cape qui répondait à l'épaule de ceux qui étaient devant lui, des croix en belle broderie d'or et s'aperçut qu'il en avait autant sur la sienne. Ils comprirent la pensée du roi, et en rirent avec lui au sortir de la messe ; mais il n'y eut pas moyen de s'en défendre.

Au commencement de cette année, le roi fit épouser à Charles de France, son frère, Béatrix, quatrième fille du comte de Provence, sœur de la reine de France, de la reine d'Angleterre et de l'épouse de Richard, frère du roi d'Angleterre. Le comte de Provence étant mort dans les derniers jours de l'année précédente, le roi fit marcher des troupes du côté de la Provence pour s'en saisir comme d'un bien appartenant à la reine sa femme, fille aînée du comte, et par conséquent son héritière. Charles fut reconnu comte de Provence, et mis en possession de toutes les places. Par ce mariage, la Provence, qui avait été usurpée sur la France après la mort de Louis le Bègue, et en avait toujours été séparée depuis, entra dans la maison royale de France, plus de trois cents ans après cette séparation.

Ces différents soins et le gouvernement de l'État n'empêchèrent pas Louis de se préparer au voyage d'outre-mer, quelques efforts que la reine sa mère pût faire pour l'en détourner. Blanche n'était pas seule de son opinion ; la plupart des seigneurs pensaient comme elle. Ils vinrent avec elle trouver le roi, lui firent les remontrances les plus vives sur le danger d'une pareille émigration.

La reine avait attiré l'évêque de Paris dans son sentiment ; et, comme c'était lui qui avait donné la croix au roi dans sa maladie, il vint le trouver avec la reine. Ce sage prélat employa en vain tout ce que la raison a de plus convaincant, et l'éloquence de plus séduisant. Louis parut touché, mais il ne fut point ébranlé.

Chacun se retira en versant des larmes, et l'on ne pensa plus qu'à seconder les soins que le monarque prenait de hâter l'exécution d'un dessein qui paraissait venir de Dieu.

Cependant Louis ayant formé le dessein de débarquer au royaume de Chypre, où Henri, de la maison de Lusignan, régnait alors, fit faire, avec l'agrément de ce prince, de prodigieux magasins dans cette île, et fréter partout des vaisseaux qui devaient se rendre Aigues-Mortes, sur la Méditerranée, où l'embarquement de l'armée française devait avoir lieu. L'empereur Frédéric le seconda généreusement, ayant donné ordre dans tous ses ports de fournir aux munitionnaires de France des blés, des vivres, des vaisseaux, et toutes les choses dont ils auraient besoin.

Comme le roi d'Angleterre était l'unique voisin que le roi eût à craindre pour son royaume durant son absence, et que la trêve faite avec lui, après la journée de Taillebourg, était sur le point de finir, un de ses principaux soins fut d'en assurer la prolongation. Après plusieurs négociations la trêve fut faite, et le pape s'en rendit le garant.

Le roi emmenait avec lui le comte de la Marche et le comte Pierre de Bretagne, les deux seigneurs les plus turbulents du royaume; mais le comte de Toulouse, auquel il ne se fiait guère davantage, n'avait point encore pris, du moins de concert avec lui, la même résolution. Il fallut l'engager à accomplir son vœu dans une occasion si favorable, qu'il ne pouvait pas refuser avec honneur sans indisposer son souverain contre lui. Il promit au roi de le suivre, et ce prince lui prêta de l'argent pour faire ses préparatifs : néanmoins, n'ayant pu les achever lorsque le roi partit, le comte retarda son voyage jusqu'à l'année suivante.

En tout cela le roi agissait en prince sage; mais il

paraissait encore dans toute sa conduite autant de piété que de prudence. Lorsqu'il fut près de son départ, il se fit une loi, qu'il garda toute sa vie, de ne plus se vêtir d'écarlate ni d'aucune autre étoffe précieuse. Il ne portait plus d'éperons dorés; il affectait une extrême simplicité jusque dans ses armes, dans les harnais des chevaux qu'il montait, faisant donner exactement aux pauvres ce qu'il épargnait par cette pieuse modestie. On remarquait dans tout son extérieur un air de pénitence et d'humilité qui montrait parfaitement que le désir de la gloire n'avait aucune part dans l'expédition qu'il méditait.

Dès le mois d'août de l'année précédente, le pape, à sa prière, avait envoyé en France, en qualité de légat, le cardinal Eudes de Château-Roux, évêque de Toulouse, pour prêcher la croisade.

Comme il fut parfaitement secondé de l'autorité, de l'exemple et des discours du roi, son zèle eut tout le succès qu'il pouvait désirer; chacun s'enrôla à l'envi pour le secours de la Terre-Sainte, et l'on vit renaître dans le cœur des Français l'ancienne ardeur de ces expéditions d'outre-mer, si coûteuses dans leurs préparatifs, toujours si malheureuses dans l'exécution. Les plus illustres d'entre ceux qui prirent la croix, à l'exemple du monarque, furent les trois princes ses frères, Robert, Alphonse et Charles; Pierre, comte de Bretagne, et Jean son fils; Hugues, duc de Bourgogne; Guillaume de Dampierre, comte de Flandre; le vaillant comte de Saint-Pol, et Gaucher de Châtillon, son neveu; Hugues de Lusignan, comte de la Marche, et Hugues le Brun, son fils aîné; les comtes de Dreux, de Bar, de Soissons, de Rhétel, de Montfort et de Vendôme; le sire Imbert de Beaujeu, connétable; Jean de Beaumont, grand chambellan; Philippe de Courtenay, Archambault de Bourbon, Raoul de Coucy, Jean Desbarres, Gaubert d'Apremont

et ses frères Gilles de Mailly, Robert de Béthune, Hugues de Noailles, et Jean, sire de Joinville, qui nous a donné une histoire de cette croisade en un style si naïf qu'elle porte le sceau de la sincérité et de la vérité. On nomme, parmi les prélats qui se croisèrent, Juhel de Mayenne, archevêque de Reims; Guillaume Berruyer, archevêque de Bourges; Robert de Cressonsac, évêque de Beauvais; Garnier, évêque de Laon, Guillaume de Bussy, évêque d'Orléans; Hugues de la Tour, évêque de Clermont; et Guy du Châtel ou de Châtillon, évêque de Soissons.

On peut juger de l'effet que produisit sur la noblesse et sur le peuple l'exemple des princes, des premiers seigneurs de l'État et des évêques. Partout où la croisade fut prêchée, on vint en foule prendre la croix, et le roi eut de quoi choisir, parmi tous ceux qui se présentèrent, pour former une nombreuse et brillante armée.

Cette croisade produisait réellement de très-bons effets : ceux qui s'y enrôlaient satisfaisaient aux devoirs de chrétien, dont les moins scrupuleux et les moins exacts s'acquittaient d'ordinaire fidèlement. Les périls extrêmes qu'ils allaient courir, la résolution où ils étaient de prodiguer leur vie et d'acquérir la couronne du martyre en combattant les infidèles, faisaient qu'ils se préparaient à ce voyage comme à la mort. Ils mettaient ordre à leurs affaires domestiques, et plusieurs faisaient leur testament; ils se réconciliaient avec leurs ennemis; mais surtout ils avaient grand soin de restituer le bien mal acquis, et d'examiner s'ils n'avaient rien à se reprocher en cette matière.

Le religieux monarque donnait lui-même l'exemple de ces œuvres de piété, moins pour se conformer à la coutume adoptée dans ces sortes d'occasions, que par la disposition de son cœur à la plus exacte jus-

tice. Son principal soin fut de découvrir et de réparer les désordres commis par ses officiers. Il envoya des commissaires dans toutes les provinces pour s'informer s'il n'y avait rien de mal acquis dans ses domaines. On ne voit pas même qu'il s'en soit fié à ces premiers envoyés : il fit partir secrètement de saints ecclésiastiques et de bons religieux, pour aller faire les mêmes informations, afin de voir par leur rapport si ceux qu'il croyait gens de bien n'étaient pas eux-mêmes corrompus. Il y eut très-peu de plaintes, et dans ce petit nombre, celles qui se trouvèrent fondées, obtinrent les satisfactions convenables.

Après trois années de préparatifs, tous les vaisseaux destinés pour le voyage de la Terre-Sainte étant assemblés à Aigues-Mortes, où les croisés se rendaient de toutes parts, le roi, qui était alors âgé de trente-trois ans, se mit en état de partir. Il manda à Paris ses barons, leur fit faire hommage et serment de fidélité, et obligea ceux qui demeuraient en France de jurer qu'ils ne feraient rien contre son service pendant son voyage, et garderaient fidélité et loyauté aux deux princes ses enfants, Louis et Philippe, qu'il laissait en France.

Il se rendit ensuite à Saint-Denis, pour y prendre, selon la coutume, l'oriflamme, qui était l'étendard royal, le bourbon et les autres marques de pèlerin de la Terre-Sainte. Il les reçut par les mains d'Odon, cardinal-légat, qui devait l'accompagner pendant tout le voyage, et se mit en marche au mois de juin, le vendredi d'après la Pentecôte de l'année 1248. De là, conduit par le clergé, la cour et la ville, il alla monter à cheval à l'abbaye de Saint-Antoine, et prit le chemin de Corbeil, où les deux reines devaient se rendre le lendemain. Étant arrivé à Corbeil, il y déclara régente la reine sa mère. La sagesse de cette princesse, ses lumières, sa prudence, une expérience

de vingt-deux années dans le gouvernement, tout contribuait à persuader au roi qu'il ne pouvait mettre l'État en de meilleures mains.

Quoique Alphonse, comte de Poitiers, frère du roi, eût pris la croix avec les autres princes et seigneurs, saint Louis jugea à propos qu'il différât d'un an son voyage, pour aider la reine mère de ses conseils et de son autorité dans les commencements de sa régence. La jeune reine Marguerite, oubliant la délicatesse de son sexe, voulut absolument suivre le roi son mari. La comtesse d'Anjou imita son exemple. La comtesse d'Artois prit la même résolution; mais elle ne fit son voyage que l'année suivante avec le comte de Poitiers.

Le roi continua sa route, par la Bourgogne, jusqu'à Cluny, où il eut diverses conférences avec le pape, principalement sur l'accommodement de Frédéric avec le saint-siége; mais elles furent aussi inutiles que les précédentes, nonobstant la mort de Henri, landgrave de Hesse, qui fut une fâcheuse circonstance pour le pape. Il fit élire à sa place roi des Romains Guillaume, comte de Hollande, qu'il opposa de nouveau à Frédéric. Il donna sa parole au roi d'employer toute son autorité pontificale pour empêcher que personne, et en particulier le roi d'Angleterre, ne fît aucune entreprise contre la France.

Le roi, ayant reçu la bénédiction du pape, continua son voyage. Il fit forcer, chemin faisant, la Roche de-Gluy, qui était un château dont le seigneur, nommé Roger de Clorége, faisait de grandes vexations aux passagers et aux pèlerins de la Terre-Sainte, volait et pillait tous les marchands qui passaient sur ses terres. Le roi en fit une sévère justice : une partie du château fut rasée, et le tyran fut forcé de restituer ce qu'il avait pris.

LIVRE TROISIÈME.

Le roi part pour la Terre-Sainte. — Séjour en Chypre. — État de la Palestine. — Louis envoie déclarer la guerre au soudan d'Égypte. — Débarquement des croisés. — Prise de Damiette. — Désordres auxquels se livrent les croisés. — Arrivée du comte de Poitiers. — Passage du Thanis. — Désastre de Massoure. — Retraite des croisés. — Le roi est fait prisonnier.

Le roi, arrivé à Aigues-Mortes, où tout était prêt, s'embarqua le 25 août, et après avoir attendu deux jours à l'ancre un vent favorable, il fit voile avec une très-belle armée et une flotte parfaitement équipée.

Le trajet fut de trois semaines, et le roi arriva heureusement en Chypre vers le 20 septembre, au port de Limesson, sur la côte orientale de l'île où Henri de Lusignan, roi de Chypre, le reçut à la tête de la noblesse de son royaume. Ce prince avait aussi pris la croix, et il avait promis au roi de le suivre dans son expédition, dès qu'on aurait résolu de quel côté on porterait la guerre. Il conduisit le roi à Nicosin, capitale de son royaume, et le logea dans son palais. Toute l'armée mit pied à terre les jours suivants, et se reposa des fatigues de la mer. Les provisions de bouche s'y trouvèrent en abondance; mais si l'on n'eut point à souffrir de la disette, le changement d'air, les mauvaises eaux, la bonne chère peut-être et la débauche, causèrent une sorte de peste qui emporta beaucoup de monde. Les comtes de Dreux, de Montfort et de Vendôme, Archambaud de Bourbon, Robert, évêque de Beauvais, Guillaume Desbarres, et près de deux cent cinquante chevaliers en moururent. Le saint roi ne s'épargnait pas dans

cette désolation publique : il allait lui-même visiter les malades, les consoler sans craindre de gagner leur mal ; il donnait de l'argent aux uns, des médicaments aux autres ; il les exhortait tous à profiter de leur état en l'offrant à Dieu, qui, content de leur bonne volonté, les voulait couronner avant même qu'ils eussent combattu.

C'était contre son inclination que le roi avait pris le parti de passer l'hiver en Chypre. Quoique la moitié des croisés ne fût pas encore arrivée, *si n'eussent été ses parents et ses proches*, dit Joinville, *il fût hardiment parti seul et avec peu de compagnie.* Mais il sut utilement employer ce délai qui coûtait tant à son cœur. Les fonds de la plupart des croisés se trouvaient considérablement diminués par ce long séjour que personne n'avait pu prévoir ; il profita de la circonstance pour se les attacher, Joinville n'avait plus que deux cent quarante livres tournois d'or : cependant il fallait faire subsister ses dix chevaliers ; plusieurs menaçaient de le quitter. Guillaume de Dampierre, Gaucher de Châtillon, Raoul de Coucy et beaucoup d'autres seigneurs se voyaient dans le même embarras que le sire de Joinville : le généreux monarque s'obligea pour eux envers des marchands italiens, parmi lesquels on compte des Spinola et des Doria, noms qui sont devenus depuis si célèbres.

Le mélange des Latins avec les Grecs avait fait naître de grands différends entre les insulaires. Les Grecs, par les soins du roi, revinrent de leur schisme, abjurèrent les erreurs qu'ils y avaient ajoutées, et leur archevêque y fut rétabli. La division régnait entre la noblesse et leur archevêque ; il eut aussi le bonheur de les réconcilier. Mais, ce qui était encore plus important, il établit la paix entre les Templiers et les Hospitaliers, en leur faisant comprendre qu'en vain ils s'étaient dévoués au service de Dieu, si des

inimitiés conduites par leur intérêt particulier effaçaient les belles actions qu'ils avaient faites contre les ennemis de la foi.

Aithon, roi d'Arménie, et Bohémond V, prince d'Antioche et de Tripoli, se faisaient une guerre cruelle pour des questions fort embrouillées; Louis leur représenta si vivement les suites funestes de leurs divisions, qu'il les engagea à conclure une trêve.

La piété du roi et la sagesse qui paraissait dans toutes les actions de sa vie le rendaient puissant sur les esprits et sur les cœurs. On ne pouvait le voir prier Dieu d'une manière si pénétrée, qu'on ne se sentît touché, et plusieurs Sarrasins, esclaves dans l'île de Chypre, après l'avoir vu, demandèrent le baptême, et voulurent être de la religion d'un prince qui était l'exemple de toutes les vertus.

On ne voyait parmi les croisés que d'éternelles querelles qu'il n'était pas aisé d'accommoder; le monarque, obligé à beaucoup d'égards, agissait en ces occasions moins par autorité que par douceur et par insinuation. Tous les grands seigneurs, fiers de leur naissance, et qui la plupart faisaient le voyage à leurs dépens, n'obéissaient qu'à demi : les traiter avec hauteur, c'eût été les rebuter; il fallait de grands ménagements, et Louis possédait admirablement cet art précieux. Sans oublier qu'il était leur maître, il leur faisait sentir qu'il était leur ami : chacun croyait suivre son inclination, et ne suivait réellement que son devoir. Jamais il n'employa l'autorité, et toujours il trouva le moyen d'obtenir ce qu'il voulait.

Ce fut encore à sa sollicitation que les Génois et les Pisans, acharnés depuis longtemps les uns contre les autres, sacrifièrent enfin leurs intérêts à celui de la religion, et signèrent une suspension d'armes.

Tel était l'état de la Palestine lorsque le roi prit les armes pour la secourir : les chrétiens originaires de

l'Europe y possédaient quatre principautés, savoir : celle d'Acre, ou Ptolémaïs, dans laquelle les Vénitiens, les Génois et les Pisans avaient chacun un quartier qui leur appartenait ; celles de Tripoli, de Tyr et d'Antioche : sans parler de quelques autres seigneuries, mouvantes pour la plupart de ces quatre principales, mais qui se trouvaient investies et resserrées de tous côtés par les mahométans, dont le plus puissant était Maleck-Sala, soudan d'Égypte.

Le roi, pour commencer la guerre, avait deux partis à prendre : c'était de la porter en Palestine ou dans l'Égypte. Les efforts de la plupart des croisades avaient été faits en Palestine ; mais le succès que Jean de Brienne, roi de Jérusalem, avait eu quelques années auparavant en Égypte, où la prise de Damiette avait jeté les Sarrasins dans la dernière consternation, détermina le roi à tourner ses armes de ce côté-là.

Cependant le roi se disposait sérieusement à partir ; la perte qu'il avait faite de beaucoup de gens de sa brave noblesse et de soldats, par les maladies, était en grande partie réparée par l'arrivée d'un nombre considérable de croisés qui n'avaient pu partir de France avec la flotte royale. Un renfort nouveau fut amené par Guillaume de Salisbury, surnommé *Longue-Épée,* qui arriva en Chypre avec deux cents chevaliers anglais. Le roi leur fit le plus gracieux accueil ; il recommanda surtout aux Français d'user à l'égard du comte et de ses chevaliers de beaucoup de politesse et de complaisance, et il conjura les uns et les autres de suspendre, du moins pendant la guerre sainte, l'antipathie des deux nations, et de penser qu'ils combattaient sous les enseignes de Jésus-Christ, leur unique chef.

Les lois de la religion, de l'honneur et de la chevalerie ne permettaient pas d'attaquer un ennemi sans aucune déclaration préliminaire ; le monarque

envoya donc défier le soudan qui régnait alors en Égypte. Le cartel annonçait en même temps un roi d'un courage intrépide, et un missionnaire plein de zèle pour la foi. Maleck-Sala, c'est le nom du soudan, était sommé de rendre à la croix l'hommage que tous les hommes lui doivent, s'il ne voulait pas voir son pays ravagé par des gens qui ne craignaient rien lorsqu'il s'agissait d'étendre l'empire de Jésus-Christ. On dit que ce malheureux prince, soit qu'il sentît sa fin approcher (il était gangrené de la moitié du corps), soit qu'il craignît pour ses États, ne put lire cette lettre sans répandre beaucoup de larmes. Il répondit cependant avec fierté, que les Français auraient moins de confiance en leur nombre et en leur valeur, s'ils avaient vu le tranchant de ces épées qui venaient d'enlever aux chrétiens leurs anciennes et leurs nouvelles conquêtes; que jamais nation n'avait insulté l'Égypte sans porter la juste peine de sa témérité; que ceux qui venaient l'attaquer de gaieté de cœur reconnaîtraient bientôt ce que savaient faire des troupes jusque-là toujours victorieuses, dont la première journée serait la dernière des chrétiens; que les enfants, comme le dit le saint Alcoran, s'entretiendraient quelque jour de ce qui serait arrivé; enfin que Dieu permet souvent que le petit nombre remporte l'avantage sur le plus grand, parce qu'il est toujours pour ceux qui sont humbles et patients. Ainsi, de part et d'autre, on ne pensa plus qu'à se préparer à l'attaque et à la défense.

Sur cette réponse, le roi se mit en état de partir. Grand nombre de vaisseaux plats propres à faire des descentes, qu'il avait fait construire en divers endroits de l'île, se rendirent au lieu marqué pour l'embarquement, aussi bien qu'un grand nombre de navires qu'il avait achetés des Génois et des Vénitiens.

Enfin le samedi d'après l'Ascension, l'armée monta

sur la flotte, au port de Limesson, où il attendit, pour faire voile, que le vent fût favorable.

Cette flotte était composée de dix-huit cents vaisseaux, tant grands que petits. Il y avait dans l'armée deux mille huit cents chevaliers français, anglais, cypriotes. A en juger par cette multitude de chevaliers, il fallait que l'armée fût très-nombreuse; car chaque chevalier avait d'ordinaire une assez grande suite, et les historiens de ce temps-là ne marquent guère la grandeur des armées que par le nombre des chevaliers qui s'y trouvaient, et dont les plus considérables avaient chacun leur *ost*, c'est-à-dire leur camp, leurs troupes et leurs bannières séparés des autres corps.

Le roi, avant de quitter le port de Limesson, assembla les principaux seigneurs de l'armée, et après le conseil de guerre, déclara à tous les capitaines des vaisseaux qu'on allait à Damiette, et que, dans le cas où en route quelques-uns seraient séparés de la flotte, ils eussent à se diriger de ce côté-là. Le vent contraire les empêcha de sortir jusqu'au mercredi suivant. Ils en partirent ce jour-là; mais ils n'étaient pas encore fort loin en mer, lorsqu'une furieuse tempête survint, et dissipa la flotte. Le roi fut obligé de relâcher à la pointe de Limesson, le jour de la Pentecôte 1249, avec une partie des vaisseaux. Le reste fut poussé du côté d'Acre, et en divers autres endroits; de sorte qu'il ne se trouva avec le roi que sept cents chevaliers, de deux mille huit cents qui s'étaient embarqués avec lui, sans qu'il sût ce que le reste était devenu.

Il se remit en mer le jour de la Trinité. Il rencontra Guillaume de Ville-Hardouin, prince de Morée, avec le duc de Bourgogne, qui, ayant passé l'hiver en Morée, avait joint son escadre à celle de Ville-Hardouin. Cette rencontre consola un peu le roi, mais ne le

tira pas de l'inquiétude où il était pour le reste de sa flotte. Il arriva en quatre jours à la vue de Damiette, et jeta l'ancre assez près du rivage où les Sarrasins l'attendaient bien préparés.

Cette ville passait pour la plus belle, la plus riche et la plus forte place de l'Égypte, dont elle était regardée comme la clef principale. Elle était à une demi-lieue de la mer, entre deux bras du Nil, dont le plus considérable formait un port capable de recevoir les plus grands vaisseaux. C'est là qu'on voyait cette grosse tour que les chrétiens avaient prise après tant d'efforts, sous le roi Jean de Brienne. Elle servait de défense contre l'ennemi, et de barrière pour les vaisseaux qui arrivaient d'Éthiopie et des Indes. Une grande chaîne, qui aboutissait de cette forteresse à une des tours de la ville, fermait tellement l'issue que rien ne pouvait entrer ni sortir sans permission du sultan : ce qui lui procurait un tribut immense, parce que c'était alors le seul passage pour les marchandises qui devaient être distribuées sur toutes les côtes de la Méditerranée. Le corps de la place était fortifié d'une enceinte de murailles, doubles le long du Nil, triples du côté de la terre, avec des fossés très-larges et très-profonds. C'était dans la conservation de cette ville que le sultan avait mis toute son espérance, et c'était à la prise de cette place que tendaient tous les vœux de Louis, persuadé que cette conquête le rendrait maître de toute l'Égypte.

On ne fut pas plutôt en vue de l'ennemi, que toute la flotte se rassembla autour du roi. Les principaux seigneurs montèrent sur son bord, et lui-même se présenta sur le tillac, avec un air qui inspirait de la confiance aux plus timides. Quoiqu'il fût d'une complexion très-délicate, son courage le faisait paraître capable des plus grands travaux. Il avait des cheveux blonds, comme ceux de la maison de Hainaut, dont

il était par sa grand'mère, et réunissait tous les autres agréments qui accompagnent ordinairement cette couleur. Sa chevelure extrêmement courte, suivant la coutume de ce temps-là, n'en laissait que mieux voir la grâce répandue sur son visage. On y remarquait je ne sais quoi de si doux, et en même temps de si majestueux, qu'en le voyant on se sentait pénétré de l'amour le plus tendre et du respect le plus profond. La simplicité même de ses habits et de ses armes, lui donnait un air guerrier encore plus que n'aurait pu faire la richesse qu'il négligeait.

Le sultan, averti par ses sentinelles qu'on découvrait sur la mer une forêt de mâts et de voiles, envoya quatre galères bien armées pour reconnaître ce que c'était. S'étant trop avancées, elles furent tout à coup investies par quelques bâtiments qu'on avait détachés contre elles.

Accablées de pierres lancées par les machines que portaient les vaisseaux français, trois d'entre elles furent coulées à fond avec tous les équipages; la quatrième eut le bonheur d'échapper, et alla porter la nouvelle que le roi de France arrivait, suivi de toute son armée. Aussitôt le monarque égyptien donna ses ordres pour se préparer à la défense : *et dans peu,* dit Joinville, *il y eut grande compagnie à nous attendre.* Le spectacle, de part et d'autre, avait quelque chose d'agréable et de terrible tout ensemble. La côte se trouva en un instant bordée de toutes les forces du soudan. La rade était couverte de navires dont les pavillons de différentes couleurs représentaient la variété d'États et de provinces dont se composait l'armée chrétienne. La flotte ennemie, comprenant un nombre infini de vaisseaux, était rangée dans une des embouchures du Nil, par où l'on montait vers Damiette. Le sultan en personne, d'autres disent Facardin, son lieutenant, commandait les forces de

terre. Le rivage et la mer retentissaient du bruit de leurs cors recourbés et de leurs nacaires, espèces de timbales dont deux faisaient la charge d'un éléphant. C'était en affrontant ces deux armées ennemies qu'il fallait hasarder la descente ; c'était aussi ce qu'on avait résolu de faire, et il n'était question que de délibérer si on la tenterait avant l'arrivée du reste des troupes et de la flotte.

A peine le roi avait-il fait jeter l'ancre, qu'il manda les principaux chefs de l'armée pour tenir conseil de guerre. La plupart furent d'avis de différer la descente, et d'attendre que le reste des vaisseaux écartés par la tempête fût rassemblé, le roi n'ayant pas avec lui le tiers de ses troupes. Mais ce prince, guidé par son zèle, ne fut pas de ce sentiment : il représenta avec vivacité que le retard ferait croire aux ennemis qu'on les craignait ; qu'il n'y avait point de sûreté de demeurer à l'ancre sur une côte fort sujette aux tempêtes ; qu'on n'avait aucun port pour se mettre à couvert de l'orage et des entreprises des Sarrasins ; qu'une seconde tourmente pourrait disperser le reste des vaisseaux, aussi bien que ceux que l'on voulait attendre ; qu'enfin le moindre délai pourrait ralentir ce premier élan qui, pour l'ordinaire, fait réussir les entreprises, et répandrait dans toute l'armée une impression de crainte dont on aurait peut-être de la peine à revenir. Tout le monde se rendit à des raisons si plausibles, et le débarquement fut résolu pour le lendemain à la pointe du jour.

On fit une garde exacte toute la nuit, et dès le lever de l'aurore on fit descendre les troupes dans les chaloupes et dans les bateaux plats que le roi avait fait construire en Chypre. Jean d'Ybelin, comte de Jaffa, eut son poste à la gauche, en tirant sur le bras du Nil sur lequel était la ville de Damiette. Le roi, pour donner l'exemple, descendit le premier dans sa bar-

que, et choisit la droite, accompagné des princes ses frères et du cardinal-légat, qui portait lui-même une croix fort haute pour animer les soldats par cette vue. Le comte Erard de Brienne, le sire de Joinville et le seigneur Baudouin de Reims furent placés au centre. On avait aussi sur les ailes disposé des barques chargées d'arbalétriers, pour écarter les ennemis qui bordaient la rive. Ensuite venait le reste des gens de guerre, qui faisaient comme le corps de réserve.

Une multitude considérable de Sarrasins, tant infanterie que cavalerie, était rangée en bataille le long des bords de la mer. Le soudan n'y était pas ; sa maladie avait beaucoup augmenté, et il s'était fait transporter dans une maison de plaisance à une lieue de Damiette.

Le signal ayant été donné, les vaisseaux chargés de troupes s'avancèrent au-devant des ennemis, qui, dès qu'on fut à portée, tirèrent un nombre prodigieux de flèches ; à quoi l'on répondit de même pour tâcher de les écarter. Les bateaux du milieu, où était le sire de Joinville, voguèrent plus diligemment que les autres. Lui et ses gens débarquèrent vis-à-vis d'un corps d'environ six mille Sarrasins à cheval, vers lesquels ils marchèrent. Cette cavalerie vint au galop pour les attaquer; mais eux, sans s'étonner, se couvrirent de leurs boucliers, s'arrêtèrent, et présentant les pointes de leurs lances qui étaient alors beaucoup plus longues qu'elles ne le furent par la suite, firent une espèce de bataillon carré, derrière lequel les troupes qui arrivaient se rangeaient en ordre de bataille. Les Sarrasins, effrayés d'une telle contenance, n'osèrent entreprendre de les forcer, se contentant de caracoler sans en venir aux mains ; mais ils furent bien plus surpris, lorsque la plupart des troupes de ce corps étant descendues à terre, ils virent toute cette infanterie s'ébranler et marcher droit à eux. Alors ils tour-

nèrent bride, et prirent la fuite. La chose se passa à peu près de même à la gauche, où le comte de Jaffa fit sa descente. Il marcha en avant pour gagner du terrain, et vint former une même ligne avec le sire de Joinville. Alors la cavalerie sarrasine arriva encore sur eux pour les attaquer; mais voyant qu'on ne s'épouvantait point, et qu'on les attendait de pied ferme, ils retournèrent joindre le gros de leur armée.

Les bateaux de la droite, où était le roi, abordèrent les derniers à une portée d'arbalète du corps de Joinville. Les soldats du bateau qui portait la bannière de Saint-Denis, autrement appelée l'oriflamme, sautèrent à terre. Un cavalier sarrasin, ou emporté par son cheval, ou se croyant suivi de ses gens, vint se jeter au milieu d'eux, le sabre à la main; mais il fut au même instant percé de plusieurs coups, et resta sur la place.

Le roi, voyant la bannière de Saint-Denis arrivée, ne put se contenir, ni attendre que son bateau gagnât le bord; il se jeta dans la mer, où il avait de l'eau jusqu'aux épaules, et, malgré les efforts que fit le légat pour l'arrêter, il marcha droit aux ennemis, *l'écu au col, son heaume sur la tête, et son glaive au poing*. L'exemple du monarque fut un ordre pressant pour les Français. Les chevaliers qui l'accompagnaient en firent de même. Dès qu'il eut gagné la terre, il voulut aller attaquer les Sarrasins, quoiqu'il n'eût encore que très-peu de monde avec lui; mais on l'engagea d'attendre que son bataillon fût formé. Ayant eu le temps de ranger ses troupes en bataille à mesure qu'elles abordaient, il se mit à leur tête, et marcha droit aux ennemis, qui s'étaient renfermés dans leurs retranchements; mais en étant sortis, ils se présentèrent en bon ordre. L'action devint générale : on se battit de part et d'autre avec beaucoup de courage : ces braves croisés se surpassèrent en quel-

que sorte, à l'exemple de leur saint roi, qu'on voyait toujours le premier partout. Les Égyptiens, après une opiniâtre résistance, se virent enfin forcés de se retirer en désordre. Ceux qui échappèrent au glaive des vainqueurs prirent la fuite. Le carnage fut grand de leur côté : ils perdirent, entre autres généraux, le commandant de Damiette et deux émirs très-distingués parmi eux. Ils ne furent pas plus heureux sur mer. Leurs navires résistèrent quelque temps, et leurs machines firent beaucoup de fracas ; mais celles des Français lancèrent de grosses pierres et des feux d'artifice avec tant de promptitude, d'adresse et de bonheur, que les infidèles, maltraités partout, furent obligés de plier, après un combat de plusieurs heures. L'abordage acheva leur déroute ; une partie de leurs vaisseaux fut prise ou coulée à fond ; l'autre remonta le Nil, et les croisés demeurèrent maîtres de l'embouchure.

Pendant que les croisés étaient occupés à faire leur descente, les généraux sarrasins avaient envoyé trois fois au soudan pour lui rendre compte de ce qui se passait, et pour recevoir ses ordres : le troisième messager allait pour l'avertir que le roi de France était lui-même à terre ; mais ils n'en reçurent aucune réponse. Dans cet intervalle, le bruit se répandit qu'il était mort ; cette nouvelle était fausse.

Après cette victoire, le roi établit son camp sur le bord de la mer. Le lendemain il fit débarquer tous les chevaux et toutes les machines, sans que les Sarrasins parussent davantage. Pendant que l'on était occupé de ce travail, l'on vit Damiette toute en feu. Un moment après, quelques esclaves chrétiens en sortirent et vinrent avertir le monarque que les ennemis, sur le bruit de la mort de leur soudan, avaient abandonné la ville et l'avaient livrée aux flammes. Le roi, ayant reçu cet avis, et s'en étant fait assurer

par ceux qu'il y envoya, fit avancer ses troupes. On trouva le pont sur lequel il fallait passer pour entrer dans la place, rompu en partie. Il fut bientôt réparé; on éteignit le feu, et le roi se vit maître sans coup férir, et contre toute espérance, de l'une des plus fortes villes de l'Orient, le premier dimanche après la Trinité.

La prise de cette place fut sans doute un de ces coups extraordinaires de la providence de Dieu, qui répandit la terreur dans le cœur de ses ennemis pour produire un effet si surprenant et aussi peu espéré que celui-là. On ne perdit presque personne à la descente, et nul seigneur de marque, excepté le comte de la Marche, qui mourut, quelque temps après, de ses blessures.

Le saint roi ne manqua point de reconnaître en cette occasion la visible protection de Dieu : il en donna de sensibles marques en entrant dans Damiette, non pas avec la pompe et le faste d'un conquérant, mais avec l'humilité d'un prince véritablement chrétien, qui fait un hommage humble et sincère de la victoire au Dieu qui la lui a procurée.

Il entra dans la ville en procession, pieds nus, avec la reine, les princes ses frères, le roi de Chypre et tous les seigneurs de l'armée, précédés par le légat, le patriarche de Jérusalem, les évêques et tout le clergé du camp. On alla de cette manière jusqu'à la principale mosquée, que le légat purifia et réconcilia, avec les cérémonies ordinaires de l'Église, à la mère de Dieu, à laquelle elle avait été dédiée par le roi Jean de Brienne, lorsqu'il avait pris Damiette, quelques années auparavant.

Il eût été à souhaiter que les sentiments de piété que tous les croisés témoignèrent en cette occasion, fussent aussi constants qu'ils le furent toujours dans le cœur du roi même : la prospérité en eût sans doute

été par la suite la récompense, au lieu des malheurs dont Dieu châtia leurs débauches et tous les excès auxquels ils s'abandonnèrent, malgré les ordres, les exhortations et l'exemple d'un prince qui n'était pas toujours aussi exactement obéi qu'il le méritait.

On fut obligé de s'arrêter à Damiette, non-seulement pour attendre les vaisseaux dispersés par la tempête, et qui arrivèrent heureusement les uns après les autres, mais encore à cause de l'accroissement du Nil, qui se fait au mois de juin, où l'on se trouvait alors. L'exemple du roi Jean de Brienne, qui s'était malheureusement engagé au milieu de l'inondation, après la première prise de Damiette, fit recourir à cette précaution.

Ce fut dans ce séjour et le repos si fatal à l'armée chrétienne, que la plupart des croisés ne pensèrent qu'à se divertir, ou plutôt à se livrer aux plus horribles désordres. Ces jeunes chevaliers, ne se voyant point d'ennemis en tête, s'abîmèrent dans les plaisirs : la passion du jeu leur fit perdre la raison avec leurs biens. Ils se consolèrent avec le vin de la perte de leur argent, de leurs chevaux et même de leurs armes : leur fureur alla jusqu'à la licence la plus effrénée, méprisant toutes les lois divines et humaines. Les grands seigneurs dévoraient tous leurs fonds en festins dont la somptuosité était le moindre excès; les simples soldats passaient les jours et les nuits à boire et à jouer.

Le monarque faisait ce qu'il pouvait pour remédier à tant de désordres; mais le peu d'obéissance qu'il trouva rendit ses efforts presque inutiles. On doit dire néanmoins, à la gloire de ce grand prince, que tous les étrangers le louaient hautement de sa justice, et publiaient partout qu'il leur donnait les mêmes marques de bonté qu'à ses propres sujets. Quant à ceux qui dépendaient plus particulièrement de lui et

à ses domestiques, ils furent châtiés très-sévèrement, chassés et renvoyés en France.

Cependant on apprit que le bruit qui avait couru de la mort du soudan n'était pas véritable. Ce prince, quoique dangereusement malade, avait eu soin de cacher aux chrétiens l'état où il était. Il envoya défier le roi pour décider, dans un seul combat, de la fortune de l'Égypte; il lui marqua le jour, et lui laissa le choix du lieu. La réponse du monarque fut qu'il n'acceptait aucun jour fixe, parce que c'était excepter les autres; qu'il défiait Maleck-Sala pour le lendemain, comme pour tous les autres jours; qu'en quelque endroit et à quelque heure qu'ils se rencontrassent, il le traiterait en ennemi jusqu'à ce qu'il pût le regarder comme son frère. Ce sage monarque, instruit que le soudan était attaqué d'un mal incurable, espérait profiter du trouble et des guerres civiles que sa mort causerait parmi les Sarrasins. Il se contenta donc de fortifier son camp et de faire faire la garde la plus exacte. Cette bravade du sultan n'aboutit à rien; car il n'avait pas assez de force pour se tenir à cheval. Il envoya seulement un grand corps de troupes qui fit quelques mouvements pour attaquer le camp du roi; mais ce prince, sans vouloir accorder à plusieurs seigneurs qui l'en prièrent la permission de faire une sortie sur les Sarrasins, se contenta de se mettre en état de pouvoir les repousser s'ils osaient tenter l'attaque. Il n'y eut que le seigneur Gauthier d'Angleterre, châtelain de Bar, de la maison de Châtillon, qui, malgré les défenses du roi, sortit avec son écuyer pour voir s'il ne pourrait point enlever ou tuer quelques mahométans. Il était monté sur un cheval fougueux, qui, l'emportant vers l'armée des ennemis, le jeta par terre. Aussitôt quatre Sarrasins vinrent fondre sur lui, et l'assommèrent à coups de massue.

Mais les Sarrasins, n'osant attaquer l'armée chrétienne à force ouverte, ne laissaient pas que de l'incommoder par des partis de cavalerie qui, rôdant tout autour du camp, tuaient tous ceux qui s'en écartaient. Comme le soudan avait promis un besant d'or à quiconque lui apporterait la tête d'un chrétien, des Arabes, appelés Bédouins, se coulaient toutes les nuits dans le camp, malgré la garde à cheval qui faisait la ronde, et entraient jusque dans les tentes, où ils coupaient la tête aux soldats qu'ils trouvaient seuls; de sorte que le roi fut obligé de mettre des corps de garde au dehors du camp, si près les uns des autres qu'il était impossible qu'on y entrât sans être découvert.

Les eaux du Nil étant rentrées dans leur lit à la fin de septembre, les seigneurs pressaient le roi de se mettre en campagne; mais il avait résolu de n'en rien faire avant l'arrivée de son frère Alphonse, comte de Poitiers, qui était parti d'Aigues-Mortes au mois d'août, avec la comtesse sa femme, la comtesse d'Artois et l'arrière-ban de France. Leur retardement tenait le roi fort en peine; mais enfin le comte débarqua heureusement à Damiette, sur la fin d'octobre. Il apportait au roi une somme d'argent considérable. Le pape lui avait accordé un bref apostolique, par lequel tout ce qu'on pourrait recevoir des croisés qui voudraient racheter leur vœu, et toutes les sommes données par le testament dont l'objet ne serait pas déterminé, serait remis au roi. L'empereur lui-même lui envoya des vivres d'Italie, et lui fit présent de cinquante beaux chevaux, charmé, disait-il, de trouver l'occasion de s'acquitter d'une partie des obligations qu'il avait à ce prince pour les bons services qu'il en avait reçus dans ses malheurs.

L'arrivée du comte de Poitiers répandit une grande joie dans toute l'armée. On délibéra sans tarder de

quel côté on porterait la guerre. Il y eut sur cela deux sentiments. Les uns proposèrent d'aller assiéger Alexandrie, appelée Babylone dans les histoires de ce temps, quoique bien différente de l'ancienne Babylone qui était bâtie sur l'Euphrate, et de Bagdad, aussi appelée Babylone, qui est sur le Tigre, au lieu qu'Alexandrie est sur le Nil. Les autres proposèrent d'aller attaquer le Grand-Caire. C'était le sentiment du comte Pierre de Bretagne, fondé sur ce que cette ville avait un bon port où l'on pourrait mettre la flotte en sûreté, et tirer aisément des vivres par mer, soit de la Palestine, soit des autres endroits de la Méditerranée. Cet avis, qui était aussi celui du comte d'Artois, prévalut, car le Caire étant la ville capitale de l'Égypte, sa prise devait entraîner infailliblement celle de toutes les autres villes. Il y eut donc ordre de se tenir prêt à marcher au Caire; on laissa la reine et les autres princesses et dames à Damiette avec une forte garnison, et l'armée se mit ensuite en marche. L'armée du roi, augmentée des troupes que le comte de Poitiers avait amenées et des autres renforts qu'il avait reçus de la Palestine, était de soixante mille hommes, dont vingt mille cavaliers. De telles troupes, si la discipline et l'obéissance y avaient égalé la bravoure, étaient plus que suffisantes pour la conquête entière de l'Égypte. On fit remonter le Nil à la flotte, que côtoyaient les troupes de terre, jusqu'à l'endroit où le bras le plus oriental du Nil se sépare de celui sur lequel était située Damiette.

Pendant qu'on était en marche, cinq cents cavaliers sarrasins des mieux montés, faisant semblant de déserter de l'armée du soudan, vinrent se rendre au roi, qui les crut trop légèrement, défendit de leur faire aucun mal et leur permit de marcher en corps avec l'armée. Un jour qu'ils crurent avoir trouvé l'occasion favorable, ils attaquèrent les Templiers,

dont la brigade marchait à la tête de l'armée; ils renversèrent un de leurs chevaliers aux pieds du maréchal Renaud de Bichers; mais ceux-ci, s'étant mis en défense, les chargèrent si vigoureusement que pas un seul de ces traîtres n'échappa. Ils furent tous pris, tués ou noyés en voulant traverser le fleuve. Les Sarrasins firent encore quelques tentatives, et il est parlé dans leurs histoires d'un combat où l'un de leurs émirs, appelé Magelas, fut tué, avec beaucoup de perte de leur part, et très-peu du côté des chrétiens.

Le roi, étant arrivé à la pointe qui sépare les deux bras du Nil, s'y arrêta et y établit son camp, tant pour y faire reposer l'armée, que pour délibérer sur la manière dont on pourrait passer le bras oriental de la rivière, qu'on appelait alors le Thanis; l'armée du soudan était campée fort proche de l'autre côté, à peu de distance d'une ville appelée Massoure.

L'armée du soudan était très-nombreuse, toutes les forces de l'Égypte s'y étant rassemblées, sur la nouvelle de l'approche de l'armée des croisés, qui avait répandu la terreur dans tout le pays; de sorte que, dans la grande mosquée du Caire, on exhorta tous les musulmans à prendre les armes pour la défense de la religion mahométane, qui n'avait jamais été dans un plus grand péril.

Les premiers exploits qu'on avait vu faire aux Français à leur débarquement, la perte de Damiette, la maladie du soudan qui augmentait tous les jours, étaient pour les mahométans de terribles présages de ce qu'ils avaient à craindre d'une armée victorieuse, à laquelle rien ne paraissait impossible; et ils voyaient bien que, si elle passait une fois le Thanis, tout était perdu. Ces motifs obligèrent le soudan de faire des propositions de paix si avantagauses en apparence, qu'il semblait qu'on ne pouvait les rejeter. Il envoya proposer au roi de le mettre en paisible possession de

tout ce qu'avaient possédé autrefois les rois de Jérusalem, de donner la liberté à tous les chrétiens captifs dans son empire, et même de lui laisser Damiette avec ses environs.

Ces offres étaient, en effet, telles qu'on n'eût pas balancé pour les accepter, si l'on eût pu s'assurer de l'exécution ; mais cette incertitude et les difficultés qu'on y prévoyait les firent refuser ; et quand on les aurait acceptées, la mort du soudan qui arriva dans ce temps-là, y aurait fait naître de nouveaux obstacles.

Cette mort, comme il l'avait fort recommandé, fut tenue secrète, pour donner le temps à son fils Almoadan, qui était en Mésopotamie, de venir prendre possession de ses États. Il mit même entre les mains de deux de ses ministres, auxquels il se fiait le plus, un grand nombre de blancs signés, afin d'envoyer partout des ordres sous son nom jusqu'à l'arrivée de son fils. Il chargea du gouvernement Secedum Facardin, général de son armée. Cet homme passait pour le plus vaillant et le plus sage de l'Égypte, et l'empereur Frédéric, dans son voyage de Palestine, et après la trêve conclue par lui avec les mahométans, l'avait fait chevalier ; honneur dont ce général faisait tant de cas, que dans ses bannières il portait les armoiries de Frédéric avec celles du soudan d'Alep et celles du soudan d'Égypte.

Facardin justifia par sa conduite le choix que son maître avait fait de lui dans des conjonctures si délicates. Il tenait sans cesse en haleine l'armée des chrétiens ; et tandis qu'avec le gros de ses troupes il demeurait toujours en état de s'opposer à leur passage, il envoyait continuellement des détachements auxquels il faisait passer la rivière par de petites places dont il était le maître, pour insulter le camp sur les derrières et enlever les convois qui venaient de Damiette.

Un de ces détachements s'étant avancé, le jour de Noël, jusque près du camp, enleva tout ce qui se trouva dehors, et força ensuite un quartier. Le sire de Joinville, qui en fut averti, monta promptement à cheval avec le seigneur Pierre d'Avallon, et, soutenu par des chevaliers du Temple, il repoussa les Sarrasins, et délivra les seigneurs Perron et Duval, deux frères, qu'ils emmenaient prisonniers.

Le roi, pour plus de sûreté, fit rapprocher les quartiers les uns des autres, et donna moins d'étendue à son camp. Il se chargea lui-même, avec son frère le comte d'Anjou, de la garde des retranchements opposés au camp des ennemis, et confia au comte de Poitiers et au sire de Joinville celle des lignes du côté de Damiette ; le comte d'Artois eut celle du parc des machines de guerre. Facardin, quelques jours après, s'étant mis à la tête d'un gros détachement, parut en bataille, entre Damiette et le camp des croisés, à dessein de l'insulter. Le comte d'Anjou, s'étant trouvé à cet endroit, sortit au-devant des ennemis, dont il fit un assez grand carnage dans la première ligne, et força les fuyards de se jeter dans le Nil, où la plupart se noyèrent ; mais il ne voulut pas attaquer la seconde ligne, à cause de la multitude des pierriers qui tiraient sans cesse au milieu de ses bataillons, et blessaient beaucoup de monde. Ce prince fit paraître beaucoup de valeur en cette occasion, où il se mêla plusieurs fois avec les ennemis, et s'acquit une grande réputation parmi les troupes.

Lorsque le roi eut assuré l'assiette de son camp, il fit prendre les mesures nécessaires pour passer le Thanis. L'entreprise était très-difficile à exécuter : il était large et profond ; tout ce que l'Égypte avait de plus brave était sur le rivage opposé, dans la résolution de défendre courageusement un passage de cette importance. Le saint roi vit bien que tant d'obstacles

ne seraient point aisés à surmonter. Pour en venir à bout, on résolut de construire une digue, ou chaussée, dans la rivière, et de la pousser le plus près qu'on pourrait de l'autre bord ; ensuite, pour couvrir les travailleurs, on fit élever sur le bord de la rivière deux beffrois : c'étaient des espèces de tours à plusieurs étages, faites de charpentes semblables à celles dont on se servait dans les attaques des villes ; on y logeait des arbalétriers, ou des archers, pour écarter les ennemis à coups de flèches, et on les couvrait de cuir de bœuf ou de cheval, pour les garantir des feux d'artifice des ennemis. Derrière ces tours, on avait fait deux chatz-chateils : c'est le nom qu'on donnait à des galeries pour aller à couvert dans les beffrois. Le comte d'Anjou commandait dans cet endroit pendant le jour, et le sire de Joinville pendant la nuit. Sitôt que les ennemis eurent deviné le projet des Français, ils firent transporter de ce côté-là seize grosses machines qui lançaient sans cesse des pierres contre les travailleurs et contre les tours. Le roi, pour démonter ces machines, et pour empêcher les ennemis d'approcher de si près, en fit faire dix-huit à peu près pareilles par un ingénieur nommé Josselin de Courvant, homme très-habile, qu'il avait amené d'Europe. Les grands efforts, de part et d'autre, se firent en cet endroit : c'était une grêle continuelle de pierres et de flèches qui tuaient beaucoup de soldats. Malgré cet obstacle, la chaussée s'avançait toujours. Mais ce fut quelque chose de bien plus épouvantable, lorsque les ennemis eurent préparé leur feu grégeois, artifice tout particulier, inconnu aux Européens, et dont le secret s'est perdu. Ils le jetaient avec une espèce de mortier ou de pierrier, ou bien avec des arbalètes à tour, desquelles on le décochait, après les avoir fortement bandées par le moyen d'une manivelle qui avait beaucoup plus de force que les bras.

Celui principalement qu'on lançait avec le mortier paraissait quelquefois en l'air de la grosseur d'un tonneau : on le soufflait aussi dans les combats avec de longs tuyaux de cuivre. Nos Français savaient le secret d'éteindre ce feu, et ils y réussirent quelquefois. Les infidèles le jetaient plus souvent la nuit que le jour ; mais une fois, en plein jour, après avoir fait pendant quelque temps des décharges continuelles de leurs pierriers contre les beffrois et aux environs pour écarter tous ceux qui étaient sur les bords de la rivière, ils jetèrent leur feu si juste et si heureusement, qu'il ne put être éteint, et qu'il consuma les beffrois et les galeries. Le comte d'Anjou était présent et se désespérait de voir ce malheur arriver pendant sa garde. On eut toutes les peines du monde à l'arrêter et à l'empêcher de se jeter lui-même au milieu du feu pour tâcher de l'éteindre.

Cet accident chagrina fort le roi, d'autant plus qu'en ce pays-là on ne trouvait point de bois propre à réparer ce dommage.

Il y avait près de trois mois qu'on était dans ce poste, et le travail n'était guère plus avancé qu'aux premiers jours, parce que les ennemis, avec leurs machines, ruinaient souvent en un jour ce qu'on avait fait en plusieurs. On commençait à manquer de vivres, et déjà l'on délibérait de reprendre le chemin de Damiette, lorsqu'un Bédouin ou Arabe, abandonnant et sa religion et les Sarrasins, vint trouver le connétable de Beaujeu, et lui offrit, pour cinq cents besants d'or, de lui indiquer un gué où toute la cavalerie pouvait passer. La proposition fut acceptée avec joie ; on ne pensa qu'au choix des mesures les plus convenables à la circonstance. Le duc de Bourgogne fut chargé de la garde du camp avec les seigneurs et les troupes de la Palestine ; tout le reste eut ordre de se tenir prêt à franchir le fleuve. Le comte d'Artois, prince

avide de gloire, demanda l'honneur de passer le premier à la tête de l'armée : le roi, qui connaissait son caractère bouillant et emporté, lui représenta avec douceur que son extrême vivacité ne lui permettrait pas d'attendre les autres ; qu'infailliblement il s'attirerait quelque malheur, et que peut-être même sa trop grande précipitation exposerait l'armée à se perdre. « Monsieur, répondit le comte avec feu, je vous jure sur les saints Évangiles que je n'entreprendrai rien que vous ne soyez passé. » Le monarque se rendit à cette condition, et crut avoir pourvu à tout, soit en ordonnant que les Templiers feraient l'avant-garde quand on serait de l'autre côté, soit en prenant le serment de son frère qu'il saurait modérer ; serment qu'il ne devait pas tenir, et dont la violation fut la perte de toute la chrétienté d'Orient.

Le jour commençait à peine à paraître, lorsque le comte d'Artois entra dans le fleuve à la tête de l'avant-garde, et s'avança fièrement vers un corps de trois cents chevaux sarrasins qui semblèrent vouloir lui disputer le passage. Tout prit la fuite à son approche, et l'armée continua de passer sans aucun obstacle. On perdit néanmoins quelques hommes, qui se noyèrent, le gué manquant en certains endroits. De ce nombre fut Jean d'Orgemont, chevalier estimé pour son mérite et sa valeur.

La consternation des infidèles fut grande à la vue de tant d'intrépidité. Le comte d'Artois, témoin de cette frayeur, oublia bientôt les sages remontrances du roi son frère. L'aspect d'un ennemi tremblant et fuyant de tous côtés irrite son courage ; il aspirait à l'honneur de cette journée. En vain les Templiers lui crient qu'il trouble l'ordre, et que cette retraite des Égyptiens n'est peut-être qu'une ruse concertée ; il n'écoute que son ardeur et la crainte que quelqu'un ne le devance. Malheureusement il avait auprès

de lui un seigneur d'une grande considération, que les années avaient rendu si sourd, qu'il n'entendait point ce que disaient les Templiers ; c'était Foucault de Melle, qui avait été son gouverneur, et qui, par honneur, tenait la bride du cheval de son élève. Ce brave vieillard, n'ayant rien tant à cœur que de voir le comte remporter le prix de cette journée, loin de l'arrêter, suivant l'ordre du roi qu'il ignorait, criait à pleine voix : *Or à eux ! or à eux !* Quand les Templiers virent l'inutilité de leurs représentations, *ils se pensèrent être ahontés*, dit Joinville, *s'ils laissaient aller le prince devant eux : lors, tout d'un accord, vont servir des éperons tant qu'ils purent.* Cette troupe de *preux*, au nombre de quatorze cents chevaliers, d'autres disent deux mille, arrive dans cet état au camp des infidèles, passe les premières gardes au fil de l'épée, et porte partout la terreur et la mort. Ils ne s'attendaient pas à une attaque de cette espèce. Facardin était alors dans le bain : il monte à cheval presque nu, court aussitôt vers le lieu de l'alarme, rallie plusieurs de ses gardes, et soutient quelques moments l'impétuosité française. Enveloppé de toutes parts, il reçoit au travers du corps un coup de lance qui lui ôte la vie. Le bruit de sa mort assure la victoire aux Français. La déroute devint générale, et tous les Sarrasins prirent la fuite. Sitôt que l'avant-garde fut passée, elle entra dans le camp ennemi, fit main basse sur tout ce qui s'y rencontra, le mit au pillage, et s'empara de toutes les machines de guerre.

Le comte d'Artois, voyant les ennemis fuir de tous côtés, eut bientôt oublié son serment : accompagné de quelques-uns de ses chevaliers, il quitta la tête de l'avant-garde, et se mit à poursuivre les ennemis. Vainement Guillaume de Sonnac, grand maître du Temple, essaya de lui représenter que leur petit nombre, déjà épuisé de fatigue, ne leur permettait pas

de s'engager plus avant ; que se montrer à découvert, c'était vouloir détromper les infidèles qui les avaient pris pour toute l'armée ; que, revenus de leur erreur, ils se rallieraient, suivant leur coutume, avec la même facilité qu'ils s'étaient dissipés ; qu'alors on courait risque d'être enveloppé, et de ne pouvoir être secouru qu'en affaiblissant l'armée, ou peut-être même en y mettant le désordre. *Voilà*, dit le comte, en regardant le grand maître de travers, *voilà les actions ordinaires des Templiers, ils ne veulent point que la guerre finisse, et leur intérêt marche toujours devant celui de la religion*. Les remontrances du comte de Salisbury ne furent pas mieux reçues. L'intrépide comte court à bride abattue vers la ville de Massoure, les Templiers le suivent : les Anglais, soit émulation, soit jalousie, veulent participer à la victoire. Tout cède à leur impétuosité. Les barbares, fuyant de tous côtés, se sauvent dans la ville avec tant de précipitation, qu'ils oublient d'en fermer les portes : les vainqueurs y entrent après eux, trouvent les rues désertes, pénètrent dans le palais du sultan, et poursuivent les fuyards jusque dans la campagne qui conduit au Grand-Caire.

Si le comte d'Artois et les Templiers s'étaient contentés de la prise de cette ville, et si, agissant de concert et avec ordre, ils s'en fussent assurés, s'ils eussent fait reprendre haleine à leurs soldats et attendu le roi avec le reste de l'armée, leur désobéissance aux ordres du prince eût été au moins réparée par un brillant succès.

Mais ce que le grand maître du Temple avait prédit au comte d'Artois ne manqua pas d'arriver. Les infidèles, s'étant ralliés en divers endroits, vinrent fondre sur lui ; il était peu accompagné ; une partie de ses gens s'était arrêtée dans la ville pour piller. Bondocdar, un des chefs des Mamelucks, ayant

chargé avec beaucoup de vigueur le comte d'Artois, le força de rentrer dans Massoure, et l'y poursuivit. Le comte se jeta dans une maison où il fut investi. Les habitants et les soldats ennemis qui s'étaient cachés dans la première déroute, se voyant secourus, reprennent courage, et des fenêtres des maisons où ils s'étaient barricadés, ils lancent des javelots, des flèches, des pierres, du feu grégeois, de l'eau bouillante, et tout ce qui leur tombe sous les mains. L'infortuné comte d'Artois, désespéré de voir tant de braves gens périr par sa faute, fit des actions de valeur qui auraient mérité d'avoir toute la terre pour témoin. Mais que pouvait-il faire contre cette multitude d'ennemis? Le comte de Salisbury, Raoul de Coucy, Robert de Verd, et un grand nombre d'autres braves venaient d'expirer sur des monceaux de morts et de mourants. Le prince lui-même, accablé par le nombre, tombe enfin percé de mille coups. *Guerrier aussi courtois que vaillant*, dit un auteur du temps, digne frère de Louis par toutes les vertus dont il était orné, mais d'une hauteur de courage qui, dégénérant en témérité, causa bien des malheurs. La gloire et les circonstances de ses derniers moments effacent en quelque sorte cette tache. Il fut regretté de tout le monde, et il méritait de l'être. C'est la seule faute que l'histoire lui reproche. Le grand maître du Temple, après avoir perdu un œil dans ce combat, se fit jour au travers des ennemis, et se sauva de Massoure avec quelques-uns de ses soldats, laissant morts dans cette place deux cent quarante de ses chevaliers. Le comte Pierre de Bretagne, aussi dangereusement blessé, se sauva, quoique poursuivi par plusieurs infidèles qui n'osèrent jamais l'approcher, étonnés de l'intrépidité avec laquelle il s'arrêtait pour les attendre et leur jeter des paroles de raillerie.

Tandis que cette sanglante scène se passait à Mas-

soure, on vint avertir le roi du péril où était le comte d'Artois. Ce fut le connétable de Beaujeu qui lui porta cette triste nouvelle. « Connétable, s'écria le monarque, courez-y avec tout ce que vous pourrez rassembler de braves, et soyez sûr que je vous suivrai de près. »

Mais le corps d'armée que Bondocdar avait posté entre celle du roi et la ville, et qui s'augmentait de moment en moment par le retour et le ralliement des fuyards, s'opposait à ce secours. Les ennemis mêmes faisaient paraître une contenance plus assurée qu'à l'ordinaire, et semblaient vouloir réparer la honte de leur première fuite. Outre le corps dont j'ai parlé, on voyait encore de tous côtés, sur les hauteurs et dans la campagne, diverses troupes qu'il était dangereux de laisser grossir davantage. C'est pourquoi le roi et le connétable firent avancer promptement les bataillons et les escadrons pour se saisir de quelques postes avantageux et charger les ennemis dans les endroits où ils ne paraissaient pas en bataille. Le sire de Joinville fut un des premiers qui donnèrent sur une de ces troupes; ayant devancé ceux qui le suivaient, il aperçut un Sarrasin d'une taille gigantesque qui mettait le pied à l'étrier pour monter à cheval. *Je lui donnai*, dit Joinville, *de mon épée sous l'aisselle, tant comme je pus la mettre en avant, et le tuai tout d'un coup.* Mais, s'étant un peu trop abandonné à la poursuite des ennemis, il fut coupé par près de six mille Sarrasins qu'il aperçut trop tard, venant fondre sur son escadron. Le seigneur de Trichâteau, qui portait la bannière, fut tué; Raoul de Vainon fut pris, mais délivré aussitôt par Joinville. Ceux qui l'accompagnaient, ayant serré leur escadron, se firent jour l'épée à la main pour gagner une maison voisine et s'y défendre. Ils étaient la plupart démontés et furent chargés dans leur retraite : un escadron entier passa

sur le corps de Joinville, qui ne fut point pris, parce qu'on le crut mort; il se releva, et gagna la maison avec ses chevaliers. Les infidèles revinrent pour les y forcer, et le combat recommença. Les seigneurs d'Escossé, Raoul de Vainon, l'Oppey et Sugerai y furent blessés : celui-ci fut envoyé par Joinville au comte d'Anjou, qui était le plus à portée de le secourir. Ce prince s'avança aussitôt vers eux et les délivra, après avoir dispersé les ennemis.

Cependant le roi parut en bataille sur le haut d'une colline, d'où il vint fondre, avec un grand bruit de trompettes, de tambours et de timbales, sur l'armée sarrasine qu'il fit attaquer l'épée et la lance à la main; la charge fut terrible, mais courageusement soutenue. Ce vaillant prince, monté sur un grand cheval de bataille, était dans l'impatience de charger lui-même : mais, par le conseil du seigneur Jean de Vallery, grand capitaine et très-expérimenté, il avance vers la droite pour s'approcher du Nil. Les Sarrasins, dont les troupes grossissaient toujours, firent aussi approcher leur aile gauche de la rivière. Le choc fut rude en cet endroit; quelques escadrons français plièrent. Ils abandonnèrent le roi, et s'enfuirent vers le camp du duc de Bourgogne; mais, comme leurs chevaux étaient extrêmement fatigués, la plupart portèrent la peine de leur lâcheté, en se noyant dans la rivière qu'il fallait passer pour gagner le camp.

Bientôt tout retentit de la nouvelle du danger où était le roi. Le connétable de Beaujeu, qui était à la tête de six cents cavaliers, délibéra avec Joinville sur ce qu'il y avait à faire pour lui donner du secours; mais s'apercevant que, pour aller droit à lui, il fallait percer un corps d'environ deux mille Sarrasins, qui étaient entre eux et le roi, et qu'il aurait été difficile de rompre, ils résolurent de prendre un détour pour les éviter. Ils trouvèrent sur leur route un ruisseau sur

lequel il y avait un petit pont. Quand ils y furent arrivés, Joinville fit remarquer au connétable l'importance de garder ce passage, parce que si les ennemis s'en rendaient maîtres, ils pourraient, vu le grand nombre de leurs troupes, venir prendre l'armée en flanc et envelopper le roi. Le connétable approuva la sagesse de ce conseil; il laissa Joinville dans ce poste avec le comte de Soissons, le seigneur Pierre de Noville et environ cinquante gentilshommes, et alla joindre le roi.

Il le trouva faisant des choses si prodigieuses, qu'il aurait fallu en être témoin pour les croire. On le voyait partout, soit pour soutenir ses gens lorsqu'ils chancelaient, soit pour achever de rompre ses ennemis lorsqu'ils commençaient à plier. Une fois son ardeur l'emporta si loin des siens, qu'il se vit tout à coup seul au milieu de six Sarrasins qui tenaient les rênes de son cheval et s'efforçaient de l'emmener prisonnier; il fit de si grands efforts de la masse et de l'épée, que, les ayant tous tués ou mis hors de combat, il était déjà libre lorsqu'on arriva pour le dégager. « C'est à cette valeur plus qu'humaine, dit Joinville, que l'armée fut redevable de son salut, et je « crois que la vertu et la puissance qu'il avait lui « doubla lors de moitié par le pouvoir de Dieu. »

Ce brave sénéchal, de son côté, campé sur son pont avec sa petite troupe, faisait si bonne contenance, que les infidèles n'osèrent l'attaquer que de loin et à coups de traits : il reçut cinq blessures, et son cheval quinze. Quelque temps après, le connétable revint avec des arbalétriers qu'il rangea le long du ruisseau, ce qui fit perdre aux ennemis toute espérance de forcer le passage : aussitôt ils s'enfuirent et laissèrent les croisés en paix.

La douleur de la perte de son frère ne fit pas oublier au roi les choses nécessaires : la prudence exi-

geait qu'on se mît en état de n'être pas surpris par un ennemi repoussé à la vérité, mais qui regardait comme un grand avantage de n'avoir pas été entièrement battu par des hommes que jusque-là il croyait invincibles. Ainsi, au lieu de prendre un repos dont on avait grand besoin, on travailla toute la nuit à la construction d'un pont de communication avec le duc de Bourgogne. Telle fut l'ardeur du soldat qu'en très-peu de temps l'ouvrage fut achevé; dès le lendemain matin on fit passer une partie des troupes dans le camp du roi. On examina ensuite la perte, qui se trouva très-considérable, tant pour le nombre que pour la qualité des personnes qui avaient été tuées en se défendant glorieusement. Celle des infidèles excédait de beaucoup; mais ils étaient dans leur pays, et par conséquent plus à portée de la réparer : avantage qui manquait aux Français, auxquels il ne restait que très-peu de chevaux.

Les ennemis n'attendirent pas jusqu'au jour pour inquiéter l'armée; car, sur la fin de la nuit, le mercredi des Cendres, ils vinrent avec la cavalerie et de l'infanterie insulter le camp. On sonna aussitôt l'alarme, et un homme de confiance, que Joinville avait envoyé pour savoir ce qui se passait, revint en grande hâte lui dire que les infidèles, après avoir taillé en pièces les gardes avancées, attaquaient le quartier du roi, pour se saisir des machines qu'on leur avait prises le jour précédent, et qu'on y avait placées. Joinville monta aussitôt à cheval avec sa brigade, armé à la légère, comme la plupart de ses autres chevaliers; leurs blessures ne leur permettant pas de se charger de leur armure ordinaire. Il repoussa les ennemis, et cependant le roi envoya Gaucher de Châtillon avec ordre de se porter devant les machines, entre Joinville et les Sarrasins; car il avait appris que ce seigneur et ses chevaliers n'étaient pas assez armés.

Châtillon poussa de nouveau les ennemis jusqu'à leur principal corps de bataille, qui avait passé la nuit sous les armes hors de son camp, de peur qu'on ne vînt l'y forcer. Alors les infidèles commencèrent à travailler à un épaulement pour se couvrir contre les arbalétriers français, et décochèrent eux-mêmes sans cesse des flèches dans le camp du roi, où, quoique tirées au hasard, elles blessèrent et tuèrent beaucoup de monde.

Joinville, étant allé reconnaître le retranchement des ennemis, et l'ayant trouvé assez faible, proposa à ses gendarmes de le détruire la nuit suivante. Ils promirent de le suivre, mais la hardiesse d'un prêtre leur fournit l'occasion de le renverser plus tôt. Ce prêtre, aumônier du sire de Joinville, et qui s'appelait messire Jean de Vasy, après qu'on se fut retiré de part et d'autre, vit six capitaines mahométans qui s'entretenaient devant leur retranchement; il prend une cuirasse, met sur sa tête un casque et une épée à son côté, s'avance par un chemin détourné, vient le long du retranchement vers ces six capitaines qui, le voyant seul, le prirent pour un homme de leur camp. Étant tout proche d'eux, il tire son épée, et les attaque au moment où ils ne s'y attendaient pas. Ils se sauvèrent presque tous blessés dans leur camp. L'alarme s'y met aussitôt, et en même temps plusieurs cavaliers en sortent; ne voyant que le prêtre qui avait fait cet esclandre, ils piquèrent vers lui. On les aperçut du camp du roi, d'où cinquante gendarmes de Joinville sortirent, obligèrent les Sarrasins de s'arrêter, et donnèrent au prêtre le temps de se retirer. Les ennemis furent poursuivis par les cinquante gendarmes et par d'autres qui se joignirent à eux, et qui, pour ne pas perdre leur peine, allèrent du même pas à l'épaulement. Comme il n'était que de pierres superposées, il fut bientôt

renversé, et l'on fit même emporter les pierres. Tel fut l'unique exploit de cette journée, qui se fit le premier jour de carême.

Dès le lendemain, le roi fit travailler à une palissade, ou barrière, autour de son camp, contre les insultes de la cavalerie ennemie; mais Bondocdar, chef des Mameluks, auquel le commandement de l'armée avait été déféré pour les belles actions qu'il avait faites le jour précédent, ne demeurait pas oisif. Pour animer ses gens, il fit courir le bruit que le comte d'Artois, dont on avait découvert le corps parmi ceux qui avaient été tués à Massoure, était le roi lui-même. La cotte d'armes de ce prince, toute dorée et fleurdelisée, qu'il fit élever dans le camp pour être vue de tout le monde, lui servit pour ce stratagème, et toute l'armée fut persuadée que c'était celle du roi. Bondocdar assembla tous ses officiers, leur exagéra la perte que les chrétiens avaient faite, leur dit que, n'ayant plus de chef, ils étaient perdus, qu'on n'aurait plus que la peine de les prendre, et fit décider, pour le vendredi suivant, l'attaque du camp.

Le roi fut averti de cette résolution par les espions qu'il avait dans l'armée ennemie. Il ne négligea aucune des précautions que la prudence peut suggérer; et, dès le milieu de la nuit, toutes ses troupes se trouvèrent sous les armes entre les tentes et la barrière. Elles étaient partagées en différents corps, la plupart d'infanterie : presque tous les chevaux ayant été tués dans le dernier combat, il n'en restait guère que pour les chefs. Il s'en fallait de beaucoup que ces troupes fussent aussi nombreuses et aussi lestes que lorsqu'elles passèrent la rivière : la perte d'hommes et de chevaux qu'on avait faite à Massoure les avait considérablement diminuées. Plusieurs étaient hors de combat; et même, parmi ceux qui

devaient combattre, il y en avait quantité de blessés, à qui le seul courage et la nécessité de vaincre ou de périr donnaient assez de forces pour se tenir à cheval ou à pied. Telle était l'ordonnance de cette armée.

Celle des ennemis parut en bataille dès la pointe du jour. Bondocdar, qui fut étonné de se voir prévenu par des gens qu'il espérait lui-même surprendre, était à la tête de quatre mille hommes de cavalerie très-bien armés. Il en fit une ligne parallèle au front de l'armée chrétienne, laissant entre les escadrons d'assez grands espaces pour y faire passer des fantassins, selon qu'il le jugerait à propos durant l'action. Il fit une seconde ligne d'une multitude d'infanterie, à laquelle il donna plus de longueur, et qui, en se courbant sur la droite, pourrait investir tout le camp du roi jusqu'au bras occidental du Nil. En outre, il avait derrière ces deux lignes une autre armée, dont il faisait son corps de réserve, et qui était encore aussi forte que celle des chrétiens.

Les troupes étant rangées dans cet ordre, Bondocdar, monté sur un petit cheval, s'approcha de l'armée chrétienne pour en mieux voir la disposition; et, selon qu'il reconnut que les escadrons ou bataillons étaient plus ou moins forts, il renforça en proportion ceux de son armée qui leur étaient opposés. Il fit ensuite passer le bras occidental de la rivière à trois mille Bédouins pour tenir en échec le duc de Bourgogne, et l'empêcher d'envoyer du renfort au roi pendant la bataille.

Sur le midi, il fit sonner la charge par les tambours, les trompettes et les timbales, avec un bruit effroyable, dans toute l'étendue de cette armée, qui s'ébranla toute en même temps. Les barbares, embouchant de longs tuyaux de cuivre, répandaient partout le redoutable feu grégeois qui s'attachait aux

habits des soldats et aux caparaçons des chevaux, et les embrasait depuis les pieds jusqu'à la tête.

Quand par ce déluge de feu, que les Français n'avaient pas encore vu mettre en usage dans les combats, les ennemis avaient fait quelque ouverture dans les bataillons, leur cavalerie y donnait à toute bride et tâchait de les enfoncer. C'est ainsi que l'ordre de bataille du comte d'Anjou fut rompu. Ce prince, désarçonné et à pied, allait être pris ou tué, lorsque le roi, averti du danger où il était, part comme un éclair, l'épée au poing, se précipite au travers des dards et des flammes, renverse tout ce qui s'oppose à son passage, perce jusqu'à l'endroit où son frère défendait courageusement sa vie, le fait remonter à cheval, le dégage, et rétablit les choses de ce côté-là.

On combattait partout avec une égale vigueur, mais avec des succès différents. Le preux et vaillant Châtillon, le brave Mauvoisin et les seigneurs de la Palestine firent des actions incroyables de valeur et ne purent être entamés ni par le nombre, ni par l'ardeur des infidèles. *Il en alloit pauvrement*, dit Joinville, *à l'autre bataille* qui suivait, où le courage, quantité de machines et d'assez bons retranchements de bois ne servirent de rien aux Templiers. Accablés par la multitude, ils furent presque tous taillés en pièces.

Le comte de Flandre combattit plus heureusement, *et fit les plus grands faits d'armes*. Peu content d'avoir repoussé les ennemis, il les poursuivit l'épée dans les reins, en tua un grand nombre, et revint chargé de leurs dépouilles. Il n'en était pas de même à l'extrémité de l'aile gauche, où le comte de Poitiers fut enfoncé et pris. C'était un prince humain, débonnaire et bienfaisant. Il éprouva, dans cette occasion, combien il importe aux maîtres du monde de posséder les cœurs de leurs sujets. Déjà les Sarrasins l'emme-

naient, lorsque les vivandiers, les valets qui gardaient le bagage, les femmes même, transportés d'un courage extraordinaire, coururent à son secours. Avec les instruments de leurs métiers et les armes qu'ils ramassèrent sur le champ de bataille, ils firent de si grands efforts, qu'ils l'arrachèrent des mains des barbares et le mirent en état de rallier ses gens, qui repoussèrent les infidèles loin du camp. L'intrépide Briançon, secondé de son fils, eut aussi la gloire, quoique sans cavalerie, de forcer les Égyptiens à se retirer en désordre; mais le jour même il expira des blessures qu'il avait reçues, *s'estimant trop heureux*, dit Joinville, son neveu, *de mourir pour Jésus-Christ, faveur qui était depuis longtemps l'objet de ses vœux.* Partout enfin les Sarrasins attaquèrent avec furie, et partout ils furent repoussés avec grande perte. Les Français se surpassèrent dans cette occasion, et remportèrent tout l'honneur de la journée, sans cavalerie, presque sans armes, et contre une armée quatre fois plus forte que la leur.

C'est cet avantage glorieux que le saint roi, qui joignait toujours la modestie au plus parfait héroïsme, exprime dans sa lettre sur sa prison et sur sa délivrance, par ces termes si simples, mais si énergiques : « Les infidèles, avec toutes leurs troupes, vinrent fondre sur notre camp; Dieu se déclara pour nous : le carnage fut très-grand de leur côté. » Pénétré de ces sentiments pieux, aussitôt que les ennemis eurent fait sonner la retraite, il assembla les seigneurs de son armée pour les exhorter à rendre grâces au Dieu tout-puissant qui les avait soutenus, et dont le secours leur était si nécessaire dans la conjoncture où ils se trouvaient.

Elle était des plus glorieuses; mais il en aurait fallu profiter, ont dit ceux qui se mêlent de juger les événements lorsqu'ils sont arrivés, et qui ont blâmé la

conduite de saint Louis. L'armée chrétienne était diminuée de moitié : il semble qu'il n'y avait qu'à retourner à Damiette pour y attendre les secours de l'Europe. Cette ville était la plus forte de l'Égypte, et les troupes du roi étaient plus que suffisantes pour la défendre, si les Sarrasins osaient l'attaquer. On y aurait mis en sûreté les malades et les blessés, et l'on aurait tiré, par la Méditerranée, les vivres et les munitions nécessaires. Louis ayant assemblé les seigneurs de l'armée, ils ne furent pas d'avis de décamper. Ils s'imaginèrent que les ennemis n'étaient pas en état de tenter une troisième attaque, et l'on ne voulut pas qu'une retraite leur donnât lieu de s'attribuer l'avantage du combat. Vanité ridicule ; l'honneur des Français était assez couvert par les actions courageuses qu'ils avaient faites. Ils déterminèrent donc le roi à consentir de rester dans le camp, après lui avoir encore représenté que, dans leur retraite, ils pourraient être attaqués par les Sarrasins. Cette résolution fut blâmée par beaucoup de personnes; mais ce ne fut que dans la suite, lorsqu'on en jugea par l'événement, sans approfondir les raisons qui avaient obligé de la prendre. Elle aurait sans doute réussi, sans la funeste révolution qui arriva dans l'Égypte quelques jours après, et qui causa les plus grands malheurs.

Pendant que le roi faisait reposer son armée, dont il adoucissait les peines par ses libéralités et par les exemples de patience qu'il lui donnait, on apprit l'arrivée d'Almoadan, fils du dernier soudan Maleck-Sala. C'était un jeune prince de vingt-cinq ans, fort sage, instruit par l'adversité, qui avait déjà de l'expérience, et dont le mérite ayant donné de la jalousie à son père, le lui avait fait tenir toujours éloigné et comme prisonnier au château de Caïfa en Mésopotamie. Sa présence, les bonnes qualités qu'on remarquait en sa personne, l'armée qu'il conduisait,

firent reprendre courage aux Égyptiens, et les soldats musulmans montrèrent un grand empressement pour aller, sous sa conduite, achever d'exterminer ce reste de chrétiens dont on n'ignorait pas la mauvaise situation. Néanmoins ce jeune prince, ayant pris l'avis de son conseil, jugea que la voie d'un traité était plus sûre, et en fit faire la proposition au roi, qui l'accepta. On convint d'un lieu où les députés s'assembleraient, et le roi y envoya, entre autres, Geoffroi de Sargines.

On convint que le roi rendrait la ville de Damiette et que le soudan le mettrait en possession de tout le royaume de Jérusalem ; que tous les malades et les blessés de l'armée seraient transportés à Damiette; qu'on y pourvoirait à leur sûreté jusqu'à ce qu'ils fussent rétablis et en état de partir ; que le roi en retirerait toutes les machines de guerre qui lui appartenaient; que les Sarrasins laisseraient emporter aux Français tous les magasins de chair salée qu'ils y avaient faits, et qu'ils pourraient, après avoir évacué la place, en tirer des provisions à un prix raisonnable.

Quand ce traité eut été conclu, le soudan demanda des otages pour assurance de l'exécution. On offrit de lui donner l'un des deux frères du roi, le comte d'Anjou ou le comte de Poitiers. Les mahométans le refusèrent : soit que le soudan n'eût commencé à traiter avec les chrétiens que pour les amuser, soit qu'il crût que l'extrémité où ils étaient réduits les amènerait aux plus dures conditions, il protesta qu'il n'accepterait d'autre otage que la personne du roi même. A ces mots, le bon chevalier Geoffroi de Sargines fut saisi d'une noble colère. « On doit assez connaître les Français, dit-il avec indignation, pour les croire prêts à souffrir mille morts plutôt que de livrer leur prince entre les mains de ses ennemis. *Ils aimeraient beaucoup mieux que les Turcs les eussent tous tués, qu'il*

leur fût reproché qu'ils eussent baillé leur roi en otage. Peu s'en fallait que tout le conseil ne fît paraître autant de chaleur contre le monarque lui-même. Il voulait qu'on lui permît de se sacrifier pour le salut de son peuple. Tous, au contraire, demandaient à mourir pour lui : rare espèce de combat, aussi glorieux pour le souverain, qui cette fois ne fut pas le maître, que pour les sujets, qui dans cette occasion se firent un devoir de désobéir. Ainsi, toute négociation fut rompue.

Cependant on ne vit jamais d'armée accablée en même temps de plus de maux et de misères que l'était celle des chrétiens. Les maladies se mirent dans tous les quartiers, et principalement le scorbut et les fièvres malignes, causées par les extrêmes chaleurs. Mais ce qui augmenta la corruption de l'air, ce fut l'infection des corps qui avaient été jetés dans la rivière après les deux batailles, et qui, au bout de neuf à dix jours, revenant sur l'eau, s'arrêtèrent au pont de communication du camp du roi avec celui du duc de Bourgogne, et répandaient fort loin une odeur insupportable.

On eût remédié à ce mal si on avait rompu le pont; mais on n'avait garde d'adopter cet expédient qui aurait séparé les deux camps. Le roi paya cent hommes pour faire passer les cadavres par-dessus le pont, et ce travail dura huit jours, parce que ce prince, par piété, voulut qu'on distinguât, pour les faire inhumer, les corps des chrétiens d'avec ceux des mahométans. Cette peine qu'on se donna à remuer tous ces corps déjà pourris, et qui dura si longtemps, ne servit qu'à empester l'air davantage. Nul de ceux qui y furent occupés ou présents ne manqua d'être frappé de maladie : un très-grand nombre en mourut, et le camp ne fut plus qu'un hôpital ou un cimetière. Pour comble de malheurs, la famine suivit de près toutes ces misères. Les Sarrasins enlevaient tous les convois que

la reine faisait embarquer à Damiette. Rien ne venait par terre. Les vivres, en peu de jours, furent à un prix excessif. Cette épreuve ne put vaincre la constance et la charité du saint roi; il ne parut jamais plus grand que dans cette cruelle extrémité.

Mais l'événement ne justifia que trop ce que tout le monde avait prévu. Le saint roi fut attaqué du même mal, avec une violente dyssenterie, et son courage, qui l'avait soutenu jusque-là contre tant de fatigues, céda enfin à la contagion de l'air et à la délicatesse de sa complexion; il se vit réduit tout à coup à une extrême faiblesse. Dans cette extrémité on prit la résolution de quitter ce camp et de faire retraite vers Damiette. C'était une chose très-difficile. Les Sarrasins, qui voyaient bien que l'armée chrétienne serait forcée de prendre ce parti, avaient une armée toute prête à charger l'arrière-garde durant la marche, et ce n'était pas là le plus grand danger.

Il y avait du camp à Damiette près de vingt lieues, et il fallait les faire à travers une multitude innombrable d'ennemis qui gardaient tous les passages; mais c'était une nécessité; il fallut tout hasarder.

Avant que le roi se mît en marche, il fit passer tous les malades et les bagages; il les suivit étant malade lui-même, et confia l'arrière-garde à Gaucher de Châtillon. Au premier mouvement que fit l'armée, les ennemis chargèrent l'arrière-garde, et prirent le seigneur Errart de Valery; mais il fut repris par Jean son frère, et ils n'osèrent plus revenir. Dès que l'armée eut passé la rivière du Thanis, et que le roi se fut joint au camp du duc de Bourgogne, il fit embarquer sur ce qui lui restait de vaisseaux les malades et les blessés, avec ordre de descendre la rivière et de regagner Damiette. Plusieurs compagnies d'archers furent commandées pour les escorter: il y avait un grand navire sur lequel on mit le légat avec quelques

évêques. Tous les seigneurs conjurèrent le roi d'y monter aussi; mais, quoique très-faible et pouvant à peine se soutenir, « il protesta qu'il ne pouvait se résoudre à abandonner tant de braves gens qui avaient exposé si généreusement leur vie pour le service de Dieu et pour le sien; qu'il voulait les ramener avec lui, ou mourir prisonnier avec eux. »

Il marcha donc à l'arrière-garde, que commandait toujours l'intrépide Châtillon; et de tous ses gendarmes, Louis ne retint avec lui que le seul Geoffroi de Sargines. L'état où sa maladie l'avait réduit ne lui permit pas de se charger de tout l'attirail de la guerre qui était alors en usage. Il était monté sur un cheval de petite taille, dont l'allure douce s'accommodait davantage à sa faiblesse, sans casque, sans autres armes que son épée. L'armée avait fait peu de chemin, lorsqu'elle se vit harcelée par les troupes sarrasines qui tombaient de toutes parts sur elle, sans néanmoins s'engager au combat. Guy Duchâtel, évêque de Soissons, de la maison de Châtillon, ne pensant qu'à périr glorieusement, s'abandonna dans une de ces escarmouches au milieu des ennemis; et, après en avoir tué un grand nombre de sa main, il trouva enfin ce glorieux trépas qu'il cherchait en combattant pour Jésus-Christ. On croyait alors que les canons qui défendent aux ecclésiastiques de manier les armes, ne s'étendaient pas jusqu'aux guerres saintes, et que les pasteurs qui quittaient leurs troupeaux pour courir après les loups, étaient en droit de donner la mort.

Châtillon et Sargines ne montrèrent pas moins de valeur; ils soutinrent, presque seuls, l'effort des barbares. Le saint roi ne cessait depuis de faire en toutes rencontres l'éloge de ces deux guerriers, et disait que jamais il n'avait vu de chevaliers faire tant et de si vaillants exploits pour le défendre dans

cette fâcheuse extrémité. Ce fut ainsi que les deux intrépides chevaliers conduisirent le monarque jusqu'à une petite ville nommée par Joinville Casel, et par d'autres Sarmosac ou Charmasac. « Telle était « sa faiblesse, dit Joinville, que tous le cuidèrent « voir passer, n'espérant point que jamais il pût « passer celui jour sans mourir. »

Châtillon, cependant, qui veillait à la gloire et à la sûreté de ce prince, défendit longtemps seul l'entrée d'une rue étroite qui conduisait à la maison où était le roi. On voyait tantôt Châtillon fondre sur les infidèles, abattant et tuant tous ceux dont il avait pu prévenir la fuite par sa vitesse; tantôt faisant retraite pour arracher de son écu, de sa cuirasse, et même de son corps, les flèches et les dards dont ils étaient hérissés. Il retournait ensuite avec plus de furie, et, se dressant sur ses étriers, il criait de toute sa force: *A Châtillon! chevaliers, à Châtillon, et où sont mes prud'hommes?* Mais en vain, personne ne paraissait. Accablé enfin par la foule, épuisé de fatigue, tout couvert de traits et percé de coups, il tomba mort en défendant la religion et son roi. Ainsi périt Gaucher de Châtillon, jeune seigneur de vingt-huit ans. Heureux si, en s'immolant pour le bien public, il eût pu garantir des malheurs auxquels il fut exposé, un prince qui méritait de pareils sacrifices! Mais Dieu en avait autrement ordonné : il voulut que Louis donnât au monde le spectacle d'une autre sorte de gloire que les chrétiens seuls savent trouver dans les souffrances, l'opprobre et l'ignominie.

Cependant les restes de l'arrière-garde arrivèrent, toujours poursuivis, toujours faisant une vigoureuse résistance. Philippe de Montfort vint trouver le roi, pour lui dire « qu'il venait de voir l'émir, avec lequel « on avait traité d'une trêve quelques jours aupara- « vant, et que si c'était son bon plaisir, que, encore

« de rechef, il lui en irait parler. » Le monarque y consentit, promettant de se soumettre aux conditions que le soudan avait d'abord demandées. Le Sarrasin ignorait l'état pitoyable où les croisés étaient réduits. Montfort connaissait l'impatience qu'avait le soudan de se mettre en possession de Damiette. Tout ce qu'il avait vu faire aux Français lui donnait lieu de craindre que le courage, joint au désespoir, ne les portât à des choses plus grandes encore : il accepta donc la proposition, et voulut bien traiter de nouveau. La trêve fut conclue à la satisfaction des deux parties. Montfort, pour assurance de la parole qu'il donnait, tira l'anneau qu'il avait au doigt, et le présenta à l'émir, qui le reçut. Déjà ils se touchaient dans la main, « lorsqu'un traître mauvais huissier, dit Join-« ville, nommé Marcel, commença à crier à haute « voix : Seigneurs, chevaliers français, rendez-vous « tous, le roi vous le mande par moi, et ne le faites pas « tuer. » A ces mots, la consternation fut générale : on crut que le monarque était en effet dans quelque grand danger; *chacun rendit ses bâtons et harnois.* L'émir ne fut pas longtemps à s'apercevoir d'un changement si soudain; et voyant que, de tous côtés, on emmenait prisonniers les gens du roi, il dit au malheureux Montfort qu'on ne faisait point de trêve avec un ennemi vaincu, et le força lui-même de rendre les armes.

En même temps, l'un des principaux émirs, nommé Gemaledin, entra dans Charmasac avec un corps considérable de troupes; et, trouvant le roi environné de gens qui songeaient bien moins à le défendre qu'à l'empêcher d'expirer, il se saisit de sa personne et de tous ceux qui s'empressaient de le soulager : les deux princes ses frères, Alphonse et Charles, tombèrent aussi entre les mains des infidèles. Ce qu'il y a de certain, c'est que tous ceux qui se retiraient par

terre, seigneurs ou simples soldats, subirent le même sort ; les uns plus tôt, les autres plus tard, tous furent tués ou pris. L'oriflamme, tous les autres drapeaux, tous les bagages, furent conduits en triomphe à Massoure avec les captifs, dont le nombre était si grand, qu'ils y furent entassés les uns sur les autres.

Le destin de ceux qui étaient sur le Thanis ne fut pas plus heureux. Il n'y eut que le légat, le duc de Bourgogne, et quelques autres, montés sur de grands vaisseaux, qui eurent le bonheur d'échapper. Les autres bâtiments moins forts, investis de tous côtés, ou périrent par le feu grégeois, ou demeurèrent à la merci des barbares. Tout ce qu'il y avait de malades fut impitoyablement massacré : on ne fit grâce qu'aux gens de marque dont on espérait tirer une grosse rançon.

Joinville, que son extrême faiblesse avait obligé de s'embarquer, eut aussi le malheur d'être enveloppé. Il fit jeter l'ancre au milieu du fleuve, mais, ayant vu dans le moment quatre grands vaisseaux ennemis qui venaient l'aborder, il délibéra avec ses chevaliers sur ce qu'il y avait à faire : tous convinrent qu'il fallait se rendre. Il fut conduit à terre, où des Sarrasins voulaient le tuer ; mais celui qui l'avait pris, le tenant embrassé, criait de toute sa force : *C'est le cousin du roi, ne le tuez pas !* Cela lui sauva la vie, et même le fit traiter avec assez d'humanité, jusque-là qu'un seigneur sarrasin lui fit prendre un breuvage qui le guérit en peu de jours de la maladie dont il était attaqué, et qui l'avait mis presque à l'extrémité. Il fut conduit au commandant de la flotte, qui lui demanda s'il était cousin du roi : il répondit que non, que c'était un de ses mariniers qui avait dit cela de lui-même. Il lui demanda s'il n'était pas allié de l'empereur Frédéric ; il répondit qu'il l'était par sa mère. Le général lui

repartit qu'à la considération de ce prince qu'il estimait, il aurait des égards pour lui.

Il eut la douleur de voir égorger en sa présence un grand nombre de malades, et entre autres ce brave prêtre messire Jean de Vasy, son aumônier, qui avait attaqué et mis en fuite six Sarrasins. Ayant fait dire par le Sarrasin dont il était prisonnier, aux officiers qui présidaient à ce cruel massacre, « qu'ils faisaient « grand mal, et contre le commandement de leur « grand Saladin, qui disait qu'on ne devait tuer ni « faire mourir homme depuis qu'on lui avait fait « manger de son pain et de son sel ; » ils répondirent qu'ils le faisaient par compassion pour leur misère et pour leur épargner les douleurs que la maladie leur causait.

LIVRE QUATRIEME

Le roi traite de sa rançon. — Almoadan est assassiné par les Mameluks. — Le roi est mis en liberté. et Damiette est rendue. — Désolation de la France à la nouvelle de la captivité du roi. — Mouvements des Pastoureaux. — Occupation du roi dans la Palestine. — Il se détermine à rester en Syrie et donne ses ordres pour lever des troupes. — Ambassades du soudan de Damas et du prince des Assassins. — Entreprise sur Belinas ou Césarée. — Mort de la reine Blanche. — Le roi quitte la Palestine.

Louis, dans sa prison, parut aussi grand que sur le trône, sur le pont de Taillebourg et sur la plage de Damiette. On ne lui avait laissé que son bréviaire : il le prit de la main de son chapelain, et le récita avec autant de tranquillité que s'il avait été dans l'oratoire de son palais. Les barbares eux-mêmes admirèrent sa constance héroïque. Il était si faible, qu'il fallait le porter lorsqu'il voulait faire un pas. Il man-

quait des choses les plus nécessaires ; au commencement il n'eut, pour se couvrir la nuit, qu'une vieille casaque qu'un prisonnier lui donna ; il était dénué de presque tout secours ; jamais rien ne put l'ébranler. Un seul homme, nommé Isambert, composait tout son domestique ; il lui préparait à manger, faisait son pain, et lui tenait lieu de cette foule d'officiers si empressés pour le service des rois. Tout faible et tout malade qu'il était, il ne lui échappa jamais ni signe de chagrin, ni mouvement d'impatience. Il récitait tous les jours son bréviaire avec son chapelain, et se faisait lire toutes les paroles de la messe, excepté celles de la consécration.

La santé de Louis étant si affaiblie qu'il pouvait à peine se soutenir, le sultan Almoadan appréhenda enfin de le voir mourir, de perdre la grosse rançon qu'il en espérait, et de ne point rentrer en possession de la ville de Damiette. Cette crainte le fit changer tout à coup de conduite à l'égard de son prisonnier. Il lui permit de faire venir des étoffes, lui fit présent de deux vestes de taffetas noir fourrées de vair, avec une garniture de boutons d'or, lui donna ses gens pour le servir, avec ordre de lui fournir tout ce qu'il demanderait. Enfin il lui envoya ses médecins ; ceux-ci lui firent prendre un breuvage qui le guérit en quatre jours. Cette époque-là était chez les mahométans un siècle de lumières ; ils cultivaient les sciences, et entre autres la médecine, avec succès. Quelque temps après, le lieutenant du sultan fit monter à cheval le sire de Joinville, et, le faisant marcher à côté de lui, le conduisit au lieu où était le roi avec les deux princes ses frères. Là se trouvaient aussi plusieurs seigneurs, et plus de dix mille autres captifs de toute condition ; mais les prisonniers de marque étaient séparés des autres, et ceux-ci renfermés dans une espèce de parc clos de murailles.

Au bout de quelques jours, un des principaux officiers sarrasins y arriva avec des soldats, et faisant sortir du parc les prisonniers les uns après les autres, on leur demandait s'ils voulaient renoncer à Jésus-Christ : ceux qui répondaient que non avaient la tête tranchée dans le moment; ceux qui renonçaient étaient mis à part.

Joinville et les autres seigneurs furent mis dans un quartier de réserve que les infidèles faisaient exactement garder, et le roi dans une tente pareillement entourée d'une forte garde. Le dessein du soudan, en les faisant ainsi séparer, était de traiter en même temps avec le roi, d'une part, et de l'autre avec les seigneurs.

Almoadan leur envoya un de ses émirs, avec un truchement qui leur demanda s'ils voulaient traiter de leur délivrance, et leur dit de choisir quelqu'un d'entre eux pour convenir de leur rançon. Ils choisirent le comte Pierre de Bretagne, auquel on proposa d'abord de remettre entre les mains du soudan quelques-unes des forteresses que les chrétiens tenaient encore dans la Palestine. Le comte répondit que la chose n'était pas en leur disposition, mais en celle de l'empereur Frédéric, comme roi de Jérusalem, et que ce prince n'y consentirait pas. On lui proposa en second lieu de rendre au soudan quelques places qui dépendaient des chevaliers du Temple, ou de ceux de l'Hôpital. Le comte répondit que cela était impossible, parce que ceux à qui on en confiait la garde faisaient un serment particulier, en y entrant, de ne rendre aucune place pour sauver la vie à qui que ce fût. L'officier mahométan répondit avec colère qu'il voyait bien qu'ils ne voulaient pas être délivrés, et que bientôt ils seraient traités comme ils venaient d'en voir traiter tant d'autres : ensuite il congédia le comte de Bretagne et les envoyés qui l'avaient accompagné.

Almoadan, n'espérant plus rien obtenir des seigneurs français, se tourna du côté du roi, lui fit faire les mêmes demandes et en reçut les mêmes réponses. Alors, transporté de fureur, il le fit menacèr, s'il persistait dans son obstination, de le faire mettre en bernicles, espèce de torture très-cruelle dont Joinville nous a laissé une description peu intelligible.

Louis, toujours égal à lui-même, répondit avec modestie : « Je suis prisonnier du sultan ; il peut faire « de moi à son vouloir. » Le soudan, convaincu qu'il ne gagnerait rien par cette voie, fit proposer au roi de donner, pour sa rançon et pour celle des autres prisonniers, un million de besants d'or et la ville de Damiette. Louis répondit avec une noble fierté, « qu'un roi de France n'était point tel, qu'il se voulût « rédimer par aucune finance de deniers, mais qu'il « donnerait la ville pour sa personne, et paierait le « million de besants pour la délivrance de sa gent. » Le sultan, étonné de la générosité de son prisonnier, s'écria : « Par ma loi ! franc et libéral est le Français, « qui n'a voulu barguigner, mais a octroyé de faire « et payer ce qu'on lui a demandé. Or, lui allez dire « que je lui remets le cinquième de la somme, et qu'il « n'en paiera que huit cent mille besants, » lesquels, selon quelques auteurs contemporains, réduits à la monnaie de France de ce temps-là, faisaient environ cent mille marcs d'argent.

Les choses étant réglées, il ne s'agissait plus que de se disposer à l'accomplissement du traité. Le soudan fit amener le roi dans un lieu de plaisance, nommé Pharescour, situé sur le bord du Nil, où il avait fait bâtir un palais assez vaste, mais construit de bois seulement, couvert de toiles peintes de diverses couleurs. Ce fut là que les deux princes se virent et conférèrent ensemble dans une tente qu'on avait préparée exprès. On ignore les particularités de leur entrevue ;

tout ce qu'on sait, c'est que le traité y fut ratifié, et qu'on fit de part et d'autre les serments convenus. Il n'y avait plus qu'à se préparer au départ et à l'évacuation de Damiette. On fit monter le roi avec les principaux seigneurs de son armée sur quatre vaisseaux, pour descendre la rivière vers cette ville; mais un événement imprévu jeta le roi en de plus grands embarras et de plus grands dangers que jamais : ce fut la mort d'Almoadan, contre lequel les Mameluks avaient formé un complot qui éclata sur ces entrefaites.

Ces Mameluks étaient une espèce de milice composée de soldats qui, dès leur enfance, avaient été achetés, soit en Europe, soit en Asie, par les ordres du soudan : ainsi, ne connaissant ni leurs pères, ni leurs mères, ni souvent même leur pays, ils ne pouvaient avoir d'attachement que pour le prince et pour son service. Il les faisait élever dans tous les exercices militaires et les traitait comme un régiment de ses gardes, qu'il distinguait beaucoup de ses autres troupes : c'était parmi eux qu'il choisissait ceux qui avaient le plus de mérite et de talent, pour en faire ses émirs et les autres officiers de ses armées.

Le corps était nombreux et fort brave. Il devint redoutable au soudan même, qui, sur le moindre soupçon, faisait couper la tête aux commandants et confisquait leurs biens à son profit.

Almoadan, fils de Maleck-Sala, continua à contretemps, et sans doute avec trop d'imprudence, ce rude despotisme. Lorsqu'il fut arrivé en Égypte et eut été reconnu souverain, il déposa la plupart de ceux qui possédaient les charges de la cour et de l'armée, pour les donner à ceux qu'il avait amenés d'Orient. Ce système lui fit de nombreux ennemis qui résolurent de le mettre à mort, et profitèrent, pour accomplir leur dessein, du moment où l'armée

s'était mise en route pour Damiette, laissant le prince à la discrétion des conjurés.

Après son repas, s'étant levé de table, comme il congédiait plusieurs émirs pour se retirer dans une chambre voisine, celui qui portait l'épée nue devant lui, selon sa coutume, se tourna brusquement, et lui en déchargea un grand coup qui ne fit cependant que lui fendre la main depuis le doigt du milieu jusque bien avant dans le bras. Le soudan, se voyant sans armes, prit la fuite et se sauva vers le haut du bâtiment, où il se renferma, sans qu'on se mît en peine de le poursuivre; mais aussitôt le redoutable feu grégeois ayant été jeté en différents endroits de l'édifice, il fut en un moment tout en flammes. Le soudan, voyant qu'il fallait périr, aima mieux s'exposer à la fureur des conjurés que de se voir brûler tout vif. Il descendit, et se jeta au milieu des soldats pour gagner la rivière. Il fut blessé dans le flanc, d'un poignard qui y resta, et avec lequel il se jeta dans le Nil pour le passer à la nage. Il y fut poursuivi par neuf assassins qui lui ôtèrent la vie. Un d'eux, nommé Octaï, l'ayant tiré à terre, lui ouvrit la poitrine, en arracha le cœur, et aussitôt, tenant ce cœur dans sa main tout ensanglantée, il monta sur le vaisseau où était le roi, et lui dit: « Que me donneras-tu pour t'avoir délivré d'un ennemi qui t'en eût fait autant s'il eût vécu? »

Louis ne répondit à cette brutale question que par un regard de mépris qui fit assez voir qu'il avait horreur d'une action si détestable. On ajoute qu'Octaï le pria de le faire chevalier de sa main, que le roi lui répondit qu'il le ferait très-volontiers, s'il voulait se faire chrétien, et que l'infidèle se retira plein de respect pour ce prince, dont il ne pouvait assez admirer la fermeté et le courage.

Un moment après, trente de ces assassins entrè-

rent dans le vaisseau, en criant: *Tue! tue!* Chacun en ce moment se crut mort. Plusieurs se jetèrent aux pieds d'un religieux de la Trinité, de la suite de Guillaume comte de Flandre, pour lui demander l'absolution. Ils en furent quittes pour la peur. Les trente assassins sortirent du vaisseau sans faire mal à personne. Une pareille scène se passait dans la tente du roi, où une troupe de ces scélérats entra avec confusion, l'épée nue et teinte encore du sang de leur prince. Leur démarche, leurs cris, leur fureur enfin, qui paraissait peinte sur leur visage, n'annonçaient rien que de funeste. Louis, sans rien perdre de cet air majestueux qui inspirait le respect même aux plus barbares, laissa tranquillement rugir ces bêtes féroces, ne montra ni moins de sérénité, ni moins de dignité, que s'il eût été à quelque cérémonie d'éclat au milieu de ses barons. Cette constance héroïque lui attira l'admiration de ces infâmes parricides. On dit même qu'ils furent si touchés de son intrépidité, qu'ils mirent en délibération de le choisir pour leur soudan; mais le voyant si ferme dans ce qui regardait sa religion, ils appréhendèrent qu'il ne renversât bientôt toutes leurs mosquées. Un jour le saint monarque, s'entretenant de cette aventure avec Joinville, lui demanda s'il croyait qu'il eût accepté la couronne d'Égypte; le naïf sénéchal répondit *qu'il eût fait en vrai fol, vu qu'ils avoient ainsi occis leur seigneur.* — *Or, sachez*, reprit Louis, *que je ne l'eusse mie refusée.* Tel était le zèle de ce prince véritablement chrétien, que, dans l'espérance de convertir ces infidèles, il se fût exposé à une mort certaine.

Le lendemain, les émirs envoyèrent demander communication du traité fait avec le soudan. Le comte de Flandre, le comte de Soissons et plusieurs seigneurs allèrent leur parler à ce sujet. Les émirs leur répétèrent ce qu'ils avaient déjà dit au roi, que le

dessein du soudan, sitôt qu'il eût été en possession de Damiette, était de lui faire couper la tête, et à tous les seigneurs français, et que, pour marque de sa perfidie, il en avait déjà envoyé quelques-uns au Grand-Caire, où il les avait fait massacrer.

Cependant le traité fut confirmé; mais les émirs voulurent que la moitié de la rançon fût payée avant le départ du roi, et il y consentit. Il fut question de faire un nouveau serment de part et d'autre; les émirs le firent à leur manière, et le roi le reçut; mais ils voulurent lui prescrire la forme du sien. Ils en avaient fait composer la formule par quelques renégats, en cette manière : « Qu'au cas que le roi manquât à sa promesse, il consentait d'être à jamais séparé de la compagnie de Dieu et de la Vierge Marie, des douze apôtres, des saints et saintes du Paradis. » Le roi n'eut aucune peine sur ce point-là; mais la seconde partie lui fit horreur. On voulait qu'il s'exprimât en ces termes : « Que s'il violait son serment, il serait réputé parjure, comme un chrétien qui a renié Dieu, son baptême et sa loi, et qui en dépit de Dieu crache sur la croix et la foule aux pieds. » Il protesta que ces horribles paroles ne sortiraient jamais de sa bouche. Les émirs, ayant appris la réponse du roi, en furent très-irrités, et assurèrent celui qui la leur porta, que s'il ne faisait ce serment (comme ils avaient fait le leur de la manière qu'il avait voulu), ils lui couperaient la tête et à tous les seigneurs de sa suite. Cette menace, rapportée au roi, ne l'ébranla pas plus que les instances que firent les deux princes ses frères, qui lui représentaient qu'il devait passer par-dessus ce scrupule, puisqu'il était en résolution d'exécuter sa promesse avec toute l'exactitude possible.

Les émirs, pleins de rage, vinrent à sa tente, comme pour lui ôter la vie; mais l'avarice était un

frein qui arrêtait leur fureur : ils craignaient de perdre la grosse rançon que le roi avait promise, et ils voulaient avoir Damiette. S'imaginant que le patriarche de Jérusalem était celui qui empêchait le roi de les satisfaire, un émir fut sur le point de lui couper la tête ; mais ils se contentèrent de le faire lier à un poteau, où ils lui firent serrer les mains avec tant de violence, qu'elles furent en un moment horriblement enflées, et que le sang ruisselait. Ce pauvre vieillard, qui avait quatre-vingts ans, pressé par la douleur, criait au roi de toute sa force : « Ah ! sire, jurez hardiment : j'en prends le péché sur moi et sur mon âme, puisque vous avez la volonté d'accomplir votre promesse. » Le roi tint ferme, et les émirs, voyant qu'il se mettait peu en peine de toutes leurs menaces, furent contraints de se contenter de la première partie du serment qu'ils lui avaient prescrit, et que les seigneurs français firent aussi.

Les Sarrasins donnèrent la couronne à la sultane Sajareldor, lui firent serment de fidélité, et choisirent entre eux des généraux pour commander les armées sous son autorité. Ce fut avec eux que le roi arrêta définitivement les articles du traité.

Les vaisseaux qui portaient le roi et les prisonniers voguèrent vers Damiette, où l'on était dans la dernière consternation sur les différents bruits qui avaient couru touchant la personne du roi et celle des deux princes ses frères. La comtesse d'Artois y était dans la plus grande affliction de la mort de son mari. L'incertitude du sort du roi et des princes et l'approche de l'armée ennemie tenaient la reine et les comtesses d'Anjou et de Poitiers dans de mortelles alarmes. Le duc de Bourgogne et Olivier de Termes, qui commandaient la garnison, avaient toutes les peines du monde à les rassurer. Les Génois et les Pisans furent sur le point d'abandonner la ville et de

s'enfuir sur leurs vaisseaux. Il fallut que la reine s'obligeât de leur fournir des vivres à ses dépens pour obtenir qu'ils demeurassent. Elle avait mis au jour un fils qui fut nommé Jean, et surnommé Tristan, pour marquer la triste et fâcheuse conjoncture de sa naissance. Cette couche prématurée avait été l'effet de sa douleur et de son chagrin ; elle était dans de si terribles appréhensions, qu'il ne se passait pas de nuit que, troublée par des songes effrayants, elle ne crût voir les Sarrasins en furie attenter à la vie du roi son mari, ou entrer en foule dans sa chambre pour l'enlever elle-même ; elle se tourmentait, s'agitait, et sans fin s'écriait : *A l'aide ! à l'aide !* On fut obligé de faire veiller dans sa chambre un *chevalier vieil et ancien,* dit Joinville, *âgé de quatre-vingts ans et plus, armé de toutes pièces,* qui, toutes les fois que ces tristes imaginations la réveillaient, lui prenait la main et lui disait : « Madame, je suis avec vous ; « n'ayez paour. » Un jour, ayant fait retirer tout le monde, excepté ce brave vieillard, elle se jeta à genoux : « Jurez-moi, lui dit-elle, que vous m'ac-« corderez ce que je vas vous demander. » Il le lui promit avec serment. « Eh bien, sire chevalier, « reprit-elle, je vous requiers sur la foi que vous « m'avez donnée, que si les Sarrasins prennent cette « ville, vous me coupiez la tête avant qu'ils me puis-« sent prendre. » Ce bon gentilhomme répondit « que « très-volontiers il le feroit, et que jà l'avoit-il eu en « pensée d'ainsi le faire si le cas y échéoit. »

L'arrivée du roi remit un peu les esprits : il n'entra pas dans la place ; mais le seigneur Geoffroi de Sargines fut chargé de donner des ordres pour la reddition. La reine, les princesses et les autres dames furent transportées sur les vaisseaux. On laissa dans la ville les malades, les machines et les magasins, jusqu'à ce qu'on pût les retirer, suivant un des articles du traité.

On ne fut pas longtemps à connaître qu'on avait affaire à des gens sans foi et sans honneur, car ils firent main basse sur tous les malades ; et ayant brisé les machines qu'ils s'étaient engagés de rendre, ils y mirent le feu, et les brûlèrent toutes. Ils n'en demeurèrent pas là. Les généraux sarrasins mirent en délibération s'ils ne traiteraient pas le roi et les autres prisonniers comme ils avaient traité les malades. Un des émirs soutint qu'il ne fallait pas balancer, et que c'était l'Alcoran même qui ordonnait de ne point faire de quartier aux ennemis de leur loi. Peu s'en fallut que cet émir n'entraînât tout le conseil dans son sentiment ; mais comme il se rencontre toujours quelque homme d'honneur dans les assemblées les plus dévouées au crime, un autre émir s'opposa à cette résolution, et calma la fureur qui s'était emparée des esprits.

En attendant qu'on eût pris une dernière résolution, un des émirs, autorisé par le plus grand nombre, donna ordre aux mariniers sarrasins de remonter les vaisseaux vers le Grand-Caire ; ce qui fut exécuté sur-le-champ.

Mais enfin la réflexion que firent les Mamelucks, qu'ils se rendraient par cette perfidie l'exécration de l'univers, la crainte d'attirer sur eux la vengeance de toute l'Europe, et, plus que tout cela, la crainte de perdre les huit cent mille besants d'or qu'on leur avait promis, les ramenèrent à un avis plus sage, et soutinrent en eux un reste de bonne foi prêt à s'échapper. « Ainsi, comme voulut Dieu qui n'oublie ja-
« mais ses serviteurs, il fut accordé que tous seraient
« délivrés, et les fit-on revenir vers Damiette. »

On leur permit ensuite de sortir des vaisseaux qui leur tenaient encore lieu de prison et d'aller trouver le roi qu'on avait laissé dans une tente vers le rivage. Il marchait alors vers le Nil, accompagné de vingt

mille Sarrasins armés, qui le considéraient avec une grande curiosité, et lui rendaient le même honneur que s'il eût été leur prince.

Une galère l'attendait, sans autre équipage, en apparence, qu'un homme qui faisait le fou. Dès qu'il vit le monarque à portée d'être secouru, il donna un coup de sifflet, et à l'instant parurent quatre-vingts arbalétriers français, bien équipés, leurs arbalètes tendues et le trait dessus. *Les infidèles, à cette subite apparition, commencèrent à fuir comme des brebis, ne oncques avec le roi n'en demeura que deux ou trois.*

Aussitôt le maître du vaisseau lui fit jeter une planche pour l'aider à passer sur son bord : il y entra suivi du comte d'Anjou, son frère, de Geoffroi de Sargines, de Philippe de Nemours, d'Albéric Clément, maréchal de France, du sire de Joinville et de Nicolas, général de la Trinité.

Le roi, suivant le traité fait avec les émirs, devait, avant de partir d'Égypte, payer le quart de la rançon dont on était convenu. Il leur avait déjà fait payer la moitié de cet à-compte, et en attendant qu'on pût se procurer le reste, le comte de Poitiers, son frère, était retenu en otage par les ennemis. Après qu'on eut ramassé tout ce qu'on put trouver d'argent, on reconnut qu'il manquait soixante mille livres pour compléter la somme. Joinville conseilla au roi de les emprunter des Templiers, ou de les prendre par force s'ils faisaient quelque difficulté. Leur grand maréchal, se piquant d'une fausse exactitude, refusa de les prêter dans l'occasion du monde la plus privilégiée. Il représenta qu'en recevant leurs commanderies, ils faisaient serment de ne point disposer des revenus de l'Ordre sans la permission de leurs supérieurs. On fut outré d'un scrupule si mal fondé de la part de gens qui ne se dispensaient que trop souvent de leur règle en d'autres points bien plus essentiels, et de voir qu'ils avaient

moins de confiance en la parole du roi que les infidèles.

Le sire de Joinville s'offrit, et partit avec la permission du monarque pour aller forcer leurs coffres prétendus sacrés. Il avait déjà la cognée levée pour les briser, lorsque le maréchal, qui l'avait suivi, jugea plus à propos, pour éviter l'indignation publique, de lui en remettre les clefs. Joinville y puisa sans façon tout l'argent dont on avait besoin, et l'apporta aux pieds de Louis, *qui fut,* dit Joinville, *moult joyeux de sa venue.* Ainsi le paiement fut achevé, au contentement du religieux prince, et le comte de Poitiers remis en liberté.

Tout était prêt pour le départ, lorsque le comte de Montfort, qui avait été chargé de payer, croyant avoir fait un trait d'habileté, vint dire au roi, en riant, que les Sarrasins s'étaient trompés de 20,000 besants d'or, et qu'il était bien aise d'avoir été plus fin que les traîtres qui n'avaient ni foi ni loi. « Mais le roi, dit « Joinville, se courrouça très-âprement, renvoya « Montfort, au grand danger de sa vie, restituer cette « somme à des barbares dont l'infidélité ne devait « point servir d'exemple pour un prince chrétien. »

Avant que cette affaire fût entièrement terminée, le comte Pierre de Bretagne, le comte de Flandre, le comte de Soissons et plusieurs autres seigneurs étaient venus prendre congé du roi, qui ne put obtenir d'eux d'attendre la délivrance du comte de Poitiers pour les accompagner. Ils mirent à la voile pour retourner en France ; mais le comte de Bretagne n'eut pas la satisfaction de revoir sa patrie, il mourut pendant le voyage.

Enfin, le roi ayant satisfait à tous les articles du traité avec une exactitude qui allait jusqu'au scrupule, le comte de Poitiers vint le rejoindre, et on fit voile aussitôt pour la Palestine. La navigation fut des plus heureuses ; les vaisseaux, au bout de six jours, en-

trèrent dans le port de Saint-Jean-d'Acre. Toute la ville vint au-devant du roi en procession, et chacun mit pied à terre, dans l'espérance de trouver quelque repos après tant de fatigues.

Telle fut la fin d'une expédition dont les préparatifs alarmèrent tout l'Orient, dont les premiers succès firent trembler les Musulmans, dont les derniers malheurs remplirent l'Europe de deuil et de tristesse. Louis se montra véritablement grand dans les triomphes, plus grand encore dans les fers, très-grand par la tendre reconnaissance qu'il conserva toute sa vie pour les bontés d'un Dieu qui l'avait jugé digne de souffrir pour la gloire de son saint nom.

Tandis que ces choses se passaient en Orient, on se repaissait en France de diverses nouvelles qui étaient de jour en jour plus avantageuses. Celles de l'heureuse descente qu'on avait faite en Égypte, de la prise de Damiette, dont on eut des avis certains, furent, comme c'est l'ordinaire, le fond sur lequel on en fabriqua plusieurs autres qui en tiraient toute leur vraisemblance, et que l'on croyait avec le plus grand plaisir. Selon ces bruits, la prise de Damiette avait été suivie de celle du Grand-Caire et de la défaite entière de l'armée du soudan. La nouvelle en avait été confirmée par une lettre écrite à un commandeur de l'ordre des Hospitaliers ; la reine Blanche et tout le royaume le crurent avec la même facilité. Ce n'étaient partout que réjouissances, et principalement en France, d'autant plus que, selon la même lettre, le roi et les princes ses frères étaient en parfaite santé ; mais lorsque l'illusion eut fait place à la vérité, la douleur fut universelle. Plus la joie avait été grande, plus on fut consterné par les assurances qu'on reçut quelque temps après de la captivité du roi, de tous les princes et seigneurs, des maladies contagieuses qui l'avaient précédée, et qui avaient fait périr la plus

grande partie de l'armée. Tous les princes chrétiens firent paraître leur douleur d'un si funeste désastre : toute l'Europe prit part à cette perte, qui était commune à toute la chrétienté.

La reine Blanche y fut plus sensible que tous les autres ; cependant, loin de se laisser accabler par la douleur, elle s'occupa des moyens de remédier à un mal si pressant : elle n'omit ni exhortations, ni prières, pour engager les sujets du roi à faire les derniers efforts afin de payer sa rançon et celles de tant de braves seigneurs, et pour envoyer du secours à Damiette, dont la conservation répondait en quelque sorte de la vie du roi son fils.

Mais tous les mouvements que la captivité du roi causa dans l'Europe eurent peu d'effet, et en produisirent au contraire un très-fâcheux, qui fut un exemple des illusions dont le peuple est susceptible, et qui le conduisent ordinairement aux plus grands excès de fanatisme.

Un Hongrois nommé Jacob, âgé de soixante ans, apostat de l'ordre de Cîteaux et même de la religion chrétienne, car il avait secrètement embrassé celle de Mahomet, était en Europe l'espion du soudan d'Égypte. Une très-longue barbe qui lui descendait presque jusqu'à la ceinture, un visage pâle et décharné, des yeux enfoncés mais étincelants, une grande abondance de larmes qu'il avait à commandement, un extérieur enfin pénitent et tout en Dieu, avec la facilité de parler avec une espèce d'éloquence simple plusieurs langues de l'Europe, lui donnèrent un si grand crédit sur l'esprit de la populace, qu'elle crut qu'il était véritablement envoyé de Dieu. Ce scélérat, que l'usage des fourberies avait rendu habile à contrefaire le prophète, s'adressa aux gens de la campagne et surtout aux bergers, et entreprit de leur persuader que Dieu voulait se servir d'eux pour délivrer la Terre-

Sainte et le roi de la tyrannie des Sarrasins ; que la divine Providence avait fait avorter tous les desseins de ces grands du monde qui se confiaient dans leur force, afin de se réserver la gloire d'exterminer les Mahométans par les mains des faibles; que Jésus-Christ, qui, étant sur la terre, s'était donné le nom de Pasteur et d'Agneau de Dieu, avait jeté les yeux, pour cette grande œuvre, sur ceux qui menaient une vie simple dans la conduite des troupeaux. Il sut si bien faire valoir cette extravagance, qu'il en assembla un grand nombre et les engagea à le suivre. Ce fut de ces gens-là qu'il commença à former sa milice, à qui on donna pour cette raison le nom de *pastoureaux*. Elle fut bientôt grossie par une multitude infinie d'autres gens de la campagne, de la lie du peuple, de tous les vagabonds et de tous les voleurs du royaume.

La régente, qui avait besoin de soldats pour envoyer en Palestine au secours du roi, ne s'opposa pas d'abord à cette manie dont elle espérait tirer avantage; mais ces pastoureaux commirent tant de désordres, ils s'abandonnèrent à tant d'excès, et portèrent si loin l'insolence à l'égard des évêques, des ecclésiastiques, des religieux; et leur chef, dans ses prédications, parla contre l'Église et le pape avec tant d'audace et d'impudence, que la régente, informée de ces désordres, ouvrit enfin les yeux.

Elle envoya partout des ordres aux magistrats et aux peuples de prendre les armes pour dissiper ces rassemblements. Bourges cependant ignorait cette proscription; on y reçut le prétendu prophète avec honneur. Jacob y fit entrer une partie de ses gens; les autres se répandirent dans les environs. Le clergé, objet éternel de leur haine, s'était caché ou retiré. Il n'y eut personne de tué; mais la synagogue des Juifs fut forcée, leurs livres brûlés, leurs maisons pillées. Le maître prêcha avec son effronterie ordinaire; il avait

promis des miracles; comme il n'en put faire, le peuple se retira fort désabusé. Ce fut apparemment sur ces entrefaites qu'arrivèrent les ordres de la régente; mais déjà les pastoureaux étaient sortis de la ville. Les habitants, honteux de leurs ménagements pour cette bande de scélérats, courent aux armes, sortent en foule après eux, et les rejoignent entre Mortemer et Villeneuve-sur-Cher. Le Hongrois Jacob, leur maître, atteint un des premiers par un boucher, est assommé à coups de hache; une grande partie de ses gens demeure sur la place. Plusieurs tombent entre les mains des magistrats et périssent par la corde : le reste se dissipe comme de la fumée.

Une autre troupe de ces fanatiques, sous la conduite d'un des lieutenants de Jacob, fut également dispersée aux portes de Bordeaux. Leur chef se déroba secrètement, monta sur un vaisseau pour retourner chez les Sarrasins, d'où il était venu; mais, reconnu par les mariniers pour l'un des compagnons du Hongrois, il fut jeté dans la Garonne, pieds et mains liés. On trouva dans son bagage beaucoup d'argent, des poudres empoisonnées, des lettres écrites en arabe, qui marquaient un engagement de livrer dans peu un grand nombre de chrétiens aux infidèles.

Telle fut la fin des pastoureaux. La plus grande partie périt, ou par l'épée, ou par la main des bourreaux : on n'en excepta que ces trop simples paysans dont on avait surpris la bonne foi. Les uns, touchés d'un véritable repentir, allèrent expier leur égarement au service du roi dans la Terre-Sainte; les autres, se voyant sans chefs, regagnèrent comme ils purent leurs troupeaux et leurs charrues. Ainsi fut dissipée une illusion dont on comprend aussi peu l'accroissement prodigieux que la fin subite.

Cependant, dès que le roi fut arrivé à Saint-Jean-d'Acre dans la Palestine, il s'empressa d'envoyer les

quatre cent mille besants d'or qui restaient à payer, tant pour retirer les malades et les effets qu'on avait dû garder à Damiette, que pour racheter les captifs qu'on avait transférés au Caire, contre la foi des traités. Mais ce voyage fut inutile ; les ambassadeurs, après avoir essuyé toutes sortes de délais, rapportèrent une partie de l'argent et ne ramenèrent avec eux que quatre cents prisonniers, de plus de douze mille qu'ils étaient. Les Sarrasins ne tardèrent pas à se repentir d'avoir délivré le roi à si bon marché Ils avaient, comme on l'a dit, brûlé toutes ses machines, pillé ses meubles, égorgé les malades. Il ne fut pas plutôt mis en liberté, qu'ils partagèrent entre eux les captifs, qui furent traités avec la dernière barbarie. Cette conduite des Égyptiens fit changer la face des affaires.

Louis, vivement sollicité par les prières de la reine sa mère, avait résolu de retourner en France, où l'on n'avait ni paix ni trêve avec le roi d'Angleterre. On commençait à craindre qu'il ne voulût profiter de l'éloignement du monarque; car on connaissait la jalousie, l'ambition, la cupidité et l'humeur inquiète de Henri; mais, d'un autre côté, la retraite du saint roi entraînait celle de tous les croisés, qui ne pouvaient manquer de le suivre, et qui désiraient, après tant de malheurs et de fatigues, de revoir encore leur patrie. Les Templiers mêmes et les Hospitaliers menaçaient de s'embarquer avec lui, s'il prenait le parti de les abandonner. Ainsi la Palestine demeurait sans défense, ses habitants sans ressources, plus de dix mille prisonniers sans espérance d'être rachetés.

Dans cette position difficile, il assembla les comtes de Poitiers et d'Anjou, le comte de Flandre et tous les seigneurs de l'armée, et leur laissa huit jours pour réfléchir avant de donner leur avis.

A l'expiration du délai fixé par le roi, l'assemblée se réunit, plus nombreuse que la première fois. Alors Guy de Mauvoisin, prenant la parole au nom des autres seigneurs, engagea le roi à s'embarquer au plus tôt; il lui fit remarquer le besoin que la France avait de sa présence et l'impossibilité où il se trouvait, par suite de la disposition de son armée, d'obtenir quelques succès en Afrique.

Cependant, bien que Mauvoisin eût porté la parole au nom de tous, le roi voulut avoir l'opinion de chacun en particulier. Ses frères et les seigneurs qui prirent la parole après eux partagèrent l'opinion qui venait d'être développée. Jean d'Ybelin, comte de Jaffa, soutint, au contraire, qu'il était de la gloire du roi de rester en Palestine; Joinville, qui parla le quatorzième, émit la même opinion; mais tous les autres, jusqu'au dernier, engagèrent Louis à retourner dans son royaume. Le roi ne voulut pas se déclarer, et remit encore l'affaire à huitaine. On resta donc encore dans l'incertitude, et Joinville raconte qu'il croyait avoir indisposé le roi par un conseil trop hardi; mais Louis prit soin de le rassurer, et le prévint en secret que son intention n'était pas de retourner de sitôt en France.

En effet, le dimanche suivant, le roi assembla de nouveau les seigneurs de son conseil et leur parla en ces termes : « Seigneurs, je suis également obligé, et à ceux qui me conseillent de repasser en France, et à ceux qui me conseillent de rester en Palestine, persuadé que je suis que tous n'ont en vue que mes intérêts et ceux de mon royaume. J'ai balancé les raisons des uns et des autres, et je me suis déterminé à ne pas quitter la Palestine. Je sais que ma présence serait utile en France; mais elle n'y est pas nécessaire. La reine ma mère l'a gouvernée jusqu'à présent avec tant de sagesse que je puis m'en rap-

porter à ses soins : elle ne manque ni d'hommes, ni d'argent; et, en cas que les Anglais fassent quelque entreprise, elle est en état de s'y opposer. Au contraire, si je pars, le royaume de Jérusalem est perdu. Quelle honte si, étant venu pour le délivrer de la tyrannie des infidèles, je le laissais dans une position pire que celle où je l'ai trouvé! Je crois donc que le service de Dieu et l'honneur de la nation française exigent que je demeure encore quelque temps à Ptolémaïs. Ainsi, seigneurs, je vous laisse le choix. Si vous voulez retourner dans votre patrie, je ne prétends contraindre personne; si vous voulez rester avec moi, dites-le hardiment. Je vous promets que je vous donnerai tant, que la coupe ne sera pas mienne, mais vôtre. » Il voulait dire que ses finances seraient plus pour eux que pour lui.

On ne saurait exprimer l'étonnement des princes et des barons après cette déclaration du monarque. Quelques-uns, honteux d'abandonner leur souverain, se laissèrent vaincre par les sentiments d'honneur et de générosité. La plupart n'en disposèrent pas moins toutes choses pour leur retour. Les princes mêmes, ses frères, se préparèrent à partir, et s'embarquèrent en effet vers la Saint-Jean. Ce fut à cette occasion qu'il écrivit sur sa prison et sa délivrance la lettre qui nous reste : elle est adressée à ses chers et fidèles les prélats, barons, chevaliers et soldats, citoyens et bourgeois. Il leur détaille du même style et les succès et les disgrâces de son expédition d'Égypte, et finit par leur rendre compte des raisons qui l'ont déterminé, contre l'avis de plusieurs, à demeurer encore quelque temps en Syrie; monument précieux, où l'on remarque des sentiments si nobles, si chrétiens, une simplicité si sublime, qu'on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il n'est donné de parler ainsi qu'à un roi animé de l'esprit de Dieu.

Le roi, après le départ des deux princes ses frères, ayant fait faire des levées de soldats, ne fut pas longtemps sans avoir un corps de troupes assez considérable pour se faire craindre par les différents partis qui s'étaient formés entre les Sarrasins, après la mort d'Almoadan, dernier soudan d'Égypte. La division qui s'était mise entre les émirs qui avaient partagé ses États, était encore une des raisons qui avaient déterminé le roi à différer son départ de la Palestine. En effet, le soudan de Damas, cousin d'Almoadan, envoya une ambassade au roi, pour lui offrir de le laisser maître de tout le royaume de Jérusalem, s'il voulait se joindre à lui contre les Mameluks. Le roi, ayant entendu les ambassadeurs, leur donna de bonnes espérances et fit porter sa réponse au soudan de Damas par un religieux de Saint-Dominique, nommé Yves le Breton.

Dans le même temps le roi envoya en Égypte, en qualité d'ambassadeur, Jean de Valence, gentilhomme français, aussi distingué à l'armée par son courage que dans le conseil par sa capacité. Cet envoyé, après avoir représenté avec fermeté aux émirs les graves infractions qu'ils avaient faites au traité de Damiette, leur déclara que le roi son maître serait bientôt en état de les punir si on ne lui faisait pas raison, et si l'on différait l'exécution des articles de ce traité. Les émirs, qui comprirent bien la pensée de l'envoyé, lui répondirent qu'ils étaient résolus de donner au roi toute satisfaction, et le conjurèrent de l'empêcher de se liguer avec le soudan de Damas; ajoutant que, s'il voulait au contraire traiter avec eux et faire diversion sur les terres de ce soudan, ils lui offriraient des conditions aussi avantageuses qu'il le souhaiterait. Pour mieux marquer la résolution où ils étaient de le satisfaire, ils firent tirer sur-le-champ des prisons deux cents chevaliers et un grand nombre de pri-

sonniers que Jean de Valence conduisit au roi. Ils firent aussi embarquer avec l'envoyé des ambassadeurs pour négocier avec le roi une ligue contre le soudan de Damas. Louis, satisfait de voir déjà de si heureux fruits de son séjour en Palestine, dit aux ambassadeurs qu'il ne pouvait point traiter avec les émirs qu'avant tout ils ne lui eussent renvoyé les têtes des chrétiens qu'ils avaient exposées sur les murailles du Caire, qu'ils ne lui eussent aussi remis entre les mains tous les enfants chrétiens qu'ils avaient pris, et auxquels ils avaient fait renoncer Jésus-Christ; et enfin qu'ils ne le tinssent quitte des deux cent mille besants d'or qu'il ne leur avait point encore payés. Le même seigneur de Valence fut encore chargé de cette négociation, et retourna en Égypte avec les ambassadeurs.

Durant ces négociations, le roi alla à Césarée, à douze lieues d'Acre, sur le chemin de Jérusalem, en fit relever les murailles que les Sarrasins avaient détruites, et la fit fortifier sans qu'ils s'y opposassent, parce qu'ils savaient que les émirs d'Égypte le sollicitaient de se joindre à eux; et tandis que l'affaire était encore en suspens, ils n'osaient rien faire qui pût lui déplaire et le déterminer à prendre le parti de leurs ennemis. Il fit aussi ajouter de nouvelles fortifications à la ville d'Acre, élever des forteresses aux environs : par ce moyen il se mettait en état de soutenir vigoureusement la guerre contre le soudan de Damas, au cas qu'il fût obligé de l'entreprendre.

Telles étaient les occupations du monarque, lorsqu'il reçut une ambassade qui fut pour lui une nouvelle occasion de faire paraître cette grandeur d'âme qui le rendait digne du trône qu'il occupait.

« Sire, lui dit le chef de cette députation, connaissez-vous mon seigneur et maître, le Vieux de la Montagne? — Non, répondit froidement Louis, mais j'en

ai entendu parler. — Si cela est, reprit l'ambassadeur, je m'étonne que vous ne lui ayez pas encore envoyé des présents pour vous en faire un ami. C'est un devoir dont s'acquittent régulièrement tous les ans l'empereur d'Allemagne, le roi de Hongrie, le soudan de Babylone, et plusieurs autres grands princes, parce qu'ils n'ignorent pas que leur vie est entre ses mains. Je viens donc vous sommer de sa part de ne pas manquer de le satisfaire sur ce point, ou du moins de le faire décharger du tribut qu'il est obligé de payer tous les ans aux grands maîtres du Temple et de l'Hôpital. Il pourrait se défaire de l'un et de l'autre; mais bientôt ils auraient des successeurs : sa maxime n'est pas de hasarder ses sujets pour avoir toujours à recommencer. »

Le roi écouta paisiblement l'insultante harangue de l'envoyé, et lui ordonna de revenir le soir pour avoir sa réponse. Il revint : le grand maître du Temple et celui de l'Hôpital se trouvèrent à l'audience, l'obligèrent, par ordre du monarque, à répéter ce qu'il avait dit le matin, et le remirent encore au lendemain; le fier assassin n'était point accoutumé à ces manières hautaines; mais il fut encore bien plus surpris lorsque les grands maîtres lui dirent : « Qu'on ne parlait pas de la sorte à un roi de France; que, sans le respect de son caractère, on l'aurait fait jeter à la mer; qu'il eût enfin à revenir dans quinze jours faire satisfaction pour l'insulte qu'il avait faite à la majesté royale. »

Une si noble fierté étonna toute la Palestine, et fit trembler pour les jours du monarque. On connaissait les attentats du barbare et la fureur de ceux à qui il en confiait l'exécution. Mais celui qui tient en sa main toutes les destinées en disposa autrement. Le Vieux de la Montagne craignit lui-même un prince qui le craignait si peu, et lui renvoya sur-le-champ le même

ambassadeur, avec des présents aussi bizarres que curieux et magnifiques. C'était, entre autres, sa propre chemise « pour marquer par celui de tous les vêtements qui touche de plus près, que le roi de France était de tous les rois celui avec lequel il voulait avoir la plus étroite union; et un anneau *de fin or pur,* où son nom était gravé, *en signifiance qu'il l'épousoit pour être tout à un comme les doigts de la main.* »

Alors le roi fit connaître aux envoyés que c'était par ces manières honnêtes que leur prince pouvait mériter son amitié et ses libéralités. Il leur fit des présents, et en envoya par le P. Yves, dominicain, au Vieux de la Montagne. Ils consistaient en plusieurs robes d'écarlate et d'étoffes de soie, avec des coupes d'or et des vases d'argent.

Pour revenir à la négociation avec les émirs d'Égypte, non-seulement ils acceptèrent toutes les conditions que le roi leur avait offertes, mais ils les exécutèrent en lui renvoyant deux cents chevaliers, tous les jeunes enfants qui avaient renoncé à leur religion, et toutes les têtes des chrétiens qui étaient exposées sur les murailles du Caire; ils lui remirent la somme de deux cent mille besants qu'il leur devait encore pour la rançon des prisonniers faits en Égypte, lui promirent de lui céder le royaume de Jérusalem, et convinrent avec Jean de Valence d'un jour où ils iraient joindre le roi auprès de Jaffa.

Le soudan de Damas, informé de la conclusion de ce traité, prit des mesures pour en empêcher les suites. Il posta vingt mille hommes sur les passages qui conduisaient de l'Égypte à Jaffa, afin de les disputer aux émirs. Ceux-ci n'osèrent pas entreprendre de les forcer, et le roi les attendit en vain devant cette ville. Le comte de Jaffa l'y reçut avec une magnificence à laquelle on ne devait pas s'attendre dans un

pays ruiné par les guerres et par les ravages que les Mahométans y faisaient depuis tant d'années. Le roi, pour ne donner aucune défiance au comte, n'entra point dans la place, campa sous les murailles, et fit faire, de concert avec lui, de nouvelles fortifications devant le château.

Ce fut là que le soudan de Damas fit recommencer les hostilités contre les chrétiens de la Palestine; il envoya faire le dégât par quelques troupes, jusqu'à trois lieues près du camp du roi. Ce prince, l'ayant appris, détacha Joinville avec quelques compagnies pour les aller chasser. Sitôt que les chrétiens parurent, les Mahométans prirent la fuite.

Les émirs, n'ayant pu passer jusqu'à Jaffa, envoyèrent faire leurs excuses au roi, et le prièrent de leur assigner un autre jour pour l'entrevue. Le roi le leur marqua; mais les émirs ayant perdu une bataille contre le soudan de Damas, qui les alla chercher jusqu'en Égypte, ils firent la paix et s'unirent avec lui contre le roi.

Le jour de Saint-Jean, pendant que le roi était au sermon, on vint l'avertir que les ennemis avaient investi le maître des arbalétriers, et qu'il était en danger d'être défait. Joinville demanda la permission d'aller le secourir, ce qui lui fut accordé avec cinq cents hommes d'armes. Dès que Joinville parut, quoique sa troupe ne fût pas comparable à celle des Sarrasins, ceux-ci lâchèrent pied, prirent la fuite, et le maître des arbalétriers se retira sans perte avec Joinville.

Il se donnait de temps en temps de petits combats, où les ennemis avaient ordinairement le désavantage; mais le roi ne pouvait pas tenir la campagne avec le peu de troupes qu'il avait; tout ce qu'il pouvait faire était de se retrancher sous les places dont il faisait relever les murailles. Outre Jaffa, Césarée, et quelques

autres moins considérables, il entreprit de rétablir Sidon, nommée alors Sajette. Les travaux étaient déjà fort avancés, lorsqu'un jour les Sarrasins la surprirent, y tuèrent environ deux mille chrétiens, ouvriers, domestiques ou paysans, et la rasèrent. Mais le roi ne se rebuta point; et ayant fait recommencer ce travail, il en vint à bout avec une forte dépense.

Cependant, quoique le roi eût peu de troupes, c'était pour lui un état bien pénible de demeurer toujours sur la défensive et de ne s'occuper qu'à rebâtir des forteresses. Il avait reçu de France quelques renforts; mais joints avec les troupes qu'il avait, ils n'étaient pas encore assez nombreux pour tenir la campagne. Il résolut de faire une tentative sur Naplouse, qui était l'ancienne Samarie; il proposa son dessein aux seigneurs du pays et aux chevaliers du Temple et de l'Hôpital, qui l'approuvèrent, lui dirent qu'ils répondaient de la réussite; mais que, comme cette entreprise était périlleuse, ils le suppliaient de les en charger sans exposer sa propre personne. Le roi dit qu'il en voulait être. On s'opiniâtra de part et d'autre; et, comme d'un côté le roi était déterminé à prendre part au danger, et que de l'autre côté les seigneurs croyaient que c'était trop risquer, on abandonna ce dessein.

Peu de jours après, il leur proposa l'attaque de Belinas, autrefois Césarée de Philippe; la proposition fut encore accordée, mais à la même condition que le roi n'y paraîtrait pas. Il se laissa vaincre cette seconde fois, et confia à ses généraux la conduite de l'entreprise. Elle était hardie. La ville était bâtie à mi-côte sur le mont Liban : elle avait trois enceintes de murailles, et plus haut, à la distance de près d'une demi-lieue, était le château nommé Subberbe.

Les troupes partirent la nuit, et le lendemain, au

point du jour, elles arrivèrent dans la plaine, au pied de l'enceinte de Belinas. On partagea les attaques, et il fut résolu que ce qu'on appelait la bataille du roi ou les gendarmes du roi, c'est-à-dire ceux qui étaient à sa solde, se posteraient entre le château et la place; qu'ils insulteraient de ce côté-là; que les chevaliers de l'Hôpital feraient l'attaque par la droite, et qu'un autre corps, à qui l'histoire donne le nom de Terriers, donnerait l'assaut par la gauche, et les chevaliers du Temple du côté de la plaine.

Chacun marcha vers son poste. Le chemin par où il fallait que les gendarmes du roi marchassent était si difficile, que les chevaliers furent obligés de quitter leurs chevaux. En montant, ils découvrirent un corps de cavaliers ennemis sur le haut de la colline, qui parut d'abord les attendre de pied ferme; mais, étonnés de la résolution avec laquelle on venait à eux, ils s'enfuirent et se retirèrent vers le château. Cette fuite fit perdre cœur aux habitants de la place; et, quoiqu'il fallût forcer trois murailles de ce côté-là pour y entrer, ils l'abandonnèrent et se sauvèrent dans la montagne. On obtenait par cette fuite, sans coup férir, tout ce que l'on prétendait, car on n'avait point ordre d'aller attaquer le château. Les chevaliers Teutoniques, qui étaient avec les gendarmes du roi, voyant que tout fuyait devant eux, se détachèrent, malgré Joinville, pour aller aux ennemis qui s'étaient ralliés devant le château. On n'y pouvait arriver que par des sentiers fort longs et fort étroits, pratiqués autour du rocher. Ils ne s'aperçurent de leur témérité que quand ils furent engagés dans ces défilés. Ils s'arrêtèrent, prirent le parti de retourner sur leurs pas et de hâter leur retraite. Alors les ennemis, les voyant se retirer avec précipitation et en désordre, descendirent de cheval, et, les coupant par des routes qui leur étaient connues, vinrent les charger et en

assommèrent plusieurs à coups de massue, les serrant de fort près jusqu'au lieu où était Joinville.

Peu s'en fallut que cette déroute des chevaliers Teutoniques ne causât celle des gendarmes du roi, qui déjà pensaient à fuir. Mais Joinville les arrêta, en les menaçant de les faire tous casser par le roi. Quelques-uns lui dirent qu'il en parlait bien à son aise; qu'il était à cheval, et qu'eux étant à pied, ils demeuraient exposés à la fureur des ennemis, tandis qu'il lui serait aisé de se sauver. Joinville, pour leur ôter ce prétexte de fuite, quitta son cheval, et l'envoya au quartier des chevaliers du Temple. Il soutint bravement l'effort des infidèles pendant assez de temps; mais il aurait été accablé par le nombre, si l'on n'était allé annoncer au brave Ollivier de Termes que Joinville avait été tué. « Mort ou vif, dit l'intrépide chevalier, j'en porterai des nouvelles au roi, ou j'y demeurerai. » Il arrive avec un corps de troupes, attaque les barbares, les enfonce, dégage le digne favori du monarque, et le ramène avec tous ses gens. La ville, pendant ce temps-là, avait été pillée, saccagée et brûlée, et les vainqueurs vinrent rejoindre le roi à Sidon.

Ce fut pour eux un spectacle bien triste, mais en même temps d'une grande édification, que celui qu'il leur donna à leur arrivée. Nous avons dit que le soudan de Damas, peu content de raser les fortifications naissantes de la ville de Sidon, avait fait égorger plus de deux mille chrétiens qui étaient sans défense. Leurs corps demeuraient exposés dans la campagne sans sépulture, corrompus et déjà d'une puanteur insupportable. Louis, à cette vue, sent son cœur s'attendrir, appelle le légat, lui fait bénir un cimetière; puis, relevant de ses propres mains un de ces cadavres : « Allons, dit-il à ses courtisans, allons « enterrer des martyrs de Jésus-Christ. » Il obligea

les plus délicats d'en faire autant. Cinq jours y furent employés ; ensuite il donna ses ordres pour le rétablissement de Sidon. Tous les jours, dès le matin, il était le premier au travail, et l'ouvrage fut achevé à grands frais, malgré le naufrage d'un vaisseau qui lui apportait des sommes considérables. Lorsqu'il en reçut la nouvelle, il dit ces paroles mémorables : *Ni cette perte, ni autre quelconque, ne saurait me séparer de la fidélité que je dois à mon Dieu.*

Les diverses négociations avec les émirs d'Égypte et avec le soudan de Damas, qui avaient été si favorables au roi, le rétablissement de plusieurs places importantes et ces divers combats dont j'ai parlé, furent ce qui se passa de plus mémorable dans l'espace de près de quatre années que le roi séjourna en Palestine depuis sa délivrance. Durant ce séjour, il satisfit de temps en temps sa dévotion par la visite d'une partie des saints lieux où il pouvait aller sans s'exposer à un péril évident. Il partit d'Acre et fit le voyage avec une piété que ne pouvaient cesser d'admirer tous ceux qui en furent témoins. Il arriva, la veille de l'Annonciation, à Cana en Galilée, portant sur son corps un rude cilice : de là il alla au mont Thabor, et vint le même jour à Nazareth. Sitôt qu'il aperçut de loin cette bourgade, il descendit de cheval, se mit à genoux pour adorer de loin ce saint lieu où s'était opéré le mystère de notre rédemption. Il s'y rendit à pied, quoiqu'il fût extrêmement fatigué ; il y fit célébrer l'office divin, c'est-à-dire les matines, la messe et les vêpres. Il y communia de la main du légat, qui y fit à cette occasion un sermon fort touchant : de sorte que, suivant la réflexion que fait le confesseur de ce prince, dans un écrit qui apprend ce détail, on pouvait dire que, depuis que le mystère de l'incarnation s'était accompli à Nazareth, jamais

Dieu n'y avait été honoré avec plus d'édification et de dévotion qu'il le fut ce jour-là.

Ce fut vers le même temps que Louis reçut des nouvelles de l'Europe. Les princes Alphonse et Charles ses frères étaient arrivés en France, où ils firent cesser le deuil général par les nouvelles certaines qu'ils apportèrent de la délivrance et de la santé du roi. Il apprit avec la plus grande satisfaction que la reine Blanche, sa mère, s'était conduite avec autant de prudence et de sagesse dans sa seconde régence que dans sa première. Elle avait maintenu le royaume de France dans la plus grande tranquillité, tant au dedans qu'au dehors.

En vain le roi d'Angleterre, croyant répandre l'alarme en France pendant l'absence du roi, parlait à tout le monde du dessein qu'il avait d'armer puissamment pour reprendre les provinces que ses prédécesseurs avaient perdues par leurs félonies. Blanche, après avoir pris les précautions les plus sages et les plus propres à faire échouer les projets vrais ou simulés de Henri, trouva encore le moyen de lui attirer la plus sensible des mortifications, en mettant Rome dans les intérêts de la France. Innocent défendit au roi anglais, sous peine d'un interdit général dans son royaume, de faire aucun acte d'hostilité sur les terres de France.

Comme le but principal de la régente était de maintenir la tranquillité dans l'État, elle était surtout attentive à l'assurer dans la capitale. La licence des pastoureaux, dont j'ai parlé à l'occasion de la captivité du roi, avait laissé dans le peuple certaines dispositions à s'émanciper. Ce fut sans doute pour ce motif qu'elle exigea de nouveaux serments de fidélité des bourgeois de Paris, et qu'elle prit les plus sages mesures pour faire cesser les scandales que causaient souvent les écoliers, en s'abritant derrière

les priviléges de l'Université. Malheureusement la reine Blanche fut alors enlevée à la France qu'elle gouvernait avec tant de sagesse.

Cette princesse fut attaquée à Melun, dans le mois de novembre, de la maladie qui la mit au tombeau. Elle se fit transporter à Paris, où elle reçut les derniers sacrements de l'Église par le ministère de son confesseur Renaud de Corbeil, évêque de cette capitale, et l'un des chefs du conseil d'État; ensuite elle manda l'abbesse de Maubuisson, monastère de l'ordre de Cîteaux, qu'elle avait fondé près de Pontoise; la conjura, au nom de leur ancienne amitié, de lui donner l'habit de son ordre, et fit profession entre ses mains, avec de grands sentiments de dévotion et d'humilité. On la transporta ensuite sur un lit de paille couvert d'une simple serge, où elle expira le 1er décembre 1252.

On lui mit aussitôt le manteau royal sur son habit de religieuse, et la couronne d'or sur la tête. En cet état, elle fut portée par les plus grands seigneurs du royaume sur une espèce de trône richement orné, depuis le palais jusqu'à la porte Saint-Denis; de là elle fut conduite au monastère de Maubuisson, où elle avait choisi sa sépulture.

Tout le royaume ressentit vivement cette perte. C'était la plus grande reine qui eût encore paru sur le trône français : femme d'un courage, d'une prudence et d'une élévation de génie au-dessus de son sexe; princesse née pour faire en même temps l'ornement et la félicité du monde. C'est le langage de tous les auteurs de son siècle.

On dépêcha au roi pour lui porter la triste nouvelle de cette mort. Il l'apprit à Sajette, et selon d'autres, à Jaffa, par le légat à qui les lettres avaient été adressées. Pour la lui annoncer, il se fit accompagner par l'archevêque de Tyr et par Geoffroi de Beaulieu,

dominicain, confesseur de ce prince. Leur contenance triste lui faisant conjecturer qu'ils avaient quelque chose de fâcheux à lui apprendre, il les fit entrer seuls avec lui dans sa chapelle. Alors le légat lui exposa les grandes obligations qu'il avait à Dieu depuis son enfance, surtout de lui avoir donné une mère si sage, qui l'avait élevé si pieusement, et qui avait gouverné son royaume avec tant de zèle et de prudence. « Hélas ! sire, ajouta-t-il, avec des sanglots et des pleurs; elle n'est plus, cette illustre reine, la mort vient de nous l'enlever ! »

On ne peut exprimer les sentiments de tristesse dont le cœur de ce tendre fils fut pénétré. Le premier mouvement de sa douleur lui fit jeter un grand cri et verser un torrent de larmes ; mais, revenu à lui dans le même instant, il se jeta à genoux devant l'autel, et dit en joignant les mains : « Je vous rends grâces, ô mon Dieu, de m'avoir conservé jusqu'ici une mère si digne de mon affection. C'était un présent de votre miséricorde, vous le reprenez comme votre bien : je n'ai point à m'en plaindre. Il est vrai que je l'aimais tendrement ; mais puisqu'il vous plaît de me l'ôter, que votre nom soit béni dans tous les siècles. » Ayant fait devant le crucifix cet acte de soumission aux ordres de Dieu, il congédia le légat et l'archevêque de Tyr ; et après avoir eu encore à ce sujet quelque entretien avec son confesseur, ils commencèrent ensemble l'office des morts pour le repos de l'âme de la reine. Il continua non-seulement toute l'année de donner ces marques chrétiennes de tendresse pour sa mère, mais encore toute sa vie ; il ne manqua jamais de faire dire tous les jours, en sa présence, une messe de morts pour elle, excepté les dimanches et les fêtes. Deux jours se passèrent sans qu'il voulût voir personne. Ce terme expiré, il fit appeler Joinville, et lui dit en le voyant : « Ah ! séné-

chal, j'ai perdu ma mère. — Sire, répondit le bon chevalier, je n'en suis point surpris : vous savez qu'elle était mortelle ; mais ce qui m'étonne, c'est la tristesse excessive d'un prince qui est en si grande réputation de sagesse. »

Le saint roi commença à s'occuper de son retour en France ; tout l'y rappelait. La guerre s'était rallumée dans la Flandre entre les Dampierre et les d'Avesne. Il n'y avait plus de trêve avec l'Angleterre. Henri, fortifié de l'alliance de la Castille, venait de passer en Guienne, à la tête d'une puissante armée ; la Normandie se préparait ouvertement à le recevoir : tout, en un mot, semblait menacer le royaume d'une révolution générale. Le monarque voyait d'ailleurs qu'il ne pouvait rien entreprendre dans la Palestine. Il ne lui arrivait de ses États que très-peu de troupes, et encore moins d'argent, comme si ses sujets eussent voulu le contraindre à revenir. Malgré tant de raisons, il ne voulut rien décider sans avoir auparavant consulté le Seigneur. Il fit ordonner des prières et des processions publiques pour demander à Dieu de lui faire connaître sa volonté. Tous les seigneurs français lui conseillèrent de partir. Les chrétiens mêmes du pays étaient de cet avis. Ils se voyaient en possession d'un nombre de places bien fortifiées, Acre, le château de Caïfa, Césarée, Jaffa, Tyr et Sidon : c'était assez pour se défendre contre les Sarrasins, en attendant que de plus grands secours les missent en état de reprendre Jérusalem. Il fut donc résolu qu'il s'embarquerait au commencement de l'année suivante, c'est-à-dire immédiatement après Pâques.

Ensuite il recommanda au légat, qui avait ordre du pape de demeurer dans la Palestine, d'avoir grand soin de cette chrétienté, si fort exposée à la cruauté des mahométans. Il lui laissa beaucoup d'argent et un assez bon nombre de troupes.

Joinville eut ordre de conduire la reine et les petits princes à Tyr : le saint monarque ne tarda pas de les aller joindre ; et, dans les premiers jours de carême, il se rendit avec eux à Saint-Jean-d'Acre, où devait se faire l'embarquement.

Cette ville était alors la capitale et la plus forte place du royaume de Jérusalem. Il y laissa cent chevaliers sous le commandement de Geoffroy de Sargines, qui, en qualité de lieutenant d'un si grand prince, eut tout pouvoir dans les affaires publiques, et que son rare mérite fit depuis sénéchal et vice-roi de Jérusalem. Ce brave seigneur, soutenu de temps en temps par quelques secours qui lui venaient d'Europe, sut se maintenir durant trente ans contre la puissance des mahométans.

Tout étant prêt pour le départ, Louis, à pied, accompagné du légat, du patriarche de Jérusalem, de Geoffroy de Sargines et de toute la noblesse de la Palestine, prit le chemin du port. Il passait entre deux haies d'un peuple nombreux, accouru de tous côtés pour voir encore une fois ce généreux bienfaiteur, qu'ils appelaient *le père des chrétiens*. L'air retentissait de ses louanges, et chacun s'efforçait de lui témoigner sa reconnaissance, les uns par la vivacité de leurs acclamations, les autres par la sincérité de leurs larmes, tous par les bénédictions sans nombre dont ils le comblaient. On voyait sur son visage un fond de tristesse qui témoignait assez son regret de n'avoir pas fait pour eux tout ce qu'il aurait désiré ; mais d'un autre côté, on lisait dans ses regards, plus expressifs que ses paroles, qu'on le verrait bientôt à la tête d'une nouvelle croisade.

Toutes les personnes qui devaient passer en Europe s'embarquèrent sur une flotte de quatorze vaisseaux ; et le lendemain, fête de saint Marc 1254, on mit à la voile. Le roi fit remarquer à Joinville que c'était

le jour de sa naissance. « La rencontre est heureuse, répondit le sénéchal en riant : c'est effectivement renaître une seconde fois que d'échapper d'une terre si périlleuse. »

On voguait heureusement du côté de l'île de Chypre, et chacun s'entretenait agréablement de la pensée de retourner dans sa patrie, lorsque tout à coup le vaisseau du roi donna si rudement sur un banc de sable, que tout ce qui était sur le pont fut renversé. Un moment après il toucha une seconde fois, mais avec tant de violence, qu'on s'attendait à le voir s'entr'ouvrir. Chacun se crut perdu et cria miséricorde. La reine était consternée; ses enfants, qui la voyaient en larmes sans voir le péril, se mirent à pleurer. Tout le navire retentissait de gémissements, que l'obscurité de la nuit rendait encore plus effroyables. Louis, oubliant en quelque sorte des objets si chers, va se prosterner aux pieds de celui qui commande à la mer, et dans l'instant le vaisseau se remet à flot. Cet événement inespéré fut regardé comme un miracle. Dès que le jour parut, on visita le bâtiment par dedans et par dehors. Les plongeurs rapportèrent qu'il y avait trois toises de la quille emportées, et conseillèrent au monarque de passer sur un autre navire. « Dites-moi, leur répondit-il, sur la foi et la loyauté que vous me devez : si le vaisseau était à vous et chargé de riches marchandises, l'abandonneriez-vous en pareil état? — Non, sans doute, lui répliquèrent-ils d'une voix unanime; nous aimerions mieux hasarder tout que de faire une perte si considérable. — Pourquoi donc me conseillez-vous d'en descendre ? — C'est, reprirent-ils, que la conservation de quelques malheureux matelots importe peu à l'univers; mais rien ne peut égaler le prix d'une vie comme celle de Votre Majesté. — Or, sachez, dit le généreux prince, qu'il n'y a per-

sonne ici qui n'aime son existence autant que je puis aimer la mienne ; si je descends, ils descendront aussi ; et ne trouvant aucun bâtiment, ils se verront forcés de demeurer dans une terre étrangère, sans espérance de retourner dans leur pays. C'est pourquoi j'aime mieux mettre en la main de Dieu ma vie, celle de la reine et de nos trois enfants, que de causer un tel dommage à tant de personnes. »

Il n'appartient qu'aux héros véritablement chrétiens de donner ces grands exemples de générosité. C'est par de semblables vertus que Louis s'acquit sur tous les cœurs un empire plus puissant et plus glorieux que celui qui était dû à sa naissance.

La navigation fut longue et fatigante. Mais enfin, le 10 juillet 1254, la flotte arriva aux îles d'Hières, en Provence. Le monarque d'abord n'y voulait pas descendre, parce que ce n'était pas terre de son obéissance ; mais, au bout de deux jours, touché des prières de la reine, des remontrances de Joinville et des larmes de tout l'équipage qui était fatigué de la mer, il se fit mettre à terre. Le mauvais état de sa santé acheva peut-être de l'y déterminer : il était si faible et si abattu, que le sénéchal fut obligé de le prendre entre ses bras pour le tirer du vaisseau. Après quelques jours de repos, dès que les équipages furent arrivés, il partit du château d'Hières pour se rendre à Paris.

LIVRE CINQUIEME.

Retour du roi en France. — Mariage du roi de Navarre avec Isabelle de France. — Louis reçoit le roi d'Angleterre à Paris. — Jugement d'Enguerrand de Coucy. — Le roi forme une bibliothèque dans son palais. — Mariage de Louis, fils aîné du roi. — Pieuses fondations. — Traités avec le roi d'Aragon et avec le roi d'Angleterre. — Mort de Louis, fils aîné du roi. — Louis est choisi pour arbitre entre le roi et les barons d'Angleterre. — Mariage de Jean, fils du roi. — Fondation de la Sorbonne.

La nouvelle du départ de saint Louis revenant de la Palestine en France, y avait répandu une allégresse universelle ; tous les peuples étaient dans la plus grande impatience de le revoir. Cependant l'espérance qu'ils en avaient était balancée par la crainte des dangers qu'il pouvait courir sur un élément aussi sujet aux tempêtes et aux naufrages. Il y avait près de trois mois que ce prince était parti du port de Saint-Jean-d'Acre, lorsqu'il débarqua, comme je l'ai dit, le 10 juillet, aux îles d'Hières. S'étant mis en chemin pour se rendre à Paris, il trouva sur sa route une affluence prodigieuse de peuple, qui venait lui témoigner par les plus vives acclamations la satisfaction qu'il avait de revoir son prince. Il arriva enfin à Vincennes dans les premiers jours d'août. Paris se préparait à recevoir avec toute la solennité possible un monarque si digne de son respect et de son amour : Louis, cependant, avant d'en être témoin, alla, pour satisfaire aux mouvements de sa piété, rendre grâces à Dieu en l'église de Saint-Denis, où il laissa de magnifiques présents.

Quelques jours après, il fit son entrée dans Paris,

qui le reçut aux acclamations redoublées de ses habitants ; leur joie ne fut tempérée que par la vue de la croix qu'il portait toujours sur ses habits : preuve non équivoque qu'il avait plutôt suspendu qu'abandonné le dessein de la croisade. Ce ne furent néanmoins, pendant plusieurs jours, que réjouissances, jeux, danses et festins. Louis, après avoir donné quelques semaines aux empressements de ses fidèles Parisiens, toujours jaloux de voir de leurs yeux ce prince qui avait fait de si grandes choses, si chéri et si digne de leurs respects, crut devoir se dérober à leurs témoignages d'affection, pour s'appliquer tout entier à corriger les abus qui s'étaient glissés pendant son absence, et, s'il était possible, à bannir de son royaume jusqu'à l'ombre du mal.

Dès les premiers jours après son retour, il assembla un parlement, où il fit publier une ordonnance qui contient plusieurs articles très-importants pour l'exacte administration de la justice. Mais, ce qui était de la dernière importance, il s'appliqua surtout à remplir son conseil de gens habiles, désintéressés, vertueux, dignes enfin de la confiance d'un roi qui ne cherche que le bonheur de ses sujets ; car il n'était pas de ces princes, ou trop faibles, qui n'écoutent qu'un favori toujours intéressé qui les trompe, ou trop présomptueux, qui ne s'en rapportent qu'à leurs propres lumières. Sa maxime était de prendre du temps pour accorder ce qu'on lui demandait, afin de pouvoir consulter. Aussi ne lui vit-on jamais compromettre son autorité. Ce qu'il avait résolu était toujours le meilleur et demeurait fixe et invariable ; mais cela ne l'empêchait pas, dit Joinville, de se décider sur-le-champ.

Les rois ses prédécesseurs envoyaient des commissaires dans les provinces pour examiner et réparer les injustices qui s'y pouvaient faire ; avant son voyage

d'outre-mer, il avait constamment suivi cette louable coutume. Craignant que cela ne fût pas suffisant, il résolut d'y aller lui-même, et commença cette année la visite de son royaume. Il se rendit d'abord en Flandre, puis en Picardie, ensuite à Soissons.

Ce fut alors que le mariage de Thibault, roi de Navarre, avec Isabelle de France, fut conclu. Les noces se firent à Melun avec beaucoup de solennité.

Avant qu'elles fussent célébrées, il y eut en France une fête magnifique à l'occasion de ce qui suit. Henri III, roi d'Angleterre, était depuis assez longtemps en Gascogne. Il y avait enfin apaisé les troubles et les révoltes qui s'étaient élevés par la dureté du gouvernement de ceux qu'il y avait envoyés commander : de sorte que sa présence n'étant plus nécessaire, il avait pris la résolution de retourner dans son royaume. Le désir de voir la France, peut-être aussi la crainte d'un trajet par mer, beaucoup plus long en partant de Bordeaux que celui de Calais à Douvres, lui fit demander au roi la permission de passer par ses États. Ce prince la lui accorda avec joie, et lui fit savoir qu'il le verrait avec un très-grand plaisir.

Louis envoya des ordres dans toutes les villes de son royaume par lesquelles Henri devait passer, pour lui faire rendre tous les honneurs dus à son rang. Il vint par Fontevrault, où il vit les tombeaux de quelques-uns de ses ancêtres qui y étaient inhumés, et fit élever un mausolée à la reine sa mère, dont on transporta le corps du cimetière dans l'église. Il se rendit aussi à l'abbaye de Pontigny, pour y prier auprès du tombeau de saint Edmond, archevêque de Cantorbéry, qu'il avait beaucoup persécuté. Il traversa ainsi la France sans suivre les routes ordinaires, et s'arrêtant partout où sa curiosité le conduisait. Il arriva à Chartres où le roi alla le rece-

voir, et où ils se donnèrent mutuellement beaucoup de marques de tendresse et d'amitié. Le roi d'Angleterre était accompagné d'environ mille personnes, tant seigneurs que gentilshommes, fort bien montés et en très-bel équipage. A mesure qu'il avançait, sa cour augmentait.

La reine de France et la comtesse d'Anjou, sa sœur, avaient accompagné le roi à Chartres, où elles trouvèrent, avec le roi d'Angleterre, leurs deux sœurs : la reine d'Angleterre, et la comtesse de Cornouaille, femme du comte Richard, frère de Henri. Béatrix, comtesse douairière de Provence, mère des quatre princesses, était du voyage. L'entrevue fut des plus tendres, et elle eut la joie d'embrasser en même temps toutes ses filles. De Chartres on marcha droit à Paris, dont tout le peuple sortit pour aller au-devant d'eux, les uns sous les armes, les autres couronnés de fleurs ou tenant en leurs mains des rameaux ; le pavé était jonché de feuilles et de fleurs. L'Université en corps et tous les écoliers, dont le nombre était très-grand, parurent en habits de cérémonie. Ce n'étaient que cris de joie, que concerts de musique et instruments dans tous les lieux où les rois et les princesses passaient. Le soir, et toute la nuit, il y eut des illuminations et des réjouissances par toute la ville.

Louis offrit au roi d'Angleterre de le loger, soit au Palais, soit au Temple, ou en quelque autre hôtel de la ville où il jugerait à propos. Henri choisit le Temple pour lui et pour sa cour, et tout le quartier des environs jusqu'à la Grève. Il demeura à Paris huit jours, qui se passèrent en fêtes et en réjouissances ; mais elles n'empêchèrent pas les deux rois d'avoir durant ce temps plusieurs entretiens secrets.

Le roi d'Angleterre quitta Paris, comblé d'honneurs, et s'y acquit une grande réputation de libéralité. Louis l'accompagna pendant la première journée

du chemin : et après avoir renouvelé les témoignages d'amitié qu'ils s'étaient donnés tant de fois l'un à l'autre, Henri continua sa route vers Boulogne. Après y avoir attendu quelques jours un vent favorable, il s'embarqua, arriva heureusement en Angleterre, et quelque temps après il se fit une prolongation de trêve entre les deux couronnes.

Ce fut dans le même esprit de paix que l'année suivante le roi réconcilia le comte d'Anjou avec sa belle-mère, Béatrix, comtesse de Provence. Ils s'étaient brouillés au sujet de quelques forteresses de Provence que la comtesse retenait, et que le comte prétendait lui appartenir : on en était déjà venu aux hostilités. La comtesse avait eu recours au pape, qui avait commis l'évêque de Belley pour juge du différend Mais les deux parties s'en rapportèrent au roi ; et ce prince, pour finir le procès, ordonna au comte d'Anjou, son frère, d'acheter ces places, et lui fournit l'argent pour en faire le paiement.

Pendant ce même temps, l'Italie et l'Allemagne étaient dans la plus grande agitation par les guerres qui régnaient entre le pape et les successeurs de l'empereur Frédéric II, et dans le détail desquelles je n'entrerai pas. Je dirai seulement que Louis fut toujours le même au milieu de tant de scandales.

Le saint roi s'occupait activement de faire cesser tous les différends qui divisaient les grands de son royaume, et de rétablir partout l'ordre et la justice. De tous ces exemples d'une justice inflexible, le plus frappant fut celui qui fut fait sur Enguerrand de Coucy, fils de ce fameux Enguerrand qui s'était flatté de la couronne dans les premières années du règne de saint Louis, et qui était proche parent du roi. Ce jeune seigneur, héritier de tous les biens de son père par le décès de son frère aîné, tué à Massoure, était d'un caractère violent et emporté. Il arriva que trois jeunes

gentilshommes flamands, envoyés par leurs parents à l'abbaye de Saint-Nicolas-des-Bois, pour apprendre la langue française, allèrent se promener hors du monastère, et s'amusèrent à tirer des lapins à coups de flèche. L'ardeur de la chasse les emporta jusque dans les bois de Coucy, où ils furent arrêtés par les gardes du comte, qui les fit pendre sur-le-champ, sans leur donner le temps de se préparer à une mort qu'ils ne croyaient guère avoir méritée. Louis en fut averti par l'abbé de Saint-Nicolas, et par le connétable Gilles le Brun, proche parent de ces malheureux étrangers. Touché d'une action si barbare, ce prince donna promptement ses ordres pour en faire informer. Le crime fut avéré, et Coucy assigné à comparaître devant les juges de la cour du roi. Il se présenta, mais sans vouloir répondre, sous prétexte qu'étant baron il ne pouvait être jugé que par les pairs. On lui prouva par d'anciens arrêts, que ses ancêtres n'avaient joui du droit de pairie qu'à titre de seigneurs de Boves et de Gournay, titres qui avaient passé aux cadets de la maison; que l'hommage qu'ils lui en rendaient, comme à leur aîné, ne changeait pas la nature des choses; que Coucy demeurait toujours un simple fief qui devait même un cens à l'abbaye de Saint-Remi de Reims. Il fut donc arrêté et très-étroitement gardé dans la tour du Louvre, non par les pairs ou chevaliers, mais par les huissiers ou sergents du roi. Cette action de rigueur étonna tous les barons de France, la plupart parents ou alliés du coupable. Ils commencèrent à craindre pour sa vie. Louis voulait qu'il souffrît la peine du talion; il s'en expliquait ouvertement. Aussitôt ils s'assemblèrent, vinrent trouver le monarque, et lui demandèrent avec tant d'instances d'être du nombre des juges, qu'il ne put leur refuser cette grâce, bien résolu à faire justice par lui-même, s'ils ne la faisaient pas.

L'assemblée fut nombreuse, et l'on usa de tous les moyens pour arracher le coupable à son juge. Coucy offrit de se justifier par le duel; mais Louis détestait cette monstrueuse coutume. Alors les barons, convaincus que rien n'ébranlerait sa fermeté, se jettent aux pieds du monarque pour lui demander grâce. Coucy lui-même, prosterné à ses genoux et fondant en larmes, implore sa miséricorde.

On peut juger de l'effet que fit une scène si touchante sur un cœur comme celui du roi et sur une aussi noble assemblée : il insistait néanmoins encore sur la nécessité de punir sévèrement une action si barbare. Mais enfin n'espérant plus obtenir le consentement de ses barons, ne croyant pas devoir mépriser les sollicitations des grands de son État : « Enguerrand, dit-il d'un ton de maître, si je savais « certainement que Dieu m'ordonnât de vous faire « mourir, toute la France et votre parenté ne vous « sauveraient pas. » Ces paroles, mêlées tout à la fois de clémence et de sévérité, remirent le calme dans l'assemblée, qui ne demandait que la vie du coupable. On alla ensuite aux opinions, qui furent toutes pour un châtiment exemplaire. Coucy fut condamné à fonder trois chapelles, où l'on dirait des messes à perpétuité pour les trois gentilshommes flamands; à donner à l'abbaye de Saint-Nicolas le bois fatal où le crime avait été commis; à perdre dans toutes ses terres le droit de haute justice et de garenne; à servir pendant trois ans à la Terre-Sainte avec un certain nombre de chevaliers; et enfin à payer douze mille cinq cents livres d'amende, que le monarque se fit délivrer avant de mettre le coupable en liberté.

C'était le zèle de la justice et non l'envie d'enrichir son fisc qui lui avait dicté cet arrêt: aussi cet argent fut-il employé à différentes œuvres de piété; une partie fut destinée à bâtir l'église des Cordeliers de Paris, les

écoles et les dortoirs des Jacobins. Le reste servit à fonder l'Hôtel-Dieu de Pontoise.

Le pieux monarque, occupé de deux soins également importants, de la conduite de son royaume et de l'ouvrage de son salut, ne négligeait aucun des secours qui pouvaient conduire à cette double fin. De là, cette scrupuleuse attention sur le choix de ses ministres. Il n'accordait sa confiance qu'à la probité, et sa faveur qu'à la vérité. Sa coutume était de choisir, parmi ses courtisans, quelque homme d'honneur et d'esprit, qu'il priait affectueusement, et à qui il ordonnait en maître de l'avertir fidèlement de tout ce qu'on disait de lui et des fautes qu'il faisait. Quels que fussent ses avis, il les recevait avec douceur et tâchait d'en profiter.

Les traits que je viens de rapporter n'étaient pas les seules affaires qui l'occupassent pendant la paix qu'il avait procurée à ses sujets : il s'appliqua plus que jamais à régler le dedans de son royaume ; il alla en Artois, en Champagne, et laissa partout des marques de sa justice et de sa libéralité. Plusieurs commissaires dans le même temps parcouraient en son nom ses provinces les plus éloignées, pour réparer les torts que les particuliers avaient soufferts depuis son avénement à la couronne. Ils avaient même ordre de remonter jusqu'au règne de Philippe-Auguste.

Ce que ses lieutenants exécutaient au loin par ses ordres, il le faisait exécuter lui-même dans les lieux où il se trouvait. La facilité de l'aborder, jointe à la certitude d'obtenir une prompte justice, lui donna plusieurs fois occasion d'exercer la première et la plus noble des fonctions de la royauté. Il avait toujours auprès de lui un certain nombre de personnes en qui il avait confiance, entre autres le sire de Nesle, le comte de Soissons, le sire de Joinville, Pierre de Fontaine et Geoffroy de Villette, bailli de Tours. Ces

bons seigneurs, dès qu'ils avaient ouï la messe, allaient chaque jour entendre les plaids de la porte, ce qu'on a depuis appelé les requêtes du palais, et jugeaient sur-le-champ toutes les petites affaires. Quand les parties n'étaient pas contentes, le monarque en prenait connaissance lui-même et décidait. « Souvent « j'ai vu, dit Joinville, que le bon saint, après la « messe, allait se promener au bois de Vincennes, « s'asseyait au pied d'un chêne, nous faisait prendre « place auprès de lui, et donnait audience à tous « ceux qui avaient à lui parler, sans qu'aucun huis-« sier ou garde empêchât de l'approcher. » On le vit aussi plusieurs fois venir au jardin de Paris, vêtu d'une cotte de camelot, avec un surcot de tiretaine sans manches, et par-dessus un manteau de taffetas noir : là, il faisait étendre des tapis pour s'asseoir avec ses conseillers, *et dépeschoit son peuple diligemment.* Deux fois par semaine, il donnait audience dans sa chambre; et, peu content d'expédier les parties, il les renvoyait souvent avec des instructions importantes. On était toujours sûr du succès, même dans les affaires où le roi avait intérêt, lorsque la demande était juste et fondée. Si l'équité ne parlait point en sa faveur, il était le premier à se condamner. Quand son droit paraissait certain, il savait le maintenir; mais dans le doute il aimait mieux tout sacrifier que de courir risque de blesser la justice.

Louis VII, en fondant les religieux de Grammont, leur avait donné un bois dans le voisinage de leur monastère. Philippe-Auguste le trouva à sa bienséance et ne fit point de difficulté de se l'approprier. Le saint roi, instruit de l'usurpation, ordonna de le restituer : ce qui fut exécuté promptement.

Un chevalier, nommé Broul de Meulan, réclamait quelques droits sur des terres situées aux environs d'Évreux : cette prétention était même tout son bien;

mais elle ne se trouvait appuyée d'aucune preuve suffisante. La noblesse et la pauvreté du gentilhomme y suppléèrent : Louis lui assigna une rente de six cents livres sur d'autres biens en Normandie.

Arnaud de Trie redemandait le comté de Dammartin, que le roi retenait depuis la mort de la comtesse Mathilde, quoiqu'il eût promis solennellement de ne point s'opposer à ce qu'il retournât aux héritiers légitimes de la comtesse. On lui produisit des lettres patentes à ce sujet; précaution qu'on avait cru devoir prendre, parce que cette terre ayant été confisquée pour félonie sur Renaud comte de Boulogne, ensuite rendue à sa fille en considération de son mariage avec Philippe de France, Arnaud craignit que cette grâce ne s'étendît pas jusque sur les enfants d'Alix, sœur du rebelle. Mais le roi ni personne de sa cour ne se souvenaient de ces lettres : les sceaux en étaient brisés et rompus ; il ne restait de la figure du monarque que le bas des jambes ; tout son conseil fut d'avis qu'on ne devait y avoir aucun égard. La délicatesse de sa conscience ne lui permit pas de s'en tenir là. Il appelle Jean Sarrasin, son chambellan, et lui ordonne de lui apporter de vieux sceaux pour les confronter avec les restes de celui qu'on représentait. On en trouva de parfaitement semblables. « Voilà, dit-il à ses ministres, le sceau dont je me servais avant mon voyage d'outre-mer; ainsi je n'oserais, selon Dieu et raison, retenir la terre de Dammartin. » En même temps il fait venir Arnaud : « Beau sire, lui dit-il, je vous rends le comté que vous demandez. »

Rien n'était plus admirable que l'ordre qu'il avait mis dans sa maison. On y comptait un nombre considérable d'officiers, chambellans, panetiers, échansons et autres, dont on peut voir les noms et les gages dans une ordonnance rapportée par Ducange;

mais, quoique fort grande, elle était mieux réglée que celle d'un particulier. On n'aurait osé s'y attribuer ces profits criminels qui blessent l'honneur et souillent la conscience. Chacun, content de ce qui lui revenait légitimement, ne s'occupait qu'à remplir fidèlement ses devoirs : la crainte de déplaire à un maître qui de temps en temps descendait dans les plus petits détails, les obligeait d'être attentifs à leurs actions.

Ces divers soins ne l'occupaient pas tellement qu'il ne réservât la plus grande partie de son attention pour les intérêts légitimes de son État et de sa famille. C'est ce qui lui fit rechercher pour Louis, son fils aîné, Bérangère, fille d'Alphonse X, et présomptive héritière du royaume de Castille. On sait les justes prétentions de Louis VIII sur cette couronne, dont il avait épousé l'héritière, Blanche de Castille, mère de saint Louis. Des circonstances particulières avaient empêché cette princesse de profiter de l'heureuse disposition des Castillans à son égard. On prétend que le saint roi, son fils, ne prit le même parti que par déférence pour la reine Blanche, sa mère.

Quoi qu'il en soit, cette nouvelle alliance, en réunissant tous ses droits, faisait cesser tous les sujets de guerre. Louis envoya donc des ambassadeurs pour en faire la proposition : elle fut acceptée avec une joie visible. Aussitôt le prince Sanche, oncle de la princesse, le grand chambellan de Castille et plusieurs des principaux seigneurs de l'État partirent pour la France, munis de tous les pouvoirs pour conclure une si belle union. On assura la couronne de Castille à Bérangère et à ses enfants, s'il arrivait que le roi son père mourût sans enfants mâles. On prit même des précautions pour l'empêcher de rien aliéner au préjudice de sa fille.

Louis, de son côté, promit à l'infante cinq mille

livres pour son douaire, qui fut assigné sur le Valois, Senlis et Beaumont; mais le temps n'était pas encore arrivé où le sceptre castillan devait passer dans la maison de France. On avait remis la célébration de ce mariage jusqu'à la seizième année du jeune prince; il n'eut pas le bonheur d'atteindre cet âge.

Cependant on vit alors redoubler la ferveur du roi, sa piété et son exactitude dans les pratiques de dévotion et de mortification. Les Mathurins de Fontainebleau, les Jacobins, les Cordeliers et les Carmes de Paris, le reconnaissent pour leur fondateur; honneur qu'ils partagent avec les abbayes de Royaumont, de Long-Champ, de Lis et de Maubuisson, qu'il bâtit et dota avec une magnificence vraiment royale. Le château de Vauvert, habitation des Chartreux de Paris, est encore l'ouvrage de sa libéralité, ainsi qu'une grande partie des biens de cette maison.

C'est à cette pieuse profusion que tant d'abbayes, de monastères et de maisons de piété doivent leurs établissements et leurs revenus. Mais sa générosité s'étendait surtout aux hôpitaux, fondations d'autant plus dignes d'un grand roi, que, malgré tous ses soins pour occuper ses sujets et leur procurer l'abondance, les différents accidents de la vie occasionnent toujours beaucoup de maux imprévus. L'Hôtel-Dieu de Paris existait depuis longtemps; cependant, comme la ville était fort augmentée depuis les conquêtes de Philippe-Auguste, les anciennes salles ne suffisaient pas pour loger commodément les malades; Louis en fit bâtir de nouvelles et augmenta considérablement les revenus de la maison. Pontoise, Compiègne et Vernon lui doivent aussi ces hospices où les pauvres et les malades trouvent un asile dans leur misère et des remèdes à leurs maux. Ce fut encore dans ce même esprit qu'il fonda ce fameux hôpital pour les aveugles, dit depuis les Quinze-Vingts, parce qu'on

les avait réduits à ce nombre de trois cents, au lieu de trois cent cinquante qu'ils étaient alors. On a voulu faire croire que cette fondation était pour des gentilshommes auxquels les Sarrasins avaient crevé les yeux et que saint Louis avait ramenés de la Terre-Sainte ; mais c'est une fausse tradition dont il n'est fait aucune mention dans les histoires de son temps : il suffisait d'être malheureux pour exciter la compassion et mériter les bienfaits de ce généreux prince. Les commissaires qu'il avait envoyés dans les provinces avaient aussi ordre de dresser un rôle des pauvres laboureurs de chaque paroisse, qui ne pouvaient plus travailler à cause de leur vieillesse, et le saint monarque se chargeait de veiller à leur subsistance. Ses ministres se plaignaient souvent de ce qu'il faisait de trop grandes charités ; il les laissa murmurer sans vouloir rien changer à sa manière d'agir. « Il est quelquefois nécessaire, disait-il, que les rois excèdent un peu dans la dépense ; et s'il y a de l'excès, j'aime mieux que ce soit en aumônes qu'en choses superflues et mondaines. »

Le roi, qui suivait toujours son dessein d'établir une solide paix dans son royaume, conclut dans cette vue, l'année suivante, deux importants traités avec Jacques Ier, roi d'Aragon, et Henri III, roi d'Angleterre.

Quoique les rois d'Aragon eussent presque toujours vécu en paix avec les rois de France, il y avait toutefois entre eux de grands sujets ou tout au moins des prétextes plausibles de guerre, s'ils avaient voulu s'en servir. Louis aurait eu le droit d'exiger d'eux l'hommage pour les comtés de Barcelone et de Roussillon.

D'autre part, les rois d'Aragon avaient des prétentions sur le comté de Toulouse, sur l'Albigeois, sur le Rouergue, sur Carcassonne, sur Narbonne, sur

Nîmes et sur quantité de domaines voisins de ces villes, ou enclavés dans ces territoires. Tout cela fut décidément réglé en 1258, par le traité de Corbeil.

En cette même année, et au même lieu, fut arrêté le mariage de Philippe, second fils de France, avec Isabelle, fille du roi d'Aragon. Mais ce mariage, à cause de l'âge du prince et de la princesse, ne s'accomplit que quelques années après, c'est-à-dire l'an 1262.

Ce traité fut avantageux à la France, qui ne céda que des droits qu'il lui était impossible de faire valoir sur des pays situés au delà des Pyrénées, pour demeurer en possession d'un grand nombre de villes et de domaines très-considérables, sans craindre désormais aucune contestation. Les rois d'Aragon firent dans la suite des tentatives pour se relever de cet accord; mais ce fut toujours en vain.

Une autre négociation, commencée dans le même temps avec l'Angleterre, mais qui ne fut terminée que l'année suivante, excita de grandes rumeurs. On peut dire que ce fut proprement l'ouvrage du roi. Les gens de son conseil n'oublièrent rien pour l'en détourner. Ce que la noblesse avait de mieux intentionné pour la gloire de la nation s'y opposa; tout fut inutile: « c'est la seule fois, dit Mézerai, qu'il lui « arriva de choquer la volonté de ses parents. »

Depuis plus de cinquante ans qu'on était en guerre avec les Anglais, on n'avait pu faire de paix, les uns demandant trop, les autres n'offrant pas assez. Henri cependant ne désespérait pas de recouvrer par la négociation ce que son père avait perdu par sa félonie. C'était ce qui l'avait amené à Paris, et l'y avait fait prodiguer caresses et présents pour gagner les confidents de Louis. Tout récemment encore il venait d'envoyer le comte de Leicester, son beau-frère, avec plusieurs autres grands seigneurs d'Angleterre, pour

réclamer les provinces tant de fois demandées. Louis les reçut tous avec bonté; mais les princes ses frères, les seigneurs de la cour, le peuple même, ne leur témoignaient qu'indignation et mépris. Désespérés des sarcasmes dont on ne cessait de les accabler en toutes rencontres, peu satisfaits d'ailleurs de la réponse du monarque, qui, sans leur dire rien de positif, remit l'affaire au parlement qu'il devait convoquer au carême prochain, ils ne virent d'autre parti à prendre que de retourner porter à leur maître de si tristes nouvelles; mais en partant ils laissèrent à Paris l'abbé de Westminster pour continuer la négociation.

Pendant que l'abbé de Westminster en était occupé, les grands seigneurs d'Angleterre, bien plus jaloux encore de leurs priviléges et de leurs prérogatives qu'ils n'étaient chagrins de la puissance du roi de France, étaient fort brouillés avec leur roi. Comme ils appréhendaient que saint Louis, en cas de division, ne prît contre eux le parti de Henri, ils députèrent au monarque français quelques-uns de leur corps, avant l'assemblée du parlement qu'ils devaient tenir à Oxford, pour le prier de ne point se mêler des affaires d'Angleterre, l'assurant que leur unique but, en ce parlement, était de réformer les abus qui s'étaient glissés dans le gouvernement, et qu'il ne s'y ferait rien que pour le bien commun du royaume et pour la tranquillité de l'Europe. On nê sait pas la réponse que fit le roi; mais il paraît qu'alors il ne voulut point entrer dans ces démêlés.

Il s'agissait, dans ce parlement, surtout de deux choses : la première, de remettre en vigueur toutes les lois contenues dans la fameuse grande charte; et la seconde, d'obliger Henri à faire sortir d'Angleterre les Poitevins. On désignait par ce nom les quatre fils du comte de la Marche, qui étaient frères du roi

d'Angleterre. Isabelle d'Angoulême, sa mère, après la mort de Jean Sans-Terre, son mari, père de Henri, s'étant remariée à ce comte, ces quatre seigneurs avaient passé en Angleterre, où le roi les avait comblés de bienfaits : leur grand crédit avait donné de l'ombrage aux Anglais. Ils furent forcés de remettre leurs châteaux entre les mains du parlement, et de repasser dans leur pays avec tous les Français et les autres étrangers qu'ils avaient attirés en grand nombre. Pour les empêcher d'amener des troupes de France, où ils possédaient beaucoup de terres, la noblesse anglaise se saisit de tous les ports ; et après s'être confédérée, elle marcha en armes à Oxford pour y tenir le parlement.

Comme ce parti était le plus fort, et que le roi n'avait dans ses intérêts que ces quatre seigneurs, Richard, son frère, et peu d'autres, ils le contraignirent, ainsi que le prince Richard, son fils, à jurer de nouveau l'observation de la grande charte, et à consentir au départ des seigneurs de la Marche. Ceux-ci furent forcés d'obéir. Ils s'embarquèrent pour repasser en France, et ils eurent le chagrin de se voir enlever une très-grosse somme d'argent, qu'ils espéraient emporter d'Angleterre, et qui fut confisquée, afin de l'employer pour le bien du royaume, selon que le parlement le jugerait à propos. Ils abordèrent à Boulogne, d'où ils envoyèrent demander au roi la permission de passer par la France pour se retirer sur leurs terres. Elle leur fut d'abord refusée, sur les instances de la reine Marguerite, qui ne pouvait oublier qu'ils avaient très-mal agi envers la reine d'Angleterre, sa sœur, dans le temps où ils avaient été à la cour de Henri. Le roi, touché de leur malheur, leur accorda, quelque temps après, des passeports. Henri, ayant satisfait son parlement en consentant au départ des seigneurs de la Marche, reprit la

négociation avec le roi de France, dont l'abbé de Westminster était chargé.

On ignore quels ressorts le prélat anglais put faire jouer pour y réussir ; tout ce qu'on sait, c'est que son séjour à Paris fut très-avantageux au monarque anglais. Bientôt le comte de Leicester revint en France, accompagné de Pierre de Savoie, du grand justicier d'Irlande, Hugues Bigol, et tout fut réglé en peu de temps, sans qu'il parût autre chose d'une négociation si épineuse, que beaucoup de courses et de voyages de part et d'autre.

Louis, par ce traité, déclare : 1° qu'il cède au roi d'Angleterre ses droits sur le Limousin, le Périgord, le Quercy, l'Agénois, et la partie de la Saintonge qui est entre la Charente et la Garonne, mais avec la réserve de l'hommage des princes, ses frères, si toutefois Henri peut prouver, devant des arbitres dont on conviendra, qu'il a de justes prétentions sur la terre que le comte de Poitiers tient dans le Quercy, du chef de sa femme ; 2° qu'il s'oblige, en cas que l'Agénois ne revienne pas à la couronne, d'en donner la valeur en argent, et cependant d'en payer le revenu, qui fut estimé dans la suite à trois mille sept cent vingt livres ; 3° qu'il n'inquiètera point le monarque anglais sur tout le passé, comme d'avoir manqué à rendre les hommages, à faire les services, à payer certains droits et autres charges semblables ; 4° qu'il donnera et livrera au roi Henri la somme nécessaire pour entretenir, pendant deux ans, cinq cents chevaliers que le prince anglais devait mener à la suite de Louis contre *les mécréants et ennemis de la foi* : ce qu'il n'accomplit pas, dit un auteur contemporain, quoiqu'il eût reçu ce paiement évalué à cent trente-quatre mille livres.

Henri, de son côté, pour reconnaître tous ces avantages, 1° renonce, tant pour lui que pour ses

successeurs, à tous les droits qu'il prétendait sur le duché de Normandie, sur les comtés d'Anjou, du Maine, de Touraine, de Poitou, et sur tout ce que ses pères pouvaient avoir possédé, terre ou île en deçà de la mer, excepté les choses spécifiées dans les précédents articles; 2° s'oblige de faire hommage de tout ce qu'on lui rend, comme aussi de Bayonne, de Bordeaux, de toute la Guienne, et à tenir ces grands fiefs du roi et de ses successeurs, comme pair de France et duc d'Aquitaine; 3° déclare qu'il se soumet au jugement de la cour de France, non-seulement pour les différends qui s'élèveront pour l'exécution du traité, mais pour ceux même qui naîtront entre lui et ses sujets de France. On a vu en effet cette même cour décider, trois ans après, que les Gascons n'étaient point obligés de rendre leurs hommages en Angleterre, mais seulement dans l'étendue de leur province. On avait même réglé la manière dont on citerait les rois d'Angleterre, lorsqu'on serait obligé de le faire.

Le traité fut juré de bonne foi : d'abord au nom de Henri par ses ambassadeurs, ensuite au nom de Louis par le comte d'Eu et le sire de Nesle. Le roi voulut qu'il fût souscrit par les deux princes Louis et Philippe, ses fils aînés; mais en même temps il déclara que son intention n'était point de se dessaisir qu'il n'eût reçu l'hommage de la ratification du monarque anglais. La trêve fut donc continuée jusqu'au 28 avril de l'année suivante, et cependant l'acte fut mis en dépôt au Temple, sous les sceaux des archevêques de Rouen et de Tarentaise.

Telles sont les conditions de cette fameuse paix, si longtemps désirée, si peu espérée de part et d'autre. On a remarqué (chose assez ordinaire) qu'agréable aux deux rois, elle déplut également aux deux nations.

Les Français ont blâmé leur prince d'avoir, au préjudice des véritables intérêts de son État, traité si favorablement le roi d'Angleterre. On lui rendrait sans doute plus de justice si on réfléchissait sérieusement sur la droiture de ses intentions. « Je sais « bien, disait-il aux gens de son conseil, suivant « le rapport de Joinville, que le roi d'Angleterre « n'a point de droit à la terre que je lui laisse : son « père l'a perdue par jugement; mais nous sommes « beaux-frères ; nos enfants sont cousins germains; « je veux établir la paix et l'union entre les deux « royaumes; j'y trouve d'ailleurs un avantage, qui « est d'avoir un roi pour vassal. Henri est à présent « mon homme, ce qu'il n'était pas auparavant. » Voilà sans doute ce qui le détermina; peut-être aussi les événements toujours incertains de la guerre, l'horreur de voir répandre le sang chrétien, le désir de procurer à ses peuples une paix durable, enfin la délicatesse de sa conscience, qui lui laissait toujours quelques scrupules sur la justice de la confiscation faite par son aïeul des domaines du père de Henri, qui avait peut-être été trop rigoureuse, y eurent beaucoup de part.

Les Anglais se plaignaient que leur roi, pour si peu de chose, eût renoncé à des prétentions qui leur paraissaient légitimes. On semblait, à la vérité, lui rendre cinq provinces; mais, après un sérieux examen, on ne trouvait que quelques domaines honorifiques peu utiles. Déjà même il en possédait une partie, comme Royan en Saintonge, et Bergerac dans le haut Périgord; le reste ne regardait proprement que le ressort. Le Périgord avait son comte, et le Limousin son vicomte. L'Agénois ne pouvait manquer de revenir à sa maison, si la comtesse de Poitiers mourait sans enfants; elle le tenait de son aïeul à qui le roi Richard l'avait donné en dot; en-

fin, le peu qu'on lui abandonnait dans le Quercy ne lui était accordé qu'à condition qu'il prouverait qu'il faisait partie de cette même dot. Louis d'ailleurs se réservait sur les provinces cédées la régale pour les évêques, la garde des abbayes, et l'hommage, tant de ses frères, s'ils y possédaient quelques fiefs, que de ceux que ses prédécesseurs et lui s'étaient obligés de ne point laisser tomber sous la puissance de l'Angleterre. Quelle proportion entre une cession si limitée, et le sacrifice pur et simple de cinq belles provinces qui, réunies, pouvaient former un puissant royaume! Henri devait-il acheter si cher l'honneur d'être vassal de France? Il paraît que les Anglais connaissaient mieux que les Français les avantages qui revenaient à Louis par ce traité; et je crois que ceux-ci avaient tort de blâmer leur prince de l'avoir fait.

Cependant le roi d'Angleterre vint à Paris pour consommer entièrement ce fameux traité: il y fut reçu avec les plus grands honneurs. D'abord il logea au Palais, où il fut traité pendant quelques jours avec toute la splendeur possible. Il se retira ensuite à l'abbaye de Saint-Denis, où il demeura un mois entier. Louis l'allait voir souvent, et lui faisait fournir avec abondance tout ce qui lui était nécessaire. Henri, pour ne pas lui céder en générosité, comblait de présents l'abbaye, où l'on voyait un vase d'or provenant de sa libéralité. Enfin, toutes les difficultés étant levées, le traité fut ratifié par les deux rois. Alors, pour en commencer l'exécution, le monarque anglais, en présence des deux cours, fit hommage lige au roi pour toutes les terres qu'il possédait en France; hommage qui emportait serment de fidélité: ce qui le distinguait du simple, toujours conçu en termes généraux. Les rois anglais ont fait de vains efforts dans la suite pour réduire leur dépendance à ce der-

nier; il fut réglé sous Philippe le Bel, que le roi d'Angleterre à genoux, ayant ses mains dans celles du roi de France, on lui dirait : *Vous devenez homme lige du roi, Monsieur, qui cy-est, et lui promettez foi et loyauté porter,* à quoi il devait répondre : *Voire,* c'est-à-dire, *oui.*

Tout était fini, et rien n'exigeait de Henri un plus long séjour en France. Il se préparait à se rembarquer, lorsque son départ fut retardé par un malheur qui affligea tout le royaume. Le fils aîné du roi, nommé Louis, comme lui, tomba malade, et mourut âgé de seize ans, regretté de tous ceux qui le connaissaient. C'était un prince aimable, qui joignait aux agréments de la figure toutes les beautés de l'âme, doux, affable, libéral, et dont toutes les inclinations se portaient au bien. Plus occupé du bonheur des peuples que de sa propre élévation, l'éclat du trône auquel il était destiné ne fut point capable de l'éblouir. Élevé sous les yeux d'un père ennemi de toute dissimulation, il avait reçu, dès sa plus tendre enfance, des idées claires et distinctes sur les obligations de l'état auquel sa naissance le destinait. « Beau fils, « lui disait le saint roi dans une grande maladie « qu'il eut à Fontainebleau, je te prie que tu te fasses « aimer du peuple de ton royaume; car vraiment « j'aimerais mieux qu'un Écossais vînt d'Écosse, ou « quelque autre lointain étranger, qui gouvernât bien « et loyaument, que tu gouvernasses mal à point et « en reproche. » Le jeune prince mourut avec tous les sentiments de piété que le religieux monarque lui avait inspirés. On conduisit son corps à Saint-Denis, et de là à Royaumont, où il fut inhumé. Le convoi se fit avec une magnificence extraordinaire : le roi d'Angleterre lui-même voulut porter quelque temps le cercueil. Tous les barons français et anglais le portèrent à son exemple, les uns après les autres.

Louis, touché de cette marque de tendresse et de respect, retint à Paris Henri pendant tout le carême, et le reconduisit jusqu'à Saint-Omer, où ils passèrent les fêtes de Pâques, et se séparèrent très-satisfaits l'un de l'autre.

Après deux ans et demi que le roi employa à faire divers voyages dans son royaume, à des fondations de maisons religieuses et hôpitaux, et à faire plusieurs ordonnances utiles à l'Etat, il voulut accomplir le mariage de Philippe son fils aîné, héritier présomptif de la couronne, avec Isabelle, infante d'Aragon. Le roi s'était rendu à Clermont en Auvergne, accompagné de presque toute la noblesse de France, qui, par attachement autant que par devoir, avait voulu se trouver à la célébration de ce mariage. Mais la nouvelle du traité que le roi d'Aragon avait fait avec Mainfroi, fils naturel de l'empereur Frédéric II, pensa rompre une alliance si avantageuse pour l'infante. Louis venait d'en être informé; il protesta qu'il ne souffrirait jamais que son fils épousât une princesse dont le père avait des liaisons si étroites avec le plus mortel ennemi de l'Église et des papes. On ne peut exprimer l'étonnement et l'embarras des deux cours : on connaissait le caractère du monarque, on craignait que rien ne pût l'ébranler. L'Aragonais surtout, désespéré d'un si fâcheux contretemps, cherchait tous les tempéraments imaginables; il eut enfin le bonheur d'en trouver un qui satisfit pleinement. Il déclara, par un acte authentique, qu'en mariant son fils avec la fille de Mainfroi, il ne prétendait prendre aucun engagement contraire aux intérêts de l'Église romaine, ni déroger ou préjudicier en rien à l'alliance qu'il venait de contracter avec la France. Ainsi, les noces se firent avec l'applaudissement des deux nations, qui s'efforcèrent à l'envi de se distinguer par leur magnificence. On

fixa d'abord le douaire d'Isabelle à quinze cents livres de rentes : on l'augmenta dans la suite, lorsque Philippe parvint à la couronne ; il fut de six mille livres. Jacques, fidèle à sa parole, n'entreprit rien par la suite en faveur de Mainfroi.

Les fêtes que Louis fut obligé de donner en cette occasion, ne diminuèrent rien de son application aux affaires de l'État. Il savait trouver le moyen de satisfaire à tout, ménageait ses moments avec une prudente économie, et souvent reprenait sur son sommeil ceux qu'un devoir indispensable lui avait fait perdre en divertissements. On lui disait un jour qu'il donnait trop de temps à ses œuvres de piété. « Les hommes sont étranges, répondit-il avec douceur ; on me fait un crime de mon assiduité à la prière ; on ne dirait mot si j'employais les heures que j'y passe à jouer aux jeux de hasard, à courir la bête fauve, ou à chasser aux oiseaux. »

La police surtout et le commerce semblaient l'occuper tout entier. Il s'attacha d'abord à punir les crimes nuisibles à la société, tels que l'usure, l'altération des monnaies, les ventes à faux poids, et toute espèce de monopole. Comme il avait besoin d'être soulagé dans ces pénibles fonctions, il chercha longtemps, disent les historiens du temps, *un grand sage homme* pour le mettre à la tête de la justice et police, qu'il voulait établir principalement à Paris. Ce fut à Etienne Boilève, originaire d'Anjou, chevalier noble de *parage*, c'est-à-dire de race, que Louis donna la place de prévôt de Paris. C'était un homme de grande considération, tant à la cour qu'à l'armée ; car, ayant été fait prisonnier à Damiette, sa rançon fut mise à deux cents livres d'or, somme alors considérable. Comme Boilève était seul juge civil, criminel et de police, il fit rigoureusement punir les malfaiteurs, brigands, filous, et autres fainéants de

la société qui vivent à ses dépens. Ensuite il rangea tous les marchands et artisans en différents corps de communautés, dressa leurs premiers statuts, et leur donna des règlements si sages, qu'on n'a eu qu'à les copier ou à les imiter dans tous ceux qu'on a faits depuis pour la discipline des diverses et nouvelles communautés de commerce.

Les mœurs, objet si digne de l'attention des rois, quelquefois trop négligées, eurent toujours la première part aux soins de saint Louis. Tout ce qui sentait la licence était proscrit sous diverses peines : ce qui pouvait causer quelque scandale était sévèrement banni. On vit sous son règne des écrits sur la religion, des ouvrages philosophiques, des poëmes, des romans; mais on n'y voyait rien qui respirât la sédition, l'impiété, le matérialisme, le fanatisme, le libertinage.

On a parlé de son attention pour la sûreté des grands chemins; il voulut encore y joindre la commodité. S'il n'eut pas le bonheur de les porter à ce point de perfection où nous les voyons aujourd'hui, il eut du moins la gloire de les avoir rendus plus praticables qu'ils n'avaient été sous ses prédécesseurs. Souvent il envoyait des commissaires pour veiller à ce que les rivières fussent navigables. Enfin, rien n'était oublié, ni pour les règlements, ni pour l'exécution, qui est encore plus essentielle.

Tant de soins, en établissant l'ordre dans l'État, en assuraient la tranquillité; ils répandirent l'abondance dans le royaume. C'est peu dire, ils augmentèrent les revenus de la couronne : ce qu'on doit regarder comme un chef-d'œuvre de politique. Ce ne fut pas, en effet, par les impositions extraordinaires que le monarque s'enrichit; on ne les connaissait presque pas dans ces anciens temps. Alors la richesse de nos rois, comme celle des seigneurs, ne

consistait qu'en terres, en redevances, en confiscations, en péages, tant pour la sortie que pour l'entrée des marchandises. On les voyait, à la vérité, quelquefois exiger des décimes sur le clergé; d'autres fois, lever une espèce de taille sur les peuples de leurs domaines; mais Louis, persuadé que ce qui est à charge aux sujets ne peut être avantageux au prince, loin de passer les bornes, fut toujours en garde contre les vexations nuisibles à l'État.

Cette sage conduite repeupla la France, que les désordres des règnes précédents avaient rendue presque déserte. On venait de tous côtés chercher ce qu'on ne trouvait pas ailleurs, l'aisance, la justice et la paix. Le commerce reprit une nouvelle vie; rien ne demeurait inutile; chacun faisait valoir ce qu'il possédait. « Finalement, dit Joinville, le « royaume se multiplia tellement, par la bonne « droiture qu'on y voyait régner, que les domaines, « censives, rentes et revenus du roi, croissaient « tous les ans de moitié. »

Il y avait plusieurs années que les barons d'Angleterre, irrités des prodigalités de leur roi, l'avaient obligé de jurer à Oxford l'observation de la grande charte, que les uns regardaient comme le frein, les autres comme l'anéantissement de l'autorité royale. Henri, menacé secrètement d'une prison perpétuelle, fit plus encore; non-seulement il souscrivit à l'éloignement de ses quatre frères, les seigneurs de la Marche, en qui il avait mis toute sa confiance; mais même il avait consenti que l'on choisît vingt-quatre seigneurs pour travailler à la réforme du gouvernement; que ce qui serait déterminé dans ce conseil, à la pluralité des voix, fût inviolablement exécuté; qu'on remît entre leurs mains tous les châteaux et toutes les places fortes du royaume, pour en confier la garde à qui ils jugeraient à propos; enfin, qu'ils

nommassent chaque année les justiciers, les chanceliers et les autres principaux officiers de l'État. C'était proprement le mettre en tutelle, et ne lui laisser que le nom de roi : terribles pronostics de ce que ses successeurs auraient à craindre des communes, s'il est vrai, comme on l'assure, que c'est ici la première fois qu'elles ont été admises dans le parlement d'Angleterre. Du moins est-il certain que le monarque demeura alors à la discrétion de ses barons, dont le plus accrédité était le comte de Leicester, Français de naissance, beau-frère de Henri par son mariage avec la comtesse du Perche, digne fils du fameux Simon de Montfort par cette inflexibilité de caractère que rien ne détourne d'un premier dessein. Bientôt les ligués se virent maîtres de toutes les villes du royaume, et de la capitale même, dont les principaux bourgeois signèrent l'acte d'adjonction. Le roi des Romains, Richard frère du monarque, fut aussi contraint de jurer, tant pour lui que pour ses descendants, d'observer les arrêts *que le nouveau conseil du roi avait faits pour la gloire de Dieu et le bien de l'État.*

Tout semblait disposé à la guerre. Ce n'était partout qu'assemblées tumultueuses, la plupart contraires aux intérêts du prince. On courut enfin aux armes de tous côtés, et de part et d'autre on ne s'occupa que des moyens de se surprendre.

Henri manqua d'être pris dans Winchester. Édouard son fils, qui d'abord, sans qu'on sache pourquoi, prit le parti des ligués qu'ensuite il abandonna de même, fut arrêté à Kingston, et forcé de livrer Windsor d'où il était sorti imprudemment. Le comte de Leicester se trouva lui-même dans un grand embarras en un faubourg de Londres, et serait infailliblement tombé au pouvoir du roi, si les bourgeois, après avoir forcé les portes du pont, ne lui eussent

facilité sa retraite dans la ville, où l'on tendit aussitôt des chaînes. Alors les barons ne ménagèrent plus rien, renouvelèrent leurs serments avec les plus horribles exécrations, et se firent couper les cheveux pour se reconnaître. On n'entendait parmi le peuple que ces discours séditieux : « Qu'ils ne voulaient point d'un roi esclave du pape et vassal de la France, qu'ils sauraient bien se conduire sans lui, qu'il pouvait aller gouverner sa Guienne, et rendre fidèlement au monarque français le service qu'il lui avait juré. »

Quelques gens sages des deux partis cherchèrent différentes voies de conciliation, mais toujours inutilement. On était convenu que toute la cour et les principaux ligués se trouveraient à Boulogne pour y discuter leurs prétentions réciproques devant le roi de France. On s'y rendit en effet de part et d'autre; on discuta beaucoup, on ne conclut rien. On proposa enfin de s'en remettre à l'arbitrage du monarque français, et de se soumettre, sans restriction, à ce qu'il ordonnerait. Henri l'accepta sans peine, les barons avec répugnance, ne voulant point d'un roi pour juge d'une cause qui semblait être celle de tous les rois. Tout le monde cependant y consentit, et des deux côtés on s'engagea par de grands serments et par des actes solennels. Le prince anglais, dans son compromis daté de Windsor, où l'on voit les sceaux d'Édouard, son fils aîné, de Henri d'Allemagne, son neveu, et de trente autres seigneurs, tant étrangers que régnicoles, jure sur son âme, en touchant les saints Évangiles, qu'il observera fidèlement ce que le roi de France décidera. Les barons (c'étaient les évêques de Londres et de Worchester, Simon de Montfort, comte de Leicester, trois de ses fils, et dix-huit autres seigneurs) promettent la même chose et de la même manière, s'obligeant, sous les serments les plus sacrés, à exécuter de bonne foi ce qui sera

ordonné. On n'y mit qu'une condition, c'est que le différend sera jugé avant la Pentecôte.

Louis voulut bien se charger de l'arbitrage, et convoqua l'assemblée dans la ville d'Amiens. Le roi et la reine d'Angleterre s'y rendirent au jour marqué, et les barons envoyèrent leurs députés. L'affaire fut agitée de part et d'autre avec beaucoup de force, le droit des peuples mûrement pesé, le pouvoir transféré aux souverains par la société scrupuleusement examiné.

On exposa, en faveur des sujets, qu'en se donnant aux rois, ils n'avaient cherché qu'à posséder leurs biens et leur vie dans une parfaite sécurité, non à les exposer en proie à la cupidité ou à l'ambition; qu'un État policé n'était point un composé d'esclaves qu'on ne dût consulter sur rien, dont on pût prodiguer arbitrairement le sang et les trésors; enfin, que les articles d'Oxford n'étaient qu'une interprétation ou plutôt une suite naturelle des lois du royaume.

On démontra, d'un autre côté, que la dignité des rois n'est ni un vain titre, ni un nom de théâtre et sans effet; que, chargés de veiller au bonheur, à la défense et à la gloire de la société, il est de la dernière importance que leurs ordres soient inviolablement exécutés en tout ce qui a rapport à ces objets si importants; que leurs droits ne sont pas moins sacrés que ceux de l'État qu'ils gouvernent; que la qualité de législateur, toujours inséparable de la souveraineté, ne leur laisse d'autre juge de leurs actions que celui d'où émane toute puissance; en un mot, que le *covenant* d'Oxford était une infraction formelle aux lois, un traité monstrueux, incapable de lier, quand même il eût été libre.

Louis, pleinement instruit de la nature des articles contestés, sensiblement touché des maux qui en résultaient, tels que l'avilissement de la majesté royale,

la guerre allumée dans toute l'Angleterre, la profanation des églises, l'oppression tant des étrangers que des naturels du pays, prononça, en ces termes qui marquent un juge souverain et absolu, le célèbre arrêt qui tenait l'Angleterre, la France et toute l'Europe en suspens.

« Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit :
« Nous annulons et cassons tous les statuts arrêtés
« dans le parlement d'Oxford, comme des innovations
« préjudiciables et injurieuses à la dignité du trône :
« déchargeons le roi et les barons de l'obligation de
« les observer : déclarons nul et de nulle valeur tout
« ce qui a été ordonné en conséquence : révoquons
« et supprimons toutes les lettres que le roi peut
« avoir données à ce sujet : ordonnons que toutes les
« forteresses qui sont entre les mains des vingt-quatre
« seront remises en sa puissance et en sa disposition :
« voulons qu'il puisse pourvoir à toutes les grandes
« charges de l'État, accorder retraite aux étrangers
« dans son royaume, appeler indifféremment à son
« conseil tous ceux dont il connaîtra le mérite et la
« fidélité : décernons et statuons qu'il rentrera dans
« tous les droits légitimement possédés par ses pré-
« décesseurs ; que, de part et d'autre, on oubliera le
« passé ; que personne ne sera inquiété ni recherché :
« n'entendons pas néanmoins qu'il soit dérogé, par
« ces présentes, aux priviléges, charges, libertés
« et coutumes qui avaient lieu avant que la dispute
« se fût élevée. »

On sent la sagesse d'un arrêt qui, en proscrivant toute innovation, mettait à couvert les droits du prince et les priviléges de la nation. Plusieurs, en effet, frappés de l'équité d'un jugement qui condamnait l'usurpation sans rien faire perdre de ce qui était dû incontestablement, renoncèrent à la ligue et rentrèrent dans leur devoir. Mais rarement, en matière de faction,

l'intérêt des chefs est que les différends s'accommodent avec tant de promptitude : les barons voyaient tous leurs projets renversés ; la plupart se plaignirent que Louis avait agi, dans cette occasion, moins en philosophe éclairé qu'en roi prévenu des prérogatives de la couronne, et déclarèrent hautement qu'ils en appelaient à leur épée. Le comte de Leicester, plus méchant, mais plus politique, prétendit que les statuts d'Oxford n'étant fondés que sur la grande charte, les confédérés avaient gagné leur cause, puisque, par ce prononcé, ce précieux monument de leur liberté subsistait en son entier. Ainsi la guerre recommença plus furieuse que jamais. Henri, d'abord vainqueur en quelques rencontres, ensuite vaincu et fait prisonnier au combat de Lewes avec le prince Édouard son fils et le roi des Romains son frère, fut contraint de jurer de nouveau l'observation du funeste *covenant*. Alors l'ambitieux Montfort se montra à découvert ; maître de la famille royale, il sut en tirer tout l'avantage que sa politique put lui suggérer. Ce même homme, qui peu auparavant ne se faisait aucun scrupule de désobéir au roi, sous prétexte qu'il était gouverné par de mauvais ministres, ne se servait plus du nom de ce monarque que pour faire respecter les ordres qu'il en extorquait lui-même. Cet ennemi prétendu du despotisme, qui n'avait suscité tant d'affaires au malheureux Henri que pour réprimer, disait-il, la puissance arbitraire, trouvait fort mauvais qu'on n'obéit pas à ce même prince, depuis qu'il n'était guidé que par ses conseils. C'est ainsi que les hommes changent de maximes, selon leurs intérêts et selon les événements divers qui arrivent dans leurs affaires.

Édouard cependant, échappé de sa prison, eut bientôt rassemblé une armée supérieure à celle des confédérés. Aussitôt il marche contre le comte de Leicester, qui avait toujours Henri en sa puissance,

le joint près d'Evesham, lui présente la bataille, le défait, et délivre le roi son père : victoire d'autant plus complète, que le comte de Leicester, le chef et l'âme de la rébellion, fut tué sur la place. On fit mille outrages à son corps; il fut mutilé, coupé en morceaux, et la tête envoyée à la femme de Roger Mortimer, comme un témoignage certain que son mari était vengé de cet ennemi.

Telle fut la malheureuse fin de Simon de Montfort, comte de Leicester, qu'une fâcheuse affaire avec la reine Blanche, à laquelle il avait voulu ôter la régence, obligea de quitter la France, sa patrie, et qui trouva le moyen, quoique étranger, de se rendre le plus puissant et le plus redoutable seigneur d'Angleterre. Après sa mort, tout se soumit, et ce royaume commença enfin à jouir de quelque tranquillité. Il ne l'avait acquise que par le sang; dans la suite, il lui en coûta beaucoup encore pour l'affermir; juste punition de l'opiniâtre résistance des barons qui se repentirent, mais trop tard, de ne s'en être pas rapportés au jugement de Louis.

Tous les regards de l'Europe étaient fixés sur la France, où il se négociait une affaire beaucoup plus importante : c'était l'investiture du royaume de Sicile, en faveur du comte d'Anjou, frère du roi. Ce royaume avait été envahi par Mainfroi, fils naturel de l'empereur Frédéric II. Il appartenait, par droit de succession, à Conradin, petit-fils de l'empereur. Mais les papes, qui soutenaient que ce royaume était un fief du Saint-Siége, ne voulaient ni de Mainfroi, ni de Conradin, ni d'aucun de la famille de Frédéric, qu'ils regardaient comme l'implacable ennemi des papes.

Le pape Innocent IV l'avait offerte au comte d'Anjou dès l'année 1252; mais l'absence du roi son frère, et l'impuissance où il était, dans cette conjoncture, de soutenir une telle entreprise, la lui firent

refuser. Cette couronne fut ensuite offerte à Richard, frère du roi d'Angleterre, et enfin à Edmond, second fils du même roi, qui l'accepta. Toutefois Urbain IV, qui avait succédé à Innocent, suivant le dessein de ses prédécesseurs, ne se rebuta point; et voyant que l'embarras où se trouvait le roi d'Angleterre dans son royaume, l'empêchait de penser à rien faire pour la conquête de la Sicile, en faveur du prince Edmond, il résolut d'offrir au roi de France cette couronne pour celui de ses enfants auquel il lui plairait de la destiner; mais Louis refusa son offre, pour ne pas préjudicier aux droits de Conradin, ou à ceux d'Edmond d'Angleterre, qui en avait déjà reçu l'investiture. Malgré tous ces refus, Urbain fit encore proposer cette couronne par Barthélemi Pignatelli, archevêque de Cosence, au comte d'Anjou.

Quoique le roi n'eût accepté pour aucun de ses enfants l'investiture de la Sicile, il ne s'opposa pas aux droits que le comte d'Anjou, son frère, acquérait sur ce royaume par la donation du pape, qui prétendait, à cause de la félonie des princes de la famille de Frédéric, être en droit de disposer de cet État comme d'un fief relevant du Saint-Siége. Le roi, qui crut avec raison qu'il ne lui appartenait pas d'entrer dans la discussion des droits des prétendants, laissa l'archevêque de Cosence négocier cette affaire avec le comte d'Anjou.

Je n'entrerai point dans le détail des difficultés que ce prince put avoir sur diverses circonstances de cette affaire, ni des conditions auxquelles le pape lui donna l'investiture du royaume de Sicile. Je dirai seulement que l'espérance d'une couronne, et les instances de la comtesse Béatrix, femme du comte d'Anjou, qui voulait, à quelque prix que ce fût, être reine comme ses trois autres sœurs, le firent passer par-dessus toutes les difficultés.

Le comte d'Anjou partit de Marseille, le 15 mai 1265, sur une flotte de trente galères, avec plusieurs vaisseaux de transport. Après avoir essuyé une violente tempête, il arriva heureusement, la veille de la Pentecôte, à Rome, où il reçut l'investiture du royaume de Sicile : elle lui fut conférée par quatre cardinaux, que le pape avait envoyés pour cet effet. Il prit dès ce moment le titre de roi de Sicile; mais il ne fut couronné, avec Béatrix sa femme, que le jour des Rois de l'année suivante.

Charles, ayant reçu un renfort considérable de troupes, tant de ses comtés de Provence et d'Anjou que de plusieurs seigneurs français volontaires, qu'il avait engagés par ses promesses à l'accompagner, et qui se rendirent en Italie par les Alpes, entra en campagne. Mainfroi, de son côté, avec une armée plus forte que celle de Charles, se mit en état de lui résister. Enfin, après plusieurs combats dans lesquels Charles eut toujours l'avantage, et après qu'il se fut rendu maître de plusieurs villes, les deux armées se joignirent dans la plaine de Bénévent, où, à la suite d'un engagement très-opiniâtre, celle de Mainfroi fut mise en déroute, lui-même y perdit la vie. Les historiens du temps nous apprennent que Richard, comte de Caserte, fut cause du malheur de Mainfroi, ayant quitté son parti et livré aux Français un passage important, pour se venger de Mainfroi, qui était son beau-frère, et dont il était l'ennemi caché.

Vers ce même temps, Louis maria le prince Jean, dit Tristan, son quatrième fils, avec Yolande, fille aînée du duc de Bourgogne, Eudes IV, comte de Nevers du chef de sa femme. Il y eut quelques difficultés sur la tutelle de la jeune épouse; les uns prétendaient qu'elle appartenait incontestablement au prince son mari; les autres soutenaient que jusqu'à ce qu'il eût vingt et un ans accomplis (il n'en avait alors

que seize), il devait demeurer avec sa femme et ses belles-sœurs sous la puissance de son beau-père, qui cependant jouirait de tout le bien. On trouva le moyen de partager le différend; il fut arrêté qu'Eudes aurait la tutelle des trois cadettes, mais qu'il laisserait à son gendre, sous la conduite du roi, l'administration des biens qui leur revenaient du chef de leur mère. On n'y mit qu'une condition : c'est que le roi, après avoir prélevé les frais nécessaires pour cette gestion, remettrait fidèlement l'excédant pour l'entretien des princesses qui étaient sous la garde de leur père. Le duc de Bourgogne, qui avait amené sa fille à Paris pour la célébration des noces, accepta cet accord au nom de son fils, qui depuis un an était parti pour la Palestine, d'où il ne revint pas. Lorsque le roi eut appris sa mort, il fit un voyage à Nevers, pour mettre le jeune prince Tristan en possession du comté qu'il venait d'acquérir par son mariage.

Celui de Blanche, troisième fille de Louis, avec Ferdinand de Castille, fut aussi conclu dans la même année; mais il ne s'accomplit que trois ans après. L'infant était plus jeune que la princesse, qui elle-même n'avait pas atteint l'âge nubile. On convint que, si elle survivait à son époux, elle aurait la liberté de revenir en France avec sa dot et son douaire; l'une devait être de dix mille livres, et l'autre de sept.

Rien n'échappait à l'attention et aux recherches du sage monarque. Telle était alors la tyrannie des péages, qu'en plusieurs lieux les seigneurs se prétendaient en droit d'obliger les marchands à se détourner du chemin le plus court pour se présenter devant leurs bureaux qu'ils avaient soin de multiplier le plus qu'ils pouvaient. Il arriva que quelques commerçants, pour épargner les frais, évitèrent de passer par un endroit où il y avait douane: toutes leurs mar-

chandises furent saisies. Les malheureux prétendirent en vain qu'ils étaient exempts de cette servitude; les commis ne voulurent rien écouter. L'affaire fut portée devant le roi, qui, pour n'être pas trompé, ni à son profit, ni à sa perte, tenait un registre exact de toutes ces choses. Il vit qu'effectivement son droit ne s'étendait pas jusque-là; il condamna les commis, non-seulement à rendre tous les effets, mais même à indemniser les marchands.

La jurisprudence des anciens temps semblait moins punir qu'autoriser le meurtre, l'assassinat et les autres crimes. On en était quitte pour nier le fait, offrir le duel et jeter son gage de bataille. La voie d'information, malgré tous les efforts de Louis, n'était reçue que dans ses domaines : il n'oubliait rien du moins pour arrêter le mal par tous les châtiments que la prudence et le droit permettaient à son zèle : c'est ce qui paraît particulièrement dans une affaire entre deux gentilshommes artésiens, qui passèrent un compromis pour s'en rapporter à son jugement.

L'un, c'était Alenard de Selingam, sollicitait une vengeance éclatante de la mort de son fils, que l'autre avait cruellement assassiné. Celui-ci, nommé André de Renti, se défendait vivement d'une action si barbare. Déjà la plainte avait été portée à la cour d'Artois, où l'accusé prétendait s'être justifié; mais cette justification souffrait apparemment quelque difficulté, puisque la querelle durait encore. Le roi ordonna des informations. Il fut prouvé que Renti, ayant rencontré le fils de Selingam, l'avait renversé d'un coup de lance, en l'appelant *méchant bâtard*; qu'aussitôt un chevalier de la compagnie de Renti avait enfoncé un poignard dans le sein du jeune Selingam, au moment même où il rendait son épée et demandait la vie. Louis, instruit de la vérité du crime, eut peine à retenir sa juste indignation; mais

enfin ce crime n'était notoire que par une procédure d'information, jusque alors inusitée en France lorsqu'il s'agissait de la noblesse; le coupable persistait à le nier. Le roi, n'osant pas le faire punir comme il l'aurait souhaité, ne songea qu'à en tirer au moins tout l'avantage qu'il pouvait. Ne voulant point porter atteinte à la justice du comte d'Artois, il crut qu'il devait prononcer, non-seulement en nom commun, mais encore conformément aux usages reçus dans les États du jeune prince. Ce qui avait été décidé à Saint-Omer touchant la pièce de terre, cause de la querelle, fut confirmé en son entier : on l'adjugea aux Selingam à perpétuité. Renti fut en outre condamné à demander pardon à genoux au père du défunt; à faire quarante livres de rentes à ses enfants ; enfin, à vider le royaume, pour aller passer cinq années au service de la Terre-Sainte.

On le vit, peu de temps après, prononcer la même peine de l'exil contre Boson de Bourdeille, qui, pour s'emparer du château de Chalus en Limousin, avait tué un chevalier nommé Maumont. En vain Marguerite de Bourgogne, vicomtesse de Limoges, intercéda pour le meurtrier, qui offrait de se justifier par le duel, il fut obligé de rendre la forteresse, et d'aller servir treize ans dans la Palestine.

Un chevalier se plaignait d'avoir été insulté par trois gentilshommes : le châtiment suivit de près la poursuite de l'outrage. Louis, outre une grosse amende qu'il exigea au profit de l'offensé, ordonna qu'ils iraient ensuite combattre sous les étendards du roi son frère. C'est ainsi qu'il savait tirer le bien du mal, toujours occupé de l'un pour extirper l'autre.

Ce fut par le même principe de justice et d'humanité qu'il s'éleva fortement contre un usage observé de tout temps à Tournay, où ceux qu'on avait bannis pour meurtre pouvaient se racheter de leur ban en

payant cent sous ; c'était mettre la vie des hommes à un bien vil prix. Il en fut indigné, et rendit une ordonnance qui abolissait cette étrange coutume ; ce qui le mit en si grande vénération parmi les peuples du Tournaisis, que, pour éterniser la mémoire de ce sage règlement, ils arrêtèrent que, tous les ans, au jour de l'Ascension, le greffier du siége marcherait dans les places publiques, cette ordonnance à la main, disant à haute voix que Louis, roi de France, était véritablement le père du peuple ; que par ses soins la vie du citoyen serait véritablement en sûreté, et que les meurtriers ne devaient plus espérer de jouir de leur patrie.

Ce fut cette année que Louis arma chevalier le prince Philippe, son fils aîné, qui entrait alors dans sa vingt-troisième année. Jamais cérémonie, dit un auteur du temps, ne rassembla plus de noblesse et de prélats : Paris surtout fit, en cette occasion, éclater sa joie par des manifestations non équivoques. Tout travail cessa pendant plus de huit jours ; les rues étaient parées de ce que chaque citoyen avait de plus beau en tapisseries ; un nombre infini de fanaux de différentes couleurs, placés, sur le soir, à chaque fenêtre, suppléait à l'absence du soleil. L'air retentissait nuit et jour de mille cris de joie et d'allégresse.

On rapporte encore à cette même année, non l'établissement (il est de l'année 1253), mais la confirmation du fameux collége de Sorbonne, le plus ancien, pour la théologie, de tous ceux que l'Europe a vus naître dans son sein. La réputation de cette école a fait prodiguer au célèbre Robert, dont elle porte le nom, des titres qu'il n'eut pas réellement, ou du moins qu'il ne mérita qu'en partie : tel est celui de prince du sang royal, quoiqu'il fût fils *de vilain et de vilaine*, c'est-à-dire roturiers, établis à Sorbonne, village du Rhételois ; tel celui de confesseur

du roi, qu'aucun auteur contemporain ne lui donne, sur lequel Joinville garde un profond silence, qu'il semble même lui refuser, en n'attribuant qu'à la vertu de cet ecclésiastique l'honneur que le monarque lui faisait de l'admettre à sa table, de laquelle place enfin le seul Geoffroi de Beaulieu paraît avoir été en possession depuis le départ du prince pour la Terre-Sainte jusqu'au moment de sa mort : tel encore celui de fondateur unique de la Sorbonne, dont les plus anciens monuments ne le nomment que proviseur. Il est vrai qu'il contribua de ses deniers à ce superbe monument; mais Louis y eut beaucoup plus de part que lui. C'est à la générosité du saint roi que les Sorbonnistes doivent la maison qui fut comme leur berceau.

Louis, peu rebuté de tout ce qu'il avait souffert dans sa première croisade, toujours dévoré de zèle pour l'intérêt de la religion et de l'Église, méditait secrètement une seconde expédition pour le secours des chrétiens de la Palestine Il se voyait en paix, aimé de ses peuples, redouté de ses voisins : ses finances étaient en bon état; la France nourrissait dans son sein une nombreuse et brillante jeunesse, qui ne respirait que la guerre. S'il ne se sentait pas assez de forces pour combattre lui-même comme autrefois, il croyait du moins qu'un général infirme peut, de sa tente, donner les ordres nécessaires, et faire combattre les autres. Plein de ces idées, que sa piété lui représentait conformes à la raison, il en fit part au pape, qui écrivit au saint roi une lettre extrêmement tendre, pour l'exhorter à presser l'exécution d'une entreprise qui ne pouvait, disait-il, être inspirée que du Ciel.

LIVRE SIXIÈME

État des affaires de la Palestine. — Le roi prépare une nouvelle croisade. — Pragmatique sanction. — Les usuriers chassés du royaume. — Le roi s'embarque pour la Terre-Sainte. — Les chrétiens prennent terre près de Tunis. — Ils s'emparent de Carthage. — Maladie du roi. — Ses conseils à son fils. — Sa mort édifiante. — Portrait de saint Louis. — Philippe est proclamé roi. — Combats contre les Sarrasins. — Retour en France. — Honneurs funèbres rendus à saint Louis.

La Palestine se trouvait alors dans un état déplorable. Louis, pendant son séjour, y avait rétabli, comme je l'ai dit ci-devant, et fortifié plusieurs places. Lors de son départ, il y avait laissé, pour commander, le brave Geoffroy de Sargines. Ce grand homme avait répondu parfaitement aux intentions du monarque, et soutenu par sa valeur et par sa conduite ce royaume désolé et réduit à quatre ou cinq forteresses. Tout y fut longtemps paisible sous le gouvernement de Plaisance d'Antioche, veuve de Henri de Lusignan, roi de Jérusalem : titre vain à la vérité, car Jérusalem était au pouvoir des infidèles ; mais toujours ambitionné, parce qu'il donnait un rang considérable parmi les princes chrétiens. Hugues II le portait alors avec celui de roi de Chypre : comme il n'était pas en âge de gouverner, la régence fut confiée, suivant l'usage, à la reine sa mère, fille de Bohémont, prince d'Antioche.

Mais cette tranquillité dont jouissaient les chrétiens d'Orient, était due moins à la sagesse de leur conduite qu'à la méchanceté de leurs ennemis. L'ambitieux Moas, soudan d'Égypte, impatient de voir son

autorité partagée, déposa le jeune Achraf-Mudfaredin, qu'on lui avait donné pour collégue, et fit assassiner le brave Octaï, dont il avait reçu les plus grands services. Il fut lui-même poignardé dans le bain, par ordre de sa femme, dont le crime ne tarda pas à être expié par une mort semblable. Almansor-Nuradin-Ali, son fils, hérita de sa couronne, et non de ses grandes qualités. Le peu de courage qu'il montra lors de l'invasion des Tartares le fit déposer comme indigne du trône. Colus-Sphedin-Molfar fut mis en sa place d'une voix unanime. C'était un mamcluk distingué par sa valeur, soldat intrépide, le plus grand capitaine de l'empire égyptien. Aussitôt il donne ses ordres pour la sûreté des frontières, renouvelle la trêve avec les chrétiens de la Palestine, marche contre cent mille chevaux que Holagou, prince tartare, avait laissés en Syrie, les force dans leur camp, tue leur général, et les oblige de repasser l'Euphrate. Il revenait triomphant, lorsqu'il fut assassiné par l'émir Bondocdar, autre mameluk dont il a été parlé plusieurs fois dans cette histoire. Le meurtrier se présente aux troupes, l'épée teinte encore du sang d'un maître dont le seul crime était de n'avoir pas voulu violer la trêve qu'il venait de conclure avec les chrétiens. Toute l'armée le proclama soudan. Il se rendit ensuite au Caire, où il fut couronné solennellement.

Ce fut ainsi que Bondocdar, deux fois meurtrier de ses maitres, passa de l'esclavage à la souveraineté, et sut réunir sur sa tête cinq belles couronnes : celles d'Égypte, de Jérusalem, de Damas, d'Alep et de l'Arabie. Les historiens arabes le peignent comme un héros sublime dans ses vues, fécond dans ses projets, d'une activité, enfin, qui le multipliait, pour ainsi dire, et le reproduisait partout. Ce fut lui, disent-ils, qui établit le premier les postes réglées, qui fit refleurir les sciences en Égypte, qui rendit

en quelque sorte à cette fameuse région la célébrité dont elle jouissait sous les Ptolémées.

Mais les chrétiens, dont il fut le plus terrible fléau, nous le présentent sous d'autres couleurs. S'ils le comparent à César pour les talents guerriers, ils le placent en même temps à côté des Nérons pour la cruauté. Nouvel Hérode, ajoutent-ils, pour n'avoir pas de compétiteur au trône, il extermina toute la famille royale du grand Saladin, qui, en mourant, avait laissé quatorze fils. On compte jusqu'à deux cent quatre-vingts émirs ou mameluks, autrefois ses compagnons, qu'il fit massacrer sur le simple soupçon qu'ils en voulaient à sa vie. Telle était la tyrannie de son gouvernement, qu'on n'osait ni se rendre visite, ni se parler familièrement, ni se donner les plus légères marques d'amitié. On le voyait souvent courir seul toute l'Asie sous un habit étranger, tandis que les courtisans le croyaient en Égypte, et se tenaient dans une humble posture à la porte de son palais, pour avoir des nouvelles de sa santé. S'il arrivait qu'il fût découvert, c'était un crime que de témoigner le reconnaître. Un malheureux l'ayant un jour rencontré, il descendit de cheval, et se prosterna, suivant la coutume, pour lui rendre son hommage : Bondocdar le fit pendre comme un criminel de lèse-majesté. Un de ses premiers émirs, sachant qu'il méditait un pèlerinage au tombeau de Mahomet, vint lui demander la permission de l'accompagner dans ce saint voyage. Il fut arrêté, conduit sur la place, où il eut la langue coupée. *Tel est*, criait un héraut, *le supplice que mérite un téméraire qui ose sonder les secrets du soudan.*

Sévère censeur des perfidies d'autrui, il reprochait amèrement aux chrétiens d'avoir dégénéré des vertus de leurs ancêtres, ces hommes si fameux et si puissants, parce que l'honneur et la vérité étaient leurs

plus chères idoles. C'était précisément, remarque l'auteur que nous suivons, découvrir un fétu dans l'œil de son voisin, pendant qu'il portait une poutre dans le sien. Lui-même s'engageait, jurait, promettait avec beaucoup de fermeté, bien résolu de ne tenir parole qu'autant qu'il y trouverait son intérêt. Mahomet, quoique son prophète, lui paraissait moins grand que lui : il croyait avoir fait de plus grandes choses ; il méprisait surtout la puissance des chrétiens, et leur milice était l'objet continuel de ses railleries. « Ils sont venus fondre sur nos États, disait-il, ces rois si fiers de France, d'Angleterre et d'Allemagne. Quel a été le succès de leurs entreprises ? Ils ont éprouvé le sort de ces gros nuages que le moindre vent fait disparaître. »

Tel était l'ennemi que Dieu avait suscité dans sa colère pour punir les abominations des chrétiens de Syrie ; ennemi d'autant plus redoutable que la gloire et la superstition enflammaient également sa haine. Ce fut pour se venger des chrétiens qui violèrent indignement la foi des traités, qu'il leur jura une guerre éternelle On ne voit pas néanmoins qu'il ait rien entrepris contre eux les deux premières années de son règne : il les employa sans doute à affermir sa domination.

Ceux-ci, au lieu de profiter de ce temps de repos, ne songèrent eux-mêmes qu'à se ruiner par leurs fatales divisions. Venise et Gênes se disputaient alors la possession d'un lieu nommé Saint-Sabas, que le pape Alexandre IV leur avait accordé en commun : querelle qui finit par une sanglante bataille, que les Génois perdirent.

D'un autre côté, les chevaliers du Temple et ceux de l'Hôpital se faisaient une guerre ouverte, et provoquaient le courroux du Ciel par la plus honteuse infidélité aux traités. Le principal article de la trêve con-

clue avec les Égyptiens par saint Louis, portait que de part et d'autre on rendrait les esclaves et les prisonniers. Geoffroy de Sargines l'exécuta de bonne foi; mais une insatiable avarice empêcha les chevaliers d'imiter son exemple; ils persistèrent, malgré les exhortations du sage commandant, à refuser ceux des Sarrasins qu'ils tenaient dans les fers.

Bondocdar, indigné de leur perfidie, rassemble deux cent mille chevaux, entre dans la Palestine, désole tout le plat pays, prend Nazareth, qu'il détruit de fond en comble. Césarée est emportée d'assaut : la citadelle se rend par capitulation; tous les habitants sont chassés, et les fortifications, ouvrage de saint Louis, sont rasées jusqu'aux fondements. Caïfa éprouve le même sort, ainsi qu'Arsaph, place importante, où l'ordre des Templiers vit périr deux cents de ses chevaliers. Il attaque ensuite Saphet avec la plus grande opiniâtreté. Les chrétiens, après une résistance très-vigoureuse, sont enfin obligés de se rendre, la vie sauve; condition presque aussitôt violée qu'accordée : on égorge tous ceux qui refusent d'embrasser le mahométisme. Aussitôt le vainqueur marche sur Ptolémaïs ou Saint-Jean-d'Acre, et ruine tous les environs. La bonne contenance du brave Geoffroy de Sargines l'oblige de se retirer; mais c'est en menaçant d'en former le siége, lorsque ses machines de guerre seront arrivées au Caire.

Ces tristes nouvelles avaient réveillé le zèle des chrétiens d'Europe. Dès le temps du pontificat d'Alexandre IV on avait parlé d'une nouvelle croisade; elle avait même été prêchée en divers endroits. Mais dans cette occasion le pape Urbain IV écrivit à tous les princes chrétiens, les exhortant à se mettre eux-mêmes à la tête de leurs armées pour délivrer la chrétienté opprimée, ou du moins à lui envoyer de puissants secours d'hommes et d'argent. Tout l'Occident

fut en trouble et donna des marques de la plus grande tristesse : on tint des conciles, on leva des décimes sur le clergé, on ordonna des prières publiques : les soins, en un mot, redoublèrent à mesure que le mal augmentait.

Mais rien n'égale la douleur dont fut pénétré le cœur de Louis. Il n'avait pas quitté la croix, indice certain qu'il ne perdait point de vue la Palestine. Lorsque la résolution d'une nouvelle croisade eut été prise entre le roi et le pape, le cardinal de Sainte-Cécile revint en France pour la publier. Aussitôt qu'il fut arrivé, le roi assembla, le jour de l'Annonciation, un parlement, c'est-à-dire les pairs du royaume, les barons, les principaux de la noblesse et plusieurs prélats. Le sire de Joinville essaya vainement de s'en dispenser, sous le prétexte d'une fièvre quarte qui le tourmentait depuis longtemps : le saint roi lui manda *qu'il avait assez de gens qui savaient donner guérison à des fièvres quartes, et que surtout son amour vint. Ce que je fis*, ajoute le bon sénéchal.

L'assemblée fut fort nombreuse, personne ne sachant ce qu'on y devait traiter. Mais bientôt on ne douta plus de l'intention du monarque, lorsqu'on le vit entrer dans l'assemblée, tenant à la main la couronne d'épines qu'il était allé prendre à la Sainte-Chapelle. Il s'assit sur le trône qu'on lui avait préparé; puis, avec cette éloquence douce, vive et touchante, qui lui était naturelle, il peignit sous les plus vives couleurs les maux qui affligeaient la Terre-Sainte, protesta qu'il avait résolu d'aller au secours de ses frères menacés du plus terrible esclavage, exhorta enfin tous les vrais serviteurs de Dieu à se croiser à son exemple pour venger tant d'outrages faits au Sauveur du monde, et tirer l'héritage des chrétiens de la servitude où leurs péchés les tenaient depuis si longtemps.

Le légat, Simon de Brie, cardinal du titre de Sainte-Cécile, parla ensuite avec tout le zèle et l'éloquence que demandait une si grande entreprise, et sur-le-champ le roi, ses trois fils aînés, Philippe, Jean, comte de Nevers, et Jean, comte d'Alençon, prirent la croix des mains du légat, ainsi que le comte de Flandre, le comte de Bretagne, Beaujeu, sire de Montpensier, le comte d'Eu, Alphonse de Brienne, Guy de Laval et plusieurs autres seigneurs.

Dès qu'on sut dans les provinces que Louis marchait contre les infidèles, chacun s'empressa de s'enrôler sous ses étendards. Le roi de Navarre, son gendre, s'engagea d'abord, et fit prendre la croix au jeune prince Henri son frère, et à tous les jeunes chevaliers de ses États d'Espagne et de Champagne. Le jeune comte d'Artois, neveu du roi, fils de Robert, tué à Massoure, résolu à aller venger la mort de son père, prit aussi la croix; le duc de Bourgogne, son parent, soit zèle pour la religion, soit amour pour la gloire, témoigna la même ardeur pour cette expédition. Toute la noblesse du royaume imita leur exemple. On compte parmi les plus considérables les comtes de Saint-Paul, de Vendôme, de la Marche et de Soissons; Gilles et Hardouin de Mailly, Raoul et Jean de Nesle, les seigneurs de Fiennes, de Nemours, de Montmorency, de Melun, le comte de Guines, le sire de Harcourt, Matthieu de Roye, Florent de Varennes, Raoul d'Estrées, Gilles de la Tournelle, Maurice de Craon, Jean de Rochefort, le maréchal de Mirepoix, Enguerrand de Bailleul, Pierre de Saux, Jean de Beaumont, et grand nombre d'autres dont les noms ne subsistent plus aujourd'hui.

Cependant plusieurs personnes blâmèrent cette expédition; on alla même jusqu'à la traiter de pieuse extravagance, qu'un roi sage ne devait ni projeter ni autoriser. C'est, encore de nos jours, la plus com-

mune opinion sur ces entreprises de nos ancêtres. Je n'entreprendrai point de le justifier sur ce point, quant à présent, ni de prouver que s'il y a là faute, ce fut moins celle de Louis que celle de son siècle. Il y a beaucoup de témérité à condamner certaines actions des grands rois. Il faut, pour les juger équitablement, se transporter dans les siècles où ils ont vécu; il faut examiner les usages de leur temps et quelles en étaient les mœurs. D'ailleurs le roi ne forçait personne à se croiser; c'était l'effet des exhortations des légats du pape ou des ecclésiastiques du temps. Tous ces seigneurs qui accompagnaient le roi, avec leurs chevaliers, y allaient volontairement et à leurs dépens. Ils croyaient faire une action méritoire en allant combattre contre les infidèles, et, s'ils y mouraient, gagner la couronne du martyre : c'était une opinion fortement gravée dans le cœur de toutes les nations de l'Europe, comme on le voit par le grand nombre de croisades qu'elles ont entreprises. Si l'on était bien persuadé de la droiture des sentiments de saint Louis, on serait plus circonspect à blâmer sa conduite : il consultait principalement son zèle et abandonnait le surplus à la providence de Dieu. Il faut encore convenir que ces expéditions n'ont fait aucun tort à son royaume pendant son absence, et qu'il n'a jamais été plus puissant, et ses peuples plus heureux. Il les a fait jouir d'une paix continuelle que ses voisins ont toujours respectée.

Le pape ne manqua pas de se servir de l'exemple du roi de France, pour animer tous les princes chrétiens à secourir la Palestine. Il envoya des légats ou des lettres en Angleterre, en Espagne, en Pologne, en Allemagne, à Constantinople, en Arménie; il écrivit même au grand kan des Tartares, qu'il savait être très-jaloux des progrès de Bondocdar et assez disposé à faire diversion en faveur des chrétiens.

Le roi cependant continuait ses préparatifs avec un zèle que la religion peut seule inspirer ; mais ne prévoyant pas pouvoir s'embarquer sitôt pour la Palestine, il y envoya du secours avec une procuration au brave Geoffroy de Sargines, pour emprunter de l'argent en son nom : ce qui servit à retenir une multitude de gens que la disette allait forcer de déserter.

Une des causes de la désolation de cette malheureuse chrétienté, c'étaient les funestes divisions qui régnaient entre les Vénitiens et les Génois. Le roi n'oublia rien pour les engager à faire la paix. Les deux républiques, sur ses instances, nommèrent des plénipotentiaires ; leurs différents intérêts furent soigneusement discutés ; rien néanmoins ne fut conclu, tant la haine est opiniâtre lorsqu'elle est née de la jalousie et de la cupidité. Louis gémit en secret d'une obstination que ni la gloire, ni la religion ne pouvaient vaincre : il n'en fut pas moins ardent à la poursuite de ses pieux desseins.

Il était question surtout de se procurer de l'argent pour les dépenses nécessaires. C'était un usage très-ancien dans ces guerres saintes de faire contribuer les ecclésiastiques ; usage établi dès la naissance des croisades. Le pape Clément accorda pour quatre ans au monarque la dixième partie du revenu des ecclésiastiques.

On imposa en même temps une taxe tant sur les bourgeois des villes que sur les gens de la campagne ; imposition qui n'excita ni plaintes, ni murmures. Elle fut faite avec un tel ordre, que personne ne se trouva surchargé : ceux à qui le travail et l'industrie fournissent à peine la nourriture n'y furent point compris, et l'on prit les mesures les plus sages pour éviter les injustices trop ordinaires dans les répartitions.

Le prince Philippe, l'aîné de la maison royale, eut

cette année un fils à qui l'on donna le nom de son aïeul. Louis en conçut une grande joie, et n'eut plus de peine à mener avec lui ses autres enfants, puisqu'il se voyait un nouvel héritier à couvert des périls de la guerre.

Comme les malheurs de la Terre-Sainte allaient toujours en augmentant, il déclara qu'il partirait sans remise dans deux ans, afin que chacun pût donner ordre à ses affaires. Aussitôt il envoya le prieur des Chartreux au pape, pour lui donner avis de cette résolution et lui demander le cardinal d'Albe pour légat de la croisade : ce qu'il obtint d'autant plus aisément qu'il paraissait régner alors une grande intelligence entre les deux cours.

Cependant le pape fit publier une loi qui attribuait aux seuls pontifes romains la nomination des bénéfices qui vaquaient en cour de Rome; loi qu'il étendait jusqu'aux bénéfices vacants pour l'élection des prélats qui étaient sacrés ou même confirmés par les papes. C'était anéantir le droit de régale, privilége unique des rois. Louis, qui en prévit toutes les suites, forma le dessein d'y remédier efficacement : il ne tarda pas d'en trouver l'occasion.

Guillaume de Brosse, archevêque de Sens, étant dans un âge très-avancé qui l'empêchait de remplir comme il l'aurait désiré les fonctions de son ministère, s'était démis de son archevêché. Pierre de Chardy, grand archidiacre de cette église, fut élu en sa place. Celui-ci, qui était camérier du pape, ne manqua pas d'aller se faire sacrer à Rome. Clément, de son côté, profita de la circonstance pour, conformément à la loi qu'il venait d'établir, disposer de l'archidiaconé dont Pierre de Charny était pourvu; mais le roi l'avait prévenu en y nommant Girard de Rampillon, ecclésiastique distingué par sa piété et sa science. Le pontife désapprouva hautement cette no-

mination. La mort de Clément, arrivée sur ces entrefaites, laissa l'affaire indécise; elle ne fut terminée que sous le pontificat de Grégoire X, son successeur, qui leva les défenses et fit jouir Girard de Rampillon de tous les fruits de sa nomination.

C'est le sentiment de tous les historiens, que ce fut pendant l'intervalle de la mort de Clément IV à l'exaltation de Grégoire X, que saint Louis rendit cette fameuse ordonnance si connue sous le nom de *pragmatique sanction*.

« Nous voulons, y est-il dit, et nous ordonnons que les prélats, les patrons et les collecteurs ordinaires des bénéfices, jouissent pleinement de leurs droits, sans que Rome y puisse donner aucune atteinte par ses réserves, par ses grâces expectatives, ou par ses mandats; que les églises cathédrales ou abbatiales aient toute liberté de faire leurs élections, qui sortiront leur plein et entier effet; que le crime de simonie soit banni de toute la France, comme une peste très-préjudiciable à la religion; que les promotions, collations, provisions et dispositions de prélatures, dignités, bénéfices et offices ecclésiastiques, se fassent d'après les règles établies par le droit commun, par les sacrés conciles, par les anciens Pères; enfin que les exactions de la cour romaine ne puissent plus se lever à l'avenir, si ce n'est pour des nécessités urgentes, par notre permission expresse et du consentement de l'Église gallicane. »

C'est ainsi que Louis savait concilier les devoirs de chrétien et de souverain, donnant en même temps l'exemple aux simples fidèles de la foi la plus soumise, et aux rois de la fermeté la plus héroïque.

La santé du monarque s'affaiblissait tous les jours. Incertain de son retour, il songea à faire la maison de ses enfants pour leur ôter tout sujet de division. Philippe, l'aîné, sans parler de la succession au trône

qui le regardait, avait déjà eu son apanage dès 1265. Il voulut, en cette année 1269, assigner aussi celui des autres. Jean, surnommé Tristan, son second fils, outre le comté de Nevers qu'il possédait du chef de sa femme Yolande de Bourgogne, eut pour apanage Crépy, la Ferté-Milon, Villers-Cotterets, Pierre-Fond et tout ce qu'on appela depuis le comté de Valois. Pierre fut pourvu du comté d'Alençon et du Perche. Robert, le plus jeune (il n'avait que douze ans), eut le comté de Clermont en Beauvoisis, avec les seigneuries de Creil et de Gournay, et quelques autres terres. Il eut, depuis, le Bourbonnais du chef de sa femme Béatrix, héritière par sa mère de la maison de Bourbon. C'est ce prince qui est la souche de cette maison royale. Isabelle, l'aînée des princesses, était reine de Navarre. Blanche, la seconde, fut mariée cette année avec Ferdinand, fils d'Alphonse, roi de Castille. Marguerite, la troisième, épousa, vers le même temps, non Henri de Brabant, avec lequel elle était accordée (il quitta le monde pour se faire moine à Saint-Étienne de Dijon), mais Jean, frère cadet et héritier de Henri. Agnès, la dernière et la plus jeune, eut dix mille livres, en attendant l'âge d'être mariée : elle fut depuis femme de Robert II, duc de Bourgogne. Ainsi, ce prince eut le plaisir, si satisfaisant pour un père, de voir tous ses enfants établis suivant leur condition. Le saint roi confirme toutes ces dispositions par son testament daté du mois de février de la même année, et dont il nomme exécuteurs Étienne, évêque de Paris, Philippe, élu à l'évêché d'Évreux, les abbés de Saint-Denis et de Royaumont, avec deux de ses clercs (1), Jean de Troyes et Henri de Vercel.

(1) C'est ainsi qu'on nommait alors ceux qui écrivaient les dépêches et les lettres des rois. C'étaient ordinairement des ecclésiastiques, parce qu'ils étaient presque les seuls qui sussent lire et écrire.

Le surplus de son testament contient un nombre prodigieux de donations aux monastères, aux hôtels-dieu, aux maladreries, aux filles qui sont dans l'indigence, pour leur constituer une dot, aux écoliers qui ne peuvent fournir aux frais de leurs études, aux orphelins, aux veuves, aux églises pour des calices et des ornements, à ses officiers pour récompense de leurs services, enfin à ses clercs jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu quelque bénéfice. Tous ces legs devaient être acquittés, tant sur les objets mobiliers qui se trouveraient au jour de son décès que sur les revenus de son domaine. Le prince successeur n'y pouvait rien prétendre que tout ne fût payé.

Quelque temps auparavant, pour affermir la paix non-seulement dans son royaume, mais encore dans les pays voisins, ce prince avait fait prolonger pour cinq ans la trêve dont il avait été médiateur entre le roi d'Angleterre et le roi de Navarre; et il avait terminé, entre le comte de Luxembourg et le comte de Bar, les différends pour lesquels on était déjà venu à de grandes violences.

Trois ans ayant été employés à faire tous les préparatifs nécessaires pour cette seconde croisade, le roi se trouva, au commencement de l'année 1270, en état de prendre les dernières mesures pour son départ. Le point le plus important qui restait à terminer, était la régence du royaume pendant son absence. La reine n'était pas du voyage, et il semblait que cette dignité la regardait plus qu'aucune autre; mais, soit que le roi ne la crût pas en état de prendre assez d'autorité, soit qu'elle n'eût pas assez d'expérience dans les affaires, auxquelles il lui avait toujours donné peu de part, il ne jugea pas à propos de lui confier le gouvernement de l'État. Il choisit pour cet emploi Matthieu, abbé de Saint-Denis, et Simon de Clermont, sire de Nesle, l'un et l'autre d'une nais-

sance distinguée, tous deux d'une probité reconnue et d'une sagesse consommée. Le premier était de l'ancienne famille des comtes de Vendôme; le second, de l'illustre maison de Clermont en Beauvoisis, chevalier sans reproche, grand homme de guerre, d'une supériorité de génie et d'une droiture à toute épreuve. Louis leur substitua, en cas de mort, deux hommes célèbres par leur mérite, Philippe, évêque d'Évreux, et Jean de Nesle, comte de Ponthieu, du chef de sa femme.

Les nouveaux régents furent revêtus de toute la puissance du roi, dont ils sont qualifiés les lieutenants. Il n'en excepta que la nomination aux bénéfices dépendants de lui. Le religieux prince crut qu'un objet si important méritait une attention particulière : il établit pour les conférer un conseil de conscience, composé de l'évêque de Paris, du chancelier de Notre-Dame, et des supérieurs des Jacobins et des Cordeliers. Ce qu'il leur recommanda surtout, fut de mettre toute leur application à donner à Dieu les ministres les plus dignes de le servir, et à ne déposer les biens de l'Église qu'entre des mains qui en sussent faire un usage légitime.

Le roi, ayant ainsi réglé les affaires les plus importantes de son royaume, alla, suivant la coutume, prendre l'oriflamme à Saint-Denis, fit sa prière devant le tombeau des bienheureux martyrs, et reçut des mains du légat le bourdon de pèlerin. On le vit le lendemain, suivi des princes ses enfants, du comte d'Artois, et d'un grand nombre de seigneurs, marchant nu-pieds, se rendre du palais à Notre-Dame, où il implora le secours du Ciel sur son entreprise. Il partit le même jour pour Vincennes, d'où, prenant congé de la reine, non sans répandre beaucoup de larmes de part et d'autre, il se rendit d'abord à Melun, à Sens, à Auxerre, à Vezelay, ensuite à Cluny,

où il passa les fêtes de Pâques, puis à Mâcon, à Lyon, à Beaucaire, enfin à Aigues-Mortes, où était le rendez-vous général des croisés. Il n'y trouva point les vaisseaux que les Génois s'étaient obligés de lui fournir pour le transport des troupes. On ignore si ce fut négligence ou perfidie de leur part. Il est du moins certain que ce retardement fut cause de la perte de l'armée, qui par là se vit exposée aux plus grandes chaleurs de la canicule. Ce fut sans doute un cruel exercice pour la patience du saint roi : il le soutint avec un courage que la religion seule peut inspirer. Contraint de quitter Aigues-Mortes à cause du mauvais air, il alla s'établir à Saint-Gilles, où il tint une cour plénière avec cette magnificence qui lui était ordinaire dans les occasions d'éclat.

Les croisés cependant arrivaient en foule de tous côtés ; bientôt Aigues-Mortes se trouva trop petite pour contenir une si grande multitude ; les chefs se dispersèrent dans les villes et dans les bourgades des environs : il ne resta auprès des drapeaux que des soldats, et ceux qui n'avaient pas le moyen d'aller ailleurs. C'était un mélange singulier de toutes sortes de nations, Français, Provençaux, Catalans, populace effrénée qui était dans de continuelles disputes. On ne tarda pas à voir ces querelles s'échauffer ; on en vint aux mains : plus de cent hommes avaient été tués avant qu'on y pût mettre ordre. Tel fut l'acharnement des Français en une de ces mêlées, qu'après avoir mis en déroute Provençaux et Catalans, ils les poursuivirent jusque dans la mer, où ces malheureux s'étaient précipités pour gagner leurs vaisseaux à la nage. L'éloignement des commandants favorisait le tumulte Louis, pour en arrêter les suites, se transporta lui-même sur les lieux, fit punir de mort les plus mutins, et le calme fut entièrement rétabli.

La haute idée qu'on avait de la sagesse, des lu-

mières et de la probité du monarque, la grande considération que la cour de Rome avait pour lui, et plus encore la crainte de ses armes, lui procurèrent dans ce même temps une célèbre ambassade, qui le vint trouver à Saint-Gilles de la part de Michel Paléologue, empereur de Constantinople. Ce prince, depuis neuf à dix ans, avait surpris cette capitale de l'empire de l'Orient, que les empereurs latins avaient possédée près de soixante-dix ans; et, en conséquence de cette conquête, l'empire qui avait été enlevé aux Grecs par Baudouin I[er], était retourné à ses anciens maîtres, du temps de Baudouin II. Le prince grec n'ignorait ni les grands préparatifs du roi de Sicile, ni ses liaisons étroites avec l'empereur détrôné. Pour conjurer l'orage, il imagina de proposer la réunion des deux églises grecque et latine. Il ne doutait point que la piété de Louis ne lui fît embrasser avec joie une si belle occasion de rendre un grand service à la religion. Il lui envoya, avec de magnifiques présents, des personnes distinguées, que les Grecs nomment *apocrisaires,* ecclésiastiques attachés à la cour, pour rendre compte au souverain de tout ce qui regarde le clergé. Le roi les reçut à Saint-Gilles, où il faisait son séjour, et les traita splendidement.

Louis désirait ardemment l'extinction du schisme, mais il savait qu'il ne lui appartenait point de prononcer sur cette matière. Il répondit qu'il ne pouvait point accepter l'arbitrage qu'on lui déférait; que cependant il offrait tous ses bons offices auprès du Saint-Siége. Il écrivit en effet aux cardinaux qui gouvernaient pendant la vacance, et sollicita vivement la conclusion d'une affaire si importante. La réponse fut que le sacré collége était extrêmement édifié du zèle et de l'empressement du monarque; que cependant il le conjurait de ne point se laisser surprendre aux artifices des Grecs, moins disposés qu'il ne pensait à une

réunion sincère ; qu'il remettait toute cette négociation entre les mains du cardinal d'Albe, Raoul de Chevrières, légat de la croisade ; qu'il ne prescrivait d'autres bornes à sa commission, que de se conformer au plan proposé par le feu pape. C'était un ordre à l'empereur, aux évêques, à tous les principaux membres de l'Église grecque, de reconnaître la suprématie de Rome, et de signer tous les articles de foi contenus dans le mémoire que le pape Clément avait dressé. Les ambassadeurs promirent tout ce qu'on voulut, ce qui fit concevoir de grandes espérances. Mais elles furent vaines. L'empereur n'avait cherché qu'à calmer ses inquiétudes sur les armements prodigieux de la France et de la Sicile. Certain qu'ils n'étaient point destinés contre ses États, il cessa de s'occuper d'un projet que la politique seule lui avait inspiré.

Quelque temps après, les vaisseaux génois, étant arrivés, trouvèrent ceux de France équipés et prêts à mettre à la voile. Tout étant disposé pour le départ, le roi s'embarqua le 1er septembre, et le lendemain, le vent s'étant trouvé favorable, on mit à la voile. Le temps, qui d'abord fut beau, changea bientôt, et on essuya deux rudes tempêtes avant d'arriver à Cagliari, capitale de la Sardaigne, où était le rendez-vous de toute l'armée chrétienne : enfin, le vent s'étant un peu apaisé, on jeta l'ancre à deux milles du port.

Les chaleurs excessives et les tempêtes avaient corrompu toute l'eau de la flotte, où il y avait déjà beaucoup de malades. On envoya une barque à terre, parce que le vent contraire empêchait que la flotte ne pût entrer dans le port : cette barque rapporta de l'eau et quelques légumes ; mais, sur la demande que le roi fit au commandant d'y recevoir les malades, celui-ci opposa de grandes difficultés, parce que le château appartenait à la république de Pise, qui était

en guerre avec celle de Gênes, et que la plupart des capitaines de la flotte étaient Génois. Le roi en ayant envoyé faire ses plaintes au commandant, tout ce qu'il put obtenir fut qu'on débarquât les malades, et qu'on les fît camper au pied du château et loger dans quelques cabanes des environs. Enfin, sur de nouvelles instances, le commandant, craignant qu'on ne le forçât, comme on le pouvait faire, d'être plus traitable, offrit au roi de le loger au château, pourvu qu'il n'y entrât qu'avec peu de monde, que les capitaines génois ne descendissent point à terre, et qu'il promît de faire fournir des vivres à un prix raisonnable.

Cette conduite choqua extrêmement les princes et seigneurs qui accompagnaient le roi. On lui conseillait de faire attaquer le château, et de s'en rendre maître ; mais Louis, toujours guidé par la justice et par la raison, répondit qu'il n'avait pas pris la croix pour faire la guerre aux chrétiens, mais aux infidèles.

Sur ces entrefaites, le roi de Navarre, le comte de Poitiers, le comte de Flandre, et un grand nombre d'autres croisés entrèrent dans le port. Dès le lendemain de leur arrivée, le roi tint conseil pour délibérer sur le lieu où l'on porterait la guerre, ou plutôt pour leur faire agréer le dessein qu'il avait conçu.

Quand on partit d'Aigues-Mortes, on ne doutait point que ce ne fût pour aller en Égypte ou en Palestine ; mais l'intention du roi n'était pas d'y porter premièrement la guerre. On fut fort surpris dans le conseil, lorsque le roi déclara que son dessein était d'aller à Tunis, sur les côtes d'Afrique.

Les uns voulaient qu'on allât à Ptolémaïs ou Saint-Jean-d'Acre : c'était la seule place forte qui restait aux chrétiens de la Palestine, et le soudan d'Égypte menaçait de venir l'assiéger. « L'armée française,

disait-on, y trouverait, avec toutes sortes de rafraîchissements, les vieilles troupes des croisés orientaux, aguerris depuis longtemps, et d'autant plus braves, qu'ils se voyaient réduits à la dernière extrémité. Les autres soutenaient qu'il fallait aller à la source du mal, se diriger vers l'Égypte, tâcher de se rendre maître de Damiette. Le troisième avis était de marcher droit à Tunis, royaume mahométan établi sur les côtes d'Afrique. » Comme c'était l'avis du roi, il prévalut. Guillaume de Nangis et Geoffroi de Beaulieu nous apprennent les raisons qui avaient déterminé le saint roi à prendre ce parti.

Un roi de Tunis, nommé, selon quelques-uns, Muley-Mostança, selon quelques autres, Omar, entretenait un commerce d'amitié assez régulier avec le monarque français; il lui envoyait souvent des présents; il lui laissait enfin espérer qu'il embrasserait la religion chrétienne, s'il le pouvait avec honneur et sans trop s'exposer. On ne peut exprimer la joie que ressentait Louis au récit de ces pieuses dispositions. « Oh! si j'avais la consolation, s'écriait-il quelquefois, de me voir le parrain d'un roi mahométan! » Ce n'était point un vœu stérile; il était sans cesse occupé des moyens de faciliter au Sarrasin l'exécution d'un dessein si louable. On le vit une fois, sous prétexte de visiter ses frontières, faire un voyage jusqu'à Narbonne, pour traiter de cette affaire avec des envoyés secrets du roi de Tunis. Il crut donc qu'en faisant une descente dans les États du prétendu prosélyte, il lui fournirait l'occasion la plus favorable pour se déclarer. S'il se convertissait au christianisme, on acquérait un beau royaume à l'Église; s'il persistait dans l'erreur qu'il feignait d'abjurer, on attaquait sa capitale, ville peu fortifiée, où l'on établirait une colonie de chrétiens. On lui représentait d'ailleurs que cette conquête

priverait d'une grande ressource le soudan d'Égypte, qui tirait de ce pays ce qu'il y avait de mieux en chevaux, en armes, même en soldats ; que ce serait lui couper la communication avec les Sarrasins de Maroc et d'Espagne, dont il tirait de grands secours ; que c'était en un mot le seul moyen de rendre la mer libre aux croisés, tant pour leurs recrues que pour leurs vivres, les plus grands obstacles qu'ils eussent essuyés jusque alors.

Tels furent, au rapport des deux historiens qui racontent ce qu'ils ont vu, non ce qu'ils ont imaginé, les véritables motifs qui déterminèrent l'expédition d'Afrique. Il n'est question dans ce récit, ni des intrigues de Charles d'Anjou, qui abusa de la crédulité du roi pour conquérir une couronne, ni de la simplicité de Louis, qui fit servir ses troupes à l'ambition de son frère, comme le rapporte faussement l'écrivain que nous avons cité, qui aurait dû parler plus respectueusement du plus grand homme qui ait gouverné la France.

Le roi avait donc déjà pris le parti de porter la guerre en Afrique, lorsque, comme nous l'avons dit plus haut, le roi de Navarre, le comte de Poitiers, le comte de Flandre, et un grand nombre de croisés entrèrent dans le port. On tint le lendemain un conseil de guerre, où le roi déclara sa résolution d'aller à Tunis. On remit aussitôt à la voile, et le troisième jour on reconnut la terre d'Afrique.

Tunis, située sur la côte de Barbarie, entre Alger et Tripoli, autrefois capitale d'un royaume sous le nom de Tynis ou Tynissa, aujourd'hui chef-lieu d'une république de corsaires, sous la protection plutôt que sous la domination du grand-seigneur, était alors une ville puissante, assez bien fortifiée, pleine de riches marchands, où se faisait tout le commerce de la mer Méditerranée. A quelque distance de là, vers l'occi-

dent, on voyait la fameuse Carthage, qui, ruinée d'abord par les Romains, ensuite par les Vandales et par les Arabes, subsistait encore, mais sans aucune marque de son ancienne grandeur. Ce n'était du temps de Louis qu'une très-petite ville, sans autre défense qu'un château assez fort; ce n'est de nos jours qu'un amas de ruines, connu parmi les Africains sous le nom de Bersak, avec une tour dite Almenare, ou la Rocca de Mastinacès.

La flotte arriva à quelques milles de cet endroit célèbre, vis-à-vis d'un golfe qu'on appelait alors le port de Tunis. On y vit de loin deux vaisseaux, quelques barques, et beaucoup de peuple fuyant vers les montagnes. Aussitôt Florent de Varennes, qui faisait les fonctions d'amiral, fut détaché avec quelques galères pour aller reconnaître les lieux : c'était un guerrier ardent, intrépide ; il fit plus qu'on ne lui avait commandé. Voyant que personne ne paraissait, il s'empara du port, se rendit maître de tous les bâtiments qui s'y étaient retirés, prit terre sans la moindre difficulté, et manda au roi qu'il n'y avait point de temps à perdre, qu'il fallait faire la descente, que les ennemis consternés ne songeaient pas même à s'y opposer.

Le sage monarque, qui appréhendait une surprise, craignit que l'amiral ne se fût trop engagé, le blâma d'avoir outrepassé ses ordres, et ne voulut pas aller si vite ; il fit assembler le conseil de guerre, où les opinions furent partagées. Toute la jeunesse était d'avis qu'il fallait aborder et profiter de cet avantage ; mais les plus sages représentèrent qu'il n'y avait rien de prêt pour le débarquement, qu'on ne pouvait le faire qu'en désordre et avec confusion ; que la retraite des Sarrasins était sans doute un stratagème pour surprendre, pendant la nuit, les troupes qu'on aurait mises à terre ; qu'il valait mieux

le remettre au jour suivant, et marcher en ordre comme on l'avait fait à Damiette.

Ce dernier sentiment l'emporta ; Varennes fut rappelé. On employa le reste de la journée à disposer la descente pour le lendemain. Le jour paraissait à peine, qu'on vit le port et tous les environs couverts de Sarrasins, cavalerie et infanterie. Les Français n'en parurent que plus animés ; tous se jetèrent dans les barques avec de grands cris de joie, tous abordèrent les armes à la main, mais personne n'eut occasion de s'en servir ; toute cette multitude de barbares se mit à fuir sans faire la moindre résistance. Bientôt on fut maître de l'isthme, qui avait une lieue de long et un quart de lieue de large. Les Français dressèrent ensuite leurs tentes sur le terrain dont ils venaient de s'emparer. Ils espéraient y trouver des rafraîchissements ; mais il n'y avait point d'eau douce : incommodité bien grande en tout climat, plus terrible encore dans une région brûlante telle que l'Afrique. Il fallut cependant la supporter le reste de la journée et la nuit suivante. Le lendemain, des fourrageurs découvrirent à l'extrémité de l'isthme, du côté de Carthage, quelques citernes qui étaient défendues par une tour assez forte, où il y avait une nombreuse garnison de Sarrasins. L'ardeur de la soif fit oublier aux Français le danger ; ils coururent à ces eaux en désordre et sans armes ; ils y furent enveloppés et presque tous assommés. On y envoya en détachement quelques bataillons, qui repoussèrent l'ennemi et s'emparèrent de la forteresse ; mais peu de temps après, les barbares reparurent en plus grand nombre. Ils allaient brûler les croisés dans leur nouvelle citadelle, si le roi n'y eût envoyé des troupes d'élite, sous la conduite des maréchaux Raoul l'Estrées et Lancelot de Saint-Maard. Alors tout changea : les infidèles, épouvantés, abandonnèrent

le fort, qui demeura en la possession des Français. On jugea néanmoins à propos d'en retirer la garnison : c'était un poste peu sûr, qui pouvait être aisément enlevé ; d'ailleurs les citernes furent bientôt épuisées.

Deux jours après, l'armée se mit en marche, et s'approcha de Carthage, dont il était important de s'emparer avant d'assiéger Tunis. On trouva les environs de cette place fort agréables : des vallées, des bois, des fontaines, et tout ce qu'on pouvait souhaiter pour le besoin et pour le plaisir. La ville n'était point fortifiée, mais il y avait un bon château que les infidèles paraissaient vouloir défendre. On préparait déjà les machines de guerre pour l'attaquer dans les formes, lorsque les mariniers vinrent offrir au roi de l'emporter d'assaut, s'il voulait leur donner quelques arbalétriers pour les soutenir. L'offre fut acceptée ; les braves aventuriers, secondés des brigades de Carcassonne, de Châlons-sur-Marne, de Périgord et de Beaucaire, s'avancent fièrement vers la citadelle, plantent leurs échelles contre les murailles, montent sur les remparts, et y placent l'étendard royal. Les soldats les suivent avec cette impétuosité qu'un premier succès inspire aux Français : tout ce qu'ils trouvent de Sarrasins est passé au fil de l'épée.

Louis cependant, à la tête d'une partie de l'armée, observait les mouvements des ennemis, qui paraissaient en armes sur toutes les montagnes voisines, et qui n'osèrent toutefois rien tenter pour défendre une place dont la conquête, selon l'opinion des Africains, entraînait celle de tout le pays : opinion mal fondée, ainsi que l'expérience l'a démontré. Carthage fut prise en même temps que le château, et ses vainqueurs ne purent entamer le reste du royaume. On la nettoya : le roi établit des hôpitaux pour les

malades, et les princesses y allèrent demeurer pour être plus commodément.

Le roi de Tunis, outré de cette perte, ne garda plus de mesure. Il avait envoyé déclarer à l'armée française que, si elle venait assiéger sa ville, il ferait massacrer tous les chrétiens qui étaient dans ses États. On lui avait répondu que, s'il faisait la guerre en barbare, on le traiterait de même. Cette fierté l'épouvanta, mais sans abattre son courage. Il manda au monarque français que dans peu il le viendrait chercher à la tête de cent mille hommes : étrange manière, sans doute, de se préparer à demander le baptême! Mais déjà les croisés étaient détrompés sur l'espérance qu'on avait conçue de la conversion de ce prince. On avait appris par deux esclaves qui étaient venus se rendre, qu'il avait fait arrêter tous les marchands qui faisaient profession du christianisme, résolu à leur faire couper la tête si les Français paraissaient à la vue de Tunis. On voyait d'ailleurs, par expérience, qu'il n'y avait point de ruse dont il ne s'avisât pour fatiguer l'armée; il ne cessait de faire donner l'alarme au camp; ses troupes rôdaient continuellement dans les environs : oser en sortir, c'était s'exposer à une mort certaine.

Un jour que Jean d'Acre, grand boutillier de France, commandait la garde la plus avancée, trois Sarrasins de bonne mine l'abordèrent la lance basse, lui baisèrent respectueusement les mains, et lui donnèrent à entendre par leurs signes qu'ils voulaient être chrétiens et recevoir le baptême. On en porta la nouvelle au roi, qui ordonna de les traiter avec bonté, mais en même temps de les garder à vue. Une heure après, cent autres Sarrasins, bien armés, vinrent aussi se rendre avec les mêmes démonstrations. Les croisés les reçurent comme leurs frères; mais ces traîtres, voyant qu'on ne se défiait point

d'eux, mirent le sabre à la main, et chargèrent les premiers venus. Ils étaient soutenus par une autre troupe qui parut tout à coup, et fondirent avec fureur sur le grand boutillier. On cria aux armes, tout le camp s'émut; il n'était plus temps, déjà les perfides avaient tué plus de soixante hommes, et s'étaient retirés. Le malheureux Jean d'Acre, piqué d'une pareille trahison, méditait de s'en venger sur les trois Sarrasins qu'il avait en sa garde : il courut à sa tente, résolu d'en faire justice. Ils se jetèrent à ses pieds en pleurant : « Seigneur, lui dit le plus apparent des trois, je commande deux mille cinq cents hommes au service du roi de Tunis : un autre capitaine comme moi, jaloux de mon élévation, a cru me perdre en vous faisant une trahison : je n'y ai aucune part. Si vous voulez relâcher l'un de nous pour aller avertir mes soldats, je vous promets sur ma tête qu'il en amènera plus de mille qui se feront chrétiens, et qui vous apporteront toutes sortes de rafraîchissements. » Le roi, informé de la chose, réfléchit quelques moments, et dit ensuite : « Qu'on les laisse aller sans leur faire de mal. Je crois que ce sont des perfides qui nous trompent; mais il vaut mieux s'exposer au risque de sauver des coupables, que de faire périr des innocents. » Le connétable fut chargé de les conduire hors du camp. Ils avaient promis de revenir, on n'en entendit point parler depuis.

Quelque importante que fût la prise de Carthage, elle n'assurait point celle de Tunis, ville très-fortifiée pour ce temps-là, défendue d'ailleurs par une armée considérable. Ce n'était pas ce qu'on avait promis au roi lorsqu'il était encore en France; il vit bien qu'il fallait se tenir sur la défensive, en attendant le roi de Sicile, qui, au rapport d'Ollivier de Termes, devait arriver incessamment. Ainsi, son premier soin

fut de mettre son camp à l'abri des fréquentes alarmes que lui donnaient les Africains : il le fit environner de fossés et de palissades. Les travaux étaient à peine commencés, que toute la campagne parut couverte de soldats. Ils semblaient vouloir engager une action générale; le roi mit ses troupes en bataille, prêtes à les bien recevoir; mais tout se passa en escarmouches, où plusieurs infidèles furent tués. On ne perdit du côté des Français qu'un chevalier nommé Jean de Roselières, et le châtelain de Beaucaire. Les barbares, épouvantés de la fière contenance des croisés, se retirèrent en désordre. Louis, qui avait promis à son frère de ne rien entreprendre sans lui, ne les poursuivit pas.

Bientôt cependant les chaleurs excessives, l'air même que l'on respirait, imprégné d'un sable brûlant, que les Sarrasins élevaient avec des machines, et que les vents poussaient sur les chrétiens, sable si fort pulvérisé, qu'il entrait dans le corps avec la respiration, et desséchait les poumons; les mauvaises eaux, les vivres pires encore, peut-être aussi le chagrin de se voir comme enfermés, infectèrent le camp de fièvres malignes et de dyssenteries : maladies si violentes, qu'en peu de jours l'armée fut prodigieusement diminuée.

Déjà plusieurs grands seigneurs étaient morts. On comptait parmi les principaux : les comtes de Vendôme, de la Marche, de Viane, Gauthier de Nemours, Montmorency, Fiennes, Brissac, Saint-Briçon, Guy d'Apremont, et Raoul, frère du comte de Soissons. Le prince Philippe, fils du roi, et le roi de Navarre, frappés du même mal, eurent le bonheur d'échapper à la contagion. Mais le comte de Nevers, Jean, dit Tristan, ce fils si chéri de Louis, et si digne de l'être par la bonté de son caractère, par l'innocence de ses mœurs et par un discernement qui

surpassait de beaucoup son âge, fut une des premières victimes de cette dernière peste. Le cardinal-légat le suivit de près. Le saint monarque en fut lui-même attaqué, et sentit dès les premiers jours que l'atteinte était mortelle. Jamais il ne parut plus grand que dans ses derniers moments : il n'en interrompit aucune des fonctions de la royauté ; il donna toujours ses ordres pour la sûreté et le soulagement de son armée, avec autant de présence d'esprit que s'il eût été en parfaite santé. Plus attentif aux maux des autres qu'aux siens propres, il n'épargna rien pour leur soulagement; mais il succomba, et fut obligé de garder le lit.

Philippe, son fils aîné, quoique fort abattu par une fièvre quarte dont il était attaqué, était toujours auprès du roi son père. Louis l'aimait; il le regardait comme son successeur : il recueillit ses forces pour lui donner cette belle instruction que tous les auteurs anciens et modernes ont jugée digne de passer à la postérité la plus reculée. Elle ne contient que ce qu'il avait toujours pratiqué lui-même. « On assure, dit le sire de Joinville, qu'il avait écrit ces enseignements de sa propre main avant qu'il tombât malade : il les avait composés afin de donner à son successeur un modèle de la conduite qu'il devait tenir lorsqu'il serait monté sur le trône. » Louis fit faire la lecture de ces instructions en présence du prince son fils et de tous les assistants. C'est un extrait de ses propres sentiments, et des maximes qu'il avait suivies toute sa vie; dont voici les principaux articles.

« Beau fils, la première chose que je te commande
« à garder, est d'aimer Dieu de tout ton cœur, et
« de désirer plutôt souffrir toutes manières de tour-
« ments, que de pécher mortellement. Si Dieu t'en-
« voie adversité, souffre-le en bonne grâce et pense

« que tu l'as bien desservi (mérité). S'il te donne « prospérité, n'en sois pas pire par orgueil; car on « ne doit guerroyer Dieu de ses dons. Va souvent « à confesse; surtout élis un confesseur idoine et « prud'homme (habile), qui puisse t'enseigner sûrement ce que tu dois faire ou éviter; ferme, qui ose « te reprendre de ton mal et te montrer tes défauts. « Écoute le service de l'Église dévotement, de cœur « et de bouche, sans bourder ni truffer avec autrui « (sans causer ni regarder çà et là). Écoute volontiers « les sermons en appert et en privé (en public et en « particulier). Aime tout bien, hais toute prévarication en quoi que ce soit. »

Louis était lui-même le modèle de ce qu'il prescrivait. Tout dévoué à Dieu dès sa plus tendre enfance, il n'oublia jamais l'enseignement de la reine sa mère : *qu'il valait mieux mourir mille fois, que d'encourir la disgrâce de l'Être suprême par un péché mortel.* Il regardait l'adversité comme une épreuve qui pouvait apporter un grand profit. Il envisageait la prospérité comme un nouveau motif de redoubler de ferveur envers l'auteur de tout bien. Aussi constant dans les fers en Égypte, que modeste après la bataille de Taillebourg, on le voyait, à la tête des armées, avec la contenance d'un héros, affronter les plus grands périls, et on l'admirait au pied des autels dans la plus profonde humilité et le plus parfait recueillement.

Le choix des amis, objet important pour un prince, occupe aussi une grande partie de l'attention du saint roi. Il exhorte ce cher fils à ne donner sa confiance qu'à ceux dont la vertu et le désintéressement forment le caractère, et à exclure de sa familiarité tout homme capable ou de médire d'autrui « derrière ou « devant par détraction, ou de proférer aucune parole « qui soit commencement d'émouvoir à péché, ou

« de dire aucune vilenie de Dieu, de sa digne mère, « des saints ou des saintes; enfin à bannir de sa « présence ces courtisans *pleins de convoitise*, vils « flatteurs, toujours occupés à déguiser la vérité, « qui doit être la principale règle des rois.

« Enquiers-toi d'elle, beau cher fils, sans tourner « ni à dextre ni à senestre : sois toujours pour elle « encontre toi. Ainsi jugeront tes conseillers plus « hardiment, selon droiture et selon justice. Veille « sur tes baillifs, prévôts et autres juges, et t'enforme « souvent d'eux, afin que s'il y a chose à reprendre « en eux, tu le fasses. Que ton cœur soit doux et piteux « aux pauvres : fais-leur droit comme aux riches. A « tes serviteurs sois loyal, libéral et roide en parole, « à ce qu'ils te craignent et aiment comme leur maître. « Protége, aime, honore tous gens d'église, et garde « bien qu'on ne leur *tollisse* (enlève) leurs revenus, « dons et aumônes, que les anciens et devanciers « leur ont laissés. N'oublie jamais le mot du roi « Philippe, mon aïeul, qui, pressé de réprimer les « torts et les forfaits, répondit : *Quand je regarde* « *les honneurs et les courtoisies que Dieu m'a faites,* « *je pense qu'il vaut mieux laisser mon droit aller,* « *qu'à sainte Église susciter contests* (procès). »

Louis pouvait se donner lui-même pour exemple; mais le propre de la modestie est de s'ignorer soi-même. Toujours en garde contre le vice, il n'accorda sa confiance qu'à la probité, son estime qu'à la vertu, son cœur qu'à la vérité. Les pauvres le regardaient comme leur père, ses domestiques le servaient comme un généreux bienfaiteur qui méritait tout leur attachement. Philippe était destiné à régner sur les Français : Louis songeait surtout à le rendre digne de cette couronne. Il lui recommande d'aimer ses sujets comme ses enfants, de les protéger comme ses amis, de leur faire justice comme à ses *fidèles*. « Garde-toi,

beau cher fils, de trop grandes convoitises ; ne boute pas sur tes peuples de trop grandes charges ni subsides, si ce n'est par nécessité pour ton royaume défendre : alors même travaille tôt à procurer que la dépense de ta maison soit raisonnable et selon mesure. Observe les bonnes anciennes coutumes, corrige les mauvaises. Regarde avec diligence comment tes gens vivent en paix dessous toi, par espécial ès bonnes villes et cités. Maintiens les franchises et libertés, lesquelles tes anciens ont gardées : plus elles seront riches et puissantes, plus tes ennemis et adversaires douteront de t'assaillir. Que ton premier soin soit d'éviter de mouvoir guerre contre homme chrétien, sans grand conseil (qu'après une mûre délibération) et qu'autrement tu n'y puisses obvier. Si nécessité y a, garde les gens d'église, et ceux qui en rien ne t'auront méfait, qui n'auront de part à la guerre que par leur malheur. »

Toute la conduite de Louis était une preuve de sa morale. Il regardait son royaume comme une grande et nombreuse famille dont il était le chef, moins pour le gouverner en maître que pour en être le père et le bienfaiteur. Quelques guerres qu'il eût à soutenir, on ne le voyait point charger son peuple d'impôts. Il n'avait recours aux subsides qu'après avoir commencé par réduire la dépense de sa maison. « Il savait si bien ménager les revenus publics, dit un auteur qui écrivait au commencement du XVIIe siècle, qu'il y en avait assez pour son train et ses grandes affaires, pour donner aux pauvres veuves, pour nourrir les orphelins, pour marier les filles indigentes, pour procurer aux malades les secours nécessaires, pour élever des temples au Seigneur. »

Son premier soin était que Dieu fût craint et honoré ; son peuple maintenu en paix, sans être foulé ni opprimé ; la justice administrée sans faveur ni cor-

ruption ; les emplois et les honneurs dispensés au mérite, non à la brigue. Peu content d'avoir travaillé toute sa vie à la félicité de la France, il ne souhaitait rien avec plus d'ardeur que de laisser un fils qui en fût, comme lui, l'amour et les délices.

Louis finit l'instruction qu'il adresse à son fils par ces tendres paroles : « Je te supplie, mon cher enfant, qu'en ma fin tu ayes de moi souvenance, et de ma pauvre âme, et me secoures par messe, oraisons et prières, aumônes et bienfaits par tout ton royaume. Je te donne toutes les bénédictions qu'un bon père et preux peut donner à son cher fils. »

J'ajouterai à cet éloge, dont j'ai pris la plus grande partie dans la belle histoire de France de M. l'abbé Velly, une esquisse du portrait que le célèbre Père Daniel a fait de ce saint roi.

« Le respect, dit cet auteur, la vénération et l'admiration que les sujets de Louis avaient pour ce prince étaient l'effet d'une vertu et d'une sainteté qui ne se démentirent jamais : plus modeste et plus recueilli au pied des autels que le plus fervent solitaire, on le voyait, un moment après, à la tête d'une armée, avec la contenance d'un héros, donner des batailles, essuyer les plus grandes fatigues, affronter les plus grands périls. La prière, à laquelle il consacrait plusieurs heures du jour, ne diminuait en rien le soin qu'il devait à son État. Il tenait exactement ses conseils, donnait des audiences publiques et particulières qu'il accordait aux plus petites gens, jusqu'à vider quelquefois des procès de particuliers, assis sous un arbre au bois de Vincennes, prenant, en ces occasions, pour ses assesséurs les plus grands seigneurs de sa cour, qui se trouvaient alors auprès de lui. Plusieurs ordonnances qui nous restent de ce prince sur diverses matières importantes, et, pour le règlement de la justice, une espèce de code, publié par le sa-

vant M. Ducange, intitulé : *Les Établissements de saint Louis, roi de France, selon l'usage de Paris et d'Orléans et à la cour de Buronnie,* sont des monuments qui nous marquent l'application qu'il avait au règlement de son royaume ; et c'est un grand éloge pour ce prince que, sous les règnes de plusieurs de ses successeurs, la noblesse et les peuples, quelquefois mécontents du gouvernement, ne demandaient rien autre chose, sinon *qu'on en réformât les abus, suivant les usages observés sous le règne de ce saint roi.*

« Quelque austère qu'il fût pour lui-même, jusqu'à s'interdire presque tous les divertissements, sa vertu ne fut jamais une vertu chagrine. Il était extrêmement humain et fort agréable dans la conversation. Sa taille médiocre ne lui donnait pas un air fort majestueux ; mais ses seules manières le faisaient aimer de ceux qui l'approchaient. Il était naturellement bienfaisant, et sa libéralité parut surtout dans les guerres d'outremer, envers plusieurs seigneurs et gentilshommes qui avaient perdu tous leurs équipages, et auxquels il donna de quoi les rétablir.

« Sa douceur naturelle, sa modestie dans ses habits et dans ses équipages, surtout depuis qu'il eut pris la croix ; l'humilité chrétienne en laquelle il s'exerçait plus qu'en aucune autre vertu, et qu'il pratiquait surtout envers les pauvres, en les servant souvent à table, en leur lavant les pieds, en les visitant dans les hôpitaux ; toutes ces vertus, qui, lorsqu'elles sont accompagnées de certains défauts, attirent quelquefois du mépris aux grands qui les pratiquent, ne firent jamais de tort à son autorité, et il est marqué expressément dans son histoire que, depuis son retour de la Terre-Sainte, on ne vit jamais en France plus de soumission pour le souverain, et qu'elle continua durant tout le reste de son règne.

« Selon le témoignage du sire de Joinville, ce prince

était le plus sage et la meilleure tête de son conseil. Dans les affaires subites, il prenait aisément et prudemment son parti. Il s'était acquis une si grande réputation de droiture, que les autres princes lui mettaient souvent leurs intérêts entre les mains dans les différends qu'ils avaient ensemble, et souscrivaient à ses décisions. Jamais on ne le vit s'emporter, ni dire une parole capable de choquer personne. Tout guerrier qu'il était, il ne fit jamais la guerre quand il put faire ou entretenir la paix sans porter un préjudice notable à son royaume. Il ne tint qu'à lui de profiter des brouilleries de l'Angleterre pour enlever à cette couronne tout ce qu'elle possédait en France. Ceux qui envisageaient les choses dans des vues purement politiques l'en blâmèrent; mais son unique règle était sa conscience. Il contribua, au contraire, de tout son pouvoir à réunir Henri III, roi d'Angleterre, avec ses sujets; et ce prince avait coutume, pour cette raison, de l'appeler son père. Il n'y a qu'à se rappeler toute la suite de son histoire pour être persuadé qu'il était non-seulement le prince le plus vaillant de son temps, mais encore qui entendait le mieux la guerre; car, quoique ses deux croisades lui aient mal réussi, il est certain que, dans toutes les actions particulières qui s'y passèrent, il battit toujours ses ennemis quoique supérieurs en troupes, et il combattit avec le même succès, malgré un pareil désavantage, à la bataille de Taillebourg. Mais, après tout, entre tant de belles qualités qui rendent ce prince recommandable, la piété fut dominante. Il en était redevable, après Dieu, à l'éducation sage et chrétienne que lui donna la reine Blanche, sa mère. Toute la conduite de sa vie fut animée par cet esprit de piété : une infinité d'hôpitaux, d'églises, de monastères, furent fondés ou rétablis par ses libéralités. Le détail que Geoffroy de Beaulieu, reli-

gieux dominicain, son confesseur, fait des pénitences, des sentiments et des bonnes œuvres de ce saint prince; l'idée qu'on avait de lui, comme d'un saint pendant sa vie; sa canonisation, fondée sur la voix du peuple, montrent en effet qu'il était encore plus distingué par sa sainteté que par ses autres grandes qualités. »

Cependant la violence de la maladie augmentait. Louis, après avoir donné au prince son fils les belles instructions que nous avons rapportées, sentant que les forces commençaient à lui manquer, demanda l'extrême-onction; et pendant toute la cérémonie il répondit à toutes les prières de l'Église avec une ferveur qui faisait verser des larmes à tous les assistants. Ensuite il demanda le saint viatique, que, malgré sa faiblesse, il reçut à genoux au pied de son lit, avec les sentiments de la plus vive foi.

Depuis ce moment il ne fut plus occupé que des choses de Dieu. On l'entendait tantôt former les souhaits les plus ardents pour la conversion des infidèles, tantôt réclamer la protection des saints auxquels il avait plus de dévotion. Quand il se sentit près de sa fin, il se fit étendre sur un lit de cendres, où, les bras croisés sur sa poitrine, les yeux au ciel, il expira sur les trois heures après midi, le vingt-cinquième jour d'août, en prononçant distinctement ces belles paroles du Psalmiste : *Seigneur, j'entrerai dans votre maison, je vous adorerai dans votre saint temple, et je glorifierai votre nom.*

Ainsi mourut, dans la cinquante sixième année de son âge et la quarante-quatrième de son règne, Louis neuvième du nom, « le meilleur des rois, dit Joinville, qui si saintement a vécu et fait tant de « beaux faits envers Dieu; le prince le plus saint et « le plus juste qui ait porté la couronne, dont la foi « était si grande qu'on aurait pensé qu'il voyait plutôt

« les mystères divins qu'il ne les croyait ; le modèle « enfin le plus accompli que l'histoire fournisse aux « souverains qui veulent régner selon Dieu et pour le « bien de leurs sujets. » On a dit de lui, et c'est le comble de son éloge, qu'il eut tout ensemble les sentiments d'un vrai gentilhomme, la piété du plus humble des chrétiens, les qualités d'un grand roi, les vertus d'un grand saint ; j'ajouterai et toutes les lumières du plus sage législateur.

La mort de Louis répandit la consternation dans l'armée chrétienne. Les soldats le pleuraient comme un tendre père ; la noblesse, comme un digne chef ; les gens de bien, comme le gardien et le soutien des lois ; les évêques, comme le protecteur et le défenseur de la religion ; tous les Français, en général, comme le plus grand roi qui eût régné sur la nation. On admirait les secrets de cette Providence impénétrable, qui avait voulu le sanctifier dans ses souffrances : tous s'entretenaient des grandes qualités et des vertus du saint monarque. On le voyait, dans sa tente, étendu sur la cendre : sa bouche était encore vermeille, son teint frais ; on eût dit qu'il ne faisait que sommeiller.

Il venait d'expirer, lorsqu'on entendit les trompettes des croisés siciliens. Charles arrivait avec de belles troupes et toutes sortes de rafraîchissements. Surpris que personne ne vienne au-devant de lui, il soupçonne quelque malheur. Il descend à terre, laissant son armée sous la conduite de ses lieutenants ; il monte à cheval, pousse à toute bride vers le camp, et ayant mis pied à terre à la vue du pavillon royal, il y entre avec une inquiétude que tout ce qu'il voit ne fait que redoubler. Quel spectacle que celui qui s'offre à ses yeux ! Il en est saisi ; ce cœur si fier, si hautain, se livre à tous les transports de la plus vive douleur. Il se prosterne aux pieds de son

saint frère, et les baise en versant un torrent de larmes.

Après lui avoir donné ces dernières marques de son amitié, il s'occupe à lui faire rendre les derniers devoirs. On ignorait alors l'art d'embaumer les corps. On fit bouillir celui du saint roi dans du vin et de l'eau, avec des herbes aromatiques. Charles, par ses instantes prières, obtint du roi son neveu la chair et les entrailles de Louis, qu'il envoya à l'abbaye de Montréal, près de Palerme. Le cœur et les os furent mis dans un cercueil, pour être transportés à l'abbaye de Saint-Denis, où le pieux monarque avait choisi sa sépulture. Déjà Geoffroy de Beaulieu, son confesseur, chargé de les conduire en France, avec quelques seigneurs de la première qualité, se préparait à mettre à la voile, lorsque toute l'armée s'y opposa, protestant qu'elle ne consentirait jamais à se voir privée d'un trésor dont la possession était le salut commun. Philippe, encore plus rempli de confiance aux mérites du feu roi son père, se rendit avec plaisir aux vœux de ses sujets. Beaulieu partit avec Guillaume de Chartres, dominicain, et Jean de Mons, cordelier d'une grande piété, tous trois fort chers au feu roi; mais sans autres ordres de la part du nouveau souverain, que de rendre diverses lettres aux régents pour les confirmer dans leur autorité, et les exhorter à maintenir la paix et la justice dans le royaume; aux évêques, pour leur recommander de faire prier Dieu pour son illustre père; aux commissaires préposés à la collation des bénéfices en régale, pour leur enjoindre de se conformer aux instructions de son prédécesseur; à tous ses sujets en général, pour leur ordonner d'obéir à ses lieutenants, et de lui prêter serment de fidélité pour lui et pour ses successeurs.

Après qu'on eut rendu les honneurs funèbres au

corps du saint prince, on rendit les honneurs de roi à Philippe, son successeur, qui était alors dans sa vingt-sixième année. Il reçut avec la plus grande solennité les hommages de ses vassaux. Le comte Alphonse, comme l'aîné de ses oncles, le rendit le premier, tant pour les comtés de Poitiers et d'Auvergne que pour celui de Toulouse, qu'il possédait du chef de sa femme. Le roi de Sicile s'en acquitta ensuite pour le Maine et l'Anjou; le roi de Navarre pour la Champagne. Les comtes d'Artois, de Dreux, de Bretagne, de Saint-Paul, les évêques et tous les barons français qui se trouvaient à l'armée, en firent autant pour ceux qu'ils tenaient du monarque.

On délibéra cependant sur la conduite à tenir en vue de poursuivre l'entreprise projetée par le feu roi. Les Sarrasins, encouragés par la nouvelle de sa mort, fortifiés d'ailleurs par les troupes de plusieurs souverains, se flattaient de détruire les Français. C'étaient tous les jours de nouvelles escarmouches, où les barbares, quoique supérieurs en nombre, étaient ordinairement battus. Ils venaient au combat avec assez de fierté, et obscurcissaient l'air d'une nuée de flèches; mais dès qu'ils trouvaient quelque résistance, ils prenaient la fuite et se sauvaient aisément par la vitesse de leurs chevaux. L'abondance était dans leur camp, où sans cesse on voyait arriver toutes sortes de munitions, par une espèce de lac qui facilitait la communication de leur armée avec la ville de Tunis. Le roi de Sicile, qui commandait en l'absence de son neveu, repris d'une fièvre violente, forma le dessein de se rendre maître de cet étang. Il commanda aux mariniers d'y transporter tout ce qu'on pourrait rassembler de barques; et les troupes eurent ordre d'être sous les armes avant le lever du soleil. Les infidèles en eurent avis, sortirent de leurs retranchements, et vinrent présenter la bataille avec des

cris épouvantables. On fut obligé d'en venir aux mains avant que tout fût disposé pour le eombat. Quelques aventuriers, ayant à leur tête Hugues et Guy de Beaueey, deux braves chevaliers, partirent sans attendre l'ordre du comte de Soissons, qui eommandait le corps de troupes dont ils faisaient partie, et allèrent attaquer les eseadrons ennemis. Tout plia sous leurs efforts et prit la fuite. L'ardeur qui les emportait ne leur permit pas de penser à leur retour : ils s'abandonnèrent à la poursuite des fuyards, et lorsqu'ils furent assez éloignés pour ne pouvoir être secourus, les Sarrasins se rallièrent, les enveloppèrent et les taillèrent en pièces, après qu'ils eurent vendu chèrement leur vie.

Le roi de Sieile arrive sur ces entrefaites, suivi du eomte d'Artois, avec un eorps de troupes. Ils attaquent les Sarrasins avec eette impétuosité naturelle aux Français, les renversent et les poussent avee tant d'ardeur qu'ils les mettent en fuite. Les uns se retirent en désordre vers les montagnes, où les vainqueurs, aveuglés par la poussière qu'on élevait avee les machines, ne peuvent les poursuivre. Les autres fuient avee précipitation vers le lac, espérant se sauver sur un grand nombre de bâtiments qu'ils y avaient laissés; mais leurs mariniers, que la peur avait saisis, s'étaient eux-mêmes sauvés à l'autre bord. Les fuyards furent tous tués ou noyés : on fait monter la perte des barbares à einq mille hommes, non eompris les prisonniers.

Quelques jours se passèrent sans aueune aetion considérable. Il paraît même que le roi de Sicile, quoique vainqueur, n'avait pu se rendre maître du lac, le seul poste qui pût faeiliter les approehes de Tunis.

Bientôt les Sarrasins reparurent en si grand nombre, qu'ils erurent inspirer de la terreur aux croisés;

ils se trompèrent : le roi, qui se trouvait en état de combattre, fit sortir ses troupes du camp, résolu de livrer bataille. C'était ce que les Français souhaitaient le plus ardemment; pleins de mépris pour des ennemis qui n'avaient jamais osé tenir devant eux, ils s'avancèrent avec cet air fier qu'inspire le sentiment de la supériorité du courage; mais le dessein des barbares n'était que de harceler leurs ennemis, et, s'il se pouvait, de les épouvanter par leur multitude et par d'horribles hurlements : ils se retirèrent en bon ordre, et presque sans combat. Comme on ne voulait rien hasarder, on ne les poursuivit pas. Le roi de Sicile, désespéré de ne pouvoir réussir, imagine un stratagème qu'il communique au jeune roi de France.

Il part à la tête de sa cavalerie et de ses meilleures troupes, charge le corps des infidèles le plus proche, et prend aussitôt la fuite avec une extrême vitesse qui marque la plus vive frayeur. Les Maures donnèrent imprudemment dans le piége, et tombèrent sur le prince sicilen, qui battit quelque temps en retraite, jusqu'à ce qu'il les eût amenés dans un lieu d'où le reste de l'armée française pût leur couper le retour. Alors Charles tourne bride, et fond sur eux avec impétuosité. Philippe, en même temps, attaque vigoureusement ce corps séparé, et l'enferme de toutes parts. Le massacre fut grand; il en demeura trois mille sur la place, le reste fut pris ou périt malheureusement, les uns noyés dans les eaux de la mer, où ils se précipitèrent pour échapper à l'épée des vainqueurs, les autres dans les fosses profondes qu'ils avaient creusées, soit pour trouver des puits, soit pour y faire tomber les chrétiens dans l'ardeur de la poursuite.

Tous ces combats, quoique favorables aux chrétiens, ne décidaient rien. Il fallait être maître du lac

pour marcher à Tunis : le dessein fut donc formé de s'en emparer. On fit faire des galères plus fortes et plus légères que celles qu'on avait; on les remplit d'arbalétriers. Bientôt on remporta de grands avantages sur les infidèles, dont plusieurs vaisseaux furent pris ou coulés à fond. Un ingénieur du roi travaillait en même temps à la construction d'un château de bois qu'on devait placer sur le bord du golfe, pour écarter avec des pierres les barques ennemies. Déjà l'ouvrage avançait, lorsque les Sarrasins, ayant reçu de nouveaux secours, quittèrent encore une fois leurs retranchements, et s'avancèrent en ordre de bataille, faisant retentir l'air de cris affreux et d'un bruit effroyable d'instruments militaires. L'armée chrétienne crut qu'ils voulaient enfin en venir à une bataille décisive. On laissa le comte d'Alençon, avec les Templiers, à la garde du camp et des malades; l'oriflamme fut déployée, et les rois de France, de Sicile et de Navarre sortirent en armes, chacun à la tête de ses troupes : ils marchaient avec moins de bruit, mais aussi avec plus de hardiesse que les Sarrasins. Jamais on n'avait vu de plus belles dispositions pour le combat; cependant ce fut plutôt une reconnaissance qu'une bataille. Les barbares, repoussés dès le premier choc, se renversent les uns sur les autres, jettent leurs armes, et cherchent leur salut dans une fuite précipitée. On les poursuivit jusqu'à leur camp, qu'ils abandonnèrent. Comme on craignait quelque embuscade, et qu'on voulait les empêcher de se rallier, Philippe fit défense aux soldats, sous les peines les plus sévères, de s'arrêter au pillage; il fut obéi. On poussa les fuyards jusqu'aux défilés des montagnes, où la prudence ne permettait pas de s'engager. Les vainqueurs revinrent ensuite sur leurs pas, pillèrent le camp, où ils trouvèrent des provisions immenses, égorgèrent, dans l'ardeur

de l'action, et malades et blessés, emportèrent tout ce qui pouvait être à leur usage, et brûlèrent le reste.

Mais si les armes des croisés prospéraient, leur nombre diminuait chaque jour par les maladies qui continuaient de les désoler. Déjà elles commençaient à attaquer les troupes du roi de Sicile; elles n'épargnaient pas même les naturels du pays : toute la contrée était infectée de la contagion.

On dit que le roi de Tunis, pour se soustraire à ce poison, se tenait ordinairement dans des cavernes souterraines, où il croyait que le mauvais air ne pouvait pénétrer. L'horreur de sa situation, la nouvelle défaite de ses troupes, la crainte de se voir assiéger dans sa capitale, tout contribuait à ses alarmes; il envoya donc proposer la paix ou une trêve.

Les conditions qu'il offrait étaient des plus avantageuses pour les deux nations. Le conseil des croisés fut néanmoins partagé sur le parti qu'on devait prendre. Les uns étaient d'avis qu'il fallait pousser vivement les Sarrasins, qui dans les combats ne pouvaient pas tenir contre les chrétiens; leur tuer le plus de monde qu'on pourrait; s'emparer de Tunis, leur plus fort rempart; le détruire si l'on ne pouvait le garder, et par là s'ouvrir un chemin sûr pour transporter les armées chrétiennes en Palestine.

Les autres remontraient qu'il n'était pas facile d'exterminer une nation si nombreuse; que les combats qu'il faudrait livrer, le siége, la disette, les maladies emporteraient sans doute beaucoup de monde; qu'avant qu'on fût maître de la place on se trouverait au plus fort de l'hiver, temps où la mer, devenue orageuse, empêcherait ou du moins retarderait l'arrivée des convois; enfin, que l'objet principal de cette croisade étant de secourir les chrétiens de Syrie, on ne devait pas négliger l'occasion de se procurer par une bonne paix l'avantage qu'on était venu chercher

jusque sur les côtes d'Afrique. Le roi de Sicile appuyait fortement cet avis, qui était aussi celui des plus grands seigneurs de l'armée. Il prévalut; la trêve fut conclue pour dix ans.

Les conditions étaient : que le port de Tunis serait franc à l'avenir, et que les marchands ne seraient plus obligés à ces impôts immenses dont ils avaient été surchargés par le passé (on prenait la moitié des marchandises qu'ils apportaient); que tous les chrétiens qu'on avait arrêtés à l'approche de l'armée française seraient remis en liberté; qu'ils auraient le libre exercice de leur religion; qu'ils pourraient faire bâtir des églises; qu'on ne mettrait aucun obstacle à la conversion des mahométans; que le roi de Tunis jurerait de payer tous les ans le tribut ordinaire au roi de Sicile; qu'il rembourserait au monarque et aux barons français les dépenses qu'ils avaient faites depuis le commencement de la guerre (ce qui montait à deux cent mille onces d'or), dont la moitié serait payée comptant, et l'autre dans deux ans.

On ne pouvait rien espérer de plus favorable dans les circonstances où l'on se trouvait. La multitude en murmura; elle s'était flattée de s'enrichir par le pillage de Tunis : elle accusa hautement le prince sicilien d'avoir sacrifié l'honneur de la religion à son intérêt particulier. Charles méprisa ces clameurs. On reçut, le 1er novembre, les serments du roi mahométan. Aussitôt toutes les hostilités cessèrent. Les Français allèrent à la ville; les Sarrasins vinrent au camp, où l'on vit bientôt régner l'abondance, et les maladies diminuèrent.

Le prince Édouard d'Angleterre arriva sur ces entrefaites avec la princesse sa femme, Richard son frère, Henri d'Allemagne son cousin, et un grand nombre de seigneurs. On prétend qu'il désapprouva hautement la convention qu'on venait de faire, et que,

pour en témoigner son mécontentement, il s'enferma dans sa tente, sans vouloir participer aux délibérations, ni au partage de l'argent des infidèles, sur lequel on fit une libéralité aux soldats. C'est peut-être ce qui a donné lieu à la manière passionnée dont les historiens anglais parlent de ce traité.

Le roi de Tunis en ayant fidèlement exécuté les conditions, les croisés se disposèrent à se rembarquer. Lorsque tout fut prêt, le roi de Sicile, le connétable, Pierre le chambellan, et quelques autres seigneurs se rendirent sur le rivage pour empêcher la confusion à l'embarquement, pour veiller à ce que chacun trouvât place, et à ce que personne ne fût insulté par les infidèles. Deux jours entiers furent employés à cette occupation.

La flotte fut partagée en deux parties. La première, où étaient le roi et la reine de France, le roi de Navarre et son épouse, et le roi de Sicile, mit à la voile le jeudi dans l'octave de Saint-Martin, et les pilotes eurent ordre de faire route vers le royaume de Sicile. Le vent fut si favorable, qu'après deux jours de navigation cette partie de la flotte entra dans le port de Trapani. L'autre partie, obligée de demeurer à la rade, faute d'avoir pris, avant son départ, toutes les provisions nécessaires, n'arriva en Sicile qu'après avoir essuyé une horrible tempête qui fit périr plusieurs bâtiments et beaucoup de monde. Le prince Édouard d'Angleterre laissa partir les croisés avec assez d'indifférence; et, persistant dans son premier dessein d'aller en Palestine, il se rendit à Saint-Jean-d'Acre, suivi de ses Anglais, du comte de Bretagne son beau-frère, et de quelques seigneurs français. Le succès ne répondit point à son attente; il ne fit que de très-médiocres exploits.

Rien n'arrêtait Philippe, roi de France, à Trapani, que sa tendresse pour Thibaut V, roi de Navarre,

son beau-frère, qui s'était embarqué avec une fièvre violente, dont il mourut quinze jours après son arrivée en Sicile. Ce prince, aussi bien fait d'esprit que de corps, avait gagné par ses belles qualités le cœur de tous les croisés. Le roi son beau-père l'avait toujours tendrement chéri, et, ce qui achève son éloge, il l'avait plutôt regardé comme son fils que comme son gendre : il fut généralement regretté. La reine Isabelle sa femme, fille de saint Louis, qui l'aimait autant qu'elle en était aimée, ne lui survécut pas longtemps. Quatre mois après, elle mourut aux îles d'Hières dans les larmes et la prière. Trapani n'étant plus pour Philippe qu'un séjour de deuil, il se rendit à Palerme, où le roi de Sicile lui fit une réception magnifique : de là il prit le chemin de Messine, et passa par la Calabre, où il eut une nouvelle affliction plus sensible que toutes les autres. La reine, sa femme, tomba de cheval, en passant à gué le Savuto, rivière qui coule un peu au-dessus de Martorano. La douleur de la chute, la fatigue du voyage, peut-être aussi la frayeur, lui causèrent une maladie dont elle mourut à Cosenza, laissant par le souvenir de ses vertus une tristesse profonde dans tous les cœurs. Celle du roi, son époux, fut si vive, qu'on craignit pour sa vie. Il continua cependant sa route, faisant conduire avec lui les corps du roi son père, d'Isabelle d'Aragon son épouse, du comte de Nevers son beau-frère. Il se rendit à Rome, où il séjourna quelques jours pour satisfaire sa dévotion envers les saints Apôtres. De Rome il passa à Viterbe, où les cardinaux étaient assemblés depuis deux ans pour l'élection d'un pape. Philippe les exhorta vivement à mettre fin au scandale qui faisait gémir toute l'Église. Ensuite, pressé par les instantes prières des régents de son royaume, il traversa toute l'Italie pour se rendre en France; et ayant franchi le mont Cenis

avec beaucoup de fatigues, il se rendit à Lyon, ensuite à Mâcon, à Châlon-sur-Saône, à Cluny, à Troyes, et enfin à Paris, où il arriva le vingt et unième jour de mai de l'année 1271.

Tous les peuples, tant en Italie qu'en France, s'empressaient pour honorer les reliques du feu roi, que la voix publique avait déjà canonisé. Le clergé et les religieux le recevaient en procession ; les malades se croyaient guéris s'ils pouvaient toucher le cercueil où ses os étaient renfermés.

Le roi fut reçu à Paris avec les plus grandes démonstrations de joie de la part des habitants ; mais la désolation de sa famille ne lui permettait pas de goûter un plaisir bien pur. Il avait toujours le cœur percé de douleur de la mort de tant de personnes qui lui étaient infiniment chères ; car, outre celles dont je viens de parler, il apprit, en arrivant à Paris, le décès d'Alphonse, son oncle, comte de Poitiers, et de la comtesse sa femme, qu'il avait laissés malades en Italie.

Philippe s'empressa de rendre les derniers devoirs à tant d'illustres personnes. Il leur fit faire de magnifiques obsèques. De l'église Notre-Dame, où leurs corps avaient d'abord été mis en dépôt, on les transporta en procession à Saint-Denis. Philippe, marchant à pied, aida à porter le cercueil du roi son père depuis Paris jusqu'à cette abbaye. On conduisit en même temps les corps de la reine Isabelle et du comte de Nevers, et celui de Pierre de Nemours, chambellan, chevalier d'un mérite distingué, que saint Louis avait toujours tendrement aimé, et à qui pour cette raison on fit l'honneur de l'inhumer aux pieds de son maître.

Philippe fit élever sur le chemin de Saint-Denis sept pyramides de pierre, aux endroits où il s'était arrêté pour se reposer en portant le corps du roi son père; et c'est une tradition que les statues des trois rois qu'on avait placées sous la croix qui terminait ces

pyramides étaient celle de ce prince, celle de saint Louis son père, et celle de Louis VIII, son aïeul.

On fit la cérémonie des obsèques avec une piété d'autant plus grande qu'elle était inspirée par la présence des reliques d'un si grand saint et d'un roi si digne de la vénération de ses peuples.

FIN

TABLE

LIVRE I.

LIVRE II.

LIVRE III.

LIVRE IV.

LIVRE V.

LIVRE VI.



Tours. — Impr. Mame.

